A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753147 5

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

*D M
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
SEPTEMBRE. 1737.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND TILDEN FOUNDATIONS

AVIS.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
SEPTEMBRE. 1737.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

LE JEU DU BALLON, ET SON ORIGINE.

PLusieurs Enfans guidés par l'alégresse,
Et par les Ris et par les Jeux,
Vrai cortege de la Jeunesse,
Cherchoient à s'amuser dans un champ spacieux.
Le Ciel étoit serein, et Phebus sur le Monde
Répandoit les Trésors de sa clarté féconde;
Un doux Zéphir qui caressoit les fleurs,

Digitized by Google

Tempéroit de l'Eté les cruelles chaleurs ;
Tout sembloit avec eux être d'intelligence.
Quel Jeu choisira-t'on? C'étoit-là le grand point,
C'étoit l'affaire d'importance ;
L'un dit blanc, l'autre noir, on ne s'accorde point.
Enfin le Gouverneur de la Troupe volage,
Calma cette dissension ;
S'il m'en souvient, Aceste étoit son nom,
Bon vieillard, qui joignoit l'amour du badinage
Avec la vertu de Caton ;
Il proposa de joüer au Ballon,
C'est, disoit-il, un exercice honnête,
Qui fait briller l'adresse et la vigueur,
Apollon en est l'inventeur,
Et lorsque dans sa Cour il donne quelque fête,
Fort souvent le Ballon en remporte l'honneur.
On raconte qu'un Grec qui s'apelloit Physode,
Auteur vain, s'il en fut jamais,
Osa s'égaler dans une Ode
A ce Dieu dont les chants nous offrent tant d'attraits ;
Et même encor plus loin il poussa son audace,
L'Insensé voulut seul regner sur le Parnasse ;
Penetré d'un juste courroux,
Le Dieu lui cria : téméraire,
Un châtiment aussi prompt qu'éxemplaire
Va suivre ton orgueil et tes transports jaloux!
Tremble! ma vengeance est prête ;

Digitized by Google

Le vent te remplit la tête ;
Tout ton corps dorénavant,
Vil joüet de la Nature,
Sous une étrange figure
Ne sera plein que de vent.
L'Ecrivain superbe et frivole
Prétendoit reclamer contre ce grand Arrêt ;
Mais sa bouche perd la parole,
L'homme s'évanoüit, et le Ballon paroît,
Remarquez, poursuivit Aceste,
Quels sont les fruits d'un chimérique orgueil ;
Conseiller dangereux et Pilote funeste,
Il nous jette toujours sur quelqu'affreux écueil.
Après cette petite Histoire,
Nos Ecoliers, au gré de leur sage Mentor,
Prennent joyeusement l'essor,
Et courent au plaisir, ainsi qu'à la victoire ;
On convient qu'un repas soit le prix des vainqueurs,
L'esperance et la crainte aiguillonnent les cœurs.
Déja la Troupe brillante
S'est divisée en deux parts ;
Tous sont armés de brassarts ;
Une ardeur vive et boüillante
Eclate dans leurs regards.
Déja la Scene s'ouvre, et le Ballon rapide
Lancé par Sagaris, vrai descendant d'Alcide,
Tombe à côté de Diorès.

Digitized by Google

Diorès le repousse au-dela des limites,
Qu'à son vol les Loix ont prescrites;
Mais l'impétueux Pherès,
D'un coup adroit le ramene
Dans le centre de l'Arene.
Pallas n'est pas moins actif,
Egaux en force en courage;
Tous deux ont l'œil attentif
Sur le plus mince avantage;
Ils traversent leur Camp de l'un à l'autre bout,
Et le Ballon les rencontre partout.
Aceste, Aceste même échauffé d'un beau zele,
S'élance entre les Combattans
Pour prendre part à leur querelle,
Et pour donner pendant quelques instans
Un peu de tréve aux travaux importans
D'une étude continuelle:
Quoiqu'il ait vû deux fois trente moissons,
Il est encor leste et robuste,
Bon pied, bon bras, le coup d'œil juste,
Autant que tous ses Nourissons.
Comme il en voit plusieurs dont la force épuisée,
Cede au parti contraire une victoire aisée,
Qu'avez-vous, leur dit-il, quelle est votre tiedeur?
Courez, volez, frapez, faites-vous violence.
Le triomphe est le prix d'une héroïque ardeur,
On ne l'obtient jamais avec tant d'indolence.

Ainsi

Digitized by Google

Ainsi parloit Aceste, et d'un coup furieux
Il poussa le Ballon qui s'offroit à ses yeux ;
L'Air mugit, les Echos résonnent,
Les plus braves Joüeurs s'étonnent
Et le Globe léger s'éleve jusqu'aux Cieux.
Enfin il paroît, il retombe,
Sans que dans sa carriere on puisse l'arrêter ;
Nicétas l'entreprend, et Nicétas succombe ;
Personne jusqu'alors n'avoit sçu le dompter.
Jusqu'alors on croyoit qu'il étoit invincible ;
Au revers qui l'accable il se montre sensible,
Il soupire, il gémit, une prompte rougeur
Exprime sur son front sa honte et sa douleur.
Tel sur le Mont Riphée ou dans les Champs du Scythe,
Un Lionceau fameux par ses premiers exploits,
Se débat, s'enflâme et s'irrite,
Quand un Lion plus fort le soumet à ses loix.
Pendant que Nicétas s'attriste,
Son Maître par des coups nouveaux
Démonte ses plus fiers Rivaux ;
C'est vainement qu'on lui résiste.
Mais Apollon survient ; un feu celeste et pur
Rayonne autour de son visage ;
Il est assis sur un nuage,
Où l'on voit éclater l'or, la pourpre et l'azur.
O vous, dit-il, belle Jeunesse,
Vous que les Jeux badins ont rassemblés ici,

Digitized by Google

Laissez, puisqu'il le faut, triompher la vieillesse;
Elle s'est exercée, exercez-vous aussi;
Et soit que sous mes yeux vous cultiviez l'étude,
Soit qu'aux honneurs de Mars vous cherchiez quelqu'accès,
Songez que les plus grands succès
Naissent presque toujours d'une noble habitude.
A ces mots le Dieu part, et l'heureux Gouverneur
D'une voix unanime est déclaré vainqueur.

Par M. Du Peron de Castera.

SUITE de l'Essai d'un Traité Historique de la Croix de N. S. Jesus-Christ, &c.

QUoique l'Evangile eût été annoncé, non-seulement aux Juifs, qui avoient crucifié le Messie, aux Juifs des autres Contrées du Monde, mais encore aux Gentils, par le Grand Apôtre, qui avoit arrosé de ses sueurs et de son sang presque toute la Terre, le Regne de Satan subsistoit toûjours, et l'Idolâtrie étoit la Religion par tout dominante, lors qu'il plut à Dieu de faire succeder la lumiere aux tenebres dans tout l'Univers, en abolissant le Paganisme, pour faire triompher la Croix

Digitized by Google

Croix du Sauveur, en la plaçant, pour ainsi dire, sur le Trône des Césars. C'est ce merveilleux Evenement que j'ai à développer ici, et dont le Narré ne sera pas la partie la moins intéressante de l'Ouvrage que j'ai entrepris.

On aprend par l'Histoire de la Religion, que Dieu pour l'accomplissement de ses plus grands desseins, s'est ordinairement servi des Puissances de la Terre, de celles sur tout qui le connoissoient le moins. C'est ainsi que l'ambition et la vanité d'Auguste, qui pour connoître les forces de l'Empire Romain, fit faire le dénombrement de tous ses sujets, obligerent Joseph et Marie de se rendre à Bethléem, Ville de David, dont ils tiroient l'un et l'autre leur origine, ce qui donna lieu à la Naissance du Messie dans la même Ville, et opéra l'accomplissement des Propheties. C'est ainsi que l'Empereur Claude ayant ordonné par un Edit à tous les Juifs de sortir de Rome, le Prince des Apôtres obéïssant à sa volonté, fut obligé de quitter l'Italie, comme tous ceux de sa Nation, et vint droit à Jerusalem, où il se trouva par une disposition particuliere de la Providence, pour assister au premier de tous les Conciles, au Concile des Apôtres, et c'est ainsi que la Révolte et la Tyrannie

Digitized by Google

de Maxence servirent enfin à avancer, à consommer la Conversion de l'Empereur Constantin, à délivrer l'Eglise, et à établir solidement et glorieusement la Religion Chrétienne par tout l'Empire Romain, ce qui arriva de la maniere que je vais le raporter.

Il y avoit déja quelque temps que Maxence, l'homme le plus ambitieux et le plus vicieux de son temps, qui prétendoit à l'Empire, comme fils de Maximien Hercule, s'étoit ouvertement déclaré contre Constantin, et lui faisoit la guerre, lorsque ce grand Prince, qui étoit au contraire le plus vertueux et le plus accompli de tous ceux qui ont jamais porté la Pourpre Romaine, mit toute sa confiance du côté du Ciel : déja il adoroit dans le cœur le Dieu qu'il ne connoissoit pas encore, c'est-à-dire, le vrai Dieu. Enfin le pieux Empereur sentant l'extrême besoin qu'il avoit de sa protection dans la situation périlleuse où il se trouvoit, il lui adressa ses vœux, le conjurant de se manifester à lui, et de le fortifier contre un Ennemi puissant et impie qui avoit recours aux opérations de la Magie pour venir à bout de ses Projets. Sa confiance ne fut pas vaine ; elle entroit dans les desseins de Dieu, qui exauça son ardente priere ; mais il falloit

un

Digitized by Google

un prodige pour opérer le double Evenement, qui en éclairant Constantin, fit triompher la vraie Religion de l'Idolâtrie: Evenement le plus mémorable de tous ceux qui sont écrits dans les Fastes de l'Eglise.

Je dois ici me taire, et laisser parler à mes Lecteurs le Témoin le plus respectable qu'on puisse jamais produire sur un Fait de cette importance. C'est le fameux et le saint Archevêque de Cesarée, Eusebe, le Pere de l'Histoire Ecclésiastique des premiers temps, dont toute l'Antiquité Chrétienne a reconnu la capacité et l'éminente vertu. Eusebe, dis-je, non seulement Historien contemporain, mais Prélat honoré de la confiance de Constantin, dont il a écrit la Vie, et qui tenoit de l'Empereur même le Trait qu'il raporte en ces termes, *L. 1. de cette Vie.*

» Comme il demandoit cela à Dieu d'u-
» ne extrême affection, un Signe admira-
» ble lui apparut au Ciel, que si quelque
» autre l'eût publié que le victorieux Em-
» pereur, il seroit difficile de le persua-
» der; mais lui nous l'ayant assuré avec
» serment, long-temps après cette appari-
» tion, lorsque nous fûmes honorés de sa
» cognoissance et de sa familiarité; qui
» doutera de la verité de cette Histoire,

» vû principalement que le temps en a été
» depuis un fidele témoin ? Le Soleil com-
» mençant déja à décliner du midy, il disoit
» qu'il vid manifestement dans le Ciel, au
» dessus du Soleil, le trophée de la Croix,
» composé de lumiere, avec cette Inscrip-
» tion : *Par ceci tu vaincras.* Lui et toute
» son Armée qui le suivoit (car alors il
» marchoit par la campagne) furent non
» sans grand étonnement, spectateurs de
» ce miracle. Il nous rapportoit encore que
» la nuit et le sommeil le surprirent, pen-
» sant et discourant en soi-même, quelle
» pouvoit être cette vision ; et que comme
» il dormoit, le Christ, Fils de Dieu, lui
» apparut avec le même Signe qu'il avoit vû
» dans le Ciel, et lui commanda d'en faire
» un selon la forme de celui là, et de s'en
» servir comme d'un rempart contre ses
» ennemis.

» Dès le point du jour l'Empereur dé-
» clara ce secret à ses amis, assembla tous
» les Orfévres et Lapidaires, et séant au
» milieu d'eux, leur décrivit de paroles la
» figure de la Croix, et leur commanda
» qu'ils en fissent une semblable d'or, et
» de pierres précieuses, que nous avons
» vûë depuis. Car l'Empereur, par la mi-
» séricorde de Dieu, nous a tant fait de
» faveur, que de nous la monstrer. Elle
» étoit

» étoit composée de cette façon. Une lance
» haute et droite, revêtuë d'or, avoit un bois
» qui la traversoit en forme d'une Croix.
» Au haut de tout cela étoit posée une Cou-
» ronne d'or, tissuë et enrichie de pierreries,
» en laquelle la marque salutaire du Nom
» de notre Sauveur étoit inscrite, et figu-
» rée par les deux premieres Lettres du
» Nom de Christ, entrelassées au mi-
» lieu l'une de l'autre, le P. au milieu
» du X. Depuis ce temps-là l'Empereur
» étant armé, porta toujours ces Lettres
» au-dessus de sa Salade. Du bois traver-
» sant pendoit un Voile égal à la Croix,
» en longueur et en largeur, œuvre vraie-
» ment Royal: il étoit couvert de diver-
» ses Pierreries de grand prix, brillantes
» comme le Soleil [illegible] qu'on y avoit artifi-
» cieusement i[illegible]ces; entre lesquelles
» paroissoit la Broderie d'or, rehaussant
» le voile de telle sorte, que tous ceux
» qui le regardoient admiroient son in-
» comparable beauté. La Lance droite et
» haute, dont la partie qui étoit au des-
» sous du bois traversant étoit beaucoup
» plus longue, que celle du dessus, portoit
» sous le Trophée de la Croix, aux bords
» de la Broderie, les Effigies de l'Empe-
» reur et de ses Enfans, representées en
» or jusqu'à la poitrine. Constantin se
servit

Digitized by Google

» servit en toutes occasions de cette En-
» seigne de salut, ainsi que d'un rem-
» part contre ses ennemis, et ordonna
» qu'on en porteroit de semblables au-
» devant de ses Armées.

» Ces choses arriverent un peu après.
» L'Empereur, tout étonné de cette étran-
» ge vision, resolut au même temps de
» n'adorer plus autre Dieu que celui qui
» lui étoit apparu, et d'appeller les Inter-
» prètes et les Docteurs de sa parole et
» de ses mysteres, auxquels il demanda
» quel étoit ce Dieu, et que signifioit la
» Vision de la Croix. Ils lui répondirent
» que ce Dieu étoit le Fils unique du seul
» Dieu, et que le signe qui lui étoit appa-
» ru, étoit la marque de l'Immortalité
» et le Trophée, que conversant autre-
» fois sur la terre, il avoit remporté de la
» Mort. Ils lui enseignerent aussi exac-
» tement les causes de son Incarnation,
» de sa conversation avec les Hommes.
» En apprenant cette Doctrine, ce qui lui
» étoit apparu le ravissoit encore davanta-
» ge en admiration: mais conferant sa
» Vision avec ce qu'on lui disoit, il fut
» enfin assuré que la cognoissance de ces
» choses lui étoit donnée divinement. Au
» même temps il demanda à lire les di-
» vins Escrits, et approcha de sa Personne
» les

Digitized by Google

» les Sacrificateurs de Dieu, pour l'ins-
» truire du service et de l'honneur qu'il
» vouloit rendre, de tout son pouvoir,
» au Dieu qui lui étoit apparu. Puis s'étant
» armé de l'esperance qu'il avoit en lui,
» il se prépara pour arrêter les menaces,
» et éteindre le feu des Tyrans.

Tel est le témoignage précis d'Eusebe. Je n'ai pas cru qu'il fût nécessaire de rapporter ici le Texte Grec de ce célebre Historien, persuadé qu'une bonne Traduction Françoise seroit utile à un plus grand nombre de Lecteurs; j'ai emprunté celle du P. Morin de l'Oratoire, qui dans son grand Ouvrage, *Histoire de la Délivrance de l'Eglise Chrétienne par l'Empereur Constantin, &c.* imprimé à Paris, 1. Vol. *in-fol.* 1630. a mis à la tête la Vie de ce grand Prince, par lui traduite sur l'Original Grec.

Cette aparition arriva l'An 311. de J. C. sous le VIII. Consulat de Max. Galere, et le II. de Maximin.

Eusebe, il est vrai, ne marque point en quel temps précisément, ni en quel Pays la Croix Céleste aparut à Constantin; mais la suite de son Histoire, et plusieurs solides raisons obligent de croire que c'étoit la même année, ou la suivante, au plus tard, que Constantin passa les

Digitized by Google

les Alpes, pour commencer la guerre contre Maxence ; ce qui s'accorde avec la Chronique d'Alexandrie, et avec ce que dit Sozomene sur le même sujet. Il faut donc conclure comme * M. de Tillemont, que c'étoit dans les Gaules, et ajoûter qu'il seroit inutile d'en demander davantage, et qu'on ne voit rien de solide dans les conjectures de ceux qui ont prétendu déterminer l'endroit des Gaules où l'on vit cette aparition.

L'Histoire est remplie des grands effets qu'elle produisit en faveur de la Religion, et à l'avantage de l'Empire Romain. Non seulement Constantin touché et converti, embrassa le Christianisme, mais il semble que toute la Famille Imperiale ait suivi son exemple, ce qui est très-certain de Sainte Helene, son Auguste Mere, suivant le témoignage d'Eusebe, qui dit qu'après avoir vécû, dans l'ignorance du vrai Dieu, *son Fils, la rendit Servante de* JESUS CHRIST. De plus l'Empereur Chrétien, resolu d'aller délivrer Rome, n'hésita point de marcher contre un Ennemi plus puissant que lui, plein de courage et de confiance, parce qu'il marchoit sous l'Etendart de la Vic-

* *Hist. des Empereurs T. IV. Voyez les Notes 28. et 29. sur Constantin.*

toire

toire promise par le Ciel, la Croix étant à la tête de son Armée. Il force Suse, défait les Troupes de Maxence à Turin, à Bresse, à Veronne. Il arrive auprès de Rome, et se dispose à donner Bataille au Tyran, qui sortit enfin de la Ville, et se mit à la tête de son Armée. Cependant Constantin, toujours favorisé du Ciel, est averti en songe de faire mettre à ses Soldats sur leurs Boucliers le nom de J. C. et d'attaquer ensuite, sans rien craindre. Il fait executer cet ordre, ensorte que la Croix et le nom du Sauveur paroissoient sur tous les Boucliers, même sur les Casques, et sous ces Auspices on entame l'Action. La Victoire fut quelque temps disputée, mais enfin Maxence fut entierement défait, et périt (*a*) ce même jour dans le Tibre, où il étoit tombé avec son cheval durant le Combat. Son Corps retiré du Fleuve, on lui coupa la tête, laquelle fut une partie du Triomphe de Constantin, qui fit son entrée solemnelle dans Rome le lendemain aux acclamations d'un Peuple infini.

Je ne suivrai point ce grand Prince dans toutes les Actions de Justice, de Clémence et de Générosité qu'il fit ensuite de cette Victoire; cela m'écarteroit trop

(*a*) 28. *Octobre* 1312.

de

Digitized by Google

de mon sujet; il me suffira de dire qu'il répara dans l'espace de deux mois presque tous les maux que le Tyran avoit fait en six années de temps, et qu'il remit le calme et la joye dans tout l'Occident.

Après la défaite de Maxence, Constantin eut la satisfaction de voir le Senat Romain, qu'il avoit mis en liberté, se prosterner devant ses Etendarts, ornés de la Croix et du Nom de JESUS-CHRIST. L'Empereur alla ensuite au Palais et au Senat, selon les Auteurs ou les Panegyristes, qui ont décrit son Entrée triomphante dans Rome; mais ces Auteurs ne disent en aucune façon qu'il soit monté au Capitole, comme cela se pratiquoit en semblables occasions sous les Empereurs Payens. Cela ne convenoit point à un Prince, qui, selon le fidele Historien de sa Vie (*Eusebe*,) reconnoissoit ne tenir que de J. C. la Victoire remportée sur Maxence, et toutes ses prosperités, &c.

Quelque temps après il fit ériger sa Statuë dans Rome, laquelle tenoit une longue Croix dans la main, Monument public de sa reconnoissance. L'Inscription gravée sur ce Monument est raportée par le même Historien, et renduë en ces termes par le P. Morin : PAR CE

Digitized by Google

SALUTAIRE SIGNE, VRAYE MARQUE DE VERTU, J'AI DELIVRE' VOTRE VILLE DU JOUG DE LA TYRANNIE, ET AI REMIS LE SENAT ET LE PEUPLE ROMAIN EN SON ANCIENNE SPLENDEUR ET DIGNITE'. Après avoir ainsi marqué publiquement qu'il mettoit toute sa gloire dans la Croix, il la préchoit hautement par-tout, et tâchoit de faire connoître aux Romains le Dieu à qui ils devoient une délivrance si heureuse.

Constantin fit plus peu de temps après, en faveur de la vraye Religion: il publia un Edit favorable aux Chrétiens. Cet Edit fut envoyé à Maximin, leur plus implacable ennemi, qui tenoit l'Empire d'Orient, et à qui on manda tout ce qui s'étoit passé depuis l'Apparition Céleste, jusqu'à la défaite et à la mort de Maxence, ce qui obligea Maximin à faire cesser les persecutions, et de faire lui-même un Edit à peu près semblable, lequel est raporté par Eusebe: mais ce n'étoit de sa part que politique et dissimulation pour un temps.

J'omets plusieurs autres Faits qui appartiennent moins au sujet que j'ai à traiter qu'à l'Histoire de Constantin, et qui marquent l'ardeur de son zéle pour la Religion et pour la défense de l'Eglise;

pour

Digitized by Google

pour observer avec M. de Tillemont que, selon quelques monumens, qu'il estime » être du VI. Siécle » il bâtit à Rome » la Basilique du Palais Sessorien, où il » mit de la vraye Croix, en 326. au » plûtôt, ce qui l'a depuis fait apeller » l'Eglise de Sainte Croix, Fait qu'on poura examiner dans la suite de cet Ouvrage.

Cependant la guerre s'étant allumée entre Constantin et Licinius, qui partageoient ensemble tout l'Empire Romain, Constantin remporta sur son Ennemi deux signalées victoires, qu'il crut, avec raison, devoir à la continuation de la Protection Divine, qui se déclara visiblement en faveur de la Croix, toujours portée sur tous ses Etendards, et faisant toute sa confiance. *L'Empereur*, dit Eusebe, *s'étant armé de pieté au lieu de cuirasse, opposa à la multitude de ses Ennemis, la vivifiante et salutaire Enseigne de la Croix, comme un objet plein de terreur, et un préservatif de tous maux.*

Constantin, après avoir rendu la paix à l'Empire, plein de reconnoissance, signala sa pieté envers la Croix. Il en abolit pour toujours le suplice par un Edit, et il défendit de marquer à l'avenir le Front des Criminels condamnés aux Mines

Digitized by Google

nes, ou aux Combats du Cirque. Il y a tout lieu de croire qu'il vouloit faire respecter le Front comme le lieu destiné pour recevoir l'Onction Sainte, aussi-bien que le Signe et le Caractere de la Croix. Cet Edit est inseré dans le Code Théodosien. Il y a une belle pensée de S. Augustin sur l'abolition du suplice » de la Croix. » Jesus-Christ, dit ce » Pere, qui veut honorer ses Fideles à » la fin des Siécles, a voulu, par avance, honorer sa Croix, en faisant défendre par les Princes Chrétiens de » crucifier aucun coupable, et en faisant » que ses Serviteurs, et les Rois mêmes, » font gloire de porter sur le Front cette » même Croix, à laquelle les Juifs se » sont réjoüis, avec insulte, de l'avoir » fait attacher.

Le P. Morin, qui avoit raporté ce Passage avant M. de Tillemont, ajoûte ce qui suit, page 271. de son Ouvrage, cité ci-devant. » Quelle aparence y avoit-» il que la Croix servît d'un infâme su-» plice, après avoir été érigée comme un » Trophée céleste sur la tête du grand » Constantin ? *Ce genre de mort*, dit saint » Chrisostôme, en l'Homélie où il prou-» ve que Jesus-Christ est Dieu, *est plus glorieux que tous les Diadêmes. Car les Rois*

Rois laissent leurs Diadêmes pour prendre la Croix, symbole de la mort. La Croix est sur la Pourpre des Empereurs; la Croix est sur les Diadêmes; la Croix se fait en Prieres; la Croix est sur les Armes; la Croix est sur la Table sacrée; la Croix est par tout le Monde; la Croix enfin est plus éclatante que le Soleil. Qu'il me soit permis d'ajoûter aussi ce que le même éloquent Pere a dit de la Croix dans une autre Homélie: *Le Monde est pour nous une Mer, l'Eglise en est le Vaisseau salutaire, et la Croix est le Gouvernail de ce Vaisseau.*

L'Empereur Chrétien signala encore sa pieté en plusieurs manieres envers la Croix. Comme il attribuoit toutes ses victoires à la vertu de la Croix, il fit élever un grand Tableau à la Porte de son Palais, où il étoit représenté portant au-dessus de sa tête le Signe salutaire de notre Rédemption. On y voyoit aussi l'Ennemi du Genre humain, sous la figure d'un Dragon, qu'on précipitoit dans les abîmes. Eusebe s'étend beaucoup sur cette représentation, dont il explique les symboles, &c.

Et selon Sozomene, Constantin, pour marquer plus particulierement son respect pour la Croix, ordonna de cesser le

Digitized by Google

le Vendredi, aussi-bien que le Dimanche, tous les Actes de Justice, et tous les travaux, pour employer ce jour à la priere, &c.

La guerre ayant recommencé entre les deux Empereurs, il se donna une Bataille, auprès d'Andrinople, avant que d'en venir aux mains, Constantin, après avoir invoqué le Nom de Dieu, et donné pour mot à ses Soldats, *Dieu nôtre Sauveur*, éprouva la force du secours céleste; la Victoire suivit la Croix partout où on la porta: l'Empereur Chrétien y fut blessé, mais il resta plus de trente mille des Ennemis sur le champ de Bataille.

Cette Bataille fut suivie d'une autre dans la Thrace, qui fut aussi heureuse. Constantin s'y prépara de la même maniere. Il avoit fait dresser hors du camp une espece de Tabernacle pour y placer la Croix; et c'étoit-là, dit Eusebe, qu'il se retiroit, comme un autre Moyse, pour adresser à Dieu ses prieres; il en sortoit plein de force et de confiance, pour attaquer les Ennemis de son Saint Nom, ce qui étoit toujours suivi de la Victoire. Les expressions de l'Historien font juger que Constantin ne manquoit jamais à ces pieux exercices quand il faloit donner une Bataille. Aussi

Digitized by Google

Aussi ce grand Prince en reconnoissance de tant de victoires remportées sur tous ses Ennemis, depuis l'aparition de la Croix et la défaite de Maxence, ajoûta le titre particulier de VICTORIEUX à ses autres titres, lequel se lit encore sur plusieurs Monumens. Cette derniere victoire le rendit en effet Maître de l'Orient et seul Maître de tout l'Empire Romain, depuis long-temps divisé entre plusieurs Princes. Et quelque temps après l'Eglise vit mourir en la Personne de Licinius, dernier Rival de Constantin, le dernier de ses Persecuteurs.

L'ordre des temps me présente ici de grands objets, par de nouveaux Evenemens qui doivent enrichir l'Histoire de la Croix; sçavoir, la Découverte de ce Bois sacré sur le Mont de Calvaire, les suites de cette heureuse Découverte, Monumens éternels de la pieté de Constantin et de sa sainte Mere. On se propose de faire entrer tous ces Evenemens dans la plus prochaine Partie de cet Essay.

STANCES

Digitized by Google

STANCES.

LA vie est une Loterie,
Où l'on tient son lot du Destin ;
Celui qui joüit sans envie
D'un bon Lot doit être certain.
Nous plaindre, hélas ! seroit folie ;
Chaque âge a differens désirs ;
On va des peines aux plaisirs ;
C'est le partage de la vie.

Loin des soucis, l'aimable enfance,
Paroît joüir d'un sort heureux ;
On voit au sein de l'innocence
Naître les Plaisirs et les Jeux ;
Mais une si douce alegresse
N'enchaîne pas tous ses loisirs ;
Comme un rien fera ses plaisirs,
Un rien peut faire sa tristesse.

La Jeunesse n'est pas lotie
D'un sort plus doux et plus charmant ;
Chés elle tout est fantaisie,
Comme tout est égarement.
Son bonheur est toujours extrême ;

Digitized by Google

Sa peine l'est également.
Son plaisir naît en un moment ;
On le voit expirer de-même.

Dans l'âge mûr, l'homme commence
A connoître tout ce qu'il est.
Mais trop fatale connoissance !
Son lot n'est pas ce qui lui plaît ;
Vers l'ambition qui l'obsede
Vous le voyez tourner ses pas.
Pour courir à ce qu'il n'a pas,
Souvent il perd ce qu'il possede.

Des âges la sombre vieillesse
Ressent toute l'affliction ;
De son âge elle a la tristesse ;
De l'âge mûr l'ambition ;
De la jeunesse l'inconstance,
Sans en avoir les agrémens ;
Et souvent ses égaremens,
La mettent au rang de l'enfance.

Enfin chaque âge nous présente
Moins de plaisirs que de douleurs ;
Mais d'un Destin qui nous tourmente
On peut adoucir les rigueurs ;
L'ambition, quand on s'y livre,

Digitized by Google

N'a que des apas incertains ;
Sans désirs, on est sans chagrins ;
Sans chagrins il est doux de vivre.

DE VALOIS DORVILLE.

EXTRAIT d'une Lettre de M. le Petit, Lieutenant General de Nemours, au sujet de la Traduction des Memoires de M. de Thou, du 3. Août 1737.

CE n'est que d'aujourd'hui, Monsieur, que le second Tome du Mercure du mois de Juin de cette année est parvenu jusqu'à moi. J'y ai trouvé un Extrait qui m'a parû mériter toute mon attention, et sur lequel je ne puis m'empêcher d'avoir l'honneur de vous écrire. C'est à la page 1405. où vous faites part au Public d'une Lettre de M. Difs le Fils, datée de Caën du 24. May dernier. Le caractere de l'Auteur est assurément celui d'un fort galant homme qui ne redemande que son bien, et dont l'ardeur et le zele sont même d'autant plus loüables, qu'il revendique la gloire d'un Pere.

M. Difs m'aprend, M. qu'en ce cas

Digitized by Google

on ne peut être trop zelé, et je croirois, à mon tour, me manquer à moi-même, et encore plus à la memoire de mon Pere, si je ne suivois un pareil exemple. Le temps presse, à ce que je vois, puisqu'il s'agit de restituer dans la nouvelle Edition de l'Histoire de M. de Thou, la petite portion de gloire dûë aux Traducteurs de ses Mémoires. J'entrevois dans le caractere de M. Difs, un air d'équité qui m'assure qu'il ne trouvera pas mauvais que chacun reprenne son bien. Il n'instruit le Public que par zele pour la mémoire de son Pere et par amour pour la verité; ces motifs sont trop beaux pour ne pas me féliciter de me rencontrer avec lui dans le même point de vûë. Ce sont donc précisément ces mêmes motifs qui m'engagent, M. à aprendre aussi au Public quels sont les véritables Auteurs de la Traduction des Memoires de M. de Thou. Il restera assés de gloire au Pere de M. Difs, quand on sçaura que l'execution de ce qu'il y avoit de plus difficile dans cet Ouvrage, lui apartient en entier; c'est-à-dire, la Traduction des Vers, qui certainement sont rendus avec toute la force et l'énergie de l'Original. Mais M. Difs le fils me permettra de l'arrêter lorsqu'il ne voudra

Digitized by Google

voudra pas se contenter de ce partage, et laisser à mon Pere, qui étoit associé avec le sien à ce même travail, le peu de gloire qui lui revient, pour avoir rendu en François la grande Préface et la prose des Mémoires.

Voilà, M. l'Anecdote dont j'ai crû à mon tour ne pouvoir me dispenser honnêtement de faire part au Public, en lui aprenant que les Mémoires de M. de Thou, imprimés *in* 4. et *in* 12. avec la grande Préface, sont de la main de M. Difs, Gentilhomme de Normandie, et de celle de M. *Jacques-Georges le Petit*, Secretaire du Roy honoraire; que l'excellente Traduction des Vers contenus en cet Ouvrage, apartient en entier à M. Difs, et celle de la Prose aussi-bien que de la grande Préface, à mon Pere, qui, sans contredit dans ce partage, n'a pas pour son lot la gloire la plus flateuse.

J'espere qu'après cette exposition simple et nuë de la verité, MM. les Traducteurs voudront bien aussi faire mention de cette Anecdote, qui, sans doute, n'étoit pas connuë de M. Difs le fils, lors de la proposition qu'il fait d'un Avertissement pour la nouvelle Edition de M. de Thou. Feu M. Difs peut avoir

Digitized by Google

négligé de rendre un compte bien exact de cette particularité à M. son Fils ; et comme son zele ne pouvoit être placé plus à propos, je me flate qu'il ne désaprouvera pas celui d'un honnête homme qui a le même interêt à défendre. Je suis, &c.

ODE

Tirée du Pseaume L I. *Quid gloriaris in malitiâ, &c.*

Pourquoi, vain amateur du vice,
Chérissez-vous votre malice
Jusqu'à vous en glorifier ?
Vous qui n'avez d'autre puissance,
Que celle que la médisance
Vous donne de nous décrier.

Contre l'innocence timide
Pourquoi votre langue homicide
Forme-t'elle de vains complots ?
Sans cesse votre bouche impure,
Sur la plus sainte Créature,
Vomit son poison à grands flots.

Digitized by Google

A former un projet damnable,
Cruel, votre esprit indomptable
S'occupe le jour et la nuit;
Vous vous mocquez de l'homme sage
Et vous n'aimez que le langage
De celui qui plaît et séduit.

Vous ne cherchez, langue assassine,
Que ce qui produit la ruine
Du pauvre à vos pieds abattu;
Ainsi qu'un Lion plein de rage,
Vous ne respirez que carnage,
Et vous déchirez la vertu.

Quoi donc? pensez-vous que vos vices
Puissent échaper aux suplices
Dûs à leur infâme noirceur?
Non, vous qui commettez le crime,
Bien-tôt vous serez la victime
De la haine d'un Dieu vengeur.

Déja je vois ce Dieu terrible,
Pour vous désormais inflexible,
Vous écraser dans son courroux;
Je vois vos fortunes brillantes,
Soudain foibles et chancelantes,
Tomber sous le poids de ses coups.

Digitized by Google

Il parle ; aussi-tôt sa colere
Vous fait rentrer dans la poussiere,
Vous retombez dans le néant.
Alors foible et sans assistance,
Vous voyez quelle est l'inconstance
Des biens, des honneurs et du rang.

Enflé d'une trop vaine gloire,
Vous voulez que votre memoire
Brille dans la posterité ;
Aujourd'hui, bien loin d'y prétendre ;
Un instant vous fera comprendre
Quelle étoit votre vanité.

Bien-tôt les Justes, pleins de craintes ;
Vous entendront pousser des plaintes
Et vous verront verser des pleurs ;
Bien-tôt aussi pleins d'alegresse,
Ils riront de votre tristesse,
Et mépriseront vos malheurs.

Ils diront : voila ce Coupable,
Qui se croyant inébranlable,
En lui seul a mis son apui.
De ses richesses abondantes,
De ses dignités éclatantes,
Que lui reste-t'il aujourd'hui ?

Pour

Pour moi, plein de reconnoissance,
En Dieu je mets ma confiance,
Et je l'y mettrai désormais;
Ainsi qu'un Olivier fertile,
Je ferai mon séjour tranquile
Dans la Maison du Dieu de paix.

Pénétré du feu qui m'inspire,
J'oserai chanter sur ma Lyre
Les bienfaits reçûs de ses mains.
Seigneur, mon ame inébranlable,
Espere en ce Nom adorable,
Qui fait le bonheur de vos Saints.

F. C. A. PICQUET, *de Hesdin.*

LETTRE du sieur Laberthonye, *Maître Apoticaire de Toulon en Provence, à un de ses Amis, au sujet d'un Phénomene arrivé en cette Ville.*

VOus n'avez peut-être pas fait attention, Monsieur, à quoi vous exposoient l'Aprobation que vous avez bien voulu donner à mon travail, et les exhortations que vous me faites de le continuer. Vous m'avez par-là donné

Digitized by Google

le droit d'interrompre de temps en temps le cours, de vos occupations, pour vous demander le secours de vos lumieres. J'espere que vous voudrez bien entrer de moitié avec moi dans mon Ouvrage. En attendant, M. je dois vous faire part d'un Phénomene arrivé depuis peu dans nos quartiers, et qui donne de l'occupation à nos Physiciens. Je me suis aussi mêlé d'en donner une Explication. Mon Système m'y a conduit sans peine. Je la soumets à votre jugement; vous en ferez aussi l'usage qu'il vous plaira. Voici ce dont il s'agit.

Il y a environ un mois qu'un Paysan travaillant à la terre de M. le Juge de cette Ville, entendit assés près de lui un bruit semblable à celui d'un coup de pistolet; il en fut effrayé, d'autant plus qu'ayant jetté les yeux de tous côtés, il ne vit personne aux environs, et ne put découvrir la cause de ce bruit. On auroit bien de jolies choses à dire, si on vouloit se mêler de deviner ce qui se passa alors dans l'imagination de ce bon homme. Je crois que les Sorciers ne furent pas oubliés. Il se remit neanmoins au travail après s'être un peu rassuré; et deux ou trois jours après il s'aperçût qu'une Plante qu'il avoit toujours vûë de

la

Digitized by Google

la même grandeur et de la même figure, avoit poussé une grosse tige, qui sembloit croître à vûë d'œil. Surpris de ce prodige, il en avertit son Maître, qui aussi-tôt en informa tout le Public. On courut en foule pour voir cet Arbre merveilleux (c'est ainsi qu'on nommoit la Plante en question.) J'y fus comme les autres et je vis que la tige avoit crû en très-peu de jours jusqu'à la hauteur d'environ 30. pieds.

Je ne vous dirai rien de la figure de la Plante. Vous connoissez l'Aloës, et d'ailleurs les Dictionaires, qui sont entre les mains de tout le monde, en donnent une Description assés exacte. Je m'arrête seulement à la figure de la tige. Elle est très-symétrisée; elle pousse de distance en distance des branches artistement rangées, à peu près comme des branches de chandelier: lesquelles se terminent par un assemblage de boutons longs comme le doigt et semblables à ceux du Lys. La tige, qui va toûjours en diminuant, comme une Pyramide, finit de-même par un assemblage de ces boutons.

Ce Phénomene dont toute la ville a été témoin, justifie tout ce que les Naturalistes nous disent au sujet de l'Aloës,

Digitized by Google

et je ne doute point que dans une nouvelle Edition du Dictionaire Æconomique, on ne retranche ce qu'on y a dit de contraire. Il n'y a pas même jusqu'au Traité des Drogues de l'illustre M. Lémeri qui ne demande une petite correction en cet endroit. Venons-en maintenant à la cause Physique de ce Phénomene. Il y a trois choses à expliquer. 1°. D'où vient que l'Aloës vit des siecles entiers ? 2°. D'où vient qu'il fait un si grand bruit en poussant sa tige presque d'un siecle à l'autre ? 3°. D'où vient que la végétation de cette tige est si prompte et si prodigieuse ? Voici mon idée.

L'Aloës a un tissu dur, compacte et très étroitement serré par un nombre infini de filamens, dont on peut faire de la grosse toile, comme on en fait réellement dans les Pays où il est commun. Ses feüilles longues, larges, très-épaisses, charnuës, fermes, armées de pointes, grasses et pleines de suc, conservent leur verdeur dans toutes les saisons Il s'ensuit évidemment de là que les Agens exterieurs, comme l'air, la pluye, les rayons du Soleil, &c. n'ont pas grand ingrès dans son tissu, et qu'il ne se fait que fort peu de dissipation de son suc nourissier. Voilà la raison pourquoi

quoi cette Plante vit des siecles entiers et conserve en tout temps la verdure de de ses feüilles, lesquelles par la même raison doivent être remplies de ce suc qui ne peut se dissiper.

Il s'ensuit encore évidemment de ce que je viens de dire, que le suc de cette Plante ne trouvant presque point d'issuë pour se dissiper, et étant plus que suffisant pour nourrir et entretenir toutes les parties de la Plante déja perfectionnées depuis long temps, il doit s'en faire peu à peu dans la suite des temps un amas considerable dans l'intérieur de la Plante; et pour cela il faut nécessairement qu'il se forme une barriere ou une croûte, laquelle serve de réservoir à ce suc qui s'accumule de jour en jour. Aussi quelques personnes m'ont assuré avoir vû dans d'autres Plantes d'Aloës une espece de courge ou grosse tête au-dessus de la racine et entre les feüilles. Or cete croûte ou pellicule peut se former en deux manieres, ou par des filamens très étroitement entrelassés, ou (ce que je crois plus vraisemblable) par les parties sulphureuses et résineuses du suc nourissier, lesquelles venant à être rarefiées et exaltées par la chaleur intérieure, sont ensuite condensées et raprochées par le froid extérieur

extérieur. A mesure donc que ces parties sulphureuses ainsi exaltées se raprocheront, elles s'entrelasseront facilement, à raison de leurs ramuscules ; d'ailleurs l'acide nitreux volatile, dont l'air est empreint, s'y embarassera. Rien n'empêche encore que les particules d'eau et de terre, qui environnent cette croûte, ne concourent à sa formation. Il se fera donc de tous ces ingrédiens une croûte ou pellicule très-compacte et très serrée, qui servira de réservoir au suc nourissier de la Plante. Les Physiciens n'auront pas de peine à comprendre ce que je viens de dire. Ils sçavent que la compression de l'air étant égale par tout, la masse du suc doit nécessairement prendre une figure sphérique. Revenons ; ce suc ne manquera pas de circuler dans toute la Plante, de se digerer, de se cuire et de se subtiliser par le choc continuel qui s'en fera à cause de la résistance de cette croûte ; mais enfin ce suc nourissier s'étant prodigieusement accrû, et étant d'ailleurs fortement subtilisé et doüé d'un ressort considérable, il doit nécessairement faire effort sur la partie la plus foible de la croûte, qui est naturellement la supérieure, et l'obliger à s'ouvrir pour donner passage à la tige qui s'est-

Digitized by Google

s'est formée dans le réservoir. Ajoûtez à cela que le volume d'air qui environne toute la croûte, la comprime d'autant plus fortement par les côtés, que la résistance de la partie supérieure devient moindre, à cause de l'effort que la tige ou le suc nourissier font directement sur elle, et voila ce qui l'a fait éclater tout d'un coup avec grand bruit, comme feroit une vessie remplie d'air, que l'on comprimeroit trop.

Enfin il est très-facile de concevoir que l'air exterieur ne cessant de comprimer les côtés de cette croûte, doit nécessairement obliger le suc nourissier à monter par la tige comme par un tuyau, parce qu'il ne lui est fait aucune résistance de cet endroit là, et qu'ainsi ce suc se trouvant tout digeré, tout cuit, tout préparé et entierement propre pour la végétation, la tige doit croître comme à vûë d'œil et s'élever en fort peu de jours à une hauteur relative à l'abondance du suc nourissier qui s'étoit amassé dans le réservoir.

On m'a assuré que quand les boutons des fleurs viennent à s'épanoüir, il en distile une espece de rosée, qu'on pourroit ramasser, et que les Abeilles viennent de toutes parts pour la succer et pour

Digitized by Google

pour en composer ensuite leur miel ; ce qui prouve également et l'abondance du suc nourissier, et la grande dépuration qui s'en est faite pendant un si long espace de temps.

Voilà, M. l'idée que j'ai eûë sur ce Phénomene assés singulier dans nos Pays. Je m'en ouvris peu de jours après qu'il fut arrivé, dans un Acte public. Toute l'Assemblée me fit l'honneur d'aprouver mon Explication, qui devint bien-tôt commune dans toute la Ville, sur tout après que je l'eus donnée par écrit. Au reste je pourai vous envoyer dans la suite le Plan et une Description plus étenduë de cette Plante.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Toulon ce 30. *Juillet* 1737.

LE DEMENAGEMENT,

EPITRE A DORIS.

NOn Doris, ce n'est plus dans le vaste circuit
Du froid * carrefour de l'Ecole,
Qu'est mon Socratique réduit ;
Je vais être à l'abri du bruit
De cette Caverne d'Eole,

* *Quartier de Paris, près de la Riviere, &c.*

Digitized by Google

Et le fier Aquilon qui regne en cet enclos
Ne viendra plus troubler désormais mon repos ;
Ou n'y viendra que par bricole.

Je démenage enfin, tous mes marchés sont faits,
Déja de robustses Athletes,
Sur leur dos et sur leurs crochets,
Transportant balots et paquets,
Surchargent brancars et charettes,
Tandis que des Valets bien plus adroits que forts,
Comme d'autres Atlas portent sans grands efforts
Des petits mondes sur leur têtes.

On part, ils touchent présque à l'endroit destiné,
Quand par un contre-temps étrange,
Le Char étourdiment mené,
Accrochant un Fiacre obstiné,
Verse et culbute dans la fange ;
Les deux Cochers brutaux, de mille coups de poings,
Contre cent coups de foüets, devant trente témoins,
Font un tumultueux échange.

La dispute finit, les meubles sont remis,
Mal à leur aise et non sans peine ;
En bloc on en fait un salmis,
Moitié brisés, moitié salis,

Digitized by Google

A mon nouveau gîte on les traîne ;
Heureux qu'en d'autres mains mes balots précieux,
Bravent tranquillement le sort injurieux
D'une aussi déplaisante scene.

Avec l'aide du Ciel le tout arrive enfin,
Mais voici nouvelle avanture ;
Le Conducteur gauche ou malin,
Aidé d'une pointe de vin,
Brise à la porte sa voiture ;
Un des chevaux blessé tombe, s'énanoüit,
L'autre effrayé du choc saute, ruë et hannit ;
Moins fort que le Cocher ne jure.

Après trente propos en termes du métier,
Transporté du feu qui l'irrite,
Sur l'un et sur l'autre Coursier
Cet impétueux Voiturier
Vomit la rage qui l'agite ;
Tel on vit autrefois dans un désordre affreux
Un Dieu qui d'éguillons pressoit les flancs poudreux,
Des Bucefales d'Hipolite.

D'un déluge nouveau pour comble de revers,
Le Ciel semble inonder la terre,
La foudre éclate dans les airs,

Parmi

Digitized by Google

Parmi la grêle et les éclairs,
Suivis d'affreux coups de tonnerre;
Et pour mieux conspirer aux malheurs des balots,
Les cruels Elemens par de malins complots,
Entre eux se déclarent la guerre.

Malgré tout l'embaras les meubles sont montés,
Les voilà sauvés du nauffrage,
Les balots reçûs et comptés,
Non sans avoir été frotés,
Sont exposés en étalage,
Et préservés enfin des caprices du sort;
Je les vois à l'abri dans un tranquile port,
Des fâcheux restes de l'orage.

Après vous avoir fait d'un style assés précis,
Ce long détail tragi-comique,
Je passe à l'Hôtel où jadis
Bâtit l'illustre Médicis,
Une Colomne Astronomique;
Là cette auguste Reine, aux attraits de la Cour
S'arrachant mille fois, méditoit nuit et jour
Les Mysteres de la Physique.

Je touche à ce Palais où les Jeux et les Arts,
D'une maniere non commune,
Sont exercés de toutes parts,
Sans avoir, des gênans égards,

La

Digitized by Google

La sujetion importune ;
Les aimables Plaisirs, les Graces, les Vertus
Y font leur domicile, et jadis les Plutus
Y logeoient avec la Fortune.

Ne soupçonnez-vous point que les brillans appas
De cette Déesse inconstante,
Que son fastueux embaras,
Vers elle a sçû tourner mes pas ?
Non ; elle n'a rien qui me tente ;
Et loin qu'à ses Autels d'un air ambitieux,
Je coure lui porter mon encens et mes vœux ;
J'en fuis la pompe séduisante.

De tous les biens qu'elle offre aux Mortels ébloüis
Je sçais trop le retour contraire ;
Moins souvent heureux, que trahis,
Ils sont aveuglément épris
De son éclat imaginaire ;
Mais ses tristes revers ainsi que ses faveurs,
Ne font que trop souvent échanger à nos cœurs
La vertu contre une chimere.

L'homme sage en connoît les frivoles attraits ;
Il les méprise, ou s'en défie.
Pourroit-il chérir des bienfaits
Qu'on obtient à prix de forfaits,

Que

Digitized by Google

Que l'avidité justifie ?
Trop dangereux appas, impétueux desirs,
C'est aux solides biens, aux tranquiles plaisirs
Que ma raison vous sacrifie.

Peut-être qu'en secret, de mon fantasque goût
Mes Amis blâment le système,
Dussent-ils dire jusqu'au bout,
Obstiné Misantrope en tout;
Sera-t'il donc toujours le même ?
Oüi, sur ce point, Doris, je m'obstine, il est vrai,
Les stoïques vertus dont je veux faire essai,
Font ma félicité suprême.

Leurs charmes seuls ont droit de séduire mon cœur,
Ils en font les cheres délices;
Ce n'est qu'à leur secours vainqueur
Que je dois le rare bonheur
De sçavoir connoître mes vices;
J'en retire ce bien, qu'un utile pouvoir
Attache heureusement mon cœur à son devoir,
Au bord même des précipices.

Pourquoi (me direz-vous) présomptueux Platon,
Tenir ce frivole langage ?
Tel parle sur le même ton

Et

Et paroît penser en Caton,
Qui n'est pas pour cela plus sage ;
Eh de grace ! laissez le pompeux sentiment,
Et du juste motif de votre changement,
Faites un plus simple étalage,

N'est-ce point inconstance ? A m'en justifier
Gagnerois-je autant qu'à me taire ?
Voudrez-vous à moi vous fier,
Si j'ose simplement nier ? . . .
Mais non, je veux vous satisfaire ;
Il faut ici, Doris, sur un même niveau
Mettre mon gîte ancien auprès de mon nouveau
Et les étaler sans surfaire.

Là, s'il vous en souvient, par un obscur détroit
On arivoit dans ma Retraite ;
J'y joüissois fort à l'étroit,
Dans un assez gentil endroit,
D'un simple Cabinet honnête,
Mais un jour louche et faux, éclairant ce réduit,
En plein midi souvent, de la plus sombre nuit
M'annonçoit la noirceur parfaite.

Doris, pour vous le dire ici confidemment,
De tel Manoir Dieu vous préserve ;
Dans ce modeste logement
J'assemblois mal commodément

Comus

Digitized by Google

Comus, Apollon et Minerve ;
Au lieu qu'en celui-ci j'ai de quoi m'aranger,
Et pour tous mes plaisirs j'y pourai ménager
Un apartement de réserve.

J'y puis dans un beau jour, au gré de mes désirs,
D'un Tableau tracer l'ordonnance,
Peindre Flore avec les Zéphirs,
Et Vénus au sein des plaisirs,
Fixant la volage inconstance ;
Ou d'un noble crayon sous d'héroïques traits
Exposer à vos yeux tout l'éclat d'une Paix *
Qui fait la gloire de la France.

Ici, quand j'ai quitté le docile pinceau ;
Je vais trouver une autre Muse,
Et sur quelque Ouvrage nouveau
De Campra, le Clair ou Rameau,
Je me divertis, je m'amuse,
Ou sur une Epinette entassant mille tons,
Je mêle accords parfaits, Sixtes, Quintes, Tritons,
Aux dissonances que j'excuse.

Un autre Cabinet me fournit le secours

* *L'Auteur travailloit en même temps à son Tableau Allégorique sur la Paix, dont il est parlé dans le Mercure du mois de Juillet, page 1620.*

De

Digitized by Google

De l'amusante Poësie ;
Je puis y passer tous les jours,
Sur des poëtiques contours,
Un quart d'heure de fantaisie ;
Là rimant une Epitre et quelques Madrigaux ;
Du plaisir de pouvoir varier mes travaux,
Mille fois je me rassasie.

Dans l'endroit reculé de mon Apartement ;
Séjour de ma misantropie,
Je passe quelque doux moment
A m'occuper utilement
D'un bien dont je me glorifie ;
C'est l'Art de travailler par des soins assidus
A métamorphoser mes vices en vertus,
Et mes goûts en Philosophie.

Ce n'est point sans raison, j'en parle sans détours
Que pour le commode et l'utile,
J'ai fait choix d'un autre séjour,
Et sans comparer tour à tour,
Domicile avec domicile,
Il me suffit, Doris, et je sens qu'il m'est doux
De pouvoir par ce troc, me raprocher de vous ;
Cette raison seule en vaut mille.

Par M. D. B. d'Aix.

OBSER-

Digitized by Google

OBSERVATION de Chirurgie, sur une espece d'Empieme fait au bas-ventre, avec succès, en conséquence d'un épanchement de sang, par M. Vache Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, & Chirurgien Major des Hôpitaux du Roy, à Besançon.

LE 23 Juin 1733, un Soldat du Regiment de Normandie, âgé de 23 ans, fut aporté à sept heures du soir dans l'Hôpital de Besançon, blessé d'un coup d'Epée qu'il venoit de recevoir au bas-ventre, région Epigastrique, un pouce au-dessous du Cartilage Xiphoïde, et à pareille distance de la ligne blanche du côté gauche.

Le Chirurgien de garde trouvant cet Homme pris de Vin, & croyant la playe de peu de conséquence, se contenta de la panser avec un simple plumaceau trempé dans de l'Eau Vulneraire.

Le lendemain je trouvai ce blessé avec une fiévre violente, les yeux ardens, une tension considérable à l'Epigastre, vomissant du sang, et ayant le Hoquet; M. *Dargeat*, Chirurgien Major de ce Regiment

Digitized by Google

giment, étant venu voir ce Soldat, nous l'interogeâmes ensemble; mais il ne put nous dire dans quelle attitude il étoit quand il fut blessé, ni comment ce coup lui avoit été porté. Nous soupçonâmes par les simptômes qui acompagnoient la blessure, que l'estomach pouvoit être lesé, & nous convinmes de faire au Malade de fréquentes saignées, de lui donner quelques lavemens, & de lui apliquer des fomentations émollientes sur le bas-ventre; il fut saigné six fois dans cette journée, et trois dans la nuit. Le troisiéme jour de sa blessure nous trouvâmes tous les accidens diminués, et le Hoquet moins fréquent, il y eut encore de nouvelles saignées de faites, et on continua d'ailleurs la même conduite.

Le cinquiéme jour tous les simptômes fâcheux parurent cesser; mais nous aperçumes au toucher (et c'est moi qui le fis observer à Mr Dargeat) une petite dureté entre la playe et les cartilages des fausses côtes, laquelle devint très-sensible à la vuë le sixiéme jour. Nous crûmes alors le Blessé menacé de quelque dépôt, ou à l'extrémité du Foye, ou entre les Membranes de l'estomach; cependant par le secours de deux saignées cette grosseur disparut, et de ce jour, dou-

Digitized by Google

zième de la blessure, jusqu'au quatorze, M. *Dargeat*, M. *Bernier*, Chirurgien Major de la Citadelle, M. le *Maître*, Chirurgien Major des Dragons de Nicolaï, plusieurs autres de mes Confreres, et moi-même nous crûmes le Blessé hors de danger.

Le 15 j'étois disposé à lui rendre la diete moins sevére; mais je trouvai le Blessé se plaignant d'une petite douleur dans le ventre, vers la région Hypogastrique; j'examinai l'endroit douloureux, et je n'y reconnus rien d'extraordinaire, cependant le Malade avoit un peu de fiévre, et la respiration gênée; ces nouveaux accidens m'engagerent à faire saigner le Blessé pour la quatorziéme fois. Je fis avertir M. Dargeat, qui ne vint point ce jour là à l'Hôpital, mais le lendemain seiziéme de la blessure, nous nous y trouvâmes ensemble; alors je reconnus au milieu de la région Hypogastrique un endroit où il y avoit une legere tension, et je le fis remarquer à M. Dargeat. La douleur et la fiévre étoient plus aiguës, la respiration étoit contrainte, et le Malade avoit des défaillances par intervales, nous employâmes de nouveau les lavemens et les fomentations, jugeant le Malade trop foible pour

pratiquer la saignée. Je n'hésitai plus à croire ce qui m'étoit déja venu en pensée; sçavoir, que c'étoit un amas fait de sang ou autres fluides échapés des parties blessées, et capables par leur séjour de causer la perte du Malade; M. Dargeat eut d'abord quelque peine à en convenir, cependant il se rendit à mon opinion. Voyant alors ce Soldat dans un péril évident, je proposai, sans attendre des signes plus marqués de l'épanchement soupçonné, de faire une ouverture au bas-Ventre, et de ne pas différer une opération, qui, suposé qu'elle fût infructueuse, ne pouvoit par elle-même faire périr le Blessé. Je demandai l'avis de Messieurs Dargeat, Bernier, le Maître, et Morel, Maîtres Chirurgiens; les sentimens furent differens, en ce que les uns vouloient l'opération sur le champ, d'autres la vouloient différer jusqu'au lendemain (aparemment pour avoir des signes plus marqués de l'épanchement.) Je fus celui de mon parti qui opinai le plus fortement sur la nécessité d'ouvrir au plutôt cette tumeur, et le Malade nous pressant de le soulager, M. Dargeat qui étoit du sentiment de ceux qui vouloient attendre au lendemain, se joignit à notre avis, au moyen de quoi, au-

Digitized by Google

torisé par M. Dargeat lui-même, homme très-éclairé, je fis une incision à l'endroit le plus saillant de la tumeur, un pouce au dessus de l'anneau du côté droit, & à quelques lignes du Muscle droit. La Peau et les Muscles étant ouverts, je sentis avec le doigt que le peritoine tendu faisoit effort de dedans en dehors, & je ne doutai plus de l'utilité de l'operation; j'ouvris cette envelope membraneuse à proportion des Tegumens extérieurs, et il partit un jet de sang noir, grumelé, et de fort mauvaise odeur, à la quantité d'environ trois chopines; le Malade fut sur le champ soulagé, et les Partisans de l'opération fort satisfaits. Je pansai le Malade avec un double morceau de linge plat, comme on le pratique à l'Empieme; les accidens diminuerent à mesure que l'évacuation se faisoit, et disparurent totalement le troisiéme jour: la playe a fourni pendant les cinq ou six premiers jours de l'ouverture, une liqueur semblable à la lie de vin, pour la consistance et la couleur. Ensuite il s'est établi une legere supuration qui a duré près d'un mois, et qui s'est tarie peu à peu par l'usage d'une injection dont je me suis toujours bien trouvé vers la fin des supurations (qui est une dissolution de

Digitized by Google

la tête morte de Vitriol;) quelques jours après l'avoir mis en usage, l'écoulement cessa, et la playe fut parfaitement guérie, laissant une cicatrice très-enfoncée. Le Malade reprit ses forces en peu de temps, et n'a eu depuis ni ressentiment de ses blessures, ni aparence de hernie. Il sortit de l'Hôpital le premier Septembre pour aller de son pied joindre son Regiment qui étoit pour lors en quartier à Colmar.

Je pourois tirer de ce Fait important des consequences très-utiles pour la pratique; mais j'aprens que M. Petit le Fils a bien voulu joindre mon Observation aux siennes, et qu'il a donné à l'Académie de Chirurgie un Mémoire sur les épanchemens dans le bas-Ventre, dans lequel je suis persuadé qu'il ne laissera rien à desirer sur cette matiere, et je me contente pour le present de rendre cette Observation publique, avec des témoignages autentiques qui la constatent.

On suprime les attestations dont le Public n'a pas besoin ici; il suffit que le Fait soit constaté par diverses Personnes habiles dans la Profession, & dignes de foy.

LES

Digitized by Google

LES PROGRE'S de l'Art du Genie sous le Regne de LOUIS LE GRAND.

ODE

Qui a remporté le Prix au Jugement de l'Académie Françoise le jour de S. Louis 1737. par le P. RAINAUD *de l'Oratoire, qui a en même temps remporté celui d'Eloquence.*

DE'ESSE, qui des Arts, ainsi que de la Guerre
Epuises les secrets heureux,
Quand tu tiens le compas, quand tu tiens le tonnerre,
Quels sont tes travaux ou tes jeux!
Ici, d'un Boulevard dirigeant la Structure,
Tu défends du péril, bien mieux que la Nature,
Une Cité que tu chéris:
Plus loin, quand tes assauts réduisent tout en poudre,
Il ne reste d'un mur qui défioit la foudre,
Qu'un nom frivole et des débris.

*

Confie à mes accords les progrès de tes veilles;
Dis-moi quel siécle fortuné

T'a vû de toutes parts prodiguer ces merveilles,
Dont l'Univers est étonné.
Tes Arts ensevelis au sein d'une nuit sombre ;
Gémissoient dès long tems dans l'horreur de son ombre,
Peu capables d'un noble essor :
Dans cette obscurité, quelle main secourable
Pouvoit te préparer un triomphe durable ?
LOUIS ne regnoit pas encor.

✻

Il regne : ce Soleil dissipe les nuages ;
Déja son Empire est le tien :
Ses regards & ses dons, de tes plus beaux ouvrages
Sont et la source et le soutien.
Au craïon de Vauban la pierre obéissante
S'éleve, au gré des loix que son génie invente :
Quels remparts menacent les Cieux !
Si les tiens renaissoient dans le siécle où nous sommes,
Tu verrois, Ilion, que l'ouvrage des hommes
L'emporte sur celui des Dieux.

✻

Bientôt je vois former des voûtes magnifiques ;
Que l'Etranger vient admirer.
Quels pompeux Arcenaux ! sous leurs vastes Portiques
Mon plaisir est de m'égarer.

Partout

Digitized by Google

Partout des mâts épars, des voiles entassées,
Des dards étincelans, des lances hérissées,
Lassent et charment mes regards :
Des Cyclopes brûlans que la flamme environne,
Font sortir, de l'airain et du fer qui boüillonne,
Des foudres inconnus à Mars.

✻

Au mépris des travaux de Rome et de la Grece,
Les Peuples de nos bords heureux,
Vauban, vantent les Ports que ta sçavante adresse
Tour à tour a creusés pour eux.
Que vois-je ? Triomphant de leurs bornes profondes,
Dans un lit étranger tu captives les ondes,
Dociles à suivre ta voix :
L'humide Souverain que ce Spectacle attire,
S'aplaudit sur son char d'agrandir son Empire,
En obéïssant à tes Loix.

✻

Neptune, quand sa main embellit ton rivage
D'autres prodiges sont éclos :
La Nature est vaincuë : un immortel ouvrage
Confond les routes de tes flots.
Les Rochers et les Monts devant toi s'aplanissent :
Les Fleuves à l'envi se cherchent et s'unissent,
Tributaires de nos Etats.

Digitized by Google

Quels fruits recueillons-nous d'un accord si célébre !
Les trésors précieux et du Gange et de l'Ebre
Semblent germer dans nos climats.

*

Un Art toujours fécond enfanta ces miracles ;
Dans le calme et dans le repos.
Que n'a-t'il pas produit, vainqueur de mille obstacles,
Quand la guerre armoit nos Héros ?
Vers des murs menaçans assûrant leur passage,
En obliques détours la Terre se partage :
Que de Cités vont succomber !
Elles s'arment de feux ; mais nos Soldats tranquiles
A l'homicide Plomb, sous des Remparts mobiles,
Sçavent encor se dérober.

*

Que la flamme et le fer, que les vents et l'orage
Conspirent pour te garantir
Namur ; que peut l'effort de leur cruelle rage
Contre les coups qui vont partir ?
De cent gouffres d'airain s'élancent dans la nuë
Des globes embrazés, dont la chute imprévuë
Seme l'effroi de toutes parts :
Et la Terre bien-tôt, de son sein infidele

Vo-

Fomissant le Salpêtre, ensevelit sous elle
Peuples, Guerriers, et Boulevards.

*

Mais sur les bords du Rhin quelle heureuse conquête
S'offre à nos Achilles nouveaux?
L'orgueilleux Philisbourg y brave la tempête,
Fortifié par nos travaux.
A l'ombre de deux Forts, apui de ses murailles,
Il semble inaccessible au Démon des batailles;
L'aurons-nous en vain menacé?
Non: l'Art inépuisable en ressources abonde:
D'Asfeld marche au travers de la flamme et de l'onde,
Et déja l'Aigle est terrassé.

*

De ses succès, gravés au Temple de mémoire;
Quels temps ne seront point instruits?
LOUIS avec Minerve en partage la gloire;
L'Europe en partage les fruits.
Contraintes mille fois, et lasses de se rendre,
Déja les Nations, d'attaquer, de défendre
Ont apris les secrets divers.
Ainsi, des Demi-Dieux éclate la puissance:
C'étoit peu pour LOUIS d'être utile à la France;
Il devoit l'être à l'Univers.

Digitized by Google

PRIERE POUR LE ROI.

DAns tes mains, Dieu puissant, tu tiens les destinées
Des Souverains et des Sujets;
D'un Monarque chéri protege les années;
Qu'il conserve une longue paix,
Sous les Lauriers de la Victoire;
Que son Regne, des Arts augmente encor la gloire;
Que toujours fidele à tes Loix,
Il soit l'Amour du Peuple et l'exemple des Rois.

Quidquid oppugnant, ruit.

EXPERIENCES curieuses sur la Glace artificielle.

METtez dans une bouteille de verre quatre onces de sel Ammoniac réduit en poudre, séche, très-fine; bouchez-la exactement, afin que cette poudre ne contracte aucune humidité. Laissez la dans de l'eau exposée à l'air froid pendant la nuit, pour que le sel Ammoniac, l'eau et le verre soient également froids. Le lendemain matin plongez le Thermometre de Fahrenheit dans cette

Digitized by Google

cette eau, et remarquez à quel degré le Mercure s'arrête. Versez alors dans douze onces de cette eau les quatre onces de sel Ammoniac qu'on a laissé se refroidir dans la bouteille. Après l'avoir bien mêlé et bien dissous, plongez votre instrument dans cette solution, vous verrez le Mercure descendre de 28 degrés, si l'air n'a que 51 degrés de chaleur. Donc une partie de sel Ammoniac dissous dans trois parties d'eau, augmente le froid de 28 degrés, et par conséquent on peut toujours faire un froid glacial, pourvû que la chaleur de l'air n'excede pas 60. degrés. En effet l'eau commence à se geler au 32 degré, suivant le Thermometre de Fahrenheit. Ainsi plus l'air se refroidit en déclinant du 60. au 32. degré, plus il est aisé de faire de la glace, parce qu'alors l'eau est plus froide. D'où il suit que si elle étoit déja prête à se glacer naturellement, le mélange dont nous venons de parler feroit descendre la liqueur du Thermometre au 4e degré. Veut on faire un froid bien plus considérable? il n'y a qu'à mettre dans un large vaisseau, rempli de la premiere solution de sel Ammoniac, un autre vaisseau plus petit plein d'eau; comme à mesure qu'il se refroidit, il communique

Digitized by Google

que à cette eau le plus grand froid qu'elle puisse recevoir de ce mélange, il est évident que si l'on jette de nouveau sel Ammoniac dans cette eau refroidie, on pourra faire, pendant les plus vives ardeurs de la Canicule, un froid comparable à celui de l'hyver ; et par conséquent au défaut de glace on pouroit ainsi rafraîchir le vin & toutes sortes de liqueurs durant l'Eté. Cette Expérience qu'on peut faire aisément, et à peu de frais, est de M. Boheraave (a).

En voici une autre de Fahrenheit, qui est beaucoup plus surprenante, et qui est raportée par le même Auteur. Fahrenheit s'avisa un jour d'hyver (1729) de répandre sur de la glace deux onces d'Esprit de Nitre ; y ayant aussi tôt plongé son instrument, la liqueur descendit quatre degrés plus bas qu'*O*. Lorsque cet Esprit fut aussi refroidi que l'air, qui n'avoit alors que 16 degrés de chaleur, il en répandit encore sept onces ; son Thermometre descendit de 30 degrés, depuis 16 sur *O* jusqu'à 14 sous *O*. Il versa une troisiéme fois du même Esprit sur le reste de la glace déja refroidie ; sur le champ la liqueur du Thermoscope descendit à 29 au dessous d'*O*. Comme l'Esprit de

(a) *Element. Chymiæ de igne.*

Nitre

Nitre vint à manquer, il eut recours à l'Esprit de sel Marin, froid de 17 degrés. Il n'en eut pas plutôt versé sur la glace fonduë, que le Thermometre s'arrêta à 8 degrés au-delà d'*O*; il en répandit une seconde fois, le Mercure descendit jusqu'à 14 $\frac{1}{2}$ sous *O*. L'évenement piqua la curiosité de cet industrieux Ouvrier. Il fit acheter de nouvel Esprit de Nitre; mais comme par malheur vint le dégel, il ne pensa plus qu'au moyen de conserver le froid artificiel qu'il venoit de faire. Pour cela il fit faire trois vaisseaux de cuivre cylindriques, larges de près de 6 pouces et demi chacun, dans lesquels il mit trois autres vaisseaux de verre cylindriques, larges de trois pouces et demi. Comme il y avoit entre le verre et le cuivre un pouce et demi de vuide par tout, il eut soin de le remplir exactement de cotton, afin d'empêcher l'impression de l'air, et de conserver ainsi son froid plus long-tems. Ensuite, après avoir rempli les vaisseaux de verre de la glace qui étoit en partie fonduë, il mit dans ces vaisseaux des tuyaux de verre de trois quarts de pouce de largeur pleins d'Esprit de Nitre temperé de 32 degrés et de l'eau qui s'étoit separée de la glace fonduë. Il répandit ensuite de l'Esprit de

de Nitre sur la glace, à quatre reprises, le Mercure descendit jusqu'à 40 degrés au dessous *O*. L'Esprit de Nitre s'étoit lui-même tellement condensé, en se mêlant avec la glace fonduë, qu'il formoit des cristaux minces, pointus, longs d'un demi pouce. Est-il rien de si surprenant dans la Nature! L'an 1709, durant le grand hyver, le Thermometre de Fahrenheit s'arrêta en Irlande au premier degré. Le 16 Janvier 1729. il ne marquoit que 5 degrés dans le Jardin de l'Académie de Leyde, comme M. Boerhaave l'a observé. Et voilà un froid artificiel qui surpasse de 40 degrés le plus grand froid que la Nature ait produit. Ajoûtez 40 à 32 degrés où la glace se forme, vous sentirez une chaleur insupportable. L'eau est donc devenuë plus froide de 72 degrés qu'elle n'est ordinairement, lors qu'elle commence à se changer en glace. Il y a long-tems que les Chymistes ont observé qu'on pouvoit refroidir l'eau par le mélange de certains sels : mais auroient-ils pû prévoir qu'il eût été possible de faire un si grand froid? cependant quel froid plus excessif encore ne pouroit-on pas produire par d'autres moyens qui nous sont inconnus? et que deviendroit toute la Nature, si son Auteur

Digitized by Google

teur ne lui avoit pas prescrit des bornes qu'elle ne peut passer?

L'HERMITE.

BOUTS-RIMÉS.

DU Monde sensuel je méprise les *Loix*;
Je fais à peu de frais un assés bon *Potage*;
Seul, pauvre, sobre, libre, en mon petit *Ménage*,
Je sçais me contenter, n'eussai-je que des *Noix*.

De mon pain le tamis n'a tiré que le *Son*;
L'aprêt ne me met point l'esprit à la *Torture*.
Faut-il aller? je vais, sans train et sans *Monture*,
Ajustant un Cantique à l'air d'une *Chanson*.

Pour garder ma maison nul ne fait la *Patroüille*;
J'ai du sel, quelques œufs, du beure, un bout d'*Andoüille*;
Mon jardin me fournit des herbes pour le *Pot*.

Pour un riche gourmand avoir peu, c'est *Famine*;
Pour moi je vis souvent de lait et de *Farine*
Et je suis, grace au Ciel, heureux dans mon *Cachot*.

QUES-

QUESTION importante jugée au Parlement de Paris le 25. Juin 1737.

SI dans la Coûtume de Vitry, qui défend au Mari et à la Femme de s'avantager, en quelque maniere que ce soit, un des Conjoints, qui n'a point d'enfans, peut faire quelque avantage aux enfans que l'autre Conjoint a d'un précedent mariage, sans que cela soit regardé comme un avantage indirect?

Cette question s'est presentée au Parlement de Paris, dans une Cause du Roi le de Champagne, qui fut plaidée pendant plusieurs Audiences.

FAIT.

Nicolas Jacobé avoit épousé en 1714. Louise Clement, Veuve de Claude Gillet; il fit le premier Septembre 1726. une donation universelle de tous ses immeubles à Claude Gillet, l'un des Enfans du premier lit de sa femme: on convenoit de part et d'autre que les immeubles du Donateur étoient presque tous regis par la Coutume de Vitry, laquelle en l'article 113. porte, que *la Coûtume est telle*

Digitized by Google

telle audit Bailliage, que deux Conjoints par mariage, Nobles ou Roturiers, ne peuvent contracter aucunement ensemble, ni eux avantager par Testament ni autrement en quelque maniere que ce soit.

On prétendoit à la verité, mais sans le constater, qu'il y avoit quelque portion des immeubles du Donateur regie par la Coûtume de Sens, ce qui, en tout cas, ne changeoit rien à la question, parce que la Coûtume de Sens Art. 70. porte qu'*Homme & Femme mariés ensemble ne peuvent par disposition testamentaire, faire un don, legs ou aucun avantage l'un à l'autre*; disposition qui n'est pas moins prohibitive que celle de la Coûtume de Vitry.

Edme Jacobé et consors, héritiers collateraux du Donateur, ayant demandé la nullité de cette donation, les Juges de Vitry, devant lesquels la cause avoit d'abord été portée, apointerent les Parties en Droit: les Héritiers apellerent de cette Sentence, et présenterent leur Requête en la Cour, afin d'évocation du principal.

M. Chauffot, Avocat, qui plaidoit pour les Apellans, soutenoit que les enfans des Conjoints sont compris dans la prohibition qui leur est faite de s'avantager

Digitized by Google

tager. Il apuyoit cette proposition sur des moyens de Droit, sur le suffrage des Auteurs et sur la Jurisprudence des Arrêts.

Les moyens de Droit consistoient en deux principes.

Le premier, que les Loix prohibitives, lorsqu'elles sont fondées sur des motifs d'interêt public, doivent être étenduës à tous les cas néceſſaires pour en aſſurer l'execution.

Le second, que les avantages faits aux Enfans sont censés faits aux pere et mere.

Les Apellans observoient que ces principes sont établis par le suffrage des Auteurs les plus éclairés; que d'Argentré et du Moulin, si souvent oposés entr'eux se trouvent réünis sur cette question; le Premier sur l'ancienne Coûtume de Bretagne, art. 218. Gl. 9. n. 7. du Moulin sur l'art 256. de l'ancienne Coûtume de Paris. Que c'est aussi le sentiment de Ricard *des Donat. part.* 1. *ch.* 3. *sect.* 16. d'Auzanet en ses Mémoires tit. *des Donat.* de tous ceux qui ont écrit sur l'Article 283. de la Coûtume de Paris, et enfin du dernier Commentateur de la Coûtume de Vitry.

Ils ajoûtoient que la question a été ainsi jugée par plusieurs anciens Arrêts raportés par le Vest, Arrêt 64. Anne Robert

Digitized by Google

bert liv. 2. ch. 3. et par d'autres plus récens : sçavoir un du 17. Juin 1687. raporté dans le Journal du Palais, deux autres, l'un du 26. Avril 1608. l'autre du 19. Décembre 1612. raportés dans les Arrêts de M. le Prestre ; un du 29. Février 1628. raporté par M. Bardet, rendu sur les Conclusions de M. l'Avocat Général Talon. Deux Arrêts de Reglement, l'un du 5. Juin 1729. rendu dans la Coûtume de Senlis, qui défend aux Conjoints de s'avantager en quelque maniere que ce soit ; l'autre du 1. Janvier 1734. rendu dans la Coûtume de Châlons, qui défend aux Conjoints *de s'avantager directement ni indirectement, ne par personne interposée* ; et enfin par deux Arrêts rendus dans la Coûtume de Vitry, le premier sans date, raporté par Brodeau, lettre D. n. 17. Le second du 30. Août 1697. qui est dans le Commentateur de Vitry sur l'Article 100.

M. Domyné, Avocat, qui plaidoit pour Claude Gillet, Donataire, renfermoit sa défense dans trois propositions.

La premiere, que dans la Coûtume de Vitry, il n'y a guere qu'un seul cas où un conjoint ne peut donner aux enfans de l'autre ; sçavoir lorsqu'ils sont en voulte ou puissance paternelle, laquelle ces-

se

Digitized by Google

se par l'émancipation ou la majorité de 25. ans ; que les enfans ne sont point nommés dans la prohibition qui est faite aux Conjoints de s'avantager, qu'ils ne seroient personnes interposées, qu'autant qu'ils seroient en la puissance de leur pere ou mere, mais que dans l'espece, le Donataire étoit majeur, et par conséquent capable de recevoir.

La seconde proposition étoit, que s'il restoit quelque difficulté, il faudroit la resoudre par la Coûtume de Paris, ou par les Loix Romaines ; que par un Arrêt célebre de 1610. rendu dans la Coûtume de Paris, raporté par Montholon ch. 16. la Cour a aprouvé indistinctement toutes Donations faites par un Conjoint aux enfans de l'autre ; qu'en prononçant cet Arrêt, M. le Premier Président avertit que la Cour avoit jugé la question generale après l'avoir communiquée à toutes les Chambres, et avoir vû tous les Arrêts donnés tant en la Coûtume de Paris que dans les autres, ce qui marque, dit l'Annotateur de M. Duplessis, que l'intention de la Cour étoit de faire un Reglement general.

Mornac sur la Loy 3. au Digeste *de donat. inter vir. et ux.* rend compte de cet Arrêt, et le regarde comme étant fait

Digitized by Google

fait pour toutes les Coûtumes, qui n'ont pas de disposition particuliere.

L'Article 2. des Arrêtés de M. de Lamoignon, permet à un des Conjoints de donner aux enfans de l'autre, soit entre vifs ou par Testament.

Et suivant la Loy 25. au Code *de donat. inter vir. et ux.* et la Loy 3. au Digeste *de donat. divort. causâ*, un Conjoint peut avantager par Testament les enfans de l'autre Conjoint, et même par donation entrevifs, pourvû que le Donateur aît persévéré jusqu'à la mort dans sa premiere résolution.

La troisiéme proposition du Sieur Gillet étoit que la question avoit été jugée plusieurs fois dans la Coûtume de Vitry en faveur des enfans, et notamment par deux Arrêts, l'un du 25. Avril 1711. l'autre du 14. Juin 1730. rendu en la premiere Chambre des Enquêtes, au rapport de M. Thomé.

Mais les Apellans firent voir que ces Arrêts avoient été rendus dans des circonstances particulieres, et refuterent pareillement les autres moyens qui leur avoient été oposés.

Par Arrêt du 25. Juin 1737. conforme aux Conclusions de M. l'Avocat Général Gilbert de Voisins, la Cour mit l'Apella-

Digitized by Google

l'Apellation, et ce dont avoit été apellé au néant, émendant; évoquant le principal et y faisant droit, declara la Donation, dont il s'agissoit, nulle, condamna le Sieur Gillet aux dépens, et ordonna que l'Arrêt seroit lû et publié au Bailliage de Vitry.

A M. LE CHEVALIER DE ***

LA Muse de Damis sur des sujets divers
Tous les jours lui dictoit des Vers;
Mais un trop vif antousiasme
De son esprit s'est emparé,
Et depuis quelque temps en asthme
Il a soudain dégeneré.
Elle ne chante plus, n'est-ce pas grand dommage?
A ce feu qui toujours brilloit dans tous ses chants,
Du bon Damis, bien qu'elle ait l'âge,
Qui passe quatre-vingt-neuf ans,
On eût jugé qu'elle est encor dans son Printemps.

OBSER-

Digitized by Google

OBSERVATIONS sur la Position de Vellaunodunum, *ancienne Ville des Senonois. A M. D. L. R.*

JE laisse à Mrs d'Orleans la gloire de soûtenir que Cesar pilla et brûla leur Ville, j'y vois beaucoup d'aparence, quoiqu'en dise M. le Tors, dans sa Dissertation, insérée dans le Mercure de France, Juin 1737. I. vol. mais la Ville de *Genabum* fût-elle Glen, qu'on apelloit anciennement *Giemus* ou *Giemum*, cette Position ne donneroit aucun avantage à la conjecture nouvelle qui voudroit identifier Avallon et *Vellaunodunum*.

La bonne maniere de suivre César dans son Expedition des Gaules, c'est d'avoir ses Commentaires à la main et de bonnes Cartes sous les yeux. Nous lisons au 7. Livre, que César comptant que la Gaule étoit pacifiée, partit pour l'Italie. Les Gaulois, gens remuans de tout temps, profiterent de cette circonstance pour rallumer la guerre. Les Carnutes commencerent les hostilités en égorgeant un fort honnête homme, Chevalier Romain nommé Fusius-Cotta, qui étoit Intendant

Digitized by Google

des Vivres à Orleans. En même-temps Vercingentorix souleva les Auvergnacs, on lui donna le titre de Roy, il mit les principaux Peuples de la Gaule dans ses interêts, et entre autres les Senonois, chés qui César avoit laissé six Légions en quartier d'hyver.

Quel remede pouvoit aporter le General Romain au soulevement des Gaules ? C'étoit de joindre promptement son Armée, et ce fut aussi le parti qu'il prit. Il arriva heureusement par les confins des Eduens, ses Alliés, dans le territoire de Langres, où il avoit deux Légions, deux autres dans celui de Tréves, le reste étoit à Sens, comme je viens de l'observer.

César indiqua d'abord un quartier d'assemblée generale, et ce dut être à Sens ou auprès, puisque les Senonois étoient à la tête des Révoltés. Delà ayant laissé les gros Equipages à Sens avec deux Légions, il partit avec son Armée. D'où partit-il ? N'est-il pas visible que ce fut de Sens ou d'un lieu voisin ? Il arriva le lendemain à *Vellaunodunum*, Ville des Senonois, qu'il résolut d'assieger et il l'investit, afin, dit il, de ne point laisser d'Ennemi derriere lui qui pût lui couper la communication des provisions

de

Digitized by Google

de l'Armée. Remarquez ceci, je vous suplie, Monsieur, vous sçavez la guerre; César avoit établi son Magazin à Sens, il en vouloit à cette Ville du Pays Chartrain qu'il nomme *Genabum*, où Fusius-Cotta avoit été assassiné; chemin faisant il assiege *Vellaunodunum* pour avoir la communication libre, quelle preuve plus évidente que *Vellaunodunum* étoit entre deux? C'étoit donc Montargis ou *Château-Landon.*

La distance des Lieux convient parfaitement. Château-Landon est à douze lieuës de Sens, et César dit y qu'il arriva le lendemain de son départ. Il repart pour *Genabum*, afin de continuër sa route en diligence, *Ut quàm primùm iter faceret*, et il arrive le deuxiéme jour, mais presqu'à la nuit tombante, *Diei tempore exclusus.* De Château-Landon à Orleans, je compte 16. lieuës et c'étoit bien assés marcher en deux jours, vû que c'étoit en hyver. Tout Militaire qui sçait son César, trouvera en tout ceci l'aplication des maximes de la guerre.

Mais quel circuit César, partant du Territoire de Sens auroit il fait, suivant M.le Tors? Ce Conquérant avoit à cœur de venger le meurtre de Fusius-Cotta, étoit-ce sa route en partant du Senonois

Digitized by Google

pour aller à *Genabum*, qui sera Gien pour un moment, de passer par Avallon? Qu'on jette les yeux sur la Carte du Royaume, on verra Avallon au Midy des Senonois à plus de 20. lieües de Sens, et cependant *Vellaunodunum* est dans César une Ville des Senonois qui devoit se trouver sur la route ou un peu à côté de Sens à *Genabum*. Poura-t'on se persuader qu'Avallon fût une Ville du Senonois? Le Territoire de Sens étoit-il d'une si grand étenduë? N'est-il pas plus exact de concevoir qu'Avallon apartenoit, comme aujourd'hui, au Pays des Eduens, qui vrai-semblablement étoient séparés des Senonois au Nord par le cours de l'Armançon?

Si la premiere Partie de l'hypothèse de M. le Tors souffre ces difficultés, la seconde en fait naître qui paroissent tout-à-fait insurmontables. 1°. Il faut que César aille d'Avallon à Gien, c'est-à-dire fasse vingt bonnes lieuës en deux jours en hyver, la traite est bien forte pour une Armée. Et quels chemins militaires pour l'y conduire? Si la Carte Topographique que j'ai sous les yeux est fidele, il faut passer par Aveines pour aller d'Avallon à Gien, et entre Avallon et Aveines je vois des Montagnes escarpées. 2°. Supposons

posons que César prenne cette route ; voyons ce qu'il en resultera. Il a laissé douze mille Hommes à Sens avec les équipages de son Armée, dont il a interêt de conserver une communication avec Sens, et s'il laisse derriere lui les Villes rebelles des Senonois qui sont entre Sens et *Genabum*, n'est-il pas visible que sa communication sera coupée ? Or il se seroit mis dans ce cas en passant par Avallon ; donc il n'a pas dû y passer.

Qu'on ne dise point que César en partant de Sens n'en vouloit point à *Genabum*, qu'il n'avoit point d'autre but que d'arriver à grandes journées en Berry ; il vouloit l'un et l'autre, et il falloit l'un et l'autre. S'il n'avoit été question que d'entrer en Berry, il n'avoit qu'à aller en droiture de Sens à Briare, le second jour il auroit passé la Loire, et sa route eut été bien plus courte pour aller à Bourges. Mais par là, il laissoit derriere lui toutes les Villes de la Sologne, Orleans et les Places des Senonois situées entre Orleans et Sens, ainsi la communication avec Sens auroit été coupée ; et de plus il étoit important, pour la gloire du nom Romain, de tirer une vengeance prompte et signalée des Chartrains, qui avoient égorgé Fusius-Cotta

Digitized by Google

dans leur Ville de *Genabum*.

Je Crois, M. qu'une longue Dissertation sur cette matiere n'éclairciroit pas davantage la chose ; ces points de critique ne sont pas moins du ressort d'un Homme de Guerre, que d'un Homme de Lettres, ainsi je ne sçaurois soûmettre mes observations à un Juge plus competant que vous, Monsieur ; si elles sont de votre goût, je vous prie de les publier, non comme une critique de la Dissertation de M. le Tors, dans laquelle je reconnois qu'il y a beaucoup d'érudition, mais comme une exposition simple du sentiment ordinaire auquel je crois qu'il faut se tenir. Ainsi *Agendicum* sera Sens, *Vellaunodunum* Château-Landon, *Genabum* Orleans.

A. G. le 26. Juillet 1737.

VERS.

PRojets flateurs de séduire une Belle,
Soins concertés de lui faire sa cour,
Tendres écrits, sermens d'être fidele,
Airs empressés, vous n'êtes point l'amour.
Mais se donner sans espoir de retour,

Par

Par son desordre annoncer que l'on aime,
Respect timide avec ardeur extrême,
Perseverance au comble du malheur,
Dans sa Philis n'aimer que Philis même,
Voilà l'amour, mais il n'est qu'en mon cœur.

LETTRE de M. A. G. B. D. A. A. P. sur le temps auquel on a commencé en France de se servir de Carosses.

PErmettez moi, Monsieur, de vous communiquer quelques remarques que je viens de faire sur le commencement de l'usage des Carosses, en cherchant quelques autres Faits Historiques.

Le R. P. de Montfaucon dans ses Antiquités Tome IV. part. 1. Liv. 6. chap. 5. p. 162. et suivantes, a fait la description des Chars de Triomphe, dont se servoient les Grecs, les Romains et les autres Nations: dans la seconde partie du même Tome, Liv. 1. ch. 6. p. 190. et suivantes, il indique les diverses especes de Chariots et autres voitures roulantes à deux et à quatre roues, tirées par deux, quatre, six ou huit Chevaux, dont se servoient les Anciens pour transporter leurs armes, bagages, ustenciles et marchandises.

Digitized by Google

Toutes cs voitures roulantes, à l'exception des Chars de triomphe, que l'on accordoit par honneur à ceux qui avoient vaincu les ennemis, et des Chars sur lesquels les Generaux d'Armée étoient montés dans les batailles, n'étoient établies que pour l'utilité & non pour la mollesse et l'ostentation: il n'y avoit point alors de Carosses, les hommes moins effeminés que ceux d'aujourd'hui et par conséquent plus robustes, faisoient toutes leurs courses à pied ou à cheval.

Sous les Empereurs Romains, les Gens opulents et sensuels commencerent à se servir de Litieres, non pas seulement lorsqu'ils alloient en voyage, mais aussi pour se faire transporter d'un quartier de la Ville dans un autre. Ces Litieres n'étoient pas portées par des Mulets, comme celles dont on se sert aujourd'hui en France, elles étoient portées par des Esclaves: ensorte qu'il y a aparence qu'elles étoient faites à peu près comme nos Chaises à Porteurs, avec cette difference seulement qu'il falloit qu'elles fusent plus grandes, puisqu'au lieu de s'y tenir assis comme l'on fait dans nos Chaises à Porteurs, on y étoit couché nonchalament sur des coussins de plume et de duvet, et que quelque fois on y dormoit, ainsi

Digitized by Google

ainsi que l'observe Juvenal Satire III. Vers 242.

Namque facit somnum clausâ lecticâ fenestra.

D'ailleurs ces Litieres étoient portées par deux, quatre, six et jusqu'à huit Esclaves, soit qu'elles fussent effectivement si pesantes qu'il fallût huit hommes pour les porter, soit que ce fût par vanité et pour paroître avec plus de cortege.

On ne trouve point que ces sortes de Litieres ayent jamais été en usage dans les Gaules; car l'établissement de nos Chaises à Porteurs, qui y ont quelque rapport, n'est pas à beaucoup près si ancien, n'étant guere connu avant l'année 1645.

Les Gaulois, les François même sous les deux premieres Races de nos Rois et sous une partie de la troisiéme, avoient bien des Chareres ou des Chariots pour transporter leurs bagages, ou marchandises; mais il n'avoient pour leur commodité ni Litieres, ni Carosses, ils ne se servoient que de Chevaux, même dans les ceremonies les plus pompeuses, comme aux Entrées des Rois et des Reines.

Les Reines, les Princesses et les Dames de condition montoient sur des Che-

Digitized by Google

vaux bien dressés qui alloient l'amble, et que l'on nommoit Haquenées ou Palefrois.

Les Magistrats, les Medecins et autres graves personnages montoient sur des Mules pour aller par la Ville : c'est de là que l'on dit d'un Valet *qu'il ferre la Mule*, lorsqu'il trompe son Maître en lui rendant compte de la dépense, parce que lorsqu'on se servoit de Mules, certains Valets peu fideles, comptoient un peu trop souvent à leur Maître tant pour avoir fait ferrer la Mule : c'est aussi de là qu'est venuë cette autre façon de parler, *garder le Mulet*, pour dire, *attendre en s'impatientant*, comme faisoient ordinairement les Valets des Magistrats qui gardoient dans la Cour du Palais les Mules ou les Mulets de leur Maître.

Une preuve que l'on peut encore aporter qu'il n'y avoit point alors de Carosses, et sur tout que les Medecins n'en avoient point, c'est que la principale Porte d'entrée du Lieu où sont leurs Ecoles publiques, ruë de la Bucherie, bâties en 1472. n'est pas assés large pour qu'un Carosse y puisse passer, quoique cette Porte fût une des plus grandes que l'on fit alors ; et dans la Cour de cette Maison au lieu de remises, on voit encore autour

Digitized by Google

autour des murailles des anneaux de fer, où l'on attachoit les Mules des Medecins.

On reconnoît la modestie de nos Ancêtres à cette simplicité : encore étoit-ce plûtôt par nécessité, que par un esprit de faste, qu'ils se servoient de Mules pour aller dans Paris : car on sçait que cette Ville a tiré son nom Latin, *Lutetia*, *à Luto*, à cause de la quantité de bouës qu'y causoit la proximité des deux bras de la Seine entre lesquels étoit renfermée la Cité : le terrain étant anciennement bien moins élevé qu'il ne l'est aujourd'hui, le pavé de cette Ville n'ayant été commencé que sous Philipe Auguste en 1180. les ruës étoient si étroites et si sales, que d'honnêtes gens un peu bien mis ne pouvoient pas aller a pied.

Le P. de Montfaucon dans ses Monumens de la Monarchie n'a point marqué que l'on se servît anciennement en France de Chars ou de Carosses ; il paroît au contraire par les descriptions et representations qu'il nous a données des Entrées des Rois et des Reines, et autres Ceremonies, que dans ces occasions les personnes les plus distinguées, même les Rois, les Reines, les Princes et Princesses, étoient montés sur des Che-

Digitized by Google

vaux, Haquenées ou Palefrois; il ne parle que d'un seul Char dont il donne la Figure Tome 5. p. 11. sçavoir le Char du Roi Henri II. lorsqu'il fit son Entrée dans Roüen le 2. Octobre 1550. ce Char n'est qu'une espece de Traineau, sans roues, tiré par deux Chevaux accolés, ce qui a fort peu de raport à nos Carosses d'aujourd'hui.

On prétend cependant que ç'en est là l'origine, et qu'en 1550. il n'y avoit encore en France que trois Carosses, sçavoir celui du Roi, celui de Diane de Poitiers Duchesse de Valentinois, et celui de René de Laval, Seigneur de Boisdauphin, Pere du Maréchal de France.

M. de Valois (*Valesiana*, p. 95. et 96.) dit que les trois premiers Carosses qu'on ait vûs dans Paris furent ceux de Catherine de Médicis, de Diane Duchesse d'Angoulême, et de Christophe de Thou, Premier President du Parlement, encore que ce dernier ne le prit que par necessité et à cause de la Goute dont il étoit si incommodé, qu'il ne pouvoit plus se tenir sur sa Mule, et que tous les Grands d'Epée et de Robe ensuite en voulurent faire autant.

J'ai cependant vû une piece authentique qui supose qu'il y avoit déja plusieurs

Digitized by Google

sieurs Carosses long-temps auparavant l'année 1550.

C'est une Ordonnance de Philipe le Bel de l'an 1294 qui est à la Chambre des Comptes au *folio* 44. d'un petit Livre, lequel contient les Ordonnances faites par S. Louis, pour la tranquillité du Royaume ; et qui se trouve aussi dans le Registre noir du Châtelet de Paris : elle est même raportée dans les Notes et Observations de la Thaummassiere sur les Coûtumes de Beauvoisis, p. 371.

Cette Ordonnance est intitulée, *l'Ordonnance que li Roi Philippe le Bel a fait faire des superfluités oster de toutes personnes l'an* 1294.

Le premier article est conçu en ces termes, *Premierement nulle Bourgeoise n'aura Char.*

Quoique ce mot *Char* soit aussi employé dans la même Ordonnance article XIV. pour exprimer les viandes qui se servoient sur Table, il ne peut certainement pas être pris en ce sens dans l'article premier, car dans cet article et les douze suivans, il n'est question que de la reformation des Equipages, Habits, Ameublemens, et ce n'est que dans l'article XIV qu'est le Reglement pour la reformation de la trop grande somptuosité des Tables.

Ce

Digitized by Google

Ce mot *Char*, ne peut pas non plus signifier en cet endroit une Charete, Chariot, ou autre voiture destinée à transporter des Marchandises ou bagages : car quelle auroit pû être la raison de défendre, et sur tout aux Bourgeoises en particulier, ces sortes de voitures, qui loin d'être établies pour la pompe, sont utiles et necessaires ?

Les *Chars* dont parle l'article premier, étoient donc des Equipages dont on se servoit alors pour plus grande commodité, et pour la pompe : ce nom de *Chars* qu'on leur donnoit, peut faire présumer qu'ils étoient à peu près faits comme nos *Phaëtons* découverts.

Je m'imagine bien que ces Chars étoient forts simples, et peut être même grossiers ; mais enfin c'étoient toujours des voitures roulantes, montées sur quatre roues et tirées par des Chevaux, voitures que la sensualité et le luxe avoient introduites, ainsi c'étoient proprement des Carosses, non pas encore tels que les nôtres, mais du moins les premiers Carosses ; que l'on a ensuite perfectionnés.

Il falloit même que ces sortes de *Chars* ou Carosses, commençassent dèslors à se multiplier, puisque de simples Bourgeoises en avoient : et l'on ne peut pas dire

Digitized by Google

dire qu'ils ayent cessé alors d'être en usage jusqu'au temps d'Henri II, car Philipe le Bel ne les ayant defendus qu'aux Bourgeoises, il y a toute aparence que les Rois, les Reines, les Princes et les Seigneurs qui en avoient, continuerent de s'en servir comme auparavant cette Ordonnance.

L'induction, qui se tire naturellement de la même Ordonnance, paroît difficile à concilier avec les Livres d'Antiquité, l'Histoire et la Tradition. Tout ce qu'on peut dire pour soutenir qu'il y avoit peu de Carosses du temps d'Henri II. c'est que les hommes, alors moins délicats, faisoient toutes leurs courses à cheval, qu'il n'y avoit tout au plus que quelques femmes qui se servoient de ces sortes d'Equipages. et que c'est peut-être pour cela que Philipe le Bel ne defendoit les Chars qu'aux *Bourgeoises* et non pas aux Bourgeois en general, comme étant inutile de les défendre aux hommes qui ne s'en servoient pas.

Ce qu'il y a de certain c'est que les Carosses étoient encore en si petit nombre du temps d'Henri IV. que suivant une certaine Tradition, ce grand Prince n'en avoit qu'un seul pour lui et pour la Reine son Epouse: en effet, j'ai oüi dire

à

Digitized by Google

à un homme de condition qu'on conservoit dans sa famille une Lettre écrite par Henri IV. à un de ses Ancêtres qui étoit de sa Cour et en faveur, par laquelle le Roi lui mandoit, *je ne scaurois vous aller voir aujourd'hui, parce que ma femme se sert* DE MA COCHE, pour dire de mon Carosse.

On ne doit pas s'étonner si le Roy nommoit *Coche* son Carosse, car c'est ainsi que l'on nommoit les plus beaux Carosses de ce temps-là, qui étoient effectivement faits, comme nos Coches ou Carosses publics, pour aller d'une Ville à une autre, lesquels furent établis en 1571. les nôtres ont retenu la forme et le nom des Carosses de ce temps-là.

Le luxe et la vanité ont fait depuis bien du progrès et en peu de temps: non-seulement les Carosses se sont multipliés au point que dans Paris seul on en compte actuellement près de 12000; mais ce qui paroît plus étrange, c'est que des Gens de la condition la plus obscure, dès qu'ils ont gagné quelque argent, ne comprennent plus que l'on puisse aller à pied d'un quartier de la Ville à l'autre, et louënt des Carosses pour se faire conduire à leurs affaires, à la promenade, à leurs visites; d'autres en assés grand

Digitized by Google

grand nombre, ont chez eux des Carosses, ce qui a fait dire avec raison à un celebre Académicien du dernier siécle: » Que les » Empereurs n'ont jamais triomphé à » Rome si mollement, si commodé- » ment, contre le vent, la pluye, la » poudre, le soleil, que le Bourgeois » sçait à Paris se faire mener par toute la » Ville, &c. Je suis, Monsieur, &c.

19. *Mars* 1737.

VERS CONTRE L'AMOUR

A Madame B. . . . Par M. d'Arnaud.

VOus demandez, B. . . . ce que c'est que l'Amour;
Ah! croyez-moi, craignez de le connaître;
C'est un Enfant ingenu, sans détour,
Qui demain sera votre maître.

VERS du même sur L'HYMEN.

QUand l'Amour, de l'Hymen, allume les flambeaux,
Jeunes cœurs, craignez de vous rendre
L'instant où le Plaisir a des charmes nouveaux,
Est le moment où l'on doit se défendre.

LETTRE

Digitized by Google

LETTRE de M..... à M.....
sur de nouvelles Inventions d'Horlogerie.

LE goût que vous avez pour les beaux Arts, Monsieur, m'engage à vous informer, que le 30 Juillet dernier, M. *Thiout* l'aîné, Maître Horloger, à Paris, présenta à l'Académie Royale des Sciences trois nouveaux Ouvrages de sa façon qui ont été aprouvés, auxquels il avoit joint un Mémoire qui en contient la Description, avec les Figures nécessaires pour l'intelligence de la Méchanique et des effets des Piéces qui composent ces Machines : en voici le précis et l'abrége.

Le premier de ces Ouvrages est une Montre, de moyenne grosseur, qu'en termes de l'Art on apelle, *Piece à trois parties.* Cette Montre sonne naturellement ou d'elle-même, les Heures et les Quarts, *comme nos Pendules Françoises*; et lors qu'on le veut, les Heures à chaque Quart. Elle répete aussi les Heures et les Quarts, à la maniere ordinaire, en poussant le Bouton ou le Pendant de la Montre. On peut la faire répeter aussi souvent qu'on veut, sans craindre que le

Digitized by Google

le Ressort de la Sonnerie se dévide, parce qu'il se remonte à chaque fois qu'on pousse le Bouton ou Pendant, ce qui remédie à l'inconvénient qu'ont de pareilles Piéces qu'il faut remonter plusieurs fois par jour, quand on les fait repéter trop souvent : Et elle est *à Tout-ou-rien.* Elle n'a qu'un roüage de Sonnerie, dont le nombre est disposé à l'ordinaire, c'est-à-dire pour trente heures. Il n'y a que deux marteaux, deux limaçons &c. pendant que d'autres ont le double de toutes ces Pieces, ce qui diminuë dans celle-ci l'Ouvrage de moitié, et le rend par conséquent plus solide, plus sûr, et moins sujet à manquer.

Par le moyen d'un petit bouton qu'on change de place, à volonté, cette Montre sonne l'Heure courante à chaque Quart, ou ne la sonne point : et par un autre petit bouton qu'on nomme communément *Piéce de silence*, on fait cesser toute cette Sonnerie des Heures et des Quarts, jusqu'à ce qu'on remette ce petit bouton, où il étoit. Pendant ce temps il n'est pas besoin de remonter le Ressort de la Sonnerie pour faire agir la Répétition, c'est encore une nouvelle proprieté dans cette Montre.

Le second Ouvrage est une Montre à Répétition

Digitized by Google

Répétition ordinaire, au Balancier de laquelle l'Auteur a apliqué deux Ressorts spiraux, dont les dilatations et les contractions se font en sens contraires, suivant la méthode et l'idée proposées par Mr. *Bernoulli*, Associé Etranger de l'Académie Royale des Sciences, dans ses *Recherches Physiques et Géométriques sur la Question: Comment se fait la Propagation de la Lumiere.*

Le troisiéme est une Pendule à cercle d'Equation, qui differe des autres de même espece, en ce que son Cadran est plus simple; qu'elle sonne naturellement les Heures du Temps-vrai; que l'Aiguille des Heures suit éxactement le Temps-vrai; et que la maniere de placer cette Pendule à l'Equation du jour, est plus simple et plus facile à toutes sortes de personnes, ce qui fait qu'on préfere de beaucoup cette nouvelle construction de Pendule à celles qui sont à Cercle; l'Auteur y joint une Table d'Equation de deux jours en deux jours, en Minutes seulement, pour l'usage de cette Pendule. Par ce moyen et par sa construction, on a la précision et la solidité des Pendules à Cercles mobiles: celle-ci marque le Temps-vrai distinctement, et sans que rien embarasse la vuë. Elle sonne les

Digitized by Google

les Heures du Temps-vrai sans être plus composée que les Pendules simples ordinaires. L'Aiguille des Heures et celle des Minutes suivent naturellement, et s'accordent toujours avec le Temps-vrai. Et le Cadran de cette Pendule n'est point chargé ni embarassé de Cercles, de Chiffres et d'Ecritures, ce qui permet d'avoir de plus grandes divisions pour les Heures, pour les Minutes et pour les Secondes. Cette nouvelle construction est si simple et si avantageuse, qu'on peut facilement l'apliquer avec succès et sureté, à toutes sortes de Pieces d'Horlogerie, même aux Montres, ce qui seroit d'un grand secours pour la facilité de les regler.

Ce seroit à présent, M, le lieu de vous faire la Description des Pieces de la Quadrature du premier et du dernier de ces Ouvrages, telle que l'Auteur l'a donnée dans son Mémoire, pour vous faire sentir la Méchanique de leurs diférens effets : mais c'est ce qui ne se peut faire sans l'inspection des Figures qui ne se peuvent joindre ici. Pour vous en dédommager, vous pouvez vous adresser à l'Auteur qui demeure présentement *Quay Pelletier, près la Gréve* ; il se fera un honneur et plaisir de vous satisfaire :

Et

Digitized by Google

Et pour que vous jugiez quel peut être le succès qu'on doit attendre de ces différens Ouvrages, j'ajoûte encore ici l'Extrait de la fin de son Mémoire, avec celui du jugement qu'en ont porté Messieurs de l'Académie.

» Voilà, Messieurs, en abregé ce qui » concerne les effets, la construction et » la Méchanique de ma Montre. Vos grandes lumieres et votre sagacité suppléront facilement à ce que j'ai omis pour » n'être point prolixe, et au défaut de » netteté dans mon stile et dans mes expressions. A l'égard de la qualité et du » fond de l'Ouvrage, je le soûmets entierement à votre jugement. Je vous » prie même, Messieurs, d'en faire un » examen des plus éxact et des plus rigoureux, afin que le Public de qui il » est connu avant que d'être né, le reçoive » avec plus de confiance. C'est ce que » produira votre Aprobation, s'il peut » la mériter; et ce qui fera connoître à » ce même Public, qu'un pareil Ouvrage » fait honneur à son Auteur, comme il » l'auroit fait à tout autre qui l'auroit » exécuté.

» A l'égard de la nouvelle Invention » proposée par M. Bernoulli, je ne

» vous

Digitized by Google

» vous dirai rien ici, M. du bon ou du
» mauvais succès qu'on peut en esperer,
» puisqu'à l'égard de nous autres Artis-
» tes, nous n'avons que les épreuves et
» les expériences pour guides de nos ju-
» gemens. Comme je n'en ai encore fait
» aucune sur celle-ci, je remets à vous
» en rendre compte, après que je l'aurai
» examiné de toutes les manieres que je
» me propose. Si j'ai l'honneur de vous
» la présenter aujourd'hui, c'est seule-
» ment pour vous faire connoître que je
» ne néglige rien de tout ce qui peut
» tendre à perfectionner notre Art, et
» pour, au cas que cette invention réus-
» sisse, pouvoir produire Acte, s'il en
» étoit besoin, que je suis le premier
» qui l'a exécuté.

Extrait des Registres de l'Académie Royale des Sciences, du Mardi 30. Juillet 1737.

» Messieurs de *Mairan* et *Dufay*, qui
» avoient été nommés pour examiner
» trois Ouvrages d'Horlogerie présentés
» par M. *Thiout* l'aîné &c.... en ayant
» fait leur raport, la Compagnie a jugé :
» Sur la premiere Montre ; qu'elle n'é-
» toit guere plus composée que les Mon-
» tres ordinaires à Répétition ; qu'elle
» étoit d'une construction nouvelle à
» plusieurs

Digitized by Google

» plusieurs égards, et très ingénieuse.

» Sur la seconde : Que M. Thiout » étoit le premier qui eût profité de l'i- » dée de M. Bernoulli, et l'eût mise » en éxécution.

» Et sur la Pendule, qu'on pouvoit » dire qu'elle n'étoit pas plus compo- » sée que celles à Cercle d'Equation, » ou que les Pendules sonnantes ordi- » naires, et que ces différens Ouvra- » ges donnoient de nouvelles preuves » de l'intelligence de M. Thiout, et » de son aplication à tout ce qui peut » perfectionner son Art. En foi de quoi » j'ai signé le présent Certificat. A Paris » ce 9 Août 1737. *Signé* FONTENELLE, » Secretaire perpetuel de l'Académie » Royale des Sciences.

Les mots de l'Enigme et des Logogryphes du Mercure d'Août sont, *les Lunettes*, *Chapeau*, *Echalote* et *Socrate*. On trouve dans le premier Logogryphe, *Chape*, *Peau*, *Cape*, *Eau*. Dans le troisiéme, *Cartes*, *Carte* Géographique, *Sacre*, *Sort*, *Rase*, *Ecart*, *Est*, *Troc*, *Acte* Sorbonique, *Arc*, *Rats*, *Sot*, *Rot*, *Roc*, *Art*, *Car*, *Rost*, *Rate*, *Coste*, *Sert*, *Ecot*, *Rose*, *Corse*, *Torse*, *Cor*, *Sac*, *Soc*, *Or*, *Ocre*, *Os* et *Atre*. SONNET.

Digitized by Google

SONNET ENIGMATIQUE,

Dont les Rimes ont été données dans le Mercure.

ENnemi de la — *Pauvreté*,
Je sers à former la — *Richesse*,
Je fais faire mainte — *Proüesse*
Et souvent mainte — *Lâcheté*.

Je tiens lieu d'esprit, de — *Noblesse*,
Et jamais Dame — *Humilité*
Ne passera sans — *Vanité*
Auprès de moi que pour — *Bassesse*.

Je corromps le cœur — *Masculin*,
De-même que le — *Féminin*,
Et le Chapeau comme la — *Juppe*;

Mais finissons par le — *Chapeau*,
Tel qui le voit en est la — *Juppe*,
J'ai le droit de rendre — *Tout beau*.

Par le sieur H * *.*

E LOGO-

Digitized by Google

LOGOGRYPHE en Réponse à un Logogryphe du Mercure de Juin 1737. premier volume.

Quoi, l'on trouve dans *Charlatan*,
Char, Chat et Car, Rat, Art et Cran !
Joignez-y Chate, Archet, Tare, Anche,
Chant, Crâne, Nacre, Carte, Tanche,
Arc, Race, Tache, Tâche, Tan,
Arche, Atre, Carne, Rache, Tranche,
Arne, Acre, Ath, Anet, Etna, Caën,
Ache, Rate, Rach, Ecart, Antre,
Ancre, Trace, Ane, Nate, Ecran,
Vous les trouverez tous dans C * *.

Julie de Brulé.

AUTRE.

Suis-je pesant ? suis-je leger ?
Je n'en sçais rien.
Ce que je sçais, c'est qu'en hyver
On ne m'aime pas bien ;
Je conviens en été ; j'y suis plus nécessaire ;
Voici tout le mystere.
Neuf lettres font mon nom,
Qui donnent des mots à foison,

Mon

Digitized by Google

Mon existence enfin est foisonnable,
(Ce terme seroit-il souffrable ?)
Commençons par deux Elemens
Contraires, ravageans :
Tu vois chés moi chose legere ;
Ce que jeunes gens n'aiment guere ;
Deux Saints du Paradis,
Qui deux pour un, font Temple dans Paris ;
Un homme leger à la course ;
Un Oiseau qui vole vers l'Ourse ;
Un oignon d'Horace maudit ;
Un Arbre sans fleur et sans fruit ;
Une Ville et Comté de France ;
Un terme ou mot de répugnance ;
Ce que l'on compte en voyageant ;
Ce qu'on atrape en cheminant ;
Deux belles Notes de la Gamme ;
Le nom Latin dont on fait une femme.
Un Oiseau commun dans les Bois.
Un Royaume en Latin bien connu des François ;
Ce qu'il faut que tout corps occupe ;
Un membre de Poulet, de Perdrix ou de Hupe.

AUTRE.

JE suis un instrument utile aux Gens de Lettres,
Il renferme cinq mots qu'il faut que tu penetres,
Ne vas pas, cher Lecteur, t'alambiquer l'esprit ;
Voici tout uniment ce que mon nom produit ;

Digitized by Google

Le Fils aîné du premier Pere,
Le Synonime de Sincere,
Un arbre toujours verd ; ce qui comprend les mois ;
Plus un ton musical ; tu me tiens cette fois.

Par M. Desnoyers, *Lieutenant Particulier en la Prévôté d'Estampes.*

LOGOGRYPHUS.

Artibus è septem conflor, miscere potentes
Abjectis novi ; sceptra, pedumque tego.
Tolle caput membrumque sequens. En utile monstrum.
Tertia cum pedibus, scrinia, scripta voro.
Tertia, cor, cervix, pedibus jungantur utrisque ;
Qua doceor ; linguâ reddere non valeo.
In capite et scapulis prodit conjunctio. Tollas
Cor, caudam ; et vertas ; sordida terra patet.

NOU-

Digitized by Google

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

DISSERTATION *sur l'Epoque de l'Etablissement de la Religion Chrétienne dans le Soissonois, et ses progrès jusqu'à la fin du quatriéme Siécle. Les Noms des premiers Evêques de Soissons, le temps & la durée de leur Episcopat jusqu'à la fin du même Siécle. Qui a remporté le Prix dans l'Académie Françoise de Soissons en l'année* 1737. *Par* M. LE BEUF, *Chanoine et Sous-Chantre d'Auxerre, 1. vol. in 12. à Paris* chés J. B. *Delespine.* 1737.

C'est pour la seconde fois que l'Académie de Soissons publie plusieurs Dissertations réunies ensemble, afin que les Lecteurs puissent juger du mérite des Pieces qui ont concouru, aussi-bien que de celle qui a remporté le prix. En 1736. la premiere Piece étoit de M. Biet, Abbé de Saint Leger: la seconde, de M. le Beuf, Chanoine et Sous-Chantre d'Auverre; la troisiéme de M. Ribault, Avocat à Gannat en Auvergne. En cette année 1737. nous trouvons à la tête du Recueil

Digitized by Google

le nom de M. le Beuf, comme Auteur de la Piece qui a remporté le Prix : la seconde est du Pere du Perret, de l'Oratoire, Professeur de Philosophie au College de Soissons ; mais l'Académie n'en a fait imprimer que la premiere Partie. La derniere Dissertation est encore de M. Ribault, elle est en Langue Latine, ainsi que celle que le même Auteur composa l'an passé, avec cette difference qu'autant que l'année derniere sa Piece étoit courte et succincte, autant celle de cette année est diffuse et trop étenduë.

M. le Beuf, Auteur de la Dissertation victorieuse, a fait profession de ne suivre, en démontrant l'époque de la Naissance du Christianisme dans le Soissonois, que ce que les plus habiles Critiques du Royaume avoient discuté dans le dernier Siécle, à l'occasion de la Mission de Saint Denis, et des autres Apôtres de la Belgique, c'est-à-dire, qu'il n'a fixé l'établissement de la Foy Chrétienne à Soissons que sur la fin du troisiéme Siécle. Il se fonde sur la Legende de la Vie de S. Sixte, premier Evêque de Soissons et de Rheims, pour marquer sa Mission, après le Martyre de S S. Crespin et Crespinien. Il découvre l'origine de l'erreur qui a fait attribuer à S. Pierre

l'envoi.

Digitized by Google

l'envoi de tant d'Evêques dans les Gaules. Il fait sur quelques Manuscrits conservés à Paris, des observations qui auroient pû être de quelqu'utilité à Messieurs de Launoy, de Tillemont et Baillet, et dont les Sçavans Continuateurs de *Bollandus* pouront faire usage.

Dans la seconde Section il dit peu de choses sur les premiers Evêques de Soissons, et sur la durée de leur Episcopat, parce qu'on n'en sçait que très-peu de circonstances, et qu'il vaut mieux se taire que d'inventer. Mais il n'oublie point de leur donner pour Cooperateur un S. Fronton, Patron de la petite Ville du Soissonois, dite Neuilly-Saint Front, de laquelle il a été amplement parlé dans le Mercure de Mars 1732. à l'occasion de ce même Saint.

Il s'est un peu plus étendu dans la troisiéme Section de son Ouvrage, qui est sur le progrès de la Religion Chrétienne dans le Soissonois depuis son établissement jusqu'à la fin du quatriéme Siécle.

Il cite d'abord un Vers du Poëte *Severus Endelechius* qui a écrit en 377. lequel suposoit comme veritable que de son temps il n'y avoit que J. C. qui fût honoré dans les grandes Villes. Ce

Digitized by Google

Poëte connoissoit la Belgique où est Soissons, puisqu'il en nomme les Peuples dans un autre Vers. Il raporte ensuite plusieurs preuves de la destruction de l'Idolâtrie dans Soissons, et de l'accroissement de la Religion Chrétienne dans cette Ville. Une de ces preuves qui fait le plus de plaisir, est l'examen qu'il fait d'une Croix singuliere qui sert de décoration à un tombeau du quatriéme Siécle, conservée à Notre-Dame de Soissons, et qu'il prétend être l'origine du concours qu'il y a eu durant plusieurs Siécles en ce lieu là, lorsqu'on devoit se battre en duel ou autrement. Il faut voir ce qu'il dit pour être dissuadé que ce soit la devotion envers S. Drausin Evêque du septiéme Siécle, qui eut fait naître cette coûtume. Il y a en cet endroit et presque par tout l'Ouvrage des notes sçavantes qui doivent exciter la curiosité des Lecteurs.

Le P. du Perret dont il n'y a que la premiere partie de la Dissertation qui paroisse, a fait remonter la Mission de S. Sixte, premier Evêque de Soissons au premier Siécle. Il se fonde sur la Vie de S. Menge de Châlons, quoique les copies n'en soient pas uniformes, ainsi qu'il paroît par la premiere Dissertation, et

sur

Digitized by Google

sur le langage de Foulque, Archevêque de Rheims, au dixiéme Siécle, quoique ses propres paroles démontrent combien peu ce Prélat étoit au fait de l'Antiquité Ecclesiastique, et il conclut d'une Sentence du P. Honoré de Sainte Marie Carme, que c'est sur certains textes des Anciens qu'il faut reformer nos idées, et non pas conformer les textes à ces mêmes idées. On ne voit cependant pas que les Critiques des derniers temps ayent alteré aucuns textes, ni que par leurs differences ils méritent d'être qualifiés de *Sectes*, comme l'Auteur les désigne à la page 93. On voit au contraire de nos jours que dans tous les nouveaux Breviaires qui ont de la réputation, on suit le sentiment qui a été soûtenu par le P. Sirmond, par Messieurs Delaunoy, Tillemont et Baillet, quoique toutes les raisons, qu'il allegue contre ces quatre Sçavans, ayent été connuës des Auteurs des Legendes de ces Breviaires. Le P. du Perret ne refuse pas de se joindre à eux en partie, lorsqu'il soûtient que le premier Evêque de Soissons et de Rheims n'a pas été martyrisé.

Comme il n'est que trop vrai qu'en, malgré la connoissance parfaite que l'on a en France de la Langue Latine, on n'est gue-

re porté de soi-même à lire les Ouvrages qui sont en cette Langue, à moins qu'il ne s'agisse d'anciens Manuscrits originaux, &c. nous croyons devoir exciter le Lecteur à jetter la vûë sur la Dissertation de M. Ribault. Quoiqu'elle convienne dans le fond en bien des choses avec celle du P. du Perret, elle renferme cependant quelques particularités curieuses, mais que nous ne croyons pas superieures aux raisonnemens du P. Sirmond et de M. de Launoy.

L'Académie de Soissons a fait imprimer à la tête de ce Recueil un Avertissement dans lequel elle déclare que, quoiqu'elle couronne telle ou telle Dissertation, elle ne prétend point qu'on croye pour cela qu'elle embrasse le sentiment ou le système des Auteurs, mais qu'elle leur décerne les honneurs de la victoire simplement, parce que leur Dissertation lui paroît avoir mieux rempli les conditions portées par l'affiche.

DE ANTIQUIS ECCLESIÆ RITIBUS, *Libri collecti et exornati à R. P. D.* Edmundo Martenne, *Presbytero et Monacho Benedictino è Congregatione S. Mauri, Editio secunda ab eodem Autore, tertiam ultra partem aucta, et novis Indicibus exornata.*

Digitized by Google

nata. Antuerpiæ, Typis Joan. Bapt. De la Bry, 1736 et 1737.

Cette seconde Edition d'un Ouvrage important de Dom Martenne, comprend trois volumes in-folio, dans lesquels on a fait entrer tout ce que ce sçavant Religieux a écrit sur les Sacremens, sur les Bénédictions, et sur l'ancienne Discipline de l'Eglise dans les Offices Divins. L'Auteur y a fait des Additions qui sont marquées par une main ☞ mais les augmentations les plus considérables sont celles qu'il a fait mettre dans l'*Appendix*, à la fin du troisiéme Tome. On y voit d'abord l'ancienne Regle de l'Abbaye de Saint Victor de Paris, de laquelle le Public n'avoit presque point eu jusqu'ici de connoissance. Elle est publiée sur la foi d'un Manuscrit de cinq cens ans, qui a servi à l'Abbaye de saint Euverte d'Orleans, collationné sur celui de saint Victor de Paris. Suivent les Statuts de la même Abbaye de saint Victor de l'an 1349, les Constitutions de l'Abbaye de saint Denis de Rheims, Ordre des Chanoines Reguliers.

Celles d'une Maison de Chanoines Reguliers du Diocèse de Bâle; les premieres Constitutions de l'Ordre de Prémontré, qui sont fort étenduës; les

Digitized by Google

Coûtumes de l'Abbaye d'Oigny en Bourgogne, Ordre des Chanoines Reguliers, écrites en 1250, avec les Constitutions de la même Maison de l'an 1405. Une autre Addition des plus amples et des plus intéressantes, qui précede l'*Appendix*, est celle qui est ainsi intitulée à la page 623 : *Antiqua Statuta Ecclesiæ Lugdunensis à Guichardo Archiepiscopo, sæculo xij. renovata. Ex Ms. Domini de Montvert Dapiferi Ecclesiæ Lugdunensis.* Ces Statuts paroissent contenir des choses très-curieuses, et entrer dans un grand détail.

Le premier volume de cet Ouvrage est dédié à *M Alberic Simonetta*, Evêque de Côme dans le Milanez : le second à M. l'Abbé de saint Victor de Milan ; avec le Portrait en Estampe de ces deux Personnages ; et le troisiéme volume est dédié à la Societé de Sçavans qui a entrepris le Recueil et la Publication des Ecrivains Historiques d'Italie sous le titre de *Rerum Italicarum Scriptores*, à la tête desquels est l'illustre M. *Muratori*.

TUSCULANES DE CICERON, *traduites par Messieurs Bouhier et Dolivet, de l'Académie Françoise*, 2. vol. in-12.

REMARQUES *sur les Tusculanes de Ciceron*,

Digitized by Google

ron, avec une Dissertation sur SARDANAPALE, *dernier Roy d'Assyrie.* 1. vol. in-12. *A Paris, chés* Gandouin, *Quay des Augustins, à la descente du Pont-neuf, à la belle Image,* 1737.

Les deux illustres Noms que l'on voit paroître à la tête de cet Ouvrage, annoncent quelque chose de grand. La lecture ne trompera point l'attente du Public, qui charmé de voir de nos jours des productions si parfaites, ne manquera pas de donner aux Auteurs les justes aplaudissemens qu'ils méritent. Il falloit pour traduire un Auteur du premier ordre, des plumes aussi éloquentes que celles de M. le Président Bouhier et de M. Dolivet. Il est des Ecrivains dont les Ouvrages sont tellement faits pour la Langue et pour le siécle où ils ont paru, qu'ils perdent toute leur beauté et tout leur ornement quand plusieurs siécles après on les fait paroître dans une autre Langue. Les *Tusculanes* du Prince des Orateurs Latins n'ont plus désormais à craindre de perdre en François la grace, l'énergie et la solidité qui fait leur apanage dans la Langue dans laquelle elles ont été écrites; tout ce qui les faisoit admirer en Latin a été si-bien conservé dans la Traduction, que l'on peut

Digitized by Google

peut bien dire à présent, sans craindre de blesser la verité, que notre Langue ne cede plus en rien à la Latine.

Quelle surprise pour le Public éclairé, satisfait d'une si belle Traduction, lorsqu'outre cet Ouvrage, il verra paroître dans un troisiéme volume les sçavantes Remarques d'un homme aussi distingué dans la belle Litterature que l'est M. le Président Boubier! Il est rare de voir un homme de son âge et de son rang, si laborieux. On peut esperer que l'exemple d'un Sçavant de son mérite réveillera en France le goût de la Critique et de l'Etude; et que Ciceron, qui est à présent comme exilé dans les Colleges, redeviendra comme il y a deux cens ans, les délices de ce qu'il y a en France de plus distingué dans la Robe, dans le Clergé, et même dans l'Epée. Suit une Dissertation sur Sardanapale, qui ne laisse rien à désirer, et que nous n'entreprenons point d'extraire. Elle merite trop d'être lûë dans son entier.

LA GEOGRAPHIE DES LEGENDES, ou Table Geographique des noms de Provinces, Villes et autres Lieux qui se rencontrent dans les Martyrologes, les Legendes des Saints, et à la tête des Canons

Digitized by Google

noms des Conciles et des nouveaux Conciles de France, en Latin et en François, avec les Contrées, Provinces ou Royaumes, où ces mêmes Lieux sont placés. Ouvrage necessaire à toutes les Personnes qui recitent le Breviaire ou qui lisent les Martyrologes. *Brochure in* 12. *A Paris. chés la veuve d'Antonin* Des Hayes, et *Claude* Simon 1737.

L'étenduë du Titre de cet Ouvrage nous dispense presque de dire ce qu'il contient. On sent bien que ce n'est qu'un simple Catalogue de Noms Latins rendus en François, sans autre examen que celui qu'on supose avoir été fait par plusieurs Geographes, comme M. Baudrand dans son Dictionaire, M. Chastelain dans son Martyrologe, M. Baillet dans sa Topographie, les Bollandistes dans leurs *Acta Sanctorum*. Mais quelque simple que soit cette Liste de Noms, elle a paru avec raison nécessaire dans ce temps-ci, où la reforme des Legendes a fait revivre dans les Breviaires plusieurs Noms locaux qui étoient presque ensevelis dans l'oubli. Cependant on ne peut pas prétendre, comme le Titre le dit, que cet Ouvrage soit nécessaire à toutes les personnes qui recitent le Breviaire, ou qui lisent les Martyrologes; parce que dans ce nombre

Digitized by Google

bre il y en a qui sont assés instruites pour connoître tous ces noms propres de Lieux. L'Auteur auroit donc pû se dispenser de déclarer ce Livre d'une necessité si générale. Sa proposition est plus recevable de la maniere dont elle est conçûë à la fin de sa Préface. Sa Méthode Alphabétique paroît au reste très bien éxécutée ; il n'en dit pas trop ; mais il en dit assés pour fixer le Lieu qu'il indique. Il seroit à souhaiter que l'Edition se fût trouvée sans fautes d'impression, ou que toutes les fautes fussent marquées dans l'*Errata*. Il paroît, par exemple, que c'en est une à la page 45, d'avoir mis Donchery et Sedan dans le Pays Châlonois, page 51, en disant Fontenay-les-Bains près de Paris, on a voulu dire aparemment Fontenay près Bagneux. *Noviomentum* est mis page 83 pour *Novigentum*, ancien nom de la ville de S. Cloud. Page 118. la qualité de Ville est donnée à Verneuil sur Oise en Beauvoisis, qui n'est qu'un Village. On en passe beaucoup d'autres, on en trouve jusque dans la page des Additions : par exemple, *Arce* en Senonois est qualifié d'Hermitage, tandis que c'est un vrai Village.

Digitized by Google

DISSERTATION SUR LES CANAUX, *Brochure in-4°. A Paris, de l'Imprimerie de Claude Simon, ruë des Massons*, 1737.

Cette Dissertation, qui a merité l'Aprobation de M. d'Hermand, Chevalier de S. Louis, Colonel d'Infanterie, l'un des plus habiles Ingénieurs du Roy, sur laquelle Aprobation M. le Lieutenant General de Police a permis de la publier, contient tout ce qu'on peut souhaiter de sçavoir sur une matiere également curieuse, utile, et intéressante. L'Auteur paroît surtout d'une grande capacité dans la pratique de la Construction des Canaux, et démontre la grande difference qu'il y a entre cette Pratique et la simple Théorie, ou la Science du Cabinet, qui a fait échouer plusieurs Projets de Canaux, dont la prétenduë solidité a disparu dans l'Examen ou dans l'Exécution.

L'Auteur examine particulierement et assés au long dans sa Dissertation, lequel des deux Canaux nouvellement projettés, l'un nommé *Canal par le Beaujolois*, et l'autre *Canal de Bourgogne*, doit avoir la préférence pour l'éxécution, et après une discussion des mieux raisonnée, il se déclare pour le Canal de Bourgogne, à la construction duquel il prouve que l'Etat se trouve très intéressé.

Pour

Pour rendre plus sensibles et à la portée de tout le monde, les raisons de cette préference, nôtre Auteur a fait un Plan très-éxact de ce Canal, tel qu'il doit être dans son éxécution ; et ce Plan se trouve à la fin de la Dissertation parfaitement bien gravé. Il est intitulé CANAL *de Bourgogne pour faire la communication des deux Mers par le centre du Royaume, en passant par Lyon et Paris.* Cette Communication se fera par le moyen de deux grandes et principales Rivieres, sçavoir, la Seine et la Saone, entre lesquelles doit être construit ce magnifique Canal, dont le Projet a été fait par M. de Lespinassi, Gentilhomme Provençal, Auteur de la Dissertation.

CATALOGUE de tous les Livres que Mre Nicolas-Anthonin *O Kenny*, Abbé d'Anadune, Prêtre, Docteur en Droit, de la Faculté de Paris, Juge ordinaire et Protonotaire Apostolique, a écrits en faveur de la Religion Catholique.

1°. *L'Ordinaire de la Messe*, ou Manuel, avec les Prieres du matin et du soir pour toute l'année, en Latin et en Anglois, chés *Berthon*, ruë S. Victor, près S. Nicolas du Chardonnet, au bon Pasteur.

2°. Le Catéchisme de Gallway en Anglois, par demandes et réponses, 1725.

3°. *Le*

Digitized by Google

3°. *Le Missionaire Irlandois*, en François, 1725.

4°. *La Clef Dogmatique de la Bible* ou l'introduction à la parfaite connoissance d'icelle, en Anglois, par demandes et par réponses.

5°. *Præparatio ad Missam, et gratiarum Actio post Missam*, 1734.

6°. *Le Trésor de l'Eglise*, ou les Points fondamentaux de la Foi Catholique, Discipline et Ceremonies, fidelement extrait et tiré de la Bible, des Conciles et des Canons, 1735.

7°. *La Concordance de la Bible*, en Anglois, 1735.

8°. *Les Messes propres* de tous les Patrons qui sont originairement du Royaume d'Irlande, avec les Messes propres des neuf Chœurs des Anges, composées à l'usage des Filles de la Croix, en Latin et en François, 1735.

9°. *L'Histoire* abrégée de tous les Hérésiarques, leurs noms, surnoms et Pays, et leurs systêmes réfutés, 1737.

10°. *L'Histoire* abrégée de la Constitution, en Anglois, en Manuscrit.

11°. *Le Courtisan converti.*

12°. *L'Institution* des Notaires et Protonotaires Apostoliques, avec leurs Privileges et Prérogatives, *en Latin.*

13°. *Sen-*

Digitized by Google

13°. *Sentences* et Jugement spirituel, tirés des Peres de l'Eglise, avec plusieurs autres Pieces fugitives.

14°. *L'Alphabet* de la Sapience de la Croix de N. S. J. C. tiré de l'Evangile : le tout publié avec privilege et permission.

PROSPECTUS NOVI OPERIS in quo *Isaaci Newvtoni* Principia Philosophiæ naturalis Mathematica, perpetuis commentariis illustrantur.

Communi studio *PP. Thomæ le Seur* et *Francisci Jacquier*, Ordinis Minimorum in Regio Sanctissimæ Trinitatis de Urbe Conventu.

Quam utilia sint Mathematica clarissimi Newtoni principia, usu atque experimento norûnt Mathematici omnes, famâque publicâ audierunt in rebus philosophicis non omninò hospites et peregrini; sed quam ardua sit et recondita eximii operis materia, in ipso aditu experiuntur qui tàm utilem ingredi volunt Lectionem. Eas ob causas, ne tam præclara summi viri Philosophia, suâ magnitudine et sublimitate laborans, in suis quasi incunabulis periret, aut paucis duntaxat primi subsellii geometris nata foret, doctissimi et toto orbe erudito celeberrimi viri, David Gregorius, Wisthonus, Keillius, Gravesandius aliique plures, eam commentariis explanarunt, et tam fructuosi laboris difficultatem allevarunt.

In transactionibus Anglicanis, in Actis Lipsiensibus, in Commentariis Parisiensibus et Petropolitanis, hûc et illuc dispersæ reperiuntur nonnullæ propositiones Newtonianæ à clarissimis

mis Mathematicis illustratæ, generalioribus Algebræ formulis expressæ, vel etiam aliquandò censoriâ virgulâ notatæ. Verùm hæc omnia præstantissimorum Mathematicorum commentaria, licèt præclara, et omni laude celebranda, longè tamen ab opere quod aggredimur differunt.

Si singulos percurramus Newtonianæ Philosophiæ interpretes; alii varia tantùm explicarunt Newtoniani operis fragmenta, suoque velificantes ingenio, clarissimi Authoris demonstrationibus sese minimè adstringunt, sed alias pro lubitu substituunt; alii autem systema Newtonianum ad Geometrarum vulgus accommodare sibi proponentes, Newtonii vestigiis perpetuò instare non potuerunt, sed ut suum assequerentur scopum, difficiliores propositionum et calculorum ambages tractare noluerunt. Nos verò Newtonum per omnes et singulas Philosophiæ ipsius propositiones ac demonstrationes pressis vestigiis persequi, et quidquid in illâ occurret ad intelligendum difficile in bono Lumine collocare meditamur.

Newtonianæ Philosophiæ obscuritas ex triplici potissimùm causâ oritur.

1°. Ex ipsâ sublimitate rerum quæ haud vulgarem exigunt Matheseos notionem, gravemque volunt animi contentionem, summam constantiam et firmitatem.

2°. Ex ingenti idearum copiâ, mirabili propositionum ubertate, et laconicâ stili brevitate quâ fit ut plures ferè veritates menti exhibeantur quam oculis voces.

3°. Ex multarum propositionum ommissione à quibus tamen demonstrationum nexus atque intelligentia necessariò pendent.

Hanc triplicem obscuritatis causam sequentibus remediis curare conabimur.

1°.

Digitized by Google

1°. Continuo authoris textui nostros subjiciemus commentarios, geometricâ, quâ Newtonus utitur, adhibitâ methodo. Asperrimam tam sublimis Philosophiæ viam, nostrâ interpretatione complanabimus; ne autem in planâ viâ aliquandò hærere videamur, ea quæ per se vel ex anterioribus nostris demonstrationibus perspicua erunt, intacta relinquemus.

2°. Propositiones quæ in singulis Newtoni demonstrationibus supponuntur nec indicantur, eas omnes accuratè ex ordine suo citabimus, non solùm cum jam ab Authore vel à nobis demonstratæ fuerint, sed etiam cum in aliis authoribus demonstrationes erunt inquirendæ. Fœcundas mirabilique rerum varietate plenas Newtoni propositiones evolvemus, quem usum præbuerint, quanta in singulas Matheseos partes redundaverit utilitas, ostendemus.

3°. Hiatus quibus demonstrationum nexus abrumpitur, lemmatis interpositis explebimus ut magis continua sit propositionum series; Ex prælaudatis doctissimorum Mathematicorum commentariis nonnulla aliquandò decerpere et in usum nostrum convertere non gravabimur. Newtonianas propositiones à celeberrimis quibusdam Geometris atro carbone notatas designabimus, observationibusque nostris illustrabimus.

Hæc omnia meliori insignium Mathematicorum criterio subjecta sunto.

REMARQUES CHRONOLOGIQUES sur l'Ancien Testament, proposées à l'examen des Sçavans, avec le Plan d'une explication des Saintes Ecritures. *A Paris* chés *Rollin*, fils, Quay des Augustins, 1737. Vol. in-12.

LES

Digitized by Google

LES DEUX NIECES, Comédie en Vers et en cinq Actes de M. *de Boissy*, representée sur le Théatre François, le 17 Janvier 1737. *A Paris*, chés *Prault*, Pere, Quay de Gêvres au Paradis, 1737. Brochure de 124 pages.

RECHERCHES Physiques et Geométriques sur la question, *comment se fait la Propagation de la Lumiere.* Piece qui a remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences, proposé pour l'anée 1736. selon la fondation faite par M. *Roüillé de Meslay*, Ancien Conseiller au Parlement, par M. Jean *Bernoulli*, Docteur en Droit. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale, 1736. in-4°. de 66. pages.

SUITE des vrais Principes de la *Musique*, continués par leçons et en gradations, avec un nouveau Systême facile à concevoir et à exécuter, par lequel l'Auteur fait voir que l'on peut se restraindre à trois signes de Mesures pour exécuter toutes sortes de Pieces, composé par M. *de la Chapelle*, Livre second. *A Paris*, chés la Veuve *Boivin*, ruë S. Honoré; *Le Clerc*, ruë du Roulle, &c. 1737. grand in-4°.

des

Digitized by Google

ELEMENS DE GEOMETRIE, avec un Abregé d'Arithmétique et d'Algebre. Nouvelle Edition, revûë et considérablement augmentée. Par M. *Rivard*, Professeur de Philosophie en l'Université de Paris. *A Paris*, chés *Henry*, ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne, *in* 4. 1738.

LETTRE de M. *Astruc*, Medecin Consultant du Roy, et Professeur Royal en Medecine, à M. N.... Docteur en Medecine de la Faculté de Montpellier, sur un Ecrit intitulé second Mémoire pour les Chirurgiens, 1737. Brochure in 4°. de 22 pages.

LA VIE de *Chimene de Spinelli*, Histoire veritable, divisée en deux Parties, la premiere de 138 pages, sans compter trois especes d'Epîtres dédicatoires adressées au Public, suivies d'un Avertissement; et la seconde de 138 pages, par M. le Chevalier *de Mouhy*. *A Paris*, chés *Ribou*, ruë S. Jacques au coin de la ruë de la Parcheminerie, 1737. 2. Vol.

LETTRES de M l'Abbé *Duguet*, sur divers sujets de Morale et de Pieté. *A Paris*

Digitized by Google

Paris, chés Guillaume *Cavelier*, ruë saint Jacques, au Lys d'or, Tome neuviéme, 1737. in-12.

TRAITE' DU VERTIGE, avec la description d'une Catalepsie Historique, et une Lettre à M. Astruc, dans laquelle on répond à la Critique qu'il a faite d'une Dissertation de l'Auteur sur les maladies Vénériennes, par M. *de la Mettrie*, Docteur en Medecine, 1737. in-12. *A Rennes*, chés la Veuve *Garnier*.

Pierre Humbert, d'Amsterdam, a sous Presse un Ouvrage dont il a reçû le Manuscrit de Berlin; il est intitulé *Ducatiana*, ou Remarques de feu M. le Duchat, sur divers sujets d'Histoire et de Litterature, recueillies dans ses Manuscrits, et mises en ordre par M. F. Il est divisé en deux Parties qui feront deux Volumes *in*-8. La premiere contient les Remarques détachées, et celles qui concernent le Dictionaire de Bayle. La seconde renferme des Remarques sur divers Auteurs, et sur les Proverbes François.

On mande de Londres que Jean *Brindley*, Libraire du Prince de Galles, débi-

Digitized by Google

te une seconde Edition du Livre du Duc de Newcastle, intitulé : *Methode et Invention nouvelle de dresser les Chevaux, &c.* traduite de l'Anglois de l'Auteur par son commandement, et enrichi de plus de 40. belles Figures en taille douce. 1737. grand *in-fol.* Cet Ouvrage qui étoit devenu rare, parut pour la premiere fois en 1657. *A Anvers.*

LEÇONS DE PHYSIQUE, contenant les Elemens de Physique déterminés par les seules loix des Méchaniques, expliquées au College Royal de France par Joseph *Privat de Moliere*, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, et Membre de la Societé Royale de Londres. *A Paris*, chés la Veuve *Brocas*, ruë S. Jacques, au Chef S. Jean; *Muzier*, à l'entrée du Quay des Augustins, à l'Olivier; et Joseph *Bullot*, ruë de la Parcheminerie, à l'Image Saint Joseph 1737. Vol. *in-12.*

EXPO.

Digitized by Google

EXPOSITION de Tableaux, Desseins, Sculptures, Gravures, et autres Ouvrages des Peintres, Sculpteurs et Graveurs de l'Académie Royale établie à Paris, sous la protection du Roy.

CEtte Exposition, qui a commencé le 18 Août, et qui a duré jusqu'au 5 de ce mois, dans le grand Salon du Louvre, avec un concours prodigieux, avoit été ordonnée, suivant l'intention de Sa Majesté, par M. Orry, Conseiller d'Etat, Controlleur Général des Finances, et Directeur Général des Bâtimens, Vice-Protecteur de l'Académie.

L'usage d'exposer les Ouvrages des Peintres, des Sculpteurs &c. à la critique du Public, est très-ancien et très utile par les Observations sensées que l'on fait pour la perfection de l'Art, dont les Esprits dociles et les Hommes qui ont du talent, sçavent profiter; mais plus encore par la noble émulation, et par l'ardeur naturelle qu'on a de s'élever et d'acquérir de la réputation. Cet usage s'observe très-éxactement à Rome, où l'Académie de S. Luc fait à certains jours un pompeux étalage de ses Productions, ce qui attire toûjours un grand concours, et ouvre un vaste champ aux réfléxions et à la critique des Artistes, des Connoisseurs et des Gens éclairés et de goût, sans parler de l'amour des Beaux-Arts que cela fait naître dans le cœur des Particuliers, et peut-être dans tel, qui, sans un pareil secours, n'auroit peut-être jamais fait aucun usage des heureux talens qu'il a reçus de la nature pour y exceller.

Digitized by Google

L'Académie Royale de Peinture et Sculpture, fit une Superbe Montre de ses Ouvrages en 1699, dans la grande Galerie du Louvre, laquelle fit beaucoup d'honneur à l'Ecole Françoise, et dès ce temps-là lui donna la superiorité sur toutes les autres, au jugement même des Etrangers; jugement qui fut confirmé il y a douze ans dans le même Salon du vieux Louvre, où les jeunes Peintres et Sculpteurs de l'Académie exposerent leurs Ouvrages, auxquels le Public rendit justice, en les honorant d'un concours prodigieux pendant dix jours.

L'Exposition qui donne lieu à cet Article, a duré presque le double, et le concours n'y a pas été moins grand; car quoique le Lieu soit spacieux et vaste, il y a eû des temps, où la foule étoit telle, que malgré les bons ordres donnés, on ne pouvoit y aborder, ce qui marque l'amour et le goût de la Nation pour les Beaux-Arts, et à quel point de Perfection l'Académie de France les a portés: rien ne manque à sa gloire, si on s'en raporte au témoignage des Spectateurs, qui pleins d'admiration et de reconnoissance, ne pouvoient se lasser de loüer ceux qui ont contribué à donner à cette Capitale un Spectacle si pompeux, si aimable et si varié. Les Etrangers sont tous convenus, sans hésiter, qu'on ne pouvoit voir tant de belles, ni de si heureuses productions qu'en France: ce sont les sentimens du Public que nous exposons ici, et nous osons ajoûter que ce sont les nôtres, sans crainte que l'amour que nous avons pour les Arts, que nous célébrons avec joye dans toutes les occasions qui se présentent, et peut-être quelque discernement et quelque goût sur ces matieres, nous exposent à des reproches fondés.

Nous

Digitized by Google

Nous n'avons gardé de manquer aujourd'hui à nos engagemens avec le Public, en lui traçant une idée de la magnifique Décoration du grand Salon du Louvre par une Description Sommaire, pour en conserver la mémoire, servir de Note pour les Morceaux qui auront été exposés publiquement, et donner lieu aux Curieux qui n'ont pas été à portée d'en pouvoir juger, de s'en former au moins une juste idée.

On ne fera point d'Observations sur les beautés ou les défauts, qui ont fait loüer ou censurer divers Morceaux. On n'est point assés certain des Remarques du Public, pour entrer dans ce détail; nous craindrions d'ailleurs de donner atteinte à l'exacte impartialité, dont nous nous piquons; mais on n'omettra point ce qu'on sçait d'absolument notoire, d'historique, d'instructif ou caracteristique sur les Ouvrages, et sur les Auteurs, pour servir un jour de Memoires à l'Histoire des Beaux Arts, et à écrire la Vie des Illustres qui composent aujourd'hui l'Ecole de France.

Dans les Ouvrages dont on va parler, on n'a prétendu, dans l'arrangement des Articles, donner aucun rang ni préférence entre les Auteurs qui ont exposé leurs Ouvrages à l'admiration, et à la critique publique. On a vû en effet pendant cette magnifique Exposition, un concours infini de Spectateurs de toutes conditions, de tout sexe et de tout âge, admirer et critiquer, loüer et blâmer; mais il faut rendre justice à la verité, la Critique n'a nullement prévalu, le nombre des belles choses l'a de beaucoup emporté sur les médiocres; le Triomphe de l'Académie a été complet, et s'il a manqué quelque chose à la parfaite satisfaction des Cu-

 rieux,

Digitized by Google

rieux dans cette Exposition, c'est de n'y pas voir des Ouvrages de Mrs Coustou, de Largilliere, Rigault, &c. Mais ces Illustres n'ayant plus rien à ajoûter à leur réputation, et contens de celle dont ils jouissent, ils ont abandonné genereusement au reste de l'Académie la portion de gloire qui leur seroit revenuë.

On distribuoit à la porte du Salon un Livret sous ce Titre : *Explication des Peintures, Sculptures, et autres Ouvrages, &c.* En parlant des Articles contenus dans ce petit Ouvrage, nous ne suivrons pas l'ordre qui y est observé, n'étant pas nécessaire que le Lecteur soit informé de quelle maniere chaque Morceau étoit situé ; ils ne l'étoient pas tous avantageusement, pour le dire en passant, on perdoit beaucoup de ceux qui étoient trop exhaussés, quoique fort grands, ainsi que des Tableaux de chevalet, placés directement vis-à-vis des croisées, ou sur les trumeaux, entre les croisées. Quoique ce Salon soit fort beau, rien n'est comparable à la grande Galerie du Louvre, pour la beauté du jour, égal par tout, et où aucune place ne peut avoir de préférence sur l'autre : les Ouvrages y plaideroient, pour ainsi dire, contradictoirement, à armes égales, et la Décoration seroit incomparablement plus belle par tout. Mais revenons à notre Livret, rédigé par M. *Lepicié*, Secretaire de l'Académie, qui a mis cet Avant-propos à la tête.

La protection singuliere dont le Roy a toûjours honoré l'Académie Royale, et son goût decidé pour les Beaux-Arts, ne pouvoient mieux se manifester que par les ordres qu'il a donnés de faire une Exposition de Tableaux et Sculptures, dans le grand Salon du Louvre. L'attention de ce sage Monarque,

Digitized by Google

Monarque, pour entretenir l'émulation entre les habiles Peintres et Sculpteurs de son Royaume, est l'effet et la suite d'un Ministere qui fera à jamais l'ornement de l'Histoire, comme il fait le bonheur des Peuples. Le Public, aussi éclairé qu'équitable, en prenant part à la celebrité de la Fête, reverra avec plaisir les travaux des excellens hommes qui ont déja mérité ses suffrages, et connoîtra par les progrès successifs de leurs talens, qu'ils ont formé ceux dont les Ouvrages paroissent pour la premiere fois dans ce Lieu consacré aux Muses.

CATALOGUE des Ouvrages de Mrs les Peintres, Sculpteurs et Graveurs de l'Académie, aujourd'hui vivans, exposés au le Salon.

De Mrs DE TROY, *de Paris.* 1°. L'Evanouissement d'Esther devant Assuerus, *grand Tableau.* 2. Un Cerf aux abois. 3. Un Déjeuné de Chasse; *pour le Roy.* 4. Un Deshabillé de Bal. 5. Toilette de Bal. 6. Une petite Liseuse. Ces Ouvrages sont bien dignes de la réputation de M. de Troy.

OUDRY, *de Paris.* 1. Un Cerf arrêté par les Chiens, *grand Tableau.* 2. Le Gland et la Citrouille. 3. Un Buffet 4. Un Dogue combattant contre un Cigne. 5. Paysage avec des Moutons sur le devant. 6. Le Lion et le Moucheron, *Fable.* 7. Un Loup pris au piege.

TREMOLIERES, *Poitevin.* 1. L'Assomption de la Vierge, *en hauteur, grand Tableau.* 2. Diane désarmant l'Amour. 3. Minerve qui enseigne une Nymphe à faire de la Tapisserie. 4 Sujet tiré des Caracteres de Théophraste. Le

Digitized by Google

ublic a jugé que ce jeune Peintre, Eleve de M. Vanloo l'aîné, promet beaucoup.

DU MONT. 1. S. François prêchant devant le Soudan d'Egypte ; *grand Tableau en large.* 2. Joseph avec la femme de Putiphar.

CAZES, *de Paris.* 1. La Naissance de Venus. 2. Léda et Jupiter transformé en Cigne.

DOLOBEL, *de Paris.* 1. Le Martyre de S. Etrope, premier Evêque et Apôtre de la Saintonge ; *grand Tableau.* 2. Allégorie sur la réünion de la Loraine à la France sous le Ministere du Cardinal de Fleury, *Esquisse.* 3. Tableau de Famille. 4. Portrait du Duc de Chartres en Buste. 5. De M. Salior. 6. La Naissance de Vénus.

LE CLERC, *de Paris.* 1. Moyse trouvé sur les Eaux par la fille de Pharaon. 2. Mardochée montant le Cheval du Roy, revêtu d'habits Royaux et conduit par Aman dans les Places de la Ville de Suze. 3. Hecube, faisant présenter au Palladium une de ses plus belles Robes, pour implorer la protection de Minerve sur la Ville de Troye. 4. Vertumne et Pomone. 5. Zéphire et Flore.

DESPORTES, le fils, *de Paris.* 1. Un Singe qui renverse un panier de Figues, quantité d'autres Fruits et du Gibier. 2. Une Fontaine et un Bassin de pierre, dans lequel un Chien boit, des Fleurs de Pavot, une botte d'Asperges et du Gibier, &c.

VANLOO l'aîné, *Provençal*, 1. Madame de Montmartel en Vestale. 2. Christ en Croix, de 8. pieds de haut. Ce Peintre auroit bien pû enrichir le Salon d'un plus grand nombre d'Ouvrages. On connoît sa fécondité et son heureux talent pour la Peinture, comme dans tous ceux qui portent son nom.

CARLE

CHARLES VANLOO, *le jeune*, 1. Déjeûné de Chasse, ceintré haut et bas, *pour le Roy*. Ce Tableau a attiré un très-grand nombre de Spectateurs. 2. Concert qu'un Seigneur Turc donne à sa Maîtresse. 3. Autre Seigneur Turc, faisant peindre sa Maîtresse. 4. Jupiter et Junon.

DUMONT LE ROMAIN, *de Paris*. 1. Le même de J. C. par S. Jean; *grand Tableau ceintré*. 2. Abraham prosterné devant les Anges. 3. Rebecca donnant à boire à Eliezer. 4. L'éducation de l'Amour.

DESPORTES, *le pere*. 1 Un Bassin de vermeil. 2. Un Bas-Relief en Marbre. 3. Un autre en Bronze, et un troisiéme en Bronze doré. 4. Basse de Viole sur un Tapis de velours, du Gibier, du Fruit et fond de Paysage. 5. Cheval richement orné, conduit par un Negre; Animaux, Poissons, Plantes Fleurs et Fruits des Indes, *grand Tableau*. 6. Bas-relief à fond de Lapis, avec un Tapis vert, orné de figures, de Vases, de Fleurs, Fruits, &c. 7. Deux Tableaux de Fleurs, Fruits, Vaisselle et Gibier. 8. Deux autres Tableaux représentant des Légumes et Animaux Etrangers. 9. Deux Déjeûnés, l'un en gras, l'autre en maigre.

CHARLES COYPEL, *de Paris*. 1. Sacrifice d'Iphigenie. 2. Joseph faussement accusé par la femme de Putiphar. 3. Roland apprenant par les Bergers la perfidie d'Angelique et sa fuite avec Médor. Le mérite et l'heureuse composition de ces trois grands Morceaux ont fait grand plaisir au Public intelligent.

GALLOCHE, *de Paris*. 1. Enée chés Didon, à laquelle il se découvre. 2. Le moment où Didon caresse l'Amour sous la figure d'Ascagne. 3. Paysage ceintré de tous côtés.

JOUVENET, *de Normandie*. 1. Portrait de

M. Henain. 2. Du Pere Augustini, Carme. 3. De Mad. Jouvenet, sa femme, et le sien.

CHRISTOPHE, *de Paris.* 1. Daniel dans la fosse aux Lions. 2. Sainte Famille, où un Ange tient des Cerises, que S. Joseph présente au petit Jesus. 3. Le charitable Samaritain.

AUTREAU, le fils, *de Paris*, divers Potraits.

CHARDIN, *de Paris.* 1. Deux Tableaux; dans l'un, une Blanchisseuse debout, un Enfant au bas faisant des bouteilles de savon. 2. Dans l'autre, une Cuisiniere, tournant le robinet d'une fontaine. 3. Jeune homme s'amusant à faire un Château de cartes. 4 Un Chimiste dans son Laboratoire. 5. Petit Garçon debout, avec son Tambour. 6. Petite Fille assise, badinant avec deux Cerises. 7. Autre Fille jouant au volant. 8 Bas-relief peint en Bronze. Les Curieux du premier ordre et même des Personnes de grande distinction, ont trouvé que ces Tableaux se soûtenoient auprès de ceux des plus grands Maîtres, et on a été d'autant plus surpris, qu'on sçavoit bien que M. Chardin excelloit à peindre des Animaux morts et vivans, d'une maniere aussi vraye que singuliere, mais on ne sçavoit pas que son talent s'étendît plus loin, il a fait voir le contraire d'une maniere très-heureuse pour sa réputation, et les figures qu'on a vû à cette occasion dans tous ses Ouvrages, ont été fort aplaudies par les Connoisseurs les plus difficiles.

NATOIRE, *de Paris.* 1. Io enlevée par Jupiter. 2. Deux Sujets Champêtres, ceintrés, *pour le Roy* 3. Amphitrite sur les Eaux. 4. Bain de Diane. 5 Le Siege de Bordeaux par Clovis. *Grand Tableau.*

DE FAVANES. 1. Des Nayades. 2. Telemaque declare imprudemment son amour à Eucharis-

charis. 3. Télemaque prend l'Amour pour un Enfant ordinaire ; il ressent son pouvoir, ainsi que Calipso et ses Nymphes 4. Thétis, après s'être changée en Lion, en feu et en diverses autres figures, pour s'échaper des liens de Pelée, est forcée enfin à l'épouser.

PAROSSEL, *de Paris.* 1. Alte de la Maison du Roy, dont les Grenadiers à Cheval font le principal sujet, *pour le Roy* 2. Un Officier qui rallie sa Troupe. 3. Une Garde avancée de Cavalerie. 4. Camp de Soldats aux Gardes Suisses ; un de leurs Officiers conduisant des Dames. 5. Combat de Cuirassiers, faisant le coup de Pistolet, heureusement exprimé. Cet habile Artiste ne dégenere point de la grande réputation que son pere a laissée après lui.

RESTOUT, digne Eleve et neveu de l'illustre *Jean Jouvenet.* 1. Apollon, qui montre à jouer de la Lyre à l'Amour. 2. Le Baptême de J. C. par S. Jean ; *très-grand Tableau.* 3. Le Secret et la Prudence. 4. S. Paul Hermite. 5. Abdolonime, travaillant dans son Jardin, qu'on vient chercher pour mettre sur le Trône de Sidon, conquis par Alexandre.

JAURAT, *de Paris.* 1. Nôce de Daphnis et Chloé ; *grand Tableau.* 2. La Rencontre d'Esaü et de Jacob ; Laban qui cherche ses Dieux. 3. Nymphes Tutelaires présentant Daphnis et Chloé à l'Amour. Ce Dieu les touche d'un dard et les destine à garder les Troupeaux. *Grand Tableau.* 4. Diane surprise au Bain par Acteon. 5. Christ en Croix.

AVED, *Hollandois.* 1. Portrait du Duc de Bisache. 2. De M. Caron. 3. De M. Dupleix, Fermier General. 4. De Mlle Loys, en Laitiere. 5. Un Philosophe. 6. Mlle de Seine, du Fresne.

Digitized by Google

COURTIN. 1. La sainte Vierge avec l'Enfant Jesus. 2. Melchisedech sacrifiant au Seigneur du pain et du vin. 3. Femme badinant avec un Ecureïl. 4. Femme regardant deux Serins. 5. Adoration des Rois. 6. Présentation au Temple.

GEUSLIN, *de Paris*. 1. Un Marchand de Médailles, en Pelerin. 2. M. l'Abbé de Thesu. 3. L'Abbé de sainte Geneviéve. 4. M. de Villemur, Fermier General, son Epouse et son Fils. 5. M. de Creil, Commandant des Grenadiers à Cheval. 6. M. Gautier. 7. M. Bertin. 8. M. Poisson Comédien en Crispin.

BOUYS, *Provençal*. 1. Portrait du Recteur de l'Université, avec ses habits de ceremonie. 2. Une Servante qui écure de la vaisselle d'argent. 3. Deux Colations. 4. Deux Servantes revenant du Marché.

ALLOU. 1. Le Frere Hilarion, Récolet, Oculiste. 2. Mad. Allou, dessinant une figure d'Optique. 3. M. Moreau, représentant le Dessein, tenant un Portefeüille. 4. M. Deschamps, en Géometre. 5. M. le Moine, Sculpteur, avec les attributs de la Sculpture. 6. M. Mercier, Maître Ecrivain. 7. Le Chevalier Domergue, en pied.

GOBERT. 1. Portrait en petit de la Duchesse Doüairiere de Bourbon en veuve. 2. La Famille du Duc de Valentinois. 3. Portrait de la Duchesse de Gontaud.

ADAM l'aîné, *Lorain*. 1. Groupe en Modele, un Chasseur prenant un Lion dans des filets. 2. Grand Groupe en Modele, où l'on voit Neptune et Amphitrite, Tritons et Monstres Marins; *pour Versailles, au milieu du grand Bassin, à la Porte du Dragon*. 3. Deux Elemens, Bustes, dont

Digitized by Google

dont un en Marbre. 4. Deux autres, le Feu et la Terre, Bustes moulés. Tous ces Ouvrages ont fait beaucoup de plaisir aux Spectateurs.

LAMI. 1. Christ qu'on met au Tombeau. 2. Latone qui alaite Apollon et Diane.

DROÜAIS, *de Normandie.* Portrait de Mlle Gautier. Quatre autres Portraits en Miniature.

MASSE. 1. L'Enlevement d'Europe. 2. Venus sur les Eaux. 3. Le Baptême de J. C.

LEPICIE', *de Paris*, Secretaire et Historiographe de l'Académie. Dix Estampes; Sujets gravés par lui, d'après differens Maîtres, avec grand soin.

MOYREAU, *de Paris.* Quatre Estampes, gravées par lui d'après Ph. *Wauvermans.*

CARS, *de Paris.* Deux Estampes, très-heureusement gravées par lui.

DUPUIS, *de Paris.* Trois Estampes, gravées par lui.

DE LA TOUR. Le Portrait de Mad. Boucher et celui de l'Auteur, en pastel. Ces deux Morceaux faisoient un grand effet.

EDME BOUCHARDON. 1. Buste du Cardinal de Polignac *en marbre.* 2. Athletes dont l'un dompte un Lyon et l'autre un Ours, *en terre cuite.* 3. Un Enfant assis, modele *en terre cuite.* 4. Fêtes de Palés, célebrées chés les Romains par les Gens de la campagne, pour demander la conservation des Troupeaux. *Dessein à la Sanguine.* 5. Fêtes *Lupercales* en l'honneur de Pan, en usage dans l'ancienne Rome. Deux jeunes Gens armés de Courroyes, prises dans la peau des Victimes, couroient nuds par la Ville, frapant les Femmes qu'ils rencontroient, dans la confiance qu'elles deviendroient fécondes. *Dessein.*

Digitized by Google

sin à la Sanguine. 6. Les Vendanges célebrées dans les campagnes d'Athenes mises en grand d'après la fameuse Cornaline antique du Cabinet du Roy, connue sous le nom de *Cachet de Michel-Ange.* 7. Tête de Vieillard plus grande que nature. *A la Sanguine.* 8. Deux autres Têtes, aussi plus grandes que nature, des Enfans de M. Mariette; l'une d'un Enfant qui rit; l'autre d'une petite Fille en bagnolette. *A la Sanguine.* Ces Ouvrages ont attiré un très-grand nombre de Spectateurs.

LE MOINE, le Fils, *de Paris.* 1 Tête de Vestale couronnée de fleurs. Modele *en terre cuite.* 2. Une Nymphe sortant du bain, à demi couchée, autre modele d'une très-heureuse execution.

FRANCIN. 1 Christ attaché à la Colonne *en Plâtre* 2. Un Enfant, dormant sur un oreiller, *en terre cuite.* 3. Deux Portraits en Buste *de terre cuite.*

VERBECK. Minerve qui anime et couronne les Arts.

Le Chevalier SERVANDONI, *Florentin.* 1. Pirâmide et Architecture. 2. Sujet d'Architecture et Ruines. 3. Autres Ruines. 4. Autre sujet d'Architecture. 5. Deux autres Tableaux de Ruines et Antiquités.

NATTIER. 1. La Justice qui châtie l'injustice. 2. La Princesse de Lambese en Minerve, armant et destinant le Comte de Brionne, son Frere, au mêtier de la Guerre. *Grand Tableau.* 3. Portrait de la Marquise d'Ussé. 4. Mademoiselle de Clermont en Déesse des Eaux de la Santé. *Dessein.*

CHAVANNE, *de Paris* Deux Paysages, une Moisson, Amusement Champêtre.

HULLIOT

HULLIOT. La Fable du Coq avec un Pot de Fleurs. Deux Sujets de Fleurs et de Fruits. Un Buffet.

COLIN DE VERMONT. 1. Une Descente de Croix. 2. La Maladie d'Antiochus, causée par l'amour qu'il portoit à Stratonice, sa Belle-mere. 3. Les Dieux qui coupent les aîles à l'Amour, pour l'empêcher de remonter au Ciel. 4 Renaud et Armide. 5. Pirame et Thisbé. 6. Adieux d'Hector et d'Andromaque. 7. Les Nôces de Thetis et de Pelée, où la Discorde jette la Pomme, &c. 8. Le Jugement de Salomon, et 21. Sujets de l'Histoire de Cyrus. Esquisses.

DE LYEN, *Flamand*. 1. Portrait Ovale de Mlle de la Haye. 2. L'Epouse du Sieur Noël Araignon. 3. Deux Portraits des Enfans de M. Delestre. 4. Le Portrait de M. de Lyen par lui-même.

M. DE LA JOÜE, *de Paris*. 1. Paysage et Architecture. 2. Clair de Lune. 3. La Famille de M. de la Jou. 4. Retour de Chasse. Esquisse.

TOCQUE', *de Paris*. 1. Portrait de la Marquise de Thibouteau. 2. De M. Massé. 3. De M. Rinsivel, jouant de la Viole. 4. De M. Nerault. 5. De la Comtesse de Margenville. 6. De Mad. Naux. Tous ces Portraits ont été vûs avec grand plaisir.

LE LORRAIN. 1. Une Fille qui Frise son Amant. *Petit Groupe en terre cuite* 2. Jeune Fille tenant un Lapin qu'un jeune Homme veut lui arracher: un Amour auprès. 3. Un Fleuve aussi *en terre cuite*, d'une grande et belle execution.

DANDRE' BARDON, *Provençal*. 1. Les Bonnes Œuvres des Filles de Saint Thomas de Villeneuve, leur Protecteur. *Très-grand Tableau*. 2. S. Charles

Digitized by Google

Charles Borromée en priere. 3. Anachorettes en priere. 4. Allegorie. La France sur le sein de laquelle repose la Victoire, voit avec joye descendre du Ciel la Paix, que la Sagesse lui procure. La Discorde y paroît enchaînée à la porte du Temple de Janus, et la Renommée annonce à l'Univers le glorieux évenement du Regne de Louis XV.

Le Moine, Pere. Le Buste de M. de Largilliere, *en terre cuite*, dont le mérite est fort connu.

Boucher, *de Paris*, digne Eleve de feu M. le Moine. 1. Quatre Tableaux chantournés, representant divers Sujets Champêtres. *Pour le Roy.* 2. Les Quatre Saisons, Ovales.

D'Ulin. 1. Saint Claude, Archevêque de Besançon, ressuscitant un Enfant qui lui est presenté par sa mere. 2. Notre Seigneur sortant du Lac de Génézareth, guérit plusieurs Malades. 3. Saint Charles Borromée en priere pour la Peste de Milan. 4. Notre Seigneur guérissant la Belle-mere de S. Pierre.

Lancret, *de Paris*. 1. Festin de Nôces de Village, ceintré haut et bas. *Pour le Roy.* 2. Une Danse au Tambourin. 3. Un Colin-Maillard. 4. Sujet Champêtre. Les Ouvrages de ce Peintre, faits avec très-grand soin, font toujours beaucoup de plaisir.

Boisot. 1. L'Homme entre deux âges. 2. Le Petit Chien secoüant les pierreries, Contes. *Ovales*, 3. Ixion foudroyé par Jupiter.

Tournière. 1. Portrait du Duc de Brissac. 2. De M. de Sauroy, le Fils. 3. De Mad. Tiffet, joüant de la Vielle. 4. De M. de Villette. 5. Une Dame et son Fils. 6. Mad. Baron des Brosses.

La

LE DATTE. 1. Louis XV. Figure en pied, *bronzé*. 2. Groupe de Renaud et Armide, *aussi en bronze*. 3. Une Flore, *en terre cuite*. 4. Deux Groupes d'Andromede et de l'Education de l'Amour sur la même selle, *en terre cuite*.

COCHIN. Trois Estampes d'après Watteau, le Moine et M. Restout, dont la 1. est une Fête de Village, et les deux autres, Rebecca et Laban; dont le Burin a beaucoup piqué la curiosité du Spectateur.

SURUGUE. Sept Sujets en Estampe, très-bien gravés.

THOMASSIN. Quatre Sujets en Gravure, sçavoir, les Pelerins d'Emmaüs, d'après *Paul Veronese*. La Melancolie, d'après *Dominique Fetti*. Une Vierge d'après M. *de Troy*. Et le Portrait de M. Thierry d'après M. *de Largilliere*, que le public a vû avec plaisir.

DUVIVIER, *Liegeois*. Diverses Médailles, et plusieurs Modeles de Têtes, *en cire*, d'après nature, avec beaucoup d'intelligence.

ALLEGRAIN. Paysage avec des Bergers et des Troupeaux.

ROBTTIERS. Plusieurs Modeles *en cire*: sçavoir, du Roy, du Comte de Clermont, du Cardinal de Fleury, du dernier Ambassadeur de Constantinople, diverses Têtes et revers de Médailles, gravés en creux avec beaucoup d'art.

LARMESSIN. Quatre Sujets gravés d'après differens Maîtres.

LE BAS. Deux grands Sujets gravés d'après D. *Teniers*, faisant Pendans. *Fête de Village* et *Réjoüissances Flamandes*.

ADAM, *le jeune*. 1. Clytie, figure en pied de *terre cuite*. 2. Sainte Victoire, Vierge et Martyre. Bas-relief pour une des Chapelles du Roy à Versailles.

Digitized by Google

Le tout décoré par les soins de M. *Stiemar*, Académicien.

L'Académie de Soissons, dans son Assemblée publique du Lundi 14. Avril 1738 délivrera un Prix qui sera une Medaille d'or de la valeur de 300. livres, donnée par M. l'Evêque de Soissons. Elle l'adjugera à une Dissertation Historique d'une heure ou d'une heure et demie de lecture. Elle propose pour Sujet. 1°. *Clovis eut il une demeure fixe à Soissons?* 2°. *Eut-il sur la Partie des Gaules qu'il avoit conquise, une autorité aussi indépendante des Romains qu'il l'avoit sur les Francs?* 3°. *Les Francs étoient ils exempts de toute imposition? Clovis en levoit il sur les Gaulois?* 4°. *Avons nous des Médailles de Clovis et de ses Prédecesseurs Rois des Francs? Quelles étoient leurs Monnoyes. Les anciens Suessonnois en avoient ils de particulieres?*

Et pour donner plus de temps et de facilité aux Auteurs, elle propose pour Sujet de la Dissertation de 1739. 1°. *En quel temps le Nom de France fut il donné à une partie des Gaules et quelle en étoit alors l'étenduë?* 2°. *Quelle étoit l'étenduë du Royaume de Clovis, lors de sa mort?* 3°. *Quel fut le partage des Etats de Clovis entre ses Enfans? Et quels furent les motifs de la division telle qu'elle fut faite entr'eux.*

Dans l'examen des Ouvrages on aura égard non seulement au nombre et à l'étenduë des recherches, mais encore à la pureté du stile, et à la beauté du langage.

Les Auteurs sont avertis de mettre à la marge, ou à la suite de leurs Ouvrages les preuves des faits qu'ils auront avancés, et les sources où ils les auront puisés. On

Digitized by Google

On prie ceux qui envoyeront des Dissertations Latines, de mettre aussi en marge les Noms François des Personnes ou des Lieux dont ils feront mention, parce que souvent la signification de ces Noms anciens est sujette à contestation entre les Sçavans.

On adressera à M. *de Beyne*, Président au Présidial de Soissons, et Secretaire perpetuel de l'Académie, port franc, et avant le premier Fevrier, les Ouvrages destinés au Concours, sans quoi ils ne seront point retirés.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms au bas de leurs Ouvrages, mais seulement une Sentence, et en les envoyant ils indiqueront à M. le Secretaire une Adresse sous laquelle il leur fera tenir son Récepissé.

Ils sont priés de prendre les mesures nécessaires pour n'être point connus jusqu'au jour de la décision, et de ne point signer les lettres qu'ils pourroient écrire à M. le Secretaire, ou à tout autre de Messieurs les Académiciens; on les avertit que s'ils sont découverts par leur faute, ils seront exclus du Concours.

L'Auteur qui aura remporté le Prix viendra le recevoir dans la Séance publique de l'Academie du 14. Avril 1738. sinon il envoyera à une Personne domiciliée à Soissons une Procuration, qui sera remise à M. le Secretaire, avec le Récepissé de l'Ouvrage.

La Piece qui a remporté le Prix cette année est de M. *le Beuf*, Chanoine et Sous-Chantre d'Auxerre. Elle est imprimée.

Programme de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences et Arts de Bordeaux.

L'ACADEMIE propose à tous les Sçavans de

de l'Europe un Prix, fondé à perpetuité par feu M. le Duc DE LA FORCE. C'est une Médaille d'Or de la valeur de trois cent livres.

On en distribuera deux le 25. Août 1738 Un de ces Prix est destiné à celui qui expliquera le plus probablement *la Cause de l'Opacité et de la Diaphanéité des Corps;* et l'autre à celui qui donnera l'explication la plus probable *de la Cause de la Fertilité des Terres.*

Les Dissertations pour le Concours ne seront reçûës que jusqu'au premier de May prochain. Il sera libre de les envoyer en François ou en Latin : on demande qu'elles soient écrites en caracteres bien lisibles.

On avertit les Sçavans qu'il y aura aussi deux Prix à distribuer l'année suivante 1739. que l'un de ces Prix sera destiné au meilleur Ouvrage sur la question : *Si l'air de la respiration passe dans le Sang :* et l'autre à celui qui expliquera avec le plus de probabilité *la Cause de la Chaleur et de la Froideur des Eaux Minerales.*

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, et l'Auteur mettra dans un Billet séparé et cacheté la même Sentence, avec son nom, son adresse et ses qualités, d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de port, et adressés à M. SARRAU. Secretaire de l'Académie, ruë de Gourgues, ou au Sieur BRUN, Imprimeur, Aggregé de l'Académie, ruë S. James.

Le Prix de cette année, *sur le Mouvement musculaire*, a été remporté par M. ALEXANDRE STUART, Ecossois, Medecin ordinaire de la Reine d'Angleterre, et Membre de la Societé Royale de Londres.

A Bordeaux, le 25. Août 1737.

PRIX

PRIX de l'Académie de Chirurgie, pour l'année 1738.

LE Sujet proposé pour le Prix de l'année 1736, étoit : *Si l'on doit amputer le Carcinome des Mammelles, vulgairement nommé* Cancer.

Quoique l'Académie ait trouvé dans plusieurs Mémoires, et notamment dans celui qui commence par ces mots : *Le Corps humain n'est que vaisseaux*, des regles judicieuses pour la pratique, cependant elle n'a pas cru devoir adjuger le Prix, parce que l'aplication de ces regles ne s'étend pas à tous les cas, et qu'elles sont fondées sur une théorie trop conjecturale.

L'Académie a néanmoins aperçû dans ces Memoires d'assés bonnes choses, pour être en droit d'en esperer de meilleures, si les Auteurs veulent se donner la peine de traiter cette importante question d'une maniere à leur faire honneur ; c'est pourquoi elle propose de nouveau le même Sujet pour l'année 1738. Le Prix sera double, c'est-à-dire, que celui qui au jugement de l'Académie aura fait le meilleur Ouvrage sur le Sujet proposé, aura deux Médailles d'or, chacune de la valeur de deux cent livres, ou une Médaille et la valeur d'une autre, au choix de l'Auteur.

Ceux qui ont composé en 1736, pouront faire à leurs Mémoires tels changemens, ou les mettre sous telle forme nouvelle qu'ils voudront, et les renvoyeront écrits de nouveau.

Ils auront soin d'adresser leurs Ouvrages francs de port, à M. *Morand*, Secretaire de l'Académie de Chirurgie *à Paris*, ou les lui feront remettre entre les mains. La

Digitized by Google

La Chirurgie et le Public ont fait une perte considerable en la personne de .... *Petit*, Chirurgien-Juré de Paris, Chirurgien Major des Camps et Armées du Roy, et Démonstrateur Royal en survivance, Fils de l'illustre M. Petit, dont la réputation est si connuë en France, et chés divers Souverains de l'Europe. Il mourut à Paris dans la 27e année de son âge, le 20 du mois dernier, generalement regretté, non-seulement par les progrès et la réputation solide qu'il s'étoit déja faite dans sa Profession, mais par la douceur de son caractere, et par les grandes qualités de son cœur et de son esprit.

Les Membres de l'Académie Royale des Sciences, qui avoient été envoyés par le Roy dans le Nord, pour trouver la Figure de la Terre, ont rendu compte à l'Académie de leurs Observations, par lesquelles il est décidé que la Terre est un Spheroide aplati vers les Poles, ainsi que Mrs Huygens, Newton, et plusieurs autres grands Geometres l'avoient pensé d'après la Théorie.

M. l'Abbé *Nollet* nous a priés d'avertir qu'immédiatement après la S. Martin il recommencera ses Leçons de Physique expérimentale. L'accueil favorable que le Public fait à ce nouvel Etablissement, la présence et les aplaudissemens d'un grand nombre de personnes de la premiere distinction qui ont assisté à ses cours, ont excité son émulation, et soûtenu son zéle; les voyages que la Cour lui a fait faire en Angleterre et en Hollande, où la Physique est très-bien cultivée, lui ont procuré des correspondances utiles et des lumieres nécessaires, en conse-

Digitized by Google

consequence il a construit depuis peu une grande quantité de nouveaux Instrumens par le moyen desquels la Théorie la plus difficile, devient sensiblement intelligible aux Personnes les moins capables d'une aplication sérieuse ; cet assortiment de machines plus parfait et plus complet, qui n'a pû se faire qu'à grands frais, et avec le temps, le met en état de varier les Expériences, et de prouver les mêmes verités par différentes opérations en faveur des Personnes qui prennent goût à ces sortes d'Exercices, et qui font plusieurs Cours.

Comme il s'est trouvé plusieurs Personnes qui auroient souhaité qu'un aussi grand nombre d'Expériences se fît en plus de temps, afin qu'on les pût expliquer d'une maniere plus détaillée, et qu'on les pût suivre par la lecture des Livres qui traitent des principes ; M. l'Abbé Nollet qui ne souhaite rien tant que de rendre ses Expériences aussi utiles qu'agréables, donne avis qu'il commencera immédiatement après Pâques, un Cours de Physique, qu'il suivra pendant trois ou quatre mois, les Mercredis et Samedis, depuis onze heures du matin jusqu'à midi et demi ; cette heure et ces jours conviendront sans doute aux Ecoliers de l'Université, qui font leur Philosophie, et aux jeunes Seigneurs étrangers que l'amour des Sciences fait voyager en France ; il faudra se faire inscrire pendant le Carême, et lire quelque Traité de Physique d'un bon Auteur, ceux de Mrs Rohault, Muschenbrock, et Sgrawesande peuvent suffire ; les Dames ne pouront point assister à ces leçons particulieres, parce qu'on sera souvent obligé de s'expliquer en Latin, pour les personnes qui n'entendront pas suffisamment le François.

Cadran

Digitized by Google

Cadran Astronomique, Geographique et Lunaire; avec une Description des Pays désignés dans les Lignes Horaires, qui ont correspondance en ligne perpendiculaire aux Etoiles fixes du Firmament; Et une Table des jours de la Lune pour connoître l'heure de la Nuit par l'ombre qu'elle formera sur le Cadran. Par le R. P. Emmanuel de Viviers, Capucin Prédicateur, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris. A Toulouse, de l'Imprimerie de N. *Caranove*, et se vend chés Jean *Salabert*, 1737. in 8° pp. 20 Le prix est de dix sols. L'Auteur connu depuis long-temps par divers Ouvrages de cette nature, fait esperer qu'il donnera incessamment une Sphere ou machine qu'il a composée, où l'on verra la correspondance des Etoiles par leurs noms, aux Parties de la Terre en ligne perpendiculaire, les dispositions des Planetes entr'elles, leurs aspects, leurs Eclypses, tant à l'égard des Planetes, que des Etoiles fixes. A l'égard du Cadran qu'il publie présentement, il est seulement à l'usage de Toulouse, où il fait sa résidence, et ce n'est qu'un abrégé du Systême qu'il a adopté dans le Calendrier qu'il a fait pour la présente année 1737, et qui se vend aussi chés *Salabert*. On trouvera dans ce *Cadran* l'irrégularité de la Lune corrigée, et fixée en quelque façon, ce que personne n'avoit encore fait; dans l'Avertissement que l'Auteur a mis à la tête, il fait observer, que les douze Signes du Zodiaque s'étant avancés d'Occident en Orient de 29 degrés, 32 minutes, 18 secondes, avec tout le Firmament sur les Poles de l'Ecliptique, les places qu'on leur attribuoit dans l'usage ordinaire, ne conviennent plus aux Constellations, les Poissons ayant pris la place du Belier, le Belier celle du Taureau, &c. On

Digitized by Google

On avertit le Public que le Calendrier choisi, dont l'impression avoit été suspenduë depuis quelques années, est actuellement sous presse pour l'année 1738. On y trouvera le Lever et le Coucher du Soleil et de la Lune pour tous les jours, le Lieu du Soleil et sa Déclinaison de 10. jours en 10. jours, les Phases de la Lune, et une Table de l'Equation de la Pendule, avec plusieurs Cartes et un nouveau Plan de Paris. Ce Calendrier se vendra à *Paris*, *ruë S. Jacques*, *chés Jean Villette*, *Fils*, *Libraire*, *à S. Bernard*, *et la Veuve Spé*, *Marchande de Tailles Douces à la Visitation.*

On continuë de débiter le *Cours du Danube*, du feu P. *Placide*, chés les Augustins Déchaussés de la Place des Victoires.

La suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres, continuë de paroître avec succès, chés *Odieuvre*, Marchand d'Estampes, Quay de l'Ecole. Il vient de mettre en vente, et toujours de la même grandeur.

CHARLES XII. Roy de Suede, né le 27. Juin 1682. mort le 11. Décembre 1718. dessiné par *Boizot*, et gravé par *Schmit.*

B. H. VINCENT DE PAUL, Instituteur de la Congregation des Missions, né à Poui près d'Acqs en 1576. mort à Paris le 27. Septembre 1660.

MADEMOISELLE LE GRAS, Fondatrice et Premiere Superieure de la Charité, Servante des pauvres Malades, décédée à Paris le 15. Mars 1660. âgée de 68. ans, gravée par G. D. C. . .

Le Samedi 14. de ce mois, à huit heures du matin, M. le Controlleur General, Directeur General des Bâtimens, et Vice-Protecteur de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture, alla

Digitized by Google

y prendre Séance pour la premiere fois, et fit la distribution des grands Prix ; sçavoir :

Le premier Prix de Peinture au sieur *Fournier* ; le premier de Sculpture au sieur *Marchand* ; le second de Peinture au sieur *Vanloo*, Fils de M Vanloo l'aîné ; et le second de Sculpture au sieur *Sallis*.

Le Sieur *Baradelle*, Ingenieur du Roy pour les Instrumens de Mathématique, qui a publié le mois de Juillet dernier deux Cadrans verticaux, qui s'orientent sans le secours de la Boussolle, l'un pour Paris et ses environs, et l'autre pour Lyon et ses environs, et pour les autres Villes indiquées dessous la même élevation, vient d'en construire deux autres, l'un pour Amiens et ses environs, et l'autre pour deux Brest et ses environs ; ils s'orientent comme les premiers sans le secours de la Boussolle ; on a mis aux deux côtés du Cadran deux Echelles qui contiennent les douze Mois de l'Année de 5. jours en 5. jours, ainsi il sera facile de trouver par proportion le point qui doit répondre au jour courant. Il y a une soye qui est toujours dans le centre du Cadran, avec une Perle qui coule au long, afin de l'ajuster au jour du mois. On a pratiqué une Pinule qui se couche et se leve lorsqu'on veut faire usage du Cadran. La Pinule étant levée, on expose le tranchant de ce Cadran au Soleil, et l'on fait ensorte que l'ombre de la Pinule soit exactement le long de la ligne d'espace marquée dans la partie superieure ; alors la petite Perle qui coule au long de la soye qui se trouve toujours verticale, par le moyen d'un petit plomb qui est attaché au bout, fait que la Perle marque l'heure cherchée.

Ce Cadran se leve et se baisse à toutes les heures

Digitized by Google

res du jour comme fait le Soleil sur l'Horison. Quoiqu'on ait indiqué ce Cadran pour Amiens, et ses environs, cependant il peut servir autour de la surface de la Terre en suivant le parallele du Globe, c'est-à-dire, par toutes les Villes dessous la même élevation, qui sont Dieppe, Perone, S. Quentin, Guise, Vervin, Aubenton, Charleville et Mayence. Cependant comme un quart ou un tiers de degré ne peuvent faire aucune difference sensible, il peut servir également pour les endroits suivans: Aobeville, Dourlens, Bapaume, Cambray, Landrecy, Avesnes, Charlemont, Mariembourg, Mondidier, Arques, Neuchâtel.

Le Cadran pour Brest et ses environs, peut servir, ainsi que l'autre, pour les Villes sous la même Latitude, comme, Daoglas, Fougeres, Mayenne, Alençon, Chartres, Nemours, Sens, Troyes, Vienne en Autriche.

Ce Cadran peut aussi servir pour S. Brieux, Dinan, Rennes, Dol, Mortagne, Bar-sur-Aube, Nogent-le-Rotrou, Estampes, Melun, Provins, Nogent-sur-Seine, Montreau.

L'Auteur espere en construire encore d'autres pour les plus considerables Villes du Royaume; le prix est de 40. sols; ils sont aisés à porter dans la poche, étant de 6. pouces et demi de hauteur, et de large 4. pouces et demi, d'épaisseur raisonnable.

Sa Demeure est toujours Quay de l'Horloge du Palais, à l'Enseigne de l'Observatoire, à Paris.

Le Sieur *Gersaint*, Marchand, Pont Notre-Dame, attend incessamment beaucoup de Curiosités qu'il raporte d'Hollande; il prépare aux Amateurs pour enrichir leurs Cabinets, une

Digitized by Google

Vente pour la fin de Novembre, et pour piquer davantage les Curieux, il y joindra plusieurs choses singulieres qu'il a acquises à Paris depuis son retour, entr'autres une collection des plus nombreuses, d'Estampes des mieux choisies, des plus grands Maîtres Italiens, François, Flamands, &c. avec plusieurs Desseins exquis. Depuis long-temps il ne s'est point fait de Vente d'un si grand amas d'aussi belles choses en ce genre : il espere satisfaire les gens de goût, par la varieté et la perfection des morceaux que contiendra cette Vente ; outre les Estampes et les Desseins, il y aura aussi des Mineraux et des Coquillages rares et singuliers, des Agathes arborisées, des Madrepores et autres Plantes Marines, des Animaux en liqueur, de figures singulieres, de la Porcelaine ancienne : des Tasses et Boëtes de verny du Japon, des Pierres antiques, gravées en relief et en creux, montées et non montées, des ouvrages en Cire et plusieurs autres choses dont on connoîtra mieux le détail par un Catalogue qu'il se propose de donner incessament à la sollicitation des Curieux qui le lui ont demandé. Il a aussi raporté plusieurs Tableaux des meilleurs Maîtres Flamands et Hollandois, qu'il vendra à la main. On aura soin d'avertir lorsque le Catalogue se distribuera.

REMEDE contre la Rage. Extrait d'une Lettre écrite de Londres le 15 Juillet 1737.

Je crois, Monsieur, que c'est travailler pour le bien Public, que de vous prier d'inserer dans votre Journal un Remede éprouvé contre la funeste

Digitized by Google

nëste Maladie de la Rage. Tout le monde sçait ici que que le Docteur Meed, Medecin de réputation, a guerí parfaitement plus de cinq cent Malades par ce seul Remede. Voici en quoi il consiste.

Il faut d'abord que le Malade se fasse titer 9, ou 10. onces de sang du bras. Prendre ensuite une demie once de l'herbe appellée en Latin *Lichen Cinereus Terrestris*, proprement sechée et mise en poudre fine : du Poivre noir mis en poudre, deux drachmes : mêler bien le tout ensemble et partager la dose en quatre parties égales, qu'il faut prendre à jeun dans un demi septier de Lait de Vache, pendant quatre jours consécutifs.

Après cela il faut que le Malade se baigne dans de l'eau froide de Riviere ou de Source, tous les matins à jeun pendant un mois ; tout le corps Plongé dans l'eau, et la tête une demy minute seulement. Ensuite il ne se baignera plus pendant quinze jours que trois fois chaque semaine.

Le temps de cueillir le *Lichen*, est dans les mois d'Octobre et de Novembre en Angleterre ; en France on peut le cueillir un peu plutôt.

L'approbation que les Médecins de la Faculté de Paris ont donné à un Remede de Mademoiselle de *Rezé*, aujourd'hui Madame de *Lestrade*, après avoir vû la guérison des Dartres d'une Princesse qui avoit employé quantité de Remedes, sans en avoir reçû de soulagement, et d'une infinité de personnes attaquées de la même Maladie, qui ont été guéries depuis, jusques dans les Païs les plus éloignés, les Colonies et les Ports de Mer étant tout remplis de Dartres,

Digitized by Google

&c. M. *Chicoyneau*, Conseiller d'Etat et Premier Médecin du Roi, ayant vû la guérison d'un grand Prelat, des Rougeurs et Dartres qu'il avoit au visage depuis plus de huit ans ; et ayant apris qu'elle traitoit ces Maladies depuis plus de quarante ans avec succès et aplaudissement, a bien voulu donner son Aprobation à la bonté de ces Remedes, et la liberté de les débiter : c'est une Eau contre les Dartres vives et farineuses, boutons, rougeurs, taches de rousseur et autres Maladies de la peau, et un Baume blanc, en consistance de Pomade, qui ôte les cavités et les rougeurs après la petite Verole, les taches jaunes et le hâle, unit et blanchit le tein d'une maniere visible et naturelle. Lesdits Remedes se gardent tant que l'on veut, et peuvent se transporter par tout. Les bouteilles de cette Eau sont de 2, 3, 4, 6 livres et audessus, selon la grandeur. Les pots de Baume blanc 3 livres 10 sols, et les demi Pots 1 livre 15 sols.

Madame de Lestrade demeure à Paris ruë de la Comedie Françoise, chés un Grainetier, au premier Apartement. Il y a une Affiche audessus de la Porte.

Le Sieur *Deveaux* connu depuis long temps par les guérisons qu'il a faites, et qu'il fait journellement, ses Remedes étant aprouvés de Mrs le Premier Medecin et Chirurgiens du Roy, et autres très éclairés dans la Profession, et autorisés par le Brevet du 3. Septembre 1737. pour les Tumeurs Scrofuleuses, Humeurs froides, Ecroüelles Humeurs chancreuses, Ulceres, et pour toutes les autres Maladies de ce genre,

Demeure à Paris, vis-à-vis la Croix des petits Champs, chés Mlle Joli, Lingere.

Le

Digitized by Google

Le Sieur *Rosa*, Chirurgien de l'Hôpital de Sainte Marie-Neuve à Florence, reçû Chirurgien Herniere à S Cosme à Paris, et naturalisé François; donne avis qu'il guérit parfaitement les Ruptures et Descentes de Boyaux, tant pour hommes que pour femmes et les enfans, sans faire aucune incision, ni operation, mais par des Remedes souverains qu'il aplique sur les Parties malades, et sans prendre aucun Remede par la bouche, et sans être obligé de garder le lit ni la chambre.

Il guérit les hommes et les femmes en six mois de temps, tout au plus, et les enfans en six semaines.

Ce Remede est dans la famille du Sieur Rosa, depuis plus de quatre cent ans.

Lui seul possede la maniere de faire plusieurs sortes de Bandages et Suspensoirs, sans fer, lesquels n'incommodent jamais, quelque exercice qu'on puisse faire, et quant aux Descentes qui ne peuvent se guérir, il les soulage au moyen de ses Bandages.

Il fait encore un autre Bandage particulier de métal qui tient seul, sans causer aucun embarras entre les cuisses, il les donne à l'épreuve et les garantir.

Il a une adresse particuliere et de grand secours; c'est de tirer les Corps des pieds avec leur racine, comme aussi les Poireaux des mains ou ailleurs, sans qu'ils reviennent, et les ongles qui entrent dans la chair, sans se servir de fer tranchant, ni qu'il en sorte une goutte de sang, et les guérit en trois minutes de temps.

Sa demeure est ruë de Bussy, à la Boëte aux Lettres.

Digitized by Google

Le sieur *Briart*, qui demeuroit ruë Cardinale, vis-à-vis le Bailliage, demeure à present ruë Abbatiale, vis-à-vis le côté du Palais, et toujours dans la Cour Abbatiale de Saint Germain-des-Prez à Paris.

Il continuë avec succès à faire la veritable Essence de Savon à la Bergamote, et autres odeurs douces dont on se sert pour la Barbe au lieu de Savonnette. Les Dames s'en servent aussi pour se laver le visage et les mains. Il en a de deux prix, à cinq et à 8. sols l'once. Il avertit que les bouteilles ont toujours été cachetées ; autour du Cachet on y lit son Nom et sa demeure. Il y a une Bouteille dans le milieu du Cachet où il y a le nom de la Liqueur.

Il fait depuis peu une Essence d'*ogni fiori* ou de toutes fleurs d'une odeur agréable ; on en met quelques goutes dans l'eau dont on se lave, après avoir été rasé ; elle blanchit l'eau ; les Dames s'en servent pour se décrasser ; elle rend la peau douce et unie, et ne nuit point au tein. Les plus petites Bouteilles sont d'environ 5. onces, on la vend 15. sols l'once.

Il fait aussi de bons Cuirs à repasser les Rasoirs, avec lesquels il ne faut point de Pierre à aiguiser. Il les vend depuis 40. sols jusqu'à 60. sols à un côté, et à deux côtés differens, depuis 4. livres jusqu'à 8. liv. Il donne les manieres de s'en servir.

Peromet, qui demeuroit dans la ruë de Furstemberg, demeure à present ruë Cardinale, vis-à-vis le Bailliage de l'Abbaye de S. Germain-des-Prez, à Paris. Il fait une Cire propre pour dégarnir la trop grande quantité de Poil des Sourcils et du Front. Le Prix des Bâtons est de 5. sols et de 10. sols. Il donnera la maniere de

s'en

s'en servir. Il fait aussi des Chignons pour les Dames, pour petites et grandes Coëffures.

Le sieur du Tartre fait graver actuellemen une Cantate de sa composition à voix seule dont voici les paroles, qui sont de M. L * *, Delagarde.

LA VOLUPTE'.

Fille du tendre Amour, charmante Volupté ;
Pour prix des vœux que je t'adresse,
Communique à mes Chants la douce activité
Du feu que dans mon ame allume ton yvresse.

Par le plus doux ravissement,
Qu'excitent d'aimables délires,
Signale le pouvoir charmant
Des sons divins que tu m'inspires.
Que les Graces, les Ris, les Jeux,
Pour toi vont faire des conquêtes !
L'Amour de concert avec eux,
Prépare de brillantes Fêtes.

Mais quel effet magique ! où suis-je transporté ?
Quel Spectacle enchanteur ! quels Concerts d'allegresse !
Sur ce Trône de fleurs quelle Divinité
Rassemble sous ses Loix une vive Jeunesse ?
Au trouble délicat dont je suis agité ;
Des doux plaisirs je connois la Déesse.

Digitized by Google

J'aperçois sous ses pas
S'embellir la Nature ;
Flore de ses apas
Releve la parure.
Le Zéphir amoureux,
Voltigeant autour d'elle,
Dans l'éclat de ses yeux
Puise une ardeur nouvelle.
Et le Dieu des Combats,
Environné de gloire,
Vient goûter dans ses bras
Les fruits de la victoire.

Déja d'un charme séducteur
Je sens la douce violence,
Et mon ame en secret cede à l'attrait vainqueur
D'une favorable puissance.
Flatteuse illusion, tendres égaremens,
Prolongez à jamais ces fortunés momens.

Qu'une heureuse folie
Chasse loin de ces lieux
Le poison dangereux
De la Mélancholie.
Ne suivons point les Loix
De l'austere Sagesse ;
C'est la sombre tristesse
Qui parle par sa voix.

Contre

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Contre la volupté
Pourroit-on se défendre,
Quand on trouve à s'y rendre
Tant de félicité?

CHANSON.

MErcure, Mars et le Maître des Dieux,
Assis à table dans les Cieux,
Entre la poire et le fromage,
S'entretenoient d'amour, de combats et d'orage;
Bacchus les écoutoit et se mit de l'écot.
Les ayant enyvrés du Nectar de son pot,
Au Dieu Mars il ôta l'épée,
A Mercure son Caducée,
Et fit promettre à Jupiter,
Par l'Eau du Stix, serment étrange,
De ne faire gronder son Tonnerre dans l'air
Que pour meurir la Vandange.

SPECTACLES.

LE P. *de la Sante*, Jesuite, Professeur de Réthorique au College de Louis le Grand à Paris, fit représenter le 7. Août, la Tragédie intitulée *Regulus*. Elle fut fort aplaudie, sur tout

Digitized by Google

dans la Repetition générale qu'on en fit le 4. La grandeur d'ame de Regulus, les tendres sentimens d'Emilius, son Fils, la vertu Romaine, la fierté Carthaginoise, parurent dans tout leur jour; la conduite de l'*Action*, donna lieu à plusieurs situations avantageuses et à divers coups de Théatre des plus frapans.

Pour donner quelque idée de cette Piece, qui ne cede en rien aux excellens Discours et aux Ouvrages Dramatiques de Théatre du même Auteur, nous nous servirons des propres termes dont est composé le Prologue.

On va faire, Messieurs, revivre sur la Scene
Un exemple éclatant de constance Romaine;
Un Héros invincible aux plus affreux revers,
Un Captif triomphant jusqu'au milieu des fers.
C'est le grand Regulus dont le noble courage
Brava tous les tourmens de la fiere Carthage,
Et qui pour se venger des outrages du sort,
Sçut s'immortaliser en volant à la mort:
De Conquérant, Esclave, il s'acquiert plus de gloire,
Par sa captivité que par une victoire:
Vaincu par la Fortune, il se rend le vainqueur
Des tendresses du sang, de son propre malheur;
Et dompte mieux Carthage, en gardant sa parole,
Qu'en la traînant captive au pied du Capitole.

Citoyen

Digitized by Google

Citoyen sans égal, Prisonnier glorieux,
De l'Univers entier il étonne les yeux,
Et fait voir ce que doit un Brave à sa Patrie,
Services, bien, repos, liberté, sang et vie ;
Tout grand cœur d'un tel sort devroit être jaloux,
Ce qu'il fit sans exemple, en est un grand pour nous.

Les principaux Acteurs furent MM. *Thoynard*, *Boisgibault*, *Soumar*, *le Marié*, *Baron*, *d'Hilliers*, *Pelerin*.

Presque tous ces Rôles furent remplis avec beaucoup de feu et d'intelligence.

Le P. *de la Sante* joignit à cette Tragédie le Ballet de *la Curiosité*, Sujet aussi agréable qu'interessant, le dessein est moral et des plus ingenieux. On s'y propose de corriger ce que la curiosité a de vicieux et de blâmable. La division embrasse ce qu'il y a de plus marqué dans cette passion. On y découvre le principe, l'espece, le cours et les suites du mal. Ainsi,

1°. Les sources d'où naît la curiosité.
2°. Les objets auxquels elle s'attache.
3°. Les périls où elle s'engage.
4°. Les punitions dont elle est suivie, fournissent les quatre Parties de ce Ballet. Nous nous contenterons d'indiquer ici en abregé les principaux traits de chaque Acte.

Après l'ouverture où la Curiosité est représentée comme une Déesse, qui n'a pas moins d'yeux, d'oreilles et de bouches que sa sœur la Renommée, et où elle se donne en Spectacle à des Voyageurs de diverses Nations, qui lui viennent rendre

Digitized by Google

dre hommage, et se laissent enchaîner à son Char, on représente successivement les quatre Parties suivantes.

PREMIERE PARTIE.

Sources ordinaires de la Curiosité.

1°. *Humeur volage.* 2°. *Esprit inquiet.* 3°. *Vie oisive.*

Dans la premiere Entrée de cette Partie, parut une Troupe de Thessaliens folâtres qui donnoient plusieurs marques d'*humeur volage*, dans un Divertissement champêtre, donné par le Roi Admete, pour celebrer la bienvenüe d'Apollon Chef de ses Bergers. On écarte bien vîte ces Curieux qu'on regarde comme autant de trouble-fêtes. Cette Bergerie fut des plus gracieuses et parfaitement executée par les Pensionnaires.

La seconde Entrée présentoit un exemple d'*esprit inquiet* dans des Seigneurs Turcs curieux de pénetrer le secret de l'Etat, pour détrôner leur Maître. Le Sultan Amurat leur fait servir des Liqueurs exquises, dont la vapeur leur arrache l'aveu de leur complot. On saisit les coupables; on les punit. Cette Scene eut un succès complet. Les Maîtres à danser se signalerent en cette Représentation.

La troisiéme Entrée fut dansée par des Crieurs de Curiosité, qui montroient au Peuple *la Merveille des merveilles*. De petits Bourgeois oisifs, des Artisans desœuvrés, s'occupent à ce frivole amusement, où se glissent quelques Filoux qui y font leur main. Ceux-cy prennent leur temps pour cela, pendant qu'on chante un Vaudeville auprès de la Boëte *de la Rareté*. Les Paroles de ce

Vaudeville

Digitized by Google

Vaudeville sont du P. *de la Sante*, et la Musique de M. *Campra*. En voici les paroles qui réjoüirent fort les Spectateurs.

LE CRIEUR DE RARETE', DE CURIOSITE'.

VAUDEVILLE NOUVEAU.

On voit dans ma Boëte Magique
La Rareté, la Rareté.
Rien qui ne flate et qui ne pique
La Curiosité.
Le Monde en peinture mouvante
Par mon verre se montre aux yeux;
Et sa figure est si parlante
Qu'elle fait dire aux Curieux,
O la Merveille
Sans pareille !

J'y fais voir un Grand sans Caprice,
La Rareté, la Rareté.
Un Courtisan sans artifice,
La Curiosité.
Une Cour où Dame Fortune
Ne trouble pas les plus beaux jours,
Et n'ait pas, ainsi que la Lune,
Et son croissant et son decours,
O la Merveille, &c.

Un

Un Seigneur sans faste et sans dettes,
La Rareté, la Rareté.
Un Commis riche et les mains nettes,
La Curiosité.
Un Crésus chés qui l'Industrie
Enfante la Prosperité,
Sans que dans l'éclat il oublie
Ce que ses Peres ont été,
O la Merveille, &c.

Un bel esprit sans suffisance,
La Rareté, la Rareté.
Un grand Joüeur dans l'opulence,
La Curiosité.
Un ami qui dans ma disgrace
M'aime autant que dans mon bonheur,
Et quand le sort m'ôte ma place,
M'en conserve une dans son cœur,
O la Merveille, &c.

Un Breteur qui jamais ne fuye,
La Rareté, la Rareté.
Un Conteur qui jamais n'ennuye,
La Curiosité.
Un Tartuffe à lui-même austere,
Et qui sous la douceur du miel
Ne déguise pas le mystere

D'un

Digitized by Google

D'un cœur amer et plein de fiel,
O la Merveille, &c.

Mari d'accord avec sa femme,
La Rareté, la Rareté.
Deux cœurs qui ne fassent qu'une ame,
La Curiosité.
Paisible et vertueux ménage,
Où sans cesse d'heureux enfans
Trouvent d'une conduite sage
Le modele dans leurs parens,
O la Merveille, &c.

Un Petit-Maître raisonnable,
La Rareté, la Rareté.
Un Plaideur qui soit équitable,
La Curiosité.
Un modeste et sage Critique,
Qui sans mélange d'âcreté,
Assaisonne d'un Sel Attique
Ce que le bon sens a dicté;
O la Merveille, &c.

Mérite à l'abry de l'Envie,
La Rareté, la Rareté.
Plaisir sans trouble dans la vie,
La Curiosité.

Digitized by Google

Un cœur où n'ait jamais d'empire
Nul soucy contraire à ses vœux
Mais qui toujours se puisse dire,
Je suis content, je suis heureux,
O la Merveille, &c.

Un grand cœur exempt de foiblesse,
La Rareté, la Rareté,
Un cœur fier sans nulle bassesse,
La Curiosité.
Politique sans tromperie,
Courage sans témerité,
Prudence sans Pédanterie,
Jeunes apas sans vanité,
O les Merveilles
Sans pareilles !

Grand Spectacle, où tout divertisse,
La Rareté, la Rareté.
Fête où tout le monde aplaudisse,
La Curiosité.
Chanson badine et satyrique,
Dont les couplets soient d'un goût fin,
Dont chaque mot, sans blesser, pique,
Et prépare un heureux refrein,
O la Merveille, &c.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE.

Objets principaux de la Curiosité.

1°. *Nouvelles.* 2°. *Spectales.* 3°. *Livres.*

L'Entrée des *Nouvelles* consistoit en plusieurs Couriers qui apportoient au Bureau de la Poste des nouvelles de la Paix. Là, se trouvoient plusieurs Nouvellistes de Province, qui, de concert avec le Peuple curieux, érigeoient divers Monumens à la gloire du Monarque Vainqueur pacifique. La magnificence des Monumens décora fort cette Entrée. Celle des *Spectacles* étoit composée de differentes Troupes d'Acteurs Tragiques et Comiques, qu'on suposoit joüer leurs Rôles dans une Foire celebre, où la Curiosité avoit conduit une Compagnie de Petits-Maîtres embarrassés de leur loisir. Leur air dédaigneux irrite les Acteurs, qui contrefont les grands airs de ces jeunes étourdis. Là, se fit une Scene de Pantomimes, dont le Comique neuf et gracieux plut infiniment, et se trouva joint avec toute la décence convenable à la dignité d'un Théatre si noble.

Cette Entrée fut suivie de celle des Colporteurs, qui débitoient sous le manteau des *Livres* de contrebande, que plusieurs sortes de Curieux achetoient avec empressement. Le sel dont cette Scene étoit assaisonnée se fit sentir aux Connoisseurs.

Comme les bornes d'un Extrait ne nous permettent pas de nous étendre sur les deux autres Parties qui restent, nous nous en tiendrons aux seuls Titres de chacune d'elles, et nous n'en dirons qu'autant qu'il en faut pour faire voir la

suite

Digitized by Google

suite et la liaison du dessein d'après le Placard imprimé.

TROISIE'ME PARTIE

Périls de la Curiosité.

Péril pour le bon sens. . . Péril pour la Religion. Péril pour la Fortune.

Le *Péril pour le bon sens* étoit exprimé dans une Scene de Partisans de l'Astrologie Judiciaire, qui fixant trop curieusement leurs Lunettes sur la Lune, s'imaginent qu'elle est entrée dans leur cerveau. Leur bon sens paroît troublé jusqu'à leur faire croire que la tête leur tourne, comme les Globes lumineux tournent sur leur tête.

Le *Péril pour la Religion* fut représenté par l'Empereur Julien, qui trop curieux de percer l'avenir, livre sa confiance à des Devins, Augures, Magiciens, dont il employe l'art maudit à évoquer les Mânes. L'aspect de plusieurs Monstres et Spectres infernaux, le jette dans un trouble affreux. Cette Représentation fut vive et pleine d'objets propres à inspirer la terreur.

Le *péril pour la Fortune* fut sensible dans les opérations de quelques Chimistes curieux de trouver la *Pierre Philosophale*. Après plusieurs tentatives inutiles pour changer les autres Métaux en or, il reconnoissent enfin le péril de leur fortune et deviennent sages à leurs dépens, &c.

QUA

Digitized by Google

QUATRIE'ME PARTIE.

Punition de la Curiosité.

Quelques traits de la Fable et de l'Histoire en fournirent des exemples.

Celui des Compagnons d'Ulisse, trop curieux de voir ce que renfermoient les tonneaux pleins de vents, donnés par Eole à leur Roy, servit dans la premiére Entrée à représenter la punition que mérite la curiosité témeraire.

La Curiosité passionnée punie aux Enfers dans Orphée, Chantre de Thracé, qui se presse trop de regarder sa chere Eurydice, sert de fond à la seconde Entrée.

La *folle Curiosité* d'un Solitaire d'Allemagne, lequel oubliant son état, se poste sur une éminence pour y être spectateur d'un rude choc entre deux Armées, est punie par un boulet de canon qui lui emporte la tête; c'est la matiere de la troisiéme Entrée.

Le Ballet general montre que comme il est une Curiosité digne de blâme et de châtiment, il en est une digne d'éloge et de récompense. Telle est celle qui porte l'esprit à se nourrir de belles et utiles connoissances. La Fable préte encore ici ses agrémens à la danse, et dispose à la distribution des Prix, par où finit ce grand Spectacle.

Les Eleves du College qui ont été Acteurs dans le Ballet sont Mrs *Guerin*, *Marquet*, *Reding*, *d'Argenson*, l'aîné, le Chevalier *d'Argenson*, *Dervillé*, *de Bourbon Busset*, le Chevalier *de S. Aignan*, *le Blond*, *d'Entreygues*, *de Chavannes*, *Damoiseau*, *Diaz de Torrenueva*, *Des Touches*, *Hermant*, *d'Erneville*, *de Marcade*, *de Moncé*

Digitized by Google

Moncé, *de Collandre*, *d'Avesnes*, *de Farcy des Granges*, *Connock d'Albiville*, *Bronod*, *de Lepriac de Donges*, *Chabannon*. Ces jeunes Messieurs se sont distingués plus que leur âge ne sembloit le permettre devant une brillante et nombreuse Assemblée. Le Prince de *Conty*, le Cardinal de *Polignac* grand nombre de Prélats et d'Ambassadeurs, le Prince *d'Elbeuf* et plusieurs autres Princes et Seigneurs, tant François qu'Etrangers, ont assisté à cette Fête, et en ont fait l'éloge

L'execution du Ballet a parfaitement répondu à l'invention, par les soins de M. *Malter*, l'aîné, qui depuis plusieurs années est chargé des Pas et de la composition des Danses, dont il s'acquitte avec la satisfaction et l'aplaudissement du Public.

Toute l'action fut terminée par l'Eloge du Roy, Fondateur des Prix. M *le Marié* le prononça avec beaucoup de grace.

Le total du Spectacle mérita le suffrage des Spectateurs, sur tout par sa varieté, par sa noblesse, par le juste assortiment de ses Parties et par le beau temps, par l'*ordre* et la tranquillité qui en furent les accompagnemens.

EXTRAIT et Observations sur la Tragédie de Cadmus *et* Hermione, *remise au Théatre le* 22. *Aout* 1737.

QUoiqu'on ne reconnoisse pas encore le Prince des Poëtes Lyriques François dans ce premier Opera de Quinault, on ne sçauroit s'empêcher de prévoir ce qu'il devoit être un jour; dans le Prologue de Cadmus, l'allégorie du Serpent Python, suscité par l'Envie contre le Soleil, est des plus justes et des plus frapantes. Voici l'ordre des Scenes. Palès

Digitized by Google

Palès, Déesse des Pasteurs et Melisse, Divinité des Forêts et des Montagnes, assemblent tous leurs Sujets, et les invitent à celebrer la gloire du Soleil. Pan et sa Suite viennent prendre part à la Fête. Pan s'exprime ainsi :

Que chacun se ressente
De la douceur charmante,
Que le Soleil répand sur ces heureux climats ;
Il n'est rien qui n'enchante
Dans ces lieux pleins d'apas ;
Tout y rit, tout y chante ;
Eh ! pourquoi ne rirons-nous pas ?

Le Théatre s'obscurcit, l'Envie sort de son Antre ; elle évoque le Monstrueux Serpent Python, qui paroît dans un Marais bourbeux, et parle en ces termes :

C'est trop voir le Soleil briller dans sa cariere ;
Les rayons qu'il lance en tous lieux
Ont trop blessé mes yeux.
Venez, noirs ennemis de sa vive lumiere ;
Joignons nos transports furieux :
Que chacun me seconde.
Paroissez, Monstre affreux ;
Sortez vents souterrains des Antres les plus creux ;
Volez, Tyrans des Arts ; troublez la Terre et l'Onde ;
Répandons la terreur ;
Qu'avec nous le Ciel gronde ;

Que

Digitized by Google

Que l'Enfer nous réponde ;
Remplissons la Terre d'horreur ;
Que la Nature se confonde ;
Jettons dans tous les cœurs du monde
La jalouse fureur
Qui regne dans mon cœur

Cette invocation et ce qui la suit est également aplaudi, par raport à la Musique, à la versification et à l'execution de l'Acteur qui représente l'Envie. Le Serpent Python s'élance contre le Soleil et lance contre lui des tourbillons de feu ; mais le Soleil dardant sur lui des feux plus ardens, le contraint de s'abîmer avec toute sa Suite.

Le Soleil reparoît plus brillant qu'auparavant ; il annonce le Spectacle qui doit suivre son triomphe, et dit à ses fideles Sujets en les quittant :

Tandis que je suivrai mon cours,
Profitez des beaux jours.

Palès, Melisse et Pan, ordonnent de nouveaux jeux mêlés de danses et de chants.

Acte premier. *Cadmus*, Fils d'Agenor et Frere d'Europe, ouvre la Scene dans une Place publique avec un Prince *Tyrien*. Il fait connoître qu'après avoir parcouru tout l'Univers pour chercher Europe sa sœur, et pour punir son Ravisseur, dont il ignore le nom, il fixe sa course dans cette contrée de la Grece, pour obéir aux Oracles des Dieux ; il déclare son amour pour *Hermione*, fille de Mars et de Venus ; on aprend dans cet e exposition qu'Hermione est sous la puissance de *Draco*, Géant et Roy d'Aonie, que

ars

Digitized by Google

Mars favorise . et à qui ce Dieu de la guerre l'a promise. Cadmus n'est point étonné des périls que le Prince Tyrien lui annonce, et le fait bien voir par cette reponse.

Eh bien! je périrai, si le Dest[illegible] l'ordonne;
Je veux délivrer Hermione,
Et si je l'entreprends en vain,
Je ne sçaurois périr pour un plus beau dessein.

Arbas Afriquain de la suite de Cadmus, vient lui aprendre que tout est prêt pour le divertissement qu'il a ordonné pour Hermione. Cadmus voyant aprocher Hermione, se retire après avoir dit:

S'il ne m'est pas permis de lui parler moi-même,
Et d'oser dire que je l'aime,
Du moins, nos Afriquains, par leurs chants les plus doux,
Pourront l'entretenir de mon amour extrême
En dépit d'un Rival jaloux.

Hermione se plaint de son sort à *Carite*, sa Confidente et sa *Nourice*.

Les Afriquains viennent celebrer la Fête que Cadmus leur a ordonnée; cette Fête est des plus brillantes; rien n'est plus beau que la Chaconne qu'on y danse, et le Trio, *Suivons l'Amour*, qu'on y chante; l'aimable simplicité qui y regne, paroît infiniment préferable à cette prétenduë science dont on fait tant de bruit et si grand cas aujourd'hui.

Après la Fête, le Geant fait une déclaration d'amour, très-mal reçûë d'Hermione, à qui elle est adressée; les menaces qu'il fait à cette mal-

Digitized by Google

heureuse Princesse, animent plus que jamais Cadmus à se perdre pour l'affranchir de ses tyraniques loix ; Junon et Pallas paroissent chacune dans un Char. Junon menace Cadmus de son couroux, et Pallas lui promet son secours.

Acte II. Le Théatre représente un Jardin orné de Statuës sur leurs piédestaux.

Arbas et *Carite*, commencent ce second Acte ; ils font connoître que Cadmus est résolu à remettre Hermione en liberté par la défaite du Dragon qui veille à sa garde ; nous suprimons cette Scene, qui n'a point d'autre défaut que d'être déplacée. On en a suprimé d'autres par la même raison ; nous ne décidons pas si l'on a bien ou mal fait, c'est au Public qu'il faut s'en raporter. Cadmus et Hermione viennent attendrir les Spectateurs par leurs adieux. Voici ce que dit Cadmus.

Je vais partir, belle Hermione ;
Je vais executer ce que l'Amour m'ordonne,
Malgré le péril qui m'attend ;
Je vais vous délivrer ou me perdre moi-même ;
Je vous vois, je vous dis enfin que je vous aime ;
C'est assés pour mourir content.

Hermione lui répond :

Ah ! Cadmus, pourquoi m'aimez-vous ?
Pourquoi vouloir chercher une mort trop certaine ?
Eh ! que peut la valeur humaine
Contre le Dieu Mars en couroux ?
Voyez en quels périls votre amour vous entraîne ;
J'aurois

Digitized by Google

J'aurois mieux aimé votre haine.

Ah! Cadmus, pourquoi m'aimez-vous?

Cette Scene est des plus tendres qu'il y ait sur le Théatre Lyrique; elle est bien executée; on auroit pourtant souhaité que Cadmus y eût mis un peu moins de pathétique et qu'il eût rassuré Hermione par une noble fermeté.

L'Amour descend sur un nuage; il fait auprès d'Hermione ce que son Amant auroit dû faire; sa présence anime les Statuës, qui ornent le Lieu de la Scene, et qui par leurs danses et par leurs chants, forment la plus brillante Fête, après laquelle l'Amour dit à Hermione qu'il vole au secours de son Amant.

Acte III. Le Théatre représente un Désert et une Grotte. *Arbas*, avec deux Afriquains, vient s'acquiter du soin dont Cadmus son Maître l'a chargé; il s'agit d'un Sacrifice qu'on va offrir au Dieu Mars; Arbas ordonne aux deux Africains qui le suivent, d'aller puiser de l'eau dans la Grotte. Un Dragon s'élance sur eux et les entraîne; Arbas donne aux Spectateurs une Scene comique de peur, qu'on nous permettra de supprimer encore. Cadmus le trouvant tout tremblant, lui demande la raison de son effroi; le Monstre reparoît. Cadmus le combat, le tuë et lui arrache les dents, pour Arbas, il a sagement pris la fuite; il revient quelque temps après pour faire encore rire les Spectateurs; on vient enfin commencer le Sacrifice. Mars paroît sur son Char et finit ce troisiéme Acte par ces paroles:

C'est vainement que l'on espere
Que d'inutiles vœux apaisent ma colere;
Je ne révoque point mes loix.

Digitized by Google

Si Cadmus veut me satisfaire,
Qu'il acheve, s'il peut, de mériter mon choix;
Un vain respect ne peut me plaire;
On ne satisfait Mars que par de grands exploits.

Les Furies, à l'ordre que Mars leur en donne, brisent l'Autel.

Acte IV. et V. Il y a si peu d'action dans ces deux derniers Actes, que nous avons crû ne pouvoir mieux faire que de les réduire à un seul. Dans le quatriéme le Théatre représente le Champ de Mars. Cadmus se dispose à executer ce que les Oracles lui ont ordonné. Il s'agit de semer les dents du Dragon, qui produiront autant d'ennemis à combattre; l'Amour vient le secourir par le don qu'il lui fait d'une espece de Grenade, laquelle se brisant en plusieurs éclats, les remplit d'une fureur qui les excite à s'entre-égorger; ce n'est pas tout, il faut encore triompher du Géant et de sa Suite; Pallas vole au secours de Cadmus et découvrant son Bouclier aux yeux de ses nouveaux Ennemis, elle les pétrifie; Hermione se présente à lui; mais ce n'est pas pour longtemps; Junon paroît sur un Paon, et à son ordre il s'éleve un nuage de la Terre qui envelope l'Amante et laisse l'Amant désesperé; le Théatre change et représente un Palais que Pallas vient de construire pour les Nôces de nos deux fideles Amans; Pallas aprend à Cadmus que Junon s'est enfin renduë aux prieres de Jupiter et qu'elle consent à son bonheur. Jupiter descend, suivi de l'Hymen et de sa Cour Celeste. Cadmus et Hermione sont unis à jamais; leur Hymen est celebré par les Dieux et par les hommes, qui forment la Fête de ce dernier Acte.

EXTRAIT

Digitized by Google

*EXTRAIT d'une Comédie nouvelle, en Vers et en trois Actes, sous le Titre de L'A****, précedée d'un Prologue, représentée le 17 Août sur le Theatre Italien, et reçuë très-favorablement.*

LE Prologue a pour objet la Supression du Titre de la Piece; c'est un Dialogue entre le sieur *Romagnesi* et la Dlle *Thomassin*. Cette derniere trouve très-mauvais qu'on cache au Public le Titre d'une Piece soûmise à sa censure; son Camarade soûtient que l'Auteur a agi très-prudemment, et finit par ces quatre Vers qu'il adresse au Public:

Et si d'avoir un nom, l'Ouvrage vaut la peine,
Ce soin vous apartient. On a beau declamer,
Le Titre est de votre domaine;
Et, qui juge la Piece, a droit de la nommer.

Acteurs de la Comédie.

La Marquise, jeune veuve, *La Dlle Silvia.*
Le Baron Oncle de la Marquise, *Le Sr Romagnesi.*
Le Chevalier Damon, Amant de la Marquise, déguisé en Femme de Chambre, sous le nom de Marton, *Le Sr DesHayes.*
Leandre, Amant de la Marquise, déguisé de même sous le nom de Finette, *Le Sr Riccoboni.*
La Comtesse, Amie du Baron et de la Marquise, *La Dlle Belmont.*
Nison, Coëffeuse de la Marq. *La Dlle Riccoboni.*
Arlequin, Valet de la Marquise.

La Scene est dans la Maison de Campagne de la Marquise.

Digitized by Google

Le Chevalier *Damon*, déguisé en Femme de Chambre, sous le nom de *Marton*, ouvre la Scene, et fait connoître qu'il a été introduit sous ce déguisement par une Brodeuse qu'il a mise dans les interêts de son amour ; il attend sa chere Maîtresse, pour la coëffer, et c'est là son premier embarras, attendu qu'il n'y entend rien. La Marquise vient, pour se mettre à sa toilette, mais elle en est empêchée par l'arrivée du *Baron* son oncle, qui lui dit qu'il est temps qu'elle renonce à l'état de veuve, et qu'elle songe à se remarier ; elle a beau lui montrer toute son aversion pour un second Hymen ; il persiste dans son dessein, et lui dit d'un ton absolu, qu'il veut avoir des héritiers de sa façon, ou qu'il se mariera lui-même, si elle ne se détermine promtement à faire le choix d'un Epoux.

La Marquise est fort allarmée de ce que son Oncle vient de lui prescrire, elle se met à sa toilette ; la fausse Femme de Chambre s'acquite si mal de son devoir, que la Marquise ne peut lui cacher sa surprise sur son peu d'expérience. *Nison* sa Coëffeuse vient à son secours, et lui amene une nouvelle Femme de Chambre, plus adroite que la premiere : c'en est encore une de la façon de l'Amour ; c'est *Léandre*, sous le nom de *Finette*, il répond avec tant d'esprit aux demandes que la Marquise lui fait, qu'elle la retient sur le champ à son service, au grand regret de *Damon*, qui sans reconnoître un Rival, ne laisse pas d'être piqué de la préférence que la Marquise donne à cette nouvelle Femme de Chambre. Cette derniere commence d'entrer en fonction de Coëffeuse, et le fait avec autant d'adresse, que l'autre a fait voir d'embarras.

Digitized by Google

barras. Nouvelle préférence de la part de la Marquise, et nouvelle jalousie de la part de *Marton*.

La Marquise étant achevée de coëffer, propose une partie de Bal à ses deux Suivantes, qui ne manquent pas de paroître opposées l'une à l'autre sur le choix des travestissemens ; la Marquise leur fait entendre qu'elle voudroit bien qu'elles fussent toutes deux travesties en hommes ; le Chevalier Damon l'accepte avec plaisir, et se flate de la préférence sous cet habit ; Leandre s'en flate de même. La Marquise étant sortie, les deux Rivaux travestis se livrent à leur antipathie secrette, et en viennent à un éclat qui oblige la Marquise à revenir, et à leur dire qu'elle veut absolument qu'on vive en paix chés elle, et qu'elle congédiera celle des deux qui lui désobéira ; Damon ne peut s'empêcher de lui laisser entrevoir la répugnance qu'il a à exécuter ses ordres sur ce point ; elle s'en irrite, et lui défend de paroître devant elle jusqu'à nouvel ordre ; Damon cede la place à Leandre, quoi qu'à son grand regret. La Marquise est si charmée des manieres engageantes de la fausse Finette, qu'elle lui ouvre son cœur au sujet des intentions de son Oncle ; la fausse Finette combat son aversion pour le Mariage ; elle lui demande si cette aversion n'est pas occasionnée par quelque engagement secret : nouvelle confidence de la part de la Marquise ; elle lui confesse qu'elle a vû dans un Bal un Cavalier déguisé en Espagnol qui lui a paru aimable, elle ajoûte pourtant qu'il n'a fait sur elle qu'une impression passagere ; à ce récit Leandre est charmé de se reconnoître,

Digitized by Google

et se propose d'en profiter. Voilà à peu près ce qui fait l'action principale du premier Acte. Passons au second.

La fausse Finette et la Coëffeuse, par qui elle a été introduite chés la Marquise, commencent ce second Acte. Finette remercie l'officieuse Nison du bonheur qu'elle lui a procuré; Nison lui aprend, que la prétenduë Marton est un Rival secret, qui s'apelle Damon, et qu'elle l'a reconnu; elle l'exhorte à ne point faire d'éclat; Leandre le lui promet, et la charge d'une Lettre pour la Marquise; il se retire voyant aprocher Damon. Ce dernier qui s'est douté que la fausse Finette est un homme comme lui, en fait des reproches à son introductrice, qui d'abord nie le fait; mais qui enfin, pour lui imposer silence, lui déclare qu'elle le reconnoît pour Damon, et qu'elle révélera tout, s'il est assés imprudent pour faire du bruit; elle se retire voyant aprocher la prétenduë Marton; la conversation entre ces deux Amans déguisés est d'abord assés vive; mais ils finissent tous deux par se promettre un secret réciproque. Damon se flate de l'emporter quand il sera sous sa veritable forme; Leandre s'y attend aussi, de quelque maniere qu'il ait à combattre son Rival. Leur conversation est interrompuë par le Baron, Oncle de la Marquise, qui vient prier Marton d'accompagner une Dame de ses Amies qui doit aller à sa Terre; au refus de Marton il s'adresse à Finette, qui s'en excuse à son tour; Marton est d'autant moins disposée à quitter la Marquise, qu'elle voit que son Rival secret a commencé à se faire préférer par une nouvelle robe dont la Marquise vient de lui faire présent, et la fausse Finette ne veut pas

laisser

Digitized by Google

laisser sa victoire imparfaite après de si heureux commencemens ; le Baron ne comprend rien à ce nouveau genre de jalousie, et les traite toutes deux de folles ; la Marquise sa Niéce survient, à qui il réitere la priere qu'il lui a faite dès le premier Acte, de se déterminer à se marier, si elle ne veut qu'il se marie lui-même.

Le Baron s'étant retiré, Marton se plaint *à la Marquise* de la préférence qu'elle a donnée à la derniere venue, par la robe dont elle lui a fait présent ; ses plaintes sont si vives, que la Marquise la congédie une seconde fois, et ne lui promet de lui pardonner, qu'après qu'elle aura apris à lui mieux obéïr. Marton se retire, non sans ménacer Finette. La Marquise n'en fait que rire, et continuant à ouvrir son cœur à sa chere Finette, elle la consulte sur une Lettre qu'elle vient de recevoir de la part du Masque Espagnol, dont elle lui a déja parlé à la premiere confidence ; Finette prend trop d'interêt à cette Lettre que la Marquise lui donne à lire, pour ne la point exhorter à y répondre ; la Marquise le refuse par bienséance, mais la fausse Femme de chambre la détermine enfin, et s'offre à écrire la Réponse en question. Cette Lettre fait un très-beau coup de Théatre ; les Critiques ont beau dire, que c'est une Imitation de la Lettre de *la Pupille*, cela ne lui ôte rien de son merite ; le fameux *Cigognini*, Poëte comique Italien, en a été l'Original avant nos deux Auteurs François, dans une de ses Comédies, qui a pour titre *la Femme de quatre Maris*, et peut-être n'étoit-il lui-même qu'imitateur de quelque Auteur plus ancien ; quoi qu'il en soit, cette derniere Scene a paru très ingé-

Digitized by Google

nieuse, quoi qu'elle n'ait produit dans la Piece que le plaisir secret de tirer un tendre aveu, et de le faire signer par la personne aimée. Le second Acte finit par cette Lettre si injustement critiquée.

Avant que d'entrer dans le troisiéme et dernier Acte, on sera peut-être surpris de n'avoir point encore entendu parler d'Arlequin dans les Actes précedens; nous avons crû devoir suprimer le peu d'action que l'Auteur lui donne dans les Scenes qu'il joüe, mais qui ne laissent pas de plaire, graces à l'habileté de l'Acteur; revenons à notre Piece. Les deux fausses Femmes de chambre sont toujours Rivales. Marton, pour prendre sa revanche sur Finette, lui fait croire que la Marquise vient de lui donner un Bracelet, auquel son Portrait est attaché; nous omettons ici quelques Scenes peu importantes, pour hâter le dénouëment. *La Comtesse* Amie du *Baron* et de la *Marquise*, vient remplir elle-même la commission dont elle avoit chargé le Baron; elle est très-surprise de reconnoître son Fils sous les habits de l'une des deux Femmes de chambre qu'elle a fait demander pour l'accompagner à sa Terre; Leandre ne sçait comment excuser ce travestissement aux yeux d'une Mere si vertueuse; il lui avoüe son amour pour la Marquise; la Comtesse lui fait une reprimande très-severe, et lui ordonne de réparer sa faute par une prompte retraite; Leandre a bien de la peine à laisser le champ de bataille à son Rival; il aprend à sa Mere qu'il a un complice de son crime dans la personne de Damon, et la quitte pour aller reprendre son habit de Cavalier. La Comtesse prend le parti de déclarer ce qui se passe au Baron, Oncle de la Marquise

Digitized by Google

quise ; cette derniere voyant aprocher Damon en Cavalier, le méconnoît d'abord pour Marton ; à peine Damon s'est-il fait connoître à elle, que Finette s'offre à son tour à ses yeux en Cavalier ; elle prend cela pour un jeu, et pour la Mascarade qu'elle a projettée elle-même ; les deux Rivaux font de leurs mieux pour lui plaire sous leurs nouveaux habits ; mais Leandre se fait toujours préferer à Damon. Le Baron et la Comtesse viennent enfin tirer la Marquise d'erreur, elle est vivement piquée du tour qu'on lui a joüé, mais avec cette difference, qu'elle n'apelle qu'*imprudence* dans Leandre, ce qu'elle traite d'outrage dans Damon ; le Baron lui fait entendre que, toute innocente qu'elle est, sa gloire n'est pas en sûreté, si elle n'impose silence à la médisance par le choix d'un Epoux ; elle se détermine enfin en faveur de Leandre, et congédie Damon. Le Baron et la Comtesse donnent les mains à cet Hymen, par où finit la Comédie qui est parfaitement bien représentée par tous les Acteurs, et suivie d'un trés joli Divertissement Chinois, composé par les sieurs *Riccoboni* et *Deshayes*, et dansé par les mêmes Acteurs. La Musique du Divertissement est de la composition du sieur *Blaise*, Basson de la Comédie Italienne, et très bien caractérisée. Au reste cette Piece a été très-suivie et fort goûtée. On en donna la 17me Représentation le Samedi 28. de ce mois. Tout le monde convient qu'elle est très-bien versifiée, et qu'elle mérite des aplaudissemens dont le Public l'honore. Elle paroît très-bien imprimée, chés *Prault* le pere, Quai de Gêvres, au Paradis ; Brochure de 117 pages, 1737.

Digitized by Google

A M. DE BOISSY *sur la* * * * *.

Du Public enchanté le suffrage unanime,
De l'Auteur du Secret rend les soins superflus.
Sa Piece le décelle, on ne l'ignore plus.
Le talent décidé, peut-il être anonyme ?

Par M. PESSELIER.

Le 3. Septembre, le sieur *Verodak*, natif de Strasbourg, débuta sur le Théatre Italien, et joua le Rolle d'Arlequin dans la Comédie d'*Arlequin Aprenti Philosophe*. Le même Acteur a joué encore le même Personnage dans deux autres differentes Comédies, où il n'a pas été plus goûté que la premiere fois.

Le 15. on remit au Theatre la Comédie de *Timon le Misantrope*, dans laquelle un nouveau Chanteur parut pour la premiere fois ; il chanta, avec aplaudissement, differens Airs dans les Divertissemens de la Piece.

Le 18. Les mêmes Comédiens remirent au Théatre une petite Piece d'un Acte, en Vers, de M. *de Boissy*, qui a pour Titre : *l'Apologie du Siécle* ou *Momus corrigé*, jouée dans sa nouveauté en Avril 1734. et dont on a donné l'Extrait dans le Mercure de May de la même année. L'Auteur y a ajoûté une Scene nouvelle dans laquelle *Momus* vante fort les talens de la nouvelle Actrice du Théatre François. Il y a ajoûté aussi d'autres Scenes tirées d'une Comédie du même Auteur, intitulée : *La Critique*, representée sur le Théatre Italien en Février 1732. Toutes ces Scenes anciennes et nouvelles, pleines d'esprit et de traits brillans, ont été parfaitement

Digitized by Google

tement bien representées et très-aplaudies du Public.

VERS extraits de Momus Corrigé, *sur le début de Mlle.* Dumesnil *à la Comédie Françoise.*

Dans son brillant Essai qu'aplaudit tout Paris,
Le suprême talent se dévelope en elle;
Et prenant un essor dont les yeux sont surpris,
Elle ne suit personne, et promet un modele.

Le 4. de ce mois, la Dlle. A. *Froment*, autre nouvelle Actrice, parut au Théatre François dans la Tragédie de *Médée* de feu M. de Longepierre, et y joüa le principal Rôlle. Elle a joüé depuis celui d'*Ariane* dans la Tragédie de Thomas Corneille, et celui de *Roxane* dans la Tragédie de *Bajazet* de Racine; et les aplaudissemens dont le Public l'a honorée prouvent le cas qu'il fait de ses talens.

VERS à Mlle Gaussin, *representant le Rôlle de la* Pupille. *Par M.* d'Arnaud.

En ce jour, Pupille adorable,
Que ne suis-je votre Tuteur!
Un seul mot, un soûpir, un regard enchanteur,
Ce silence éloquent, cet embarras aimable,
Tout m'instruiroit de mon bonheur;
Vos yeux, en m'aprenant leur secrete langueur,
M'embraseroient d'un flamme innocente.
U ne Pupille aussi charmante
Mérite bien le droit de toucher son Tuteur.

Digitized by Google

Le 14. Septembre, l'Opera Comique donna à la suite de la Parodie de *Cadmus*, deux Pieces nouvelles, d'un Acte chacune, avec des Divertissemens; la premiere a pour Titre : *Le Revenant*; et l'autre, *La Muse Pantomime*. Cette derniere Piece a été très-goûtée. Elle est suivie d'un *Concerto* dansé par les meilleurs Sujets de la Troupe, lequel a été aplaudi. Il est très-bien executé.

Le 21. on donna encore une petite Piece nouvelle d'un Acte, intitulée : *La Bequille*, qui a été goûtée. Elle est précedée de la Parodie de *Cadmus* et de *La Muse Pantomime* dont on vient de parler.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE.

ON mande de Constantinople que plusieurs des Pachas qui assisterent au Divan assemblé le 27. Juin dernier, repréſenterent que, malgré l'esperance de pouvoir remporter quelques avantages en faisant la guerre aux Moscovites, il seroit toujours important de conclure la paix avec la Czarine, afin de pouvoir remedier aux maux causés par la longueur de la guerre de Perse. Il fut résolu que la Porte envoyeroit de nouvelles instructions à ses Ministres Plenipotentiaires, pour les autoriser à lever les obstacles qui avoient retardé jusqu'à présent l'accommodement entre les deux Puissances, et à proposer une suspension d'armes, pendant laquelle on pût convenir des conditions préliminaires de cet accommodement.

Entre

RUSSIE.

ON a apris de Petersbourg que le General Lescy étant arrivé le 12. Juillet au Lieu nommé Atz-Oba, sur le bord du Golfe de Jeftorin, il avoit trouvé un gué par lequel il pouvoit faire traverser ce Golfe à son armée; que le 13. les Moscovites avoient commencé à le passer, et qu'on esperoit que toutes les troupes seroient le 17. de l'autre côté du Golfe.

On a apris en même temps que les Kans Jefremoff et Kresnoschokow, que le General Lescy, avant que de décamper d'Adzis, pour se rendre à Atz Oba, avoit envoyés à la découverte, chacun avec un Corps de Cosaques et de Calmouques, ne sont retournés à son camp qu'après avoir brûlé plusieurs Villages le long de la Riviere de Kerasso, et après avoir enlevé une grande quantité de bestiaux. Environ 500. Cosaques de l'Ukraine et du Pays de Grusinski, qui avoient été faits prisonniers par les Tartares, ont profité de l'occasion pour s'échaper, et pour aller joindre les Moscovites. Le Kan Jefremoff dans sa course a emporté d'assaut un poste gardé par 200. Tartares; il a fait 47. prisonniers.

La Czarine, qui avoit été informée par un des courriers précedens, que la Flotte du Grand Seigneur avoit canonné l'Escadre Moscovite, a apris par les dernieres lettres du General Lescy le détail suivant touchant cette entreprise du Capitan Pacha.

Le 8. Juillet la Flotte Turque, composée de trois Vaisseaux de guerre et de 77. autres Bâtimens, jeta l'ancre près de l'endroit où étoit campé le Corps commandé par le Major General Lewacoff, et les Vaisseaux de guerre ainsi que les Galeres, canonnerent pendant tout le

jour

jour les Lignes dans lesquelles ce Major General étoit retranché. L'Escadre Moscovite s'étant aprochée du Camp la nuit suivante, à la distance de sept Werstes, * les ennemis leverent l'ancre le lendemain, et allerent se poster à quatre Werstes de l'Escadre, qui fit toutes les dispositions nécessaires pour se défendre.

La nuit du 9. au 10. il s'éleva une violente tempête, et quelques Bâtimens de l'Escadre, laquelle n'étoit que d'un côté à l'abri du vent, furent considérablement endommagés. Une Galere et deux Caravelles des Turcs furent brisées contre la côte.

Le 11. à midi, la Flotte du Grand Seigneur s'avança sur deux lignes, les Galeres et les Praames formant la premiere ligne, et les Vaisseaux de guerre étant au centre de la seconde, et elle canonna jusqu'au soir l'Escadre de Sa Maj. Cz. mais le grand feu que firent les Moscovites obligea enfin les ennemis de s'éloigner de la côte.

On a publié à Petersbourg, par ordre de Sa M. Cz; une Relation du Siege d'Oczakow, par laquelle il paroît que les Assiegeans n'ont perdu qu'un Colonel, deux Lieutenans-Colonels, deux Majors, 75. Officiers, et environ 980. Soldats, et que du côté des Assiegez il y a eu 5. Pachas et 1700 hommes de tués, sans y comprendre ceux qui se sont noyés, ou qui ont été ensevelis sous les ruines des magazins à poudre qui ont sauté en l'air.

Le Comte de Munich a mandé depuis qu'après avoir laissé une garnison de 5000. hommes dans Oczakow, il avoit marché le 21.

* 4. *Werstes font une lieuë de France.*

Juillet

Juillet dernier pour s'aprocher de Bender, et que le lendemain il avoit été rejoint par le Général Leontiew.

Selon les Lettres du même Général, le 23. Juillet les équipages du Prince-Antoine-Ulrich de Beveren furent attaqués par un détachement des Troupes Ottomanes, lequel fut forcé de se retirer après avoir fait une perte considerable.

Trois cent cinquante Hommes que le Comte de Munich avoit envoyés, sous les ordres du Colonel Ferner et du Lieutenant-Colonel Lieven, pour reconnoître un Camp qu'il avoit dessein d'occuper, furent envelopés par 5000. Turcs; M. Ferner ayant fait d'abord mettre pied à terre à sa troupe, et en ayant formé un Bataillon quarré, se défendit avec tant de valeur, qu'il donna le temps au Comte de Munich de faire marcher deux Regimens à son secours; l'Officier Général qui commandoit ce renfort, mit les ennemis en déroute, et les Moscovites n'eurent en cette occasion qu'un très-petit nombre d'hommes de tués ou de blessés.

L'Officier qui a remis à la Czarine ces dépêches, a presenté en même temps à S. M. Cz. les Drapeaux et les Queuës de Cheval qu'on a pris dans Oczakow, et il a conduit à Petersbourg les principaux Prisonniers faits dans cette Ville, du nombre desquels sont le Seraskier Saghia, Pacha à trois Queuës, gendre du dernier Grand Visir; Mustapha Pacha Gouverneur d'Ozakow, Pacha à deux Queuës, et Osman Bey, qui commandoit les 3000. Bosniens que le Grand Vizir avoit envoyés pour renforcer la Garnison. La Czarine a ordonné qu'on arborât les Drapeaux et les Queuës de Cheval dans la Salle des Victoires, et qu'on lo-

ge-

Digitized by Google

gât convenablement les Prisonniers de distinction, lesquels ont la liberté de se promener dans la Ville avec des Gardes.

On a apris le détail suivant par les dernieres lettres du Général Lescy : Toutes les Troupes Moscovites qui sont sous les ordres de ce Général, ayant achevé le 19. Juillet de passer le Golfe de Jeftorin, il continua sa marche, et fit piller et bruler tous les Villages et toutes les Habitations qui étoient sur les bords des Rivieres de Kerasso, de Kasar, de Salgir et d'Invel.

Le 23. le Kan de Crimée, à la tête d'un Corps considérable de Tartares attaqua les Moscovites près de la Ville de Bassar, et il les chargea avec tant de vivacité que ceux-ci furent d'abord mis en désordre, mais s'étant ralliés, ils repousserent les ennemis, qui furent poursuivis pendant près de 3. lieues par les Cosaques et par les Calmouques.

L'Armée se reposa le 24. pour se remettre un peu des fatigues d'une marche aussi longue que penible, mais les Cosaques et les Calmouques allerent en course du côté de la Ville de Bassar, et ils amenerent au Camp un grand nombre de prisonniers et une grande quantité de butin.

Le 25. le Général Lescy détacha pour aller reconnoître un Corps de Troupes Turques de 12000. hommes, qui étoit campé dans les environs de la Ville de Bassar, le Comte de Douglas, Lieutenant-Feldt-Maréchal, lequel défit 1500. Tartares qui vouloient lui couper le chemin. Le Général Lescy s'étant avancé lui-même à une très-petite distance de la Ville, et à la vûë des ennemis, il fit marcher deux Regimens de Dragons et tous les Cosaques pour les attaquer. Les Turcs, après une assés longue resistance, abandonnerent leur Camp, et les Moscovites ayant donné

donné l'assaut à la Ville, s'en rendirent maîtres. Tous les Turcs qui s'y sont trouvés ont été massacrés, les seules Femmes ont été épargnées ; la Ville a été pillée, et elle a été entierement reduite en cendres.

Il y avoit dans Bassar deux Eglises Grecques et une Armenienne, une Synagogue, 38. Mosquées, 27. Magasins, 8000. Maisons de pierre, et environ 1300. de bois. Le Général Lescy ayant donné ordre aux Calmouques de ruiner toutes les habitations que les Tartares avoient dans les montagnes, retourna sur ses pas, parce que l'Armée manquoit de fourages, et que les défilés des montagnes voisines du Lieu où Bassar étoit située, sont si étroits que quatre hommes ne peuvent y passer de front.

Le 26. L'Armée fut à peine arrivée dans la plaine sur le bord du Fleuve de Karass, que les ennemis qui étoient campés de l'autre côté du Fleuve, s'avancerent en ordre de bataille, et canonnerent pendant long temps les Moscovites. Les Cosaques et les Calmouques de l'Armée de la Czarine passerent le Karass, malgré le grand feu des Tartares, leur enleverent un Drapeau, et firent prisonniers deux de leurs Murses. Comme le Général Lescy ne jugea pas à propos de tenter le passage de ce Fleuve, il rapella les Troupes qu'il avoit détachées, et il continua sa marche, et le Brigadier Général Kolekoizow demeura avec 7000. hommes pour garder les équipages qui ne pouvoient marcher aussi vîte que l'Armée.

Le 2. Août, les Moscovites étant arrivés sur le bord de la Riviere de Sangurski, et ayant commencé à passer cette Riviere, le Kan de Crimée, qui avoit été joint par un Corps de

Digitized by Google

20000. Turcs, venus depuis peu de Caffa, s'approcha de l'Armée à la distance d'une Werste et demie, mais il se retira après avoir soûtenu pendant plus de quatre heures le feu de l'Artillerie du Général Lescy. On assure que dans la route que ce Général a faite pour se rendre de la Riviere de Karass à celle de Sangur-ki, il a fait bruler plus de mille Bourgs ou Villages.

On a apris en dernier lieu que les Ministres Plenipotentiaires qui assistent de la part de la Czarine au Congrès de Niemirow, ont mandé à S. M. Cz. que l'ouverture de ce Congrès s'étoit faite le 17. Juillet dernier, et que les premieres Conferences ayant été employées à regler ce qui regardoit le Cérémonial, on n'avoit point encore travaillé à examiner les moyens de parvenir à la paix.

Les mêmes avis portent que les Ministres Plenipotentiaires de l'Empereur et ceux du Grand Seigneur montroient un égal empressement d'y contribuer, et que les derniers avoient reçû de la Porte de nouvelles instructions par lesquelles Sa Hautesse les autorisoit à proposer une suspension d'Armes, pendant laquelle on pût convenir des Articles préliminaires.

POLOGNE.

LEs Lettres de Niemirow marquent que les Ministres Plenipotentiaires du Grand Seigneur s'y étant rendus de Spidow le 25. du mois de Juillet dernier, ils y avoient fait leur Entrée publique, et que la Marche s'étoit faite dans l'ordre suivant: La Noblesse du Palatinat de Braclaw; un détachement de 120 Dragons, commandé par M. Knobelsdorf; 12 Pages du

Reys

Digitized by Google

Reys Effendi, premier Ministre Plenipotentiaire; 5 Chevaux de main avec de magnifiques caparaçons; le premier Interprete de la Porte, accompagné de ses domestiques; 80 Chatirs ou Valets de pied des deux autres Ministres Plénipotentiaires; leurs principaux Domestiques et leurs Pages, 10 Palfreniers à pied, qui conduisoient un pareil nombre de chevaux, dont les selles et les housses étoient brodées d'or, et semées de perles; Metipey Effendi, troisiéme Ministre Plénipotentiaire, précedé de 10 Agas; plusieurs Instrumens Militaires; douze Agas et un Mola ou Docteur de la Religion Mahometane; Mustapha Effendi, second Ministre Plénipotentiaire; un grand nombre de jeunes Turcs vêtus d'habits fort riches; les Chatirs du Reys Effendi, douze de ses Pages; trente Cavales Arabes conduites chacune par un Palfrenier, et dont les harnois ne cedoient point en magnificence à ceux des chevaux qui précedoient. Le Reys Effendi venoit ensuite, et il étoit entouré de ses Agas et de plusieurs Turcs de distinction. La Marche étoit fermée par 400 personnes de la suite des Ministres Plénipotentiaires, et par leurs Equipages, qui consistent en 200 chariots, 150 chameaux, et 200 autres bêtes de charge.

Les Ministres Plenipotentiaires, en entrant dans la Ville, furent salués d'une triple décharge de toute l'Artillerie, et le Général Mir, aprés les avoir complimenté de la part de la République, les conduisit au Camp qui avoit été préparé pour eux et pour les Ministres Plénipotentiaires de l'Empereur et de la Czarine. Ce Camp est coupé en deux par la riviere de Niemirow. Les Ministres Plénipotentiaires de l'Empereur et ceux de la Czarine, ont leurs tentes sur le

bord

Digitized by Google

bord de cette riviere, du côté de la Pologne, et ceux du Grand Seigneur sont campés sur l'autre bord du côté de la Turquie. Ces derniers occupent avec leur suite 170. tentes, dont il en a 9. remarquables, tant par leur extrême grandeur, que par la richesse des étoffes dont elles sont doublées.

ALLEMAGNE.

ON a apris de Vienne, que depuis la levée du Siege de Balagnuçk, plusieurs Partis des Troupes Ottomanes étoient entrés dans cette Province, et dans la Servie Imperiale, et qu'ils y commettoient beaucoup de désordres.

Les mêmes Lettres portent qu'un Corps de 1500 hommes d'Infanterie et de 1000 hommes de Cavalerie des Ennemis avoit passé la Morave pour s'emparer du Poste de Rominiza, et que M. Cisser, qui le gardoit avec un Détachement d'Infanterie, n'ayant pas jugé à propos d'attendre qu'il fût attaqué, s'étoit retiré avec son Détachement dans le Fort d'Isatak. Sur ces nouvelles, l'Empereur a envoyé ordre de faire assembler dans la Servie et dans l'Esclavonie tous les Paysans qui sont en état de porter les armes.

Le Comte de Seckendorf a mandé à S. M. I. que le Lieutenant Colonel du Regiment de Pfeffenkorn, lequel avoit été détaché avec 300 chevaux par le General Schmettau, étoit tombé dans une embuscade des Turcs, et qu'il avoit été tué avec 50. Cavaliers.

Selon d'autres avis, le Pacha de Widden à qui l'on avoit envoyé un Officier pour le sommer de se rendre, ayant fait réponse qu'il étoit résolu

Digitized by Google

résolu de se défendre jusqu'à la derniere extrémité, le Comte de Kevenhuller envoya le 14 Août dernier un Lieutenant Colonel avec 500 Cuirassiers, pour reconnoître le dehors de la Place. Comme ce Détachement s'avança avec trop peu de précaution, il fut attaqué par 2000 hommes de Cavalerie Turque, et il auroit couru risque d'être envelopé, s'il n'avoit été secouru promtement par un Corps de Dragons et de Hussards. Il y a eu du côté des Impériaux cent hommes de tués, du nombre desquels sont M. Schwantner, Capitaine du Regiment de Lanthieri, et un Capitaine de Hussards.

Quelques heures après cette action, le Comte de Kevenhuller arriva devant Widden et il commença le même jour à former le Blocus de la Ville, qu'il a fait entierement enfermer du côté de la Terre par une ligne de circonvallation.

Le Comte de Wallis est retranché vis-à-vis de cette Place, sur l'autre bord du Danube; et sur l'avis qu'on a reçû que 3000 Turcs s'étoient embarqués à Nicopolis, pour tâcher de se jetter dans Widden, le Comte de Kevenhuller a posté des Troupes et du Canon sur les deux bords du Danube, dans les Endroits où ce Fleuve est le plus étroit, au dessous de la Ville, afin d'empêcher les Assiégés de recevoir ce secours.

Les derniers avis reçûs de Bosnie portent que le Pacha de Tabernick avoit fait massacrer les Habitans de quelques Villages de cette Province, qui s'étoient soûmis à l'Empereur, et que 3000 Turcs avoient forcé un Corps de Rasciens qui étoit campé à Targoman, d'abandonner ce Poste, et de repasser la riviere de Trm.

Digitized by Google

ITALIE.

LE Duc de S. Aignan, Ambassadeur du Roi de France à Rome, a fait sçavoir au Comte de Bielk, Senateur Romain, que S. M. T. C. avoit accordé à ce Senateur une Pension de six mille liv. sur l'Abbaye de S. Germain des Prez.

Les Lettres de Naples marquent qu'on y avoit reçu avis de Massa Lubrense, que le Grand Vicaire qui y résidoit, avoit été inhumainement traîné dans les ruës par des Sbirres qu'on avoit envoyés pour l'y arrêter. et que cet Ecclésiastique étant prêt d'expirer entre leurs mains, ils n'avoient permis à un Prêtre de lui donner l'Absolution, que parce qu'ils y avoient été contraints par les cris de tout le peuple.

Ces Lettres ajoûtent, que vers la fin du mois dernier, le feu prit aux Bois des Camaldules, près de Naples, et que le grand vent qui soufloit, fit faire aux flammes des progrès si rapides, qu'en peu de temps elles gagnerent plusieurs Villages voisins, lesquels auroient été réduits en cendres, s'il n'étoit survenu une pluye abondante, qui jointe au prompt secours qu'on aporta, arrêta la violence de l'incendie.

On écrit de Malte du 22 Juillet dernier que dans les premiers jours du mois de May dernier, il aborda en cette Isle un Bâtiment François, dont le Patron qui venoit de Barbarie, rendit une Lettre au Grand Maître. Cette Lettre étoit du Bey de Tunis, lequel après avoir fait le détail d'une révolte considérable arrivée en cette Ville, dont il a été contraint de s'enfuir, et de se retirer à Souza, sollicitoit les secours de l'Ordre contre un grand nombre de Bâtimens,

Digitized by Google

Bâtimens, par lesquels le nouveau Bey, que les Séditieux avoient élû en sa place, faisoit bloquer le Port de Souza, pour empêcher qu'on n'y portât du secours et des vivres.

Le Grand Maître et le Conseil ordonnerent aussi-tôt à M. le Bailly de Vignacourt, Général des Galeres de l'Ordre, de se rendre sur la Côte d'Affrique, avec son Escadre et trois Vaisseaux, afin de profiter des divisions survenuës entre les Barbaresques. Ce Général mit à la voile; mais la nouvelle de son départ ayant dissipé les Bâtimens qu'il alloit chercher, il ne trouva sur la Côte où il arriva quatre jours après, qu'une seule Polacre, mâtée en Vaisseau, montée de seize Pieces de Canon et de trente-six Pierriers, et armée de deux cent cinquante hommes. Elle prit chasse dès qu'elle eût aperçu les Galeres qui la poursuivirent, et sentant sa perte inévitable, elle alla s'échoüer et s'enfoncer dans des Basfonds, dont toute la Côte est remplie. Les Galeres s'en étant aprochées, autant qu'elles le pûrent sans risque pour la canoner, les 250. hommes qui la montoient en débarquerent promptement, et y mirent le feu. M. le Bailly de Vignacourt, après avoir vû consumer tout-à-fait le Bâtiment, vint mouiller dans le Port de Souza, d'où cinq heures après il partit pour aller croiser sur les Côtes de Sicile, où il acheva sa campagne. Cette Expédition a fait beaucoup de bruit dans toute la Barbarie. L'ancien Bey de Tunis a envoyé une Ambassade à l'Ordre, pour le remercier et lui faire part des esperances qu'il a de remonter bien-tôt sur le Trône.

On aprend de Gênes que les dernieres Lettres de M. Rivarola marquent, que dans le temps qu'il étoit prêt de faire partir le Bâtiment, par

Digitized by Google

lequel on les a reçuës, le bruit s'étoit répandu à la Bastie, que le principal Chef des Rebelles étoit revenu dans l'Isle de Corse, et qu'il y avoit fait débarquer des armes et des munitions. Avant l'arrivée de ces Lettres, on avoit apris que ce Chef avoit touché sur les Côtes de Portugal, et qu'il s'étoit rendu à Lisbonne, où il avoit demeuré *incognito* pendant quelques jours.

On a reçu avis en même temps, que pendant son séjour en cette derniere Ville, il avoit écrit à la Comtesse de Schaffemberg, Dame d'honneur de la Reine de Portugal, pour la prier de lui procurer une Audience de leurs Majestés Portugaises; mais que cette Dame ayant fait réponse qu'elle ne pouvoit se mêler de cette affaire, et qu'il devoit s'adresser au Cardinal Motta, il avoit pris le parti de sortir promptement de la Ville et de se rembarquer.

La précaution que les Rebelles ont prise de faire soûtenir leurs Moissonneurs par un grand nombre de troupes, a empêché que les troupes de la République ne les inquiétassent pendant la Moisson. Depuis que leurs grains sont serrés, ils ont formé le Blocus d'Ajaccio. Leurs Détachemens commettent beaucoup de désordres dans la Calenzana, et ils ont ruiné les habitations de divers Particuliers, qu'ils soupçonnoient d'entretenir des intelligences secretes avec la République.

On a reçû avis de Genêve, qu'il y a eû dans la derniere émeute environ trente personnes de tuées ou de blessées, tant du côté des Habitans que de celui de la Garnison, et que le Syndic de cette Ville, pendant qu'il étoit occupé à faire cesser le désordre, a reçû un coup de fusil dont il a eû une main percée et un doigt de l'autre emporté.

Les

Digitized by Google

Les Magistrats s'étant adressés à M de la Closure, Résident du Roy de France, pour qu'il contribuât par ses bons offices à calmer l'agitation des Habitans; il est parvenu à leur faire quitter les Armes. Depuis que la sédition a été apaisée, il est arrivé à Genêve deux Députés chargés par le Canton de Berne de travailler à concilier les deux partis et à ménager entre eux un accommodement durable.

Ces Députés ont eû de fréquentes Conférences avec les Magistrats et les principaux d'entre les Citoyens; ceux-ci exigent qu'à l'avenir les Magistrats qui seront élûs, soient confirmés par le Peuple, et que la Garnison soit reduite à 540. hommes, et il forment 59. autres demandes dont les Magistrats refusent de leur accorder la plus grande partie, parce qu'ils prétendent que presque toutes ont pour but de donner au Peuple un pouvoir qui seroit préjudiciable à la République, et que les autres tendent à embarrasser tellement les procedures criminelles, que rarement les coupables pouroient être punis.

Les trois Habitans qui ont été condamnés au bannissement, et dont la Sentence à causé la derniere émeute, ont été convaincus non-seulement d'avoir fait en public plusieurs déclamations indécentes contre la maniere dont les affaires de la République étoient administrées, mais encore d'avoir rendu de faux témoignages et d'avoir suborné des témoins contre le second Magistrat de Genêve.

On a apris depuis que le Canton de Zurich y a envoyé des Députés pour travailler conjointement avec ceux du Canton de Berne, à rétablir l'union entre les Magistrats et les Citoyens. Ces derniers continuent d'en être les maîtres abso-

lus, et ils ont emprisonné ou chassé plusieurs personnes du parti qui leur est oposé, après être entrés de force dans leurs maisons et en avoir enlevé les Armes. M. Mestrezat, premier Commis de la Chancellerie, a été tué dernierement par les Séditieux, ainsi que le nommé Siordet, Caporal d'une Compagnie de la Garnison. Quelques Habitans ont blessé de plusieurs coups de feu M. Toureille, et M. Massé, Citoyen, lequel fut poursuivi si vivement, qu'il fut contraint de se jetter dans le Rhône.

Depuis la derniere émeute, le Prince Frederic de Hesse Cassel, plusieurs Etrangers de distinction, et près de 2000. habitans, du nombre desquels sont cinq Conseillers du petit Conseil et la plupart de ceux du Conseil des 200. se sont retirés dans les Villes voisines. Les Magistrats et les autres personnes de leur parti, qui ont quitté cette Ville, ne veulent y rentrer qu'après que la Bourgeoisie aura remis à la Garnison la garde des Portes et celle de l'Hôtel de Ville; qu'elle aura rendu les Armes à tous ceux à qui elle les a enlevées, et que les Députés des Cantons de Berne et de Zurich se seront rendus garands des articles d'accommodement dont les deux partis seront convenus. La Bourgeoisie demande qu'il soit stipulé dans ces articles, qu'à l'avenir l'Hôtel de Ville ne soit gardé que par les Habitans, et que les Capitaines des Compagnies de la Garnison soient confirmés dans leurs Emplois par le Conseil General.

ESPAGNE.

LE 27. du mois dernier plusieurs Vaisseaux de la Flotille arriverent à Cadix, et ils y furent joints le 28. par les autres Bâtimens qui s'en

s'en étoient séparés. Cette Flotte, composée de 13. Vaisseaux et commandée par Don Manuel Lopez Pintado, Lieutenant General des Armées Navales de S. M. C. a aporté la valeur de 14. millions 100 mille piastres en argent non monnoyé dont il y a un douziéme pour le Roy; 1199150. piastres, tant en or qu'en argent monnoyé; 642875. livres de Cochenille; 254000. de Vanille; 2357. quintaux de Cuivre; 2000. de bois de Jalap; 950. livres de Rhubarbe; 2175. de Baume; 1400. de racines de Méchoacan; 3475. de Salsepareille. 923950. de Sucre de la Havane; 800175. de Tabac, dont 600000. appartiennent à S. M. 6845. Cuirs tannés; 65000. quintaux de bois de Campêche, dont 10000. sont pour le Roy; 81250. livres de Coquillages; 2932. pains de Cacao. 2975. de Laine de Vigogne; 2300. livres de Nacre. On compte que la charge des 13. Vaisseaux monte à dix-sept millions de piastres.

Le Marquis de Caylus, Chevalier de la Toison d'or et Capitaine Géneral des Armées du Roy, a été nommé Viceroi du Royaume de Valence.

On a apris de Cadix, que le Marquis d'Antin y étoit arrivé le 31. du mois dernier, et qu'il avoit ramené sur les Vaisseaux de son Escadre 75. Esclaves François, que les Religieux Mathurins et ceux de la Mercy, de la Rédemption de France, ont rachetés dans le Royaume de Maroc.

Le Pere la Caze, Religieux de la Mercy, Député pour cette Rédemption, est mort des fatigues du voyage à la Rade de Salé.

Digitized by Google

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

ON mande de Madrid que la Mere Marie-Anne *da Fé* mourût le 17 Juillet à Santarem, dans le Monastere de Sainte Claire, âgée de cent neuf ans, étant née en 1628. Elle avoit pris l'Habit de Religieuse dans ce Monastere à l'âge de 45 ans.

Le .... Août, Sophie Chrétienne, *Margrave Doüairiere de Brandebourg Culmbach*, née Comtesse de Wolffstein, mourut au Château de Steidensbourg en Dannemarck, dans la 70e année de son âge, étant née le 24 Octobre 1667. Elle étoit fille d'Albert Frederic, Comte du Saint Empire Rom. et de Wolffstein, Seigneur d'Obern-Sultzberg, et de Pirbaum, mort le 6 Novembre 1695, et de Sophie-Loüise, née Comtesse de Castel-Remlingen, morte le 19 Juillet 1717. Elle avoit été mariée le 14 Août 1687 avec Christian Henri, Margrave de Brandebourg-Culmbach-Weverlingen, Général Major des Armées du Roi de Prusse, et Colonel d'un Regiment de Cavalerie à son service, né le 19 Juillet 1661, et mort le 26 Mars 1708. Elle en avoit eu 14 enfans, dont 7 sont morts en bas âge, et les 7 autres sont :

1. Georges-Frederic-Charles, dont on parlera ci-après.

2. Albert Wolfang, Margrave de Culmbach, né le 8 Decembre 1689, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, et Général Feldt-Maréchal de Camp au service de l'Empereur, et Chevalier de l'Ordre de l'Elephant.

3 Do-

Digitized by Google

3. Dorothée-Charlotte, née le 4 Mars 1691, mariée le 8 Juillet 1711 avec Charles-Louis Comte de Hohenlohe-Weickersheim, et morte le 2 Avril 1712.

4. Sophie-Magdeleine, née le 28 Novembre 1700, mariée le 7 Avril 1721 avec Chrétien VI. Roi de Dannemarck et de Norvege, actuellement regnant.

5. Frederic Ernest, Margrave de Culmbach; né le 15 Decembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Elephant, Gouverneur et Commandant-Général des troupes Danoises dans les Duchés de Holstein et de Schleswich, Colonel d'un Regiment d'Infanterie de la Province de Jutlande, marié le 26 Dec. 1731. avec Christine Sophie, fille d'Ernest Ferdinand, Duc de Brunswick-Wolfenbutel-Bevern, née le 22 Janvier 1717.

6. Sophie-Caroline, née le 31 Mars 1707, mariée le 8 Decembre 1723 avec Georges-Albert, Prince d'Ost-Frise, et restée veuve le 12 Juin 1734.

7. Frederic-Christian, Margrave de Culmbach, né posthume le 17 Juillet 1708, Colonel au service de Dannemarck, et marié le 26 Avril 1731 avec Victoire Charlotte, fille de Victor-Amedée-Adolfe Prince d'Anhalt-Schaumbourg, née le 25 Septembre 1715, dont il a eu Chrétienne-Sophie-Charlotte, née le 15 Octobre 1733.

Georges-Frederic-Charles, Margrave de Brandebourg-Culmbach, puis de Bareith en 1726, Chevalier des Ordres de l'Aigle noir, de l'Aigle blanc, et de l'Elephant, fils aîné de la Margrave qui vient de mourir, étoit né le 19 Juin 1688. Il mourut à sa résidence de Bareith le 17 Mai 1735. Il avoit été marié le 17 Avril

Digitized by Google

1709 avec Dorothée, fille de Louis Frederic, Duc de Holstein-Beck, née le 24 Novembre 1685, avec laquelle il fit divorce le 3. Decembre 1716, ayant eu d'elle 1°. Sophie-Chrétienne-Loüise, née le 4 Janvier 1710, mariée le 11 Avril 1731, avec Alexandre-Ferdinand, Prince héréditaire de la Tour-Taxis; 2°. Frederic, Margrave, Regent de Brandebourg Bareith, né le 10 Mai 1711, Colonel d'un Regiment de Dragons au service du Roy de Prusse, et marié le 20 Novembre 1731 avec Frederique-Sophie-Guillelmine, fille aînée de Frederic-Guillaume, Roy de Prusse, Margrave de Brandebourg, Electeur du S. Empire Rom. née le 3 Juillet 1709, de laquelle il a eu Elizabeth-Sophie-Frederique, née le 1. Septembre 1732. 3°. Guillaume Ernest, Prince de Bareith, né le 25 Juillet 1712, Colonel d'un Regiment Imperial, mort de la petite verole à Mantouë le 7 Nov. 1733. 4°. Sophie-Charlotte-Albertine, née le 27 Juillet 1713, mariée le 7. Avril 1734 avec Ernest-Auguste, Duc de Saxe-Weimar; et 5°. Sophie-Guillelmine, née le 8 Juillet 1714 et mariée le 25 Mai 1734 avec Charles Edzard, Prince d'Ostfrise, son Cousin Germain, né le 19 Janvier 1716.

Le 30 Août *Fabien Comte de Vvrangel*, que l'on prononce Wrangle, Suedois d'origine, Feldt-Maréchal de Camp Général des armées de l'Empereur, et Gouverneur de la Ville de Bruxelles en Brabant, y mourut à l'âge de 86 ans, dont il en a emploïé 47 au service de la Maison d'Autriche, ayant été fait Colonel en chef d'un Regiment d'Infanterie Haut Allemand, dans les Pays-Bas, au service du Roi d'Espagne Charles II. en 1690. Le lendemain son corps fut porté, sans

Digitized by Google

sans aucune pompe, conformément à son testament, dans l'Eglise des Capucins, où il fut inhumé le 7 Septembre dans un caveau qu'il avoit fait construire, au bruit de trois décharges de douze pieces de canon, et de toute la Mousqueterie de la Garnison.

Le 31 Août, l'Epouse de *Robert Walpole*, Baron et Pair d'Angleterre, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, premier Commissaire de la Trésorerie, et Chancelier de l'Echiquier, premier Ministre d'Etat d'Angleterre, mourut en sa maison à Chelsea, après une courte maladie. Le nom de famille de la défunte étoit Shorter.

On mande de Londres, que le 11 Août, la Princesse de Galles étoit accouchée au Palais de S. James d'une Princesse; qu'on y avoit tiré le canon du Parc et de la Tour, et sonné toutes les cloches de la Ville, les Etendarts furent arborés le même jour aux endroits accoûtumés, et le soir il y eut des illuminations par toute la Ville.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 2 de ce mois on célébra avec les Cérémonies accoûtumées, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Denis, le Service solemnel qui s'y fait tous les ans, pour le repos de l'ame du feu Roi Louis XIV, et l'Evêque de Bayeux

Digitized by Google

y officia pontificalement. Le Prince de Dombes, le Comte d'Eu, et plusieurs Seigneurs de la Cour y assisterent.

Le même jour, un Poëte Florentin s'étant trouvé à Saint Denis, exprima ainsi ses sentimens :

SONETTO.

QUi giaci dunque Augusto, Invitto, e Forte,
Eroe de' Franchi, o Re LUIGI, o Grande,
Che per L'opre tue insigni, e memorande
Trionfi pur del Tempo, e della Morte !

Ah, mel dicean queste lugubri, e smorte
Reali spoglie, ond' alto orror si spande :
Ma nol credea ; che viver le ammirande
Tue virtudi, nel Mondo avea già scorte.

Deposta ai sol qui la terrena salma,
Gran Re : ma vivi ancor, che in pace, e in guerra
Mostra LUIGI in se la sua grand'Alma.

A questa Tomba, che il tuo cener serra,
Venga un' altro Alessandro, e Lauro, e Palma
A consacri, o nuovo Achille in Terra.

Del Sig. Gio. Francesco Nerli.

Digitized by Google

Le 3. Septembre, le Baron Guedda, Envoyé Extraordinaire du Roi de Suede eut son Audience publique de congé du Roi, et ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France. Il fut conduit à ces Audiences par le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs, qui étoit allé le prendre dans les Carosses du Roy et de la Reine, et après avoir été traité par les Officiers du Roy, il fut reconduit à Paris dans les Carosses de leurs Majestés par le même Introducteur.

Le 8 de ce mois, Fête de la Nativité de la Sainte Vierge, le Roy revêtu du Grand Collier de l'Ordre du saint Esprit, entendit la Messe dans la Chapelle du Château de Versailles, et Sa Maj. communia par les mains de l'Abbé de Gistelle, Aumônier du Roi en quartier. Le Roy toucha ensuite un grand nombre de malades.

Le même jour, la Reine communia par les mains du Cardinal de Fleury son Grand Aumônier.

L'après-midy, leurs Majestés entendirent les Vêpres qui furent chantées par la Musique.

Le 9. Septembre, M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roy en Semestre, fit chanter au Concert de la Reine les deux derniers Actes de l'Opera de Roland, dont les premiers avoient été éxécutés au mois de Juillet; et interrompus par les couches de la Reine.

Les 11, 15, et 17. on concerta l'Opera de *Thetis* et *Pelée*. Les Rôles du Prologue furent remplis par la Dlle *Dumesnil* et par le sieur *Le*

Digitized by Google

Begue. Les Dlles *Erremens* et *Deschamps* chanterent dans la Piece les Rôles de *Thetis* et de *Doris* et les sieurs *d'Angerville*, *Dubourg*, *Chassé* et *Jeliot* ceux du *Grand-Prêtre*, de *Jupiter*, de *Neptune* et de *Pelée*.

Le 20, le Concert fut composé d'une suite de Simphonie de M. de Blamont, d'une Cantate chantée par la Dlle *Erremens*, suivie de plusieurs suites de Pieces de feu M. *Couperin*, d'un Air Italien chanté par la Dlle *Deschamps*, et de quelques Simphonies pour la Musette. Le Concert fut terminé par deux Cantatilles de M. de Blamont, avec une grande Simphonie parfaitement bien exécutée.

Le 16 de ce mois, les Prêtres de la Congrégation de la Doctrine Chrétienne, assemblés en leur Maison de S. Charles, élûrent le Pere Antoine Jaume pour Supérieur Général de leur Congrégation.

Le 23, le Roy partit de Versailles pour aller à Fontainebleau, où S. M. arriva le même jour.

Le 26, la Reine arriva à Fontainebleau, et Monseigneur le Dauphin le 25.

M. l'Abbé *Descors*, Aumônier du Roy de Pologne Duc de Loraine, prêcha le 15 Août Fête de l'Assomption, dans l'Eglise de S. Sauveur; il rappella dans son Discours le Vœu de Loüis XIII, et parla avec beaucoup d'éloquence et de dignité des succès des armes de la France, et de la Paix glorieuse qui en a été le fruit. Son Discours et ce Morceau en particulier, fut fort goûté de son Auditoire.

INCENDIE.

Digitized by Google

INCENDIE.

LA nuit du premier au deux Août à minuit le feu prit à l'Hôtel-Dieu de Paris dans un Grenier que l'on apelle le Grenier du *Chiffon*, regnant depuis la Salle *Saint Denis* jusqu'au Pont aux Doubles; le feu se communiqua ensuite dans un grenier voisin apellé le second grenier du Chiffon, qui servoit de dépôt pour les Toiles, Coutils, Etoffes, Couvertures, Tapisseries, laines, Plumes et autres provisions; delà il gagna le grenier qui sert à faire sécher le linge, et qui pour-lors en étoit tout rempli; de sorte que cela causa subitement un embrasement general dans toute l'étenduë de la charpente des greniers, et le feu étoit si violent qu'en peu de temps il consomma toute cette charpente, qui tomba sur les planchers de l'appartement où étoient logées des Filles que l'on apelle *Filles de la Chambre*, et elles n'eurent que le temps de se sauver sans pouvoir emporter aucun de leurs effets.

Le grand feu dura près de sept à huit heures avec une violence terrible, les flammes sortoient par plus de vingt croisées, tant du côté de la riviere que des Cours de la Cuisine; et sans le prompt secours que l'on y aporta par plusieurs Religieux mendians, par plusieurs détachemens des Gardes Françoises et Suisses, et par un grand nombre de personnes charitables, toute la maison auroit été consumée.

Malgré le travail penible et assidu de tant de personnes, qui s'exposoient courageusement, l'on ne put parvenir à arrêter le feu que dans l'endroit où étoit l'Horloge, dont la charpente a été presque totalement brulée. On coupa aussi

Digitized by Google

du côté de l'Archevêché où le feu commençoit à communiquer dans la charpente du bâtiment du *Rozaire*, construit sur le Pont aux Doubles.

Sur les six heures du matin une Lucarne de pierres de taille, calcinée par le feu, se détacha; sa chûte fit enfoncer quatre planchers, et vint tomber, partie dans l'Office aux habits sur une Religieuse nommée la *Mere S. Eloy*, qui fut écrasée, et l'autre partie dans la Boucherie de la Cuisine, où un Pompier de la Ville et un Garçon Vitriet furent aussi écrasés.

On compte en tout environ 30. Personnes blessées et sept de mortes, sçavoir, les trois dont on vient de parler, et les quatre autres mortes après leurs blessures.

Les Bâtimens brulés sont le Grenier du Chiffon et celui de l'Essuyement, qui contiennent environ 21. à 22. toises de longueur; les Apartemens qui étoient au-dessous ont été brulés; la Salle de *S. Cosme* a été enfoncée; celles de *S. Thomas* et de *S. Denis* sont très-endommagées, mais pas un seul malade n'a été blessé, tant ils ont été promptement secourus. On présume que cet incendie a été causé par quelques étincelles de feu restées après des linges ou torchons sales, que l'on a coûtume d'étendre sur des perches dans le Grenier aux Chiffons. Le feu ayant commencé le jeudi avant minuit, n'a été entierement éteint que le samedi 3. Août après midi.

Il n'est pas possible d'exprimer ici l'ardeur et le courage d'une infinité de Gens de tous états, qui accablés de fatigue et de lassitude, s'empressoient encore à l'envi, non seulement à entreprendre ce qui se presentoit à faire de plus penible et de plus difficile, mais encore à braver les plus grands perils. A la verité leur charité vive

Digitized by Google

vive et sans bornes étoit animée par la presence et l'activité des Magistrats, dont la capacité, la prudence et le zele infatigable, prévoyoit tout et encourageoit par des largesses considerables, tout le Peuple d'Ouvriers qui travailloient sous leurs ordres.

Un des premiers soins, tandis que le plus grand nombre étoit occupé à arrêter le progrès des flammes, fut de faire dresser une quantité convenable de lits dans la Nef de l'Eglise Notre-Dame et dans la grande Salle de l'Archevêché, où l'on transporta les Malades et les Blessés au nombre de près de 2500 et cela fut fait avec tant de diligence dans la matinée du vendredi, que les alimens, les remedes et les pansemens ne furent pas retardés de plus de deux heures, sans qu'aucun Malade ait reçû la moindre blessure.

A l'égard des Boüillons pour les Malades, et de la subsistance pour ceux qui les secouroient et des autres qui travailloient à l'incendie, l'Archevêque de Paris, dont on a connu dans tous les temps le cœur tendre, charitable et veritablement genereux, donna des ordres qui furent promptement executés, et les Cuisines n'étant point suffisantes, on alluma du feu dans diverses Cours de l'Archevêché pour preparer tout ce qui étoit nécessaire pour un aussi grand et un aussi pressant besoin. Tout le Chapitre s'est signalé par les œuvres les plus pieuses, et M. l'Abbé d'Harcour, Doyen de cet illustre Corps, qui a, pour ainsi dire, donné le ton, merite toutes les benedictions qu'on lui a données. Car ce fut lui qui dès le commencement de l'incendie, envoya le jeudi avant minuit, chés plusieurs Bouchers, et donna des ordres exprès pour que les Malades ne manquassent

pas

pas des alimens convenables ; tandis que son zele et sa charité travailloient à leur procurer d'autres secours.

MANDEMENT de l'Archevêque de Paris. Du 13. Août.

CHARLES-Gaspard-Guillaume de Vintimille, des Comtes de Marseille du Luc, par la Misericorde Divine, &c.

Le dommage qu'a souffert l'Hôtel-Dieu de cette Ville, par l'incendie arrivé la nuit du premier au second de ce mois, est un objet bien capable d'exciter notre compassion.

Malgré l'activité et les soins infatigables des Magistrats qui, dans ce malheur, ont donné les preuves les plus éclatantes de leur zele pour l'interêt des Pauvres et du Public, le feu a ruiné une partie des Bâtimens de ce Hôpital, où quelques Personnes sont péries, et plusieurs autres ont été dangereusement blessées : il a réduit en cendres une grande quantité de Meubles, d'Etoffes et de Linges destinés à l'usage des Malades, et de ces pieuses Vierges, qui se dévoüent avec tant de courage au service des Membres souffrans de JESUS-CHRIST.

Il faut néanmoins avouer que dans ce déplorable évenement, le Seigneur nous a donné des marques sensibles de sa bonté et de sa protection sur nous. Un souffle de sa colere pouvoit porter dans plusieurs autres Lieux de cette Capitale, ces torrens de flammes dont la vûë avoit jetté l'effroi et la consternation dans tous les cœurs, et les crimes qui se commettent chaque jour, n'avoient que trop mérité ce surcroît de châtimens et de malheur : il sembloit même

que

Digitized by Google

que la fureur de l'embrasement devoit nécessairement avoir de plus funestes effets que ceux qu'elle a produits.

Gloire soit rendue au Dieu de toute consolation : dans le temps qu'il paroissoit le plus irrité contre nous, il s'est souvenu de sa misericorde : il a beni les efforts qu'on a employés pour éteindre un feu, qui menaçoit non-seulement beaucoup de maisons voisines ou peu éloignées, mais même cette vénérable Métropole, dont la conservation doit nous être infiniment précieuse.

Rendons-lui donc de très-humbles actions de graces, de ce que, touché de notre affliction, il a fait ceder les droits de sa Justice, au penchant qui le porte à pardonner les crimes, et à épargner les coupables.

Mais n'oublions pas que si nous avons été délivrés d'un si grand peril, une maison consacrée à la charité, utile et nécessaire au Public a souffert des pertes très-considérables. A Dieu ne plaise que nous nous bornions à une sterile compassion dans des conjonctures où la charité de JESUS CHRIST nous presse de secourir cette Maison, pour la mettre en état de continuer à fournir à tant de miserables, à tant de pauvres de tout âge, de tout Sexe et de toute Nation, un azyle, des alimens et des remedes dans les maladies dont le Seigneur les afflige.

Profitons de cette précieuse occasion que le Seigneur nous offre de racheter nos péchés par nos aumônes, et de nous amasser dans le Ciel des tresors, que ni aucun accident, ni l'injustice des hommes ne sçauroient nous enlever.

A CES CAUSES, après en avoir conferé avec nos Vénérables Freres, les Doyen, Chanoines

et

et Chapitre de notre Eglise Métropolitaine, Nous ordonnons qu'il sera célébré dans ladite Eglise, lundi dix-neuviéme du present mois, une Messe solemnelle d'actions de graces, pour remercier Dieu d'avoir préservé de l'incendie la plus grande partie de l'Hôtel Dieu, et les differens Lieux qui étoient en peril : que le lendemain dudit jour il sera pareillement célébré, pour le même sujet, une Messe solemnelle dans l'Eglise dudit Hôtel-Dieu, et que le soir de ce jour on dira dans cette même Eglise, et dans les Eglises Paroissiales de la Ville et des Fauxbourgs, un Salut du Saint Sacrement, où l'on recitera les Prieres marquées ci-après.

Enjoignons aux Curés de la Ville et des Fauxbourgs d'exhorter leurs Paroissiens à contribuer par leurs liberalités, à la réparation des dommages que cet Hôpital a soufferts, et de les avertir qu'il y aura dans chaque Paroisse des Personnes préposées pour y faire des Quêtes et recueillir leurs aumônes, lesquelles seront ensuite remises au Receveur charitable dudit Hôpital. Et sera notre present Mandement lû aux Prônes des Paroisses, &c.

Prieres ordonnées pour le Salut du Saint Sacrement.

En exposant le très-Saint Sacrement, on chantera *O salutaris Hostia* : le Répons *Homo quidam* : l'Hymne *Pange lingua* : l'Antienne *O sacrum* : le Cantique *Magnificat*, et l'Oraison *Deus qui nobis*. Ensuite *Domine non secundùm* : le Verset *Misericordia Domini*, et le Répons *Quia non sumus consumpti* : les Oraisons *Deus cujus misericordia non est numerus*, et *Deus qui culpâ*

culpâ offenderis, le *Sub tuum præsidium* : le *Domine salvum fac Regem*, avec les Versets et les Oraisons ordinaires.

Arrêt du Parlement, du 25. Août

Vû par la Cour, la Requête présentée par le Procureur General du Roy, contenant que la Cour est instruite de l'Incendie dont l'Hôtel-Dieu de cette Ville a été affligé depuis quelques jours, qui a consumé non-seulement un corps de Logis vaste, contenant plusieurs Salles, mais encore une grande quantité de provisions; qu'une perte aussi considerable est l'objet le plus important que le Procureur Général du Roy puisse proposer à la Cour pour ordonner une Quête publique, comme la Cour a jugé à propos de le faire dans de pareilles occasions. A ces causes, requiert le Procureur General du Roy qu'il plaise à la Cour ordonner qu'il soit fait dans toutes les Paroisses de cette Ville et Fauxbourgs de Paris, une Quête generale par Personnes qualifiées dans l'étenduë de chaque Paroisse, dont la Liste sera arrêtée au Bureau dudit Hôtel-Dieu, pour subvenir aux besoins d'icelui; et seront les aumônes remises ès mains du Receveur general de l'Hôtel-Dieu, dont il sera tenu par lui Registre, qui sera cotté et paraphé sur chaque page de l'un des Administrateurs dudit Hôtel Dieu; ladite Requête signée du Procureur General du Roy: Oüi le raport de Maître Elie Bochart, Conseiller. Tout consideré:

La Cour ordonne qu'il sera fait dans toutes les Paroisses de cette Ville et Fauxbourgs de Paris, une Quête generale par Personnes qualifiées dans l'étenduë de chaque Paroisse, dont la Liste sera arrêtée au Bureau de l'Hôtel-Dieu

pour

pour subvenir aux besoins d'iceluy ; et seront les aumônes remises ès mains du Receveur general de l'Hôtel Dieu, dont il sera tenu par luy Registre qui sera coté et paraphé sur chaque page de l'un des Administrateurs dudit Hôtel-Dieu

Extrait des Registres du Bureau de l'Hôtel-Dieu de Paris, du Lundy 19. Août.

En l'Assemblée generale tenuë à l'Archevêché, assistant M. l'Archevêque, M. le Peletier, Premier Président, M. le Procureur General, M. le Prévôt des Marchands, Mrs Duportault, Garnot, Vigneron, Thiroux et de Tilliere.

Sur ce qui a été dit par M. Duportault, que la perte considérable causée par l'Incendie arrivé dans l'Hôtel-Dieu la nuit du premier au second du mois d'Août, demandant un secours prompt et efficace, pour pouvoir réparer les Bâtimens et remplacer les provisions pour plusieurs années de Linge, d'Etoffes et autres Ustenciles consommés par le feu, on ne peut trop tôt se mettre en état de profiter de la permission qui vient d'être accordée de faire des quêtes dans toutes les Paroisses de Paris ; que pour cet effet, il est nécessaire de faire une Liste de toutes les Dames qu'on espere qui voudront bien se prêter à cette œuvre de charité, et faire les quêtes dans chaque Paroisse, après que chacun de Messieurs a fait part de ses connoissances à cet égard ;

A été arrêté, que les quêtes seront faites au plûtôt dans les maisons de chaque Paroisse par les Dames charitables nommées dans la Liste, lesquelles seront priées de vouloir bien s'en donner la peine, et remettre ce qui sera provenu des quêtes à M. Angot, Receveur charitable de l'Hôtel-Dieu.

Digitized by Google

tel-Dieu, demeurant ruë S. Louis dans l'Isle; qu'à cet effet la Liste sera imprimée incessamment avec la présente Délibération, pour en être remis des exemplaires à chaque Dame.

TERRIER, Greffier.

Cette Liste contient les Noms de 392. Dames des plus qualifiées de chaque Paroisse.

MORTS.

LE 5 Août D. *Catherine Nicole de Tardieu*, veuve de Loüis du Mesniel, Seigneur, Patron et Marquis de Sommery, en Normandie, Election de Neufchatel, Generalité de Roüen, avec lequel elle avoit été mariée le 16 Octobre 1685, mourut en son Château de Sommery, âgée d'environ 8, ans. Elle étoit fille de feu Charles-Gabriel de Tardieu, Marquis de Maleyssie, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat & privé, et Maréchal de Camp de ses Armées, et de Geneviéve Hebert du Buc. Elle laisse des Enfans. Antoine-Nicolas du Mesniel, Marquis de Sommery, son Fils aîné, épousa en 1718 Jeanne-Thérese Carrel, troisiéme fille de Loüis Carrel, Président en la Chambre des Comptes de Normandie, et de Jeanne-Therese de Beedelievre de Quévilly.

Le 8. D. *Marie-Jacqueline de la Baume de Montrevel*, Marquise d'Antigny, âgée de près de 70 ans, mourut en la Ville de Trévoux en Dombes, où elle a été inhumée dans l'Eglise des Carmelites. Elle étoit fille de Charles de la Baume de Montrevel, Marquis de S. Martin,

Baron

Baron de Pesmes, de Caromb et de Montmartin, Seigneur de Romain-Bourguignon, Colonel du Regiment de Bourgogne au service de l'Espagne, et Gouverneur de Dole en Franche-Comté, et de D. Thérese-Anne-Françoise de Trasignies, sa seconde femme. Elle avoit épousé au mois d'Avril 1684 Joseph-François Damas, Marquis d'Antigny, Comte de Ruffey, Baron de Chevreau, Gouverneur de la Souveraineté de Dombes. Elle en avoit eu Anne-Thérese Damas, Jacqueline Damas, Dame Chanoinesse de Neuville en Bresse, Joseph-François Damas, apellé le Comte de Damas, aujourd'hui Colonel du Regiment de Boulonnois, et feu Joseph-François Damas, Marquis d'Antigny, qui étoit l'aîné, et qui avoit été institué heritier universel par ses pere et mere. L'on a raporté sa mort dans le Mercure de Juin 1736. vol. 1. p. 1256. On ajoûtera ici qu'il a laissé pour enfans Jacques François Damas, Gouverneur de Dombes, Louis-Charles Damas, Alexandrine Victoire-Eleonore, et Marie-Judith Damas, tous quatre en bas âge. Les Maisons de la Baume-Montrevel et de Damas, sont trop connuës pour avoir besoin d'en faire ici l'éloge. On en trouve les Généalogies dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Celle de la Baume-Montrevel est raportée dans le tome 7. p. 42. et celle de Damas dans le tome 8. page 317.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Le Jeu du Balon et son origine, 1893
Essay d'un Traité Historique sur la Croix de J. C. *Suite*, &c. 1898

Digitized by Google

Stances, 1945
Lettre au sujet de la Traduction des Mémoires de M de Thou, 1947
Ode, 1920
Phénomene arrivé à Toulon, 1923
Le Démenagement, *Epitre*, 1930
Observation de Chirurgie, sur une espece d'Empiéme, 1939
Les progrès de l'Art du Génie, *Ode*, &c. 1945
Expériences curieuses sur la Glace artificielle, 1950
L'Hermite, *Bouts-Rimés*, 1955
Question importante, jugée depuis peu, 1955
Vers à M. le Chevalier * * *. 1962
Observations sur *Vellaunodunum*, &c. 1963
Vers à * * * 1968
Lettre sur le temps où l'on a commencé à se servir de Carosses, 1969
Vers contre l'Amour, 1979
Lettre sur de nouvelles Inventions d'Horlogerie, 1980
Enigme, Logogryphes, &c. 1987
Nouvelles Litteraires, des Beaux-Arts, Dissertation sur l'Etablissement du Christianisme dans le Soissonois, &c. 1991
De Antiquis Ecclesiæ, &c. A. R. P. D. bd. Martene, &c. 1996
Tusculanes de Ciceron, 1998
La Géographie des Legendes, &c. 2000
Dissertation sur les Canaux, &c. 2003
Catalogue de tous les Livres de N. A. O Kenny Abbé d'Anadune, &c. 2004
Œuvres de M. Newton, *Prospectus*, &c. 2006
Exposition de Tableaux, &c. 2013
Académie de Soissons, Programme pour le Prix de 1738. 2018

Digitized by Google

Programme de l'Académie de Bordeaux, 2019
Prix de l'Académie de Chirurgie, 2031
Leçons de Phisique expérimentale, &c. 2033
Cadran Astronomique, Géographique, &c. 2304
Remede contre la Rage, 2038
Chanson notée, 2045
Spectacles. Tragédie et Ballet des Jésuites, *ibid.*
Cadmus, Tragédie, *Extrait*, 2056
Extrait de la **** *Comédie nouvelle*, 2063
Vers adressés à l'Auteur de cette Piece, 2070
Autres Vers aux Dlles Gaussin et du Mesnil, 2071
Nouvelles Etrangeres, de Turquie et Russie, 2072
De Pologne; Allemagne et Italie, 2078
D'Espagne, 2086
Morts des Pays Etrangers, 2088
France. Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. Incendie de l'Hôtel-Dieu, Mandement de M. l'Archevêque, Arrêt du Parlement, &c. 2095
Morts, &c. 2103

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1971. ligne 3. Vers Latins, *clausâ lecticâ fenetra*, lisez, *clausâ lectica fenestrâ.*
Page 2036. ligne 16. deux, *ôtez ce mot.*

La Chanson notée doit regarder la page 2045

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DEDIÉ AU ROY.
OCTOBRE. 1737.

A PARIS,

Chés { GUILLAUME CAVELIER, ruë S. Jacques.
La veuve PISSOT, Quay de Conty, à la descente du Pont Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXVII.

Avec Aprobation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE *generale est à Monsieur* MOREAU, *Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetés aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.*

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toûjours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

PRIX XXX. SOLS.

Digitized by Google

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.
OCTOBRE. 1737.

PIECES FUGITIVES, en Vers et en Prose.

L'ESPRIT FORT,
ODE.

Veugle erreur, vain fanatisme,
Qu'enfanta l'orgueil des Mortels ;
Monstre, de qui le Paganisme
Eut même abhorré les Autels ;
Jusqu'à quand tes fausses maximes,
Consacrant les plus affreux crimes,
Infecteront-elles les cœurs ?

Digitized by Google

Veux-tu sur les tristes ruines
D'un culte saint, des Loix divines,
Etablir tes sombres fureurs ?

✻

Avant toi, l'Athéïsme impie
Exerçoit son regne imposteur.
Plus hardi que l'Idolâtrie,
Il nioit un Dieu Créateur.
Devant lui marchoit l'ignorance ;
Que suit toûjours l'indépendance ;
Et le désordre à ses côtés,
Conduisoit le mépris farouche,
Et le désespoir, dont la bouche
Ne sçait vomir qu'impietés.

✻

Il n'est plus : de cette manie
L'homme a senti l'égarement,
Mais où l'emporte son génie !
Quel plus horrible aveuglement !
» Il a dit : ce superbe Ouvrage,
» L'Univers, n'est point un langage
» Qui soit sombre et mysterieux ;
» Pour reconnoître en sa structure
» Un Dieu l'Auteur de la Nature,
» Il nous suffit d'ouvrir les yeux.

✻

Mais quels hommes vains et rustiques,

Digitized by Google

Du fond de leurs Antres sortis,
Annoncent ces loix fanatiques
A leurs prétendus Convertis ?
Quel faux zele ou quel artifice
Prescrit un culte, un Sacrifice,
A cet Etre supérieur ?
Vaines chimeres ! sa puissance
N'exige pour reconnoissance
Qu'un retour de l'intérieur.

*

Hommes dont la délicatesse
Caractérise les Ecrits ;
Que devient donc votre sagesse ?
Quel charme enchante vos esprits ?
Quoi ! cette prudence éclairée
Pour toujours s'est-elle égarée ?
N'êtes-vous aveugles et sourds,
Que quand des loix pures et sages
Assignent de justes hommages
Au Conservateur de vos jours ?

*

Les Nations les plus grossieres
Dressent des Autels à leurs Dieux.
A ses Déités potageres
Memphis rend un culte pieux.
Combien de temps toute la Terre
Prosternée aux pieds d'une pierre,

Digitized by Google

Aux parfums mêla ses accens ?
Et toi cœur injuste, insensible,
Tu connois le seul Dieu visible,
Et lui refuses ton encens.

✠

Tu crois un Cesar, un Hercule,
Tu ne doutes point d'un Solon.
Pour de pareils Héros crédule,
Tu respectes jusqu'à leur nom.
De CHRIST on t'aprend les Oracles,
On te constate ses Miracles,
On t'instruit dans sa verité ;
Orgueilleux, tu n'en veux rien croire ;
Tu les braves et tu fais gloire
D'une impie incrédulité.

✠

Mais, par cette force apparente
Loin de nous laisser entraîner,
Voyons quelle raison puissante
Du vrai bien put le détourner.
Est-ce la vertu ? l'innocence ?
Cœur infecté dès ton enfance,
Qui te fit abhorrer nos loix ?
Et te voit en quittant nos Temples
Par de plus austeres exemples,
Excuser ton indigne choix ?

✠

Nos,

Non, je t'ai suivi dans ta fuite,
Qu'elle m'a présenté d'horreurs !
J'en frémis : ma mémoire évite
De rapeller tant de fureurs.
Ciel ! les esprits les plus sublimes
Livrés aux funestes maximes
D'un Pétrone ou d'un Arétin,
Courent à d'infâmes délices ;
Et sans crainte au milieu des vices
Attendent les coups du Destin !

✠

Poursuivez ; mais qui vous arrête ?
Quel prompt revers vous convertit ?
Dieu s'est lassé ; sur votre tête
Son bras vengeur s'apesantit,
Tant que sa paisible Clémence
Laissa regner votre licence,
Vous osiez braver ses decrets.
Au moindre mal qu'il vous envoye,
Votre foiblesse se déploye ;
On n'entend plus que vos regrets.

✠

Ce fut donc l'amour invincible
Des plaisirs les plus corrompus,
Qui seul vous fit trouver horrible
Une loi, mere des vertus.
Elle auroit encor vos suffrages,

Digitized by Google

Si ses préceptes, ses usages,
Toleroient des cœurs criminels.
Détruisez l'élement des crimes ;
Vous viendrez chargés de victimes,
Gémir aux pieds des saints Autels.

DISCOURS de M. *Le Beuf*, Capitaine de Milice Bourgeoise de la Ville de Joigny, *sur les Avantages que le Merite tire de l'Envie.*

IL semble que ce soit avancer un paradoxe, que de dire que le mal produit le bien, que les ténébres engendrent la lumiere, et que la ruine soit cause de l'élevation. C'est ce qui paroît cependant naître de l'Envie. Sans cesse elle fait ses efforts pour détruire, ou du moins pour humilier le mérite ; mais les ruines qu'elle essaye d'accumuler, deviennent le fondement d'un nouvel Edifice de gloire : elle voudroit l'ensevelir dans une nuit éternelle, et la nuit qu'elle produit se change en un jour éclatant. Cette odieuse passion a cela de singulier, qu'elle produit presque toûjours le bien par le mal qu'elle a eu intention de faire ; ensorte qu'on peut dire,

Digitized by Google

dire, qu'à l'égard du merite elle est un mal avantageux.

Le premier des avantages que le merite tire de l'Envie, est qu'elle sert à le faire connoître plus universellement; le faux que vomit continuellement la bouche d'un Envieux, ses impostures sont des ombres que le crépuscule dissipe, lors qu'il chasse la nuit et ramene le jour. Qu'on recherche l'origine de tout ce que se permet l'Envie, on trouvera que sa haine procede des avantages d'autrui; c'est là l'indice le plus assuré des talens de l'Esprit, le coin où sont marquées les qualités supérieures; enfin c'est le sçeau de la vertu. Ce qui a donné occasion à un bel Esprit (*a*) du dernier siecle, de dire:

Si sur la terre aucun ne vous croit digne
D'être haï, c'est un fort mauvais signe.

Il est constant que pour n'avoir pas d'Envieux, il faudroit n'avoir pas de vertu, être malfait et misérable; car quiconque a de la bonne fortune, du mérite et de la vertu, a infailliblement des ennemis. La preuve de ceci ne demande aucune recherche; il n'est besoin que d'une legere attention sur soi pour s'en convaincre,

(*a*) *Voiture.*

Digitized by Google

ou pour mieux dire, il ne faut que jetter un regard sur l'Histoire de l'Esprit humain pour se le persuader. Parmi une infinité d'Exemples de cette verité, les effets que produisit l'Envie en l'Ostracisme des Grecs (*a*) peuvent fraper. Si nous descendons chés les Romains, nous trouverons les Annales de ce Peuple vainqueur des Nations, remplies d'Evenemens à peu près semblables. Je ne parlerai que du Capitaine Lucullus, rapellé après avoir défait Mitridate. Ce Général n'étoit pas le premier à qui l'on eût ravi une gloire acquise, et des Lauriers déja cueillis. Metellus s'étoit trouvé dans le même cas. On peut attribuer ce procedé injuste des Romains à ces premiers tems, où le Peuple l'emportoit par la force; ou plutôt un peu plus de diligence eût fermé la bouche à ceux qui cherchoient l'occasion de nuire à ces célébres Personnages. Osons le dire: les cruelles atteintes que le mérite souffroit au milieu des aplaudissemens d'un peuple inconstant, n'ont servi qu'à mieux graver le souvenir des Faits glorieux de ces Grands Hommes.

On établira encore mieux ce principe, en se rapellant, entre tant de differens

(*a*) *Themistocles, Cimon, Miltiades et Aristides.*

Minis-

Ministeres de divers Peuples, celui de deux illustres Cardinaux en France ; sans les difficultés et les obstacles qui s'oposerent à leurs desseins, la profondeur et la beauté de ces Génies heureux eut moins brillé. Nous voyons que l'habileté d'un Pilote se connoît mieux au milieu des orages et des tempêtes que pendant le calme et la bonace : mais ce qui est incomparablement plus glorieux au mérite, c'est d'être reconnu par l'Envie même pour un bien ; en effet, plus la langue d'un Envieux s'efforce de le décrier, mieux elle fait l'aveu honteux, qu'elle ne possede point ces talens de l'esprit, ces Sciences ou cette valeur, qu'elle tâche continuellement d'affoiblir par ses traits malins ; car si le regret que l'Envieux a de ne point posseder ces qualités, excite ses fureurs, ce sont autant de déclarations que sa haine fait en faveur du Merite.

Quoique ces avantages paroissent grands, ils sembleront cependant peu considerables, lors qu'ils viendront à être comparés avec l'utilité et le profit que le Merite tire de l'Envie. Parcourons quelques-unes des conditions des hommes, où se rencontrent souvent les talens de l'Esprit, la conduite ou la valeur dans un degré éminent ; nous trouverons dans tous

les états de la vie des utilités, que l'Envie procure au Merite. Un vertueux en butte à ses traits se tient avec vigilance sur ses gardes, pour ne point donner de prise sur sa conduite ; il ne se permet pas même tous les plaisirs innocens à quoi son inclination le porte, parce qu'il conçoit que l'Envie pouroit les interpréter mal : il s'abstient de quantité de choses, parce qu'il n'ignore pas que la malignité trouveroit le moïen de les faire soupçonner de vices ; il regle ses démarches de sorte, qu'il se met à couvert de tout soupçon, il se corrige de tout ce que son attention, qui l'oblige à un examen rigide, lui peut reprocher ; enfin il est devenu un sevére censeur de toutes ses actions : aussi la pureté de sa conscience lui fait trouver par tout des lieux de sûreté, et parmi les plus affreux monstres, il mene une vie paisible ; c'est en cet état que l'homme pieux reconnoît que l'Envie, qui l'a obligé de réfléchir sur lui-même, est un bien, dont il a tiré de grands avantages, puisqu'elle l'a aidé à mener une vie irrepréhensible : on ne peut donc moralement douter de cette maxime : *Virtus non exercita, virtus inanis.*

On voit ordinairement que ce sont les Critiques qui font d'un Sçavant, un Auteur accompli ; mais s'il retranche de ses

Ecrits

Digitized by Google

Ecrits tout ce qui lui a paru défectueux, il le fait pour éviter les traits de l'Envieux; s'il prend toutes les mesures imaginables pour ne rien avancer qui puisse être taxé d'erreur, s'il a choisi des Sujets dignes de l'attention du Public, s'il n'a hazardé aucune de ses productions sans y avoir mûrement refléchi; n'est-ce pas aussi pour lui fermer la bouche? avec tous ces soins, son goût s'eſt perfectionné, il n'estime que ce qui eſt réel et solide, et ne peut plus rien souffrir ou de faux ou de frivole: il en faut convenir, l'Envie est l'aiguillon du Merite.

Cette passion fait à peu près les mêmes effets sur les devoirs d'un Magistrat; il se retranche de ses divertissemens, afin que l'Envie n'ait point de prise sur lui, ni sujet de lui reprocher, qu'il perd en ses plaisirs un temps précieux, qu'il doit tout entier à rendre la Justice; et s'il étoit capable de pancher tant soit peu la balance, l'œil de cet ennemi suffiroit pour l'en détourner. Peut-être les mains nettes de ce Juge eussent été soüillées, si le souvenir des ravages que fait l'Envie, ne fût venu à son secours, pour détourner ses yeux de la vanité qui peut corrompre le cœur le plus droit et le plus disposé à rendre Justice. Ce monstre réveillera aussi les attentions d'un Général d'Armée, et accroîtra

Digitized by Google

croîtra sa valeur. Il semblera à ce Chef, que tous ses pas étant comptés par cet Ennemi, il ne peut se conserver les bonnes graces de son Prince, s'il omet d'éxecuter de point en point la moindre de ses volontés. Il n'oubliera rien de ce qui peut donner le gain d'une Bataille : s'il est heureux, il profitera de tout, conservera ce qu'il poura, s'il ne l'est pas, et laissera toûjours quelque ressource pour une meilleure fortune ; on lui verra faire la guerre avec plus d'avantage pour son Prince, que pour sa réputation. Dans quelque Science et quelque Art que ce soit, l'Envie fait un bien ; je dirai simplement, que ceux qui y excellent, éprouvent qu'ils lui sont redevables d'une partie des connoissances qu'ils y ont acquises. Combien d'Artistes se sont élevés par une aplication assiduë à la plus haute connoissance de leur Profession, pour éviter ses traits ? Dans ces vuës le Peintre, le Sculpteur et le Musicien se sont souvent perfectionnés, ils ont pris soin d'ajoûter de nouveaux agrémens à leurs Ouvrages, et d'en suprimer les défauts : il arrive qu'un Citoyen d'élite, persécuté par l'Envie, quittera son Pays ; loin d'y perdre, elle lui procurera les moyens de profiter dans ses voyages de ce qu'il y remarquera d'important et de

rare,

Digitized by Google

rare. Les habitudes et la communication qu'il aura avec les Sçavans de toute espece, lui enseigneront des choses qu'il n'auroit pû aprendre de lui-même. Il connoîtra les mœurs et les Coûtumes des Pays où il voyagera, et plusieurs particularités intéressantes, soit pour les Fortifications, soit pour les Antiquités; en un mot, pour ce qu'il y verra de plus beau, de plus curieux et de plus consdérable.

Je ne ferai pas de difficulté de me servir des fictions que les Poëtes ont semblé avoir imaginé pour nous représenter cette verité; celle des Travaux d'Hercule semble être une image vivante de ce Sujet. Elle fait un Tableau énergique de ce que peut la vertu d'Emulation. En vain la jalouse Junon veut perdre ce Hèros encore au berceau, sa valeur étouffe les deux effroyables serpents que sa vengeance lui envoye. Cet Exploit surnaturel d'Hercule encore Enfant, fait juger que ce sera un jour un Dompteur de Monstres. Il exécute bientôt les genereux desseins qu'il a entrepris, aussi facilement qu'il les a conçus : mais outre ses douze principaux Travaux, il en fit d'autres qui marquent autant et plus encore sa valeur.

Disons quelque chose de plus : Empruntons de l'Histoire des Faits qui ne puissent

puissent être révoqués en doute ; tirons du triomphe même de l'Envie les avantages que le mérite en reçoit. Le plus célébre exemple qu'on puisse proposer des trophées de l'Envie, est, ce semble, l'infortune du Général d'Armée, Belisaire ; sa disgrace néanmoins n'a pû donner atteinte à sa gloire ; n'avoit-il pas des témoins irrécusables de sa valeur et de son expérience en l'art de faire la guerre ? ou plutôt ses Victoires récentes ne justifioient-elles pas son zele et sa fidelité ? Tel est le mérite : il s'éleve au-dessus des horreurs de l'Envie ; il vient un temps que le Public hausse la voix, et le venge de ses attentats.

A Joigny, ce 1. Juillet 1737.

MADRIGAL d'un Etudiant en billo sophie à l'un de ses Freres, dans le temps qu'il se préparoit à soûtenir une These.

EN dépit de mes études,
Et de mes inquiétudes,
Je passe quelquefois d'agréables momens :
Il est vrai qu'ils sont courts et mêmes peu fréquens ;
Mais je vous jure aussi que j'en fais bon usage.

Et

Digitized by Google

Et qu'ils me paroissent bien doux.
Ils le seroient pourtant encor bien davantage,
Si mon cœur les pouvoit partager avec vous.

Par un Philosophe du College D ...

LETTRE écrite de Bourgogne le 27. Août 1737. au sujet de la Guerison remarquable d'une Personne taillée de la Pierre.

JE profite, Monsieur, de la liberté que vous donnez dans vos Mercures, pour vous envoyer le Mémoire ci joint, dont je vous prie de faire part au Public. Ce qui y est exposé a paru si rare, par la quantité de pierres, et si extraordinaire par une si prompte guerison à mon âge de soixante-trois ans, que j'ai cru qu'il étoit à propos de faire connoître l'adresse de M. Callot, très-habile en tout ce qui regarde la Médecine et la Chirurgie, et particulierement pour l'opération de la Pierre et pour la Cataracte. Le 20. May dernier il m'a tiré, en moins d'un quart d'heure, treize Pierres, de la grosseur d'une grosse Muscade chacune; et ce qui est encore plus surprenant, c'est

Digitized by Google

c'est que trois semaines après j'ai été parfaitement guéri, comme s'il n'avoit jamais été question de Pierres ; un mois après l'operation j'ai vacqué à mes affaires de Ville et de Campagne, et me suis toujours bien porté. Dans le même temps, le même Sieur Callot fit encore deux operations de la Pierre qui ont très bien réüssi ; elles furent faites à l'Hôpital sur deux Pauvres, mais ils n'en avoient qu'une, chacun. Pour ne vous laisser aucun doute sur l'Exposé ci-joint, je l'ai fait attester par les trois Chirurgiens qui étoient presens à mon operation, et qui ont aidé à me panser durant les trois semaines que j'ai gardé le lit. J'ai l'honneur d'être, *Signé*, LE MULIER, *Secretaire du Roy Honoraire au Château de Semur en Auxois, Province de Bourgogne.* A la Lettre est joint le Mémoire qui suit.

M. Callot, Médecin à Tonnerre, et ci-devant Chirurgien en la même Ville, a le vingtiéme May dernier fait l'operation de la Pierre à M. Le Mulier, Secretaire du Roy Honoraire, demeurant à Semur, Ville Capitale de l'Auxois en Bourgogne, Diocèse d'Autun ; il est âgé d'environ soixante-trois ans, il souffroit cruellement depuis trois ans. Ledit sieur

sieur Callot lui tira treize Pierres comme de grosses Muscades, et toutes égales. Quoique l'operation dût être longue et laborieuse, à cause du nombre extraordinaire de Pierres, elle ne dura cependant pas un quart d'heure, quoiqu'elles fussent tirées les unes après les autres. Elles pesoient, toutes ensemble, six onces et plus; ledit sieur Le Mulier n'a gardé le lit que trois semaines après l'operation, au bout desquelles il se promena encore huit jours dans la chambre, et le vingt Juin suivant, jour de la Fête de Dieu, il se trouva à toutes les Cérémonies de l'Eglise. Depuis ce temps-là il est allé tous les jours par la Ville, et a monté à cheval pour ses affaires, comme quand il n'étoit pas attaqué de cette cruelle maladie. Outre l'operation ci-dessus, ledit sieur Callot en fit encore deux à l'Hôpital de Semur qui ont bien réüssi. Ce fut à un Homme de quarante ans et à un enfant de six à sept ans; ils n'avoient chacun qu'une Pierre.

» Nous soussignés, Maîtres Chirurgiens de la Ville de Semur en Auxois, declarons avoir assisté à l'Operation qui a été faite par ledit sieur Callot audit sieur Le Mulier le 20. May dernier, auquel on a tiré treize Pier-

» res.

Digitized by Google

» res de la grosseur d'environ une bonne » Muscade, l'ayant aidé à le panser l'espace de trois semaines, après lequel » temps il a commencé à se bien porter, » et nous nous sommes soussignés audit » Semur ce vingt-six Août 1737. *Signé*, » L. MONETO. F. PRUDHOM, *Doyen*, J. » PRUDHOM, *Chirurgien Juré.*

EPIGRAMME.

L'Abbé Florus frequente les ruelles;
Il a l'art de bien débiter
Des fleurettes, des bagatelles.
Il sçait divinement se mettre, s'ajuster;
Les Dames le vont consulter
Sur toutes les modes nouvelles.
Il s'offre à leur choisir un habit d'un bon goût,
Et des couleurs assortissantes;
Il en fait son affaire, il se charge de tout,
Des Coëffures, des Engageantes,
Des Gands, des Bas, de l'Evantail,
Et du reste de l'attirail.
Des nouveautés il est le receptacle
Il vient le premier annoncer
Qu'on va donner une fête, un spectacle;
Il se charge du soin de vous faire placer:

Il

Il est le rendés-vous de tous les bruits de Ville;
Il change les faits, les grossit,
Et n'omet rien dans son recit
Du détail le plus inutile.
Il se pique aussi de sçavoir
Des nouvelles sans la Gazette.
De bonne part il aprit hier au soir
Que le Turc avoit fait un grand don à Lorette,
Et que Roxane, sa cadette,
Epousoit un Eunuque noir:
Qu'on tenoit que le Moscovite
Venoit de déclarer la guerre au Portugal,
Au sujet de quelque limite,
Et que Xerxès, son Général,
Avoit déja traversé le Cocyte.

*Par M. *** de Tulle en Limousin.*

LETTRE de M. R..., Avocat au Parlement de Paris, sur l'Arrêt de TILLET, *rendu le 7. Septembre* 1737. *qui a jugé une Question singuliere.*

LE Parlement vient, Monsieur, de rendre un Arrêt sur les Questions, de sçavoir: 1°. Si M. le Procureur Général peut former oposition à un Arrêt rendu sur ses Conclusions. 2°. Si un Particulie

ticulier, qui a laissé passer le temps accordé pour purger une Contumace, peut se présenter pour la purger, sans avoir obtenu des Lettres du Prince. 3°. Enfin, si après le laps de 30. ans, il est recevable à la purger.

Cette derniere Question faisoit plus de difficulté que les deux premieres ; interessante d'ailleurs par sa nouveauté, par la réputation de ceux qui l'ont discutée, et par les principes qui ont formé sa décision, les conséquences du Jugement qui devoit intervenir, la rendoient encore extrémement importante ; aussi a-t-elle fixé l'attention du Barreau et celle du Public. Voici les faits qui ont donné lieu aux trois Questions jugées par l'Arrêt.

Au mois de Janvier 1688. le Curé du Village d'Acheux en Picardie, fut étranglé et volé. Les Juges du Bailliage d'Amiens firent arrêter le Vicaire, la Servante et le Valet du Curé ; ils décreterent aussi de prise de corps le Fils aîné du Seigneur de la Paroisse. C'est le principal personnage de l'affaire. Son nom est le Sieur Tillet.

Par Sentence renduë au mois de May 1688. le Vicaire, la Servante et le Valet du Curé furent déchargés de l'accusation;

le

le sieur Tillet, qui avoit passé dans les Pays étrangers, fut condamné à mort par contumace, et la Sentence executée par effigie.

Le sieur Tillet a été absent pendant 10. ou 12. ans; il est ensuite revenu en France: on prétend qu'il y a servi le Roy, en qualité de Cavalier, sous le nom de *Delcourt*. Enfin en 1713. il fit demander par le sieur de la Boissiere, l'un de ses freres, des Lettres de grace à M. le Chancelier Voisin, qui ne voulut pas en accorder.

Dans la suite, après que les 30. ans, qui mettoient le sieur Tillet à couvert de la peine de mort, furent revolus, il revint dans sa famille, se maria, et en 1721. demanda le partage des biens de ses Pere et mere tous deux décédés.

Ses Freres lui objecterent la Sentence de 1688. qui l'avoit condamné à mort, et ils lui declarerent qu'il n'avoit rien à prétendre dans la succession de leurs Pere et mere, parce qu'un des effets de la mort civile, qu'il avoit encouruë, étoit de priver de toute succession.

Ici, M. il est nécessaire de vous dire que dans la Picardie les Aînés nobles ont un droit d'Aînesse sur leurs Freres cadets, et que ce droit consiste à absorber

la

Digitized by Google

la plus grande partie des biens de leurs Pere et Mere.

Le Puisné du sieur Tillet, devenu l'Aîné de la famille, par la mort civile de son frere, s'étoit mis en possession des biens déférés à l'Aîné; il vint à décéder; celui qui le suivoit prit à son tour possession des mêmes biens, qui furent enfin contestés au sieur de la Boissiere, lors de la mort de son second Aîné; ces biens lui furent aussi contestés par le sieur de Catigny, qui lui opposa l'existence du sieur Tillet, leur frere aîné.

Le sieur de la Boissiere soûtint que le sieur Tillet, mort civilement, étoit non-recevable, et il le fit declarer tel par Sentence du 9. Février 1735. renduë au Bailliage d'Amiens; le sieur Tillet en interjetta Apel.

Sur l'Apel de cette Sentence, on a amplement traité la Question de sçavoir: *Si la Prescription de 30. ans pouvoit faire cesser la mort civile operée par une Sentence de mort.* Il y a eu à ce sujet des Mémoires imprimés, faits par M. de Saint Aubin pour le sieur Tillet, et par M. Sicault pour le sieur de la Boissiere.

Dès que les Mémoires de ce dernier ont été distribués, et que l'Instance, au raport de M. Severe, a été vûë de Commissaires

Digitized by Google

missaires devant M. le Premier Président, le sieur Tillet s'est constitué Prisonnier en la Conciergerie du Palais, pour purger la Contumace, et le lendemain il a obtenu Arrêt sur Requête, par lequel il a été ordonné qu'il seroit rransferé dans les Prisons du Bailliage d'Amiens.

Les Juges d'Amiens l'ont d'abord admis à purger la Contumace, et ils lui ont fait subir interrogatoire. Quelques jours après ils ont declaré nulle l'information sur laquelle la Sentence de 1688. est intervenuë, et ils ont ordonné que l'on informeroit de nouveau.

Le sieur Tillet ayant apellé de la seconde partie de cette Sentence, et sur son Apel ayant intimé M. le Procureur Général, la Cause a été plaidée solemnellement à la Tournelle Criminelle entre le sieur Tillet et M. le Procureur Général, qui de sa part a formé oposition à l'Arrêt du 5. Juin dernier, et a interjetté Apel de tout ce qui a été jugé à Amiens en execution de cet Arrêt.

M. Simon, pour la défense du sieur Tillet, a soûtenu que M. le Procureur Général ne pouvoit pas former oposition à un Arrêt rendu sur ses Conclusions; que d'ailleurs sa Partie devoit être regardée comme innocente, qu'il n'y avoit

Digitized by Google

plus contr'elle aucun soûpçon de crime, dès-lors que les informations de 1688. avoient été declarées nulles ; il soûtint sur ce fondement, que sa Partie n'avoit pas été contumacée, ne l'ayant pas été valablement ; il soûtint d'ailleurs que, pour purger une Contumace, il ne falloit point de Lettres du Prince, et qu'enfin les Condamnés par Contumace pouvoient être admis à se justifier en tout temps, l'innocence, la liberté, l'honneur étant imprescriptibles.

M. l'Avocat Général Daguessau a établi de sa part 1°. que quand il s'agissoit de l'interêt public, M. le Procureur Général étoit toujours en droit de former oposition même aux Arrêts contradictoires rendus avec lui, ne pouvant être question, à cet égard, que de sçavoir, si ses moyens d'oposition sont justes.

Il a établi, en second lieu, que les Condamnés par Contumace, au terme de l'article 29. du Titre 17. de l'Ordonnance de 1670. étant réputés morts civilement du jour de l'execution de la Sentence, lorsqu'il ne s'étoient point constitués prisonniers, ou qu'ils ne s'étoient pas representés dans les cinq ans de la Contumace, ne pouvoient après ce temps,

suivant

Digitized by Google

suivant les Articles 18. et 28. du même Titre, suivant les anciennes Ordonnances, les Arrêts rendus avant et après l'Ordonnance de 1670. et le sentiment unanime des Auteurs, se presenter pour se purger sans avoir des Lettres du Prince.

Troisiémement enfin, il a prouvé que les Condamnés par Contumace ne pouvoient, après les 30. ans, être admis à purger la Contumace, par la raison qu'on ne peut les condamner au moyen de la Prescription de l'accusation, acquise par le laps de 30. ans. Il dit à ce sujet qu'en tout temps M. le Procureur General s'opposeroit à ce qu'un Condamné à mort renonçât à cette Prescription, parce qu'il n'étoit pas le maître de sa vie; il apliqua à cette proposition cette Maxime: *Nemo auditur perire volens.* Et cette autre: *Qui non potest condemnare, non potest absolvere.*

Après quatre audiences est intervenu Arrêt le 7. de ce mois, par lequel, après un Déliberé, M. le Procureur General » a été reçû Oposant à l'Arrêt du 5. Juin, » et Apellant de tout ce qui a été fait au » Bailliage d'Amiens en execution dudit » Arrêt; faisant droit sur le tout, sans » s'arrêter à l'Apel du sieur Tillet, évoquant le principal, et y faisant droit, a

 » déclaré

» déclaré ledit sieur Tillet non recevable dans sa demande à fin de purger la » Contumace, et en consequence a ordonné que les prisons lui seroient ouvertes.

Après la prononciation de l'Arrêt, en l'absence de M. l'Avocat General, M. Simon demanda qu'il fut reservé à sa Partie de se pourvoir par Lettres de Révision.

On opina là dessus, et il fut prononcé : *Sauf à la Partie de Simon à se pourvoir comme et ainsi qu'il avisera.*

Nous venons de recevoir le Mémoire qui suit au sujet d'un autre Arrêt rendu presque en même temps. En voici la teneur.

Messieurs de Bruc de Montplaisir, avoient formé une demande en 1736. qu'ils faisoient monter à 12. ou 13. cent mille livres, contre M. et Mad. la Marquise de Coëtenfao, sur les biens de la Maréchale de Crequy ; ils en avoient été déboutés par Sentence du Châtelet, laquelle a été confirmée par Arrêt du Parlement le 6. Septembre 1737. Ainsi la Marquise de Coëtenfao reste seule heritiere de sa grande Tante et du défunt Comte de Rougé, Enfant de son Frere ; l'ancienneté et la distinction de la Maison

Digitized by Google

son de Rougé sont si fort connuës qu'on n'en parlera ici que sommairement, et seulement pour ce qui a raport au grand procès qui avoit été intenté.

Jacques de Rougé, Marquis du Plessis Belliere, Capitaine General, Commandant les Armées du Roy en Italie, où il fut tué à la Bataille de Castellamare en 1654. avoit épousé Suzanne de Bruc, Fille de Jean de Bruc et de Marie Vainier, laquelle étoit Fille de François Vainier, Doge de Venise.

De ce Mariage sont issus Henry-François de Rougé, Marquis du Plessis-Belliere, et Catherine de Rougé, Epouse de François, Sire de Crequy, Maréchal de France, dont sont sortis le Marquis de Crequy, Lieutenant General des Armées du Roy, tué à la Bataille de Luzara, et le Marquis de Blanchefort, Maréchal de camp, mort sans avoir été marié. Le Marquis de Crequy avoit épousé la Fille du Duc d'Aumont dont les Enfans sont décédés.

Henry-François de Rougé, Marquis du Plessis Belliere, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur des Villes de Suze et de Carmagnole, avoit épousé Françoise-Petronille Jegou de Kvillio, dont est issu Jean-Gilles de

Digitized by Google

Rougé, Colonel du Régiment d'Angoumois, mort à Saragosse en Espagne. Il avoit épousé Florimonde-Renée de Lantivy du Cosero, dont sont nés Louis de Rougé, Marquis du Plessis-Belliere, Colonel du Regiment Vexin, et Innocente-Catherine de Rougé, qui a épousé Jean-Sebastien de Querhoent de Kgournadech, Marquis de Coëtanfao.

Louis de Rougé, Marquis du Plessis-Belliere, avoit épousé Marie-Therese d'Albert de Chaulnes, dont elle est veuve. De ce mariage étoient nés plusieurs Enfans, dont le dernier Marie-Charles-François, Comte de Rougé, est mort à Paris en bas âge au commencement de l'année 1735. Messieurs de Rougé ont perdu, en moins de 80. ans 5. Regimens de Pere en Fils, le Capitaine General en avoit deux, son Fils, le Maréchal de Camp, un, son Petit-Fils, un, et Louis de Rougé, Marquis du Plessis Belliere, le cinquiéme.

Suzanne de Bruc, Marquise du Plessis-Belliere à vécu dans trois siécles, étant née à la fin du siecle 1500. ayant vécu pendant tout le siecle 1600. et est morte au commencement de celui où nous sommes, ayant conservé jusqu'à la fin tout son bon esprit.

Digitized by Google

*A Madlle ***, qui ne répondoit que par des détours aux Déclarations de son Amant.*

DOux Objet de ma tendre Envie ;
Beauté sans fard, aimable Magdelon,
Pourquoi refusez-vous à mon ame ravie
Le simple aveu d'oüi, de non ?
Nature en vous fait briller tous ses charmes ;
De l'Amour les plus fortes armes
Ne valent pas les traits que lancent vos beaux yeux ;
Sans soin, sans art vous plaisez en tous lieux ;
Pourquoi donc parlez-vous d'une adroite Coquette
Le Langage artificieux ?
Quoi ? n'est-il point d'autre Interprete
D'un Cœur qui de mes Vœux fait le plus cher objet,
Qu'une Langue qui ne se plaît
Qu'en paroles complimenteuses ?
Dieu charmant qui regis les flammes amoureuses,
Tu sçais que la Sincerité,
La Candeur, la Franchise, et la Fidelité

Digitized by Google

Ont de tout temps fait mon plus beau partage ;
Au doux Objet dont je suis enchanté
Inspire mêmes feux, aprends même langage.

SUITE d'une Lettre sur la Peinture, *inserée dans le Mercure de France du mois de Juin* 1737, *écrite à M.* Dargenville, *Maître des Comptes.*

L'Empressement que vous avez, Monsieur, de voir quelques fragmens des Mémoires du Peintre à qui apartenoit le Recueil dont je vous ai entretenu, me détermine à vous envoyer trois Pieces de Vers qui étoient attachées aux Portraits des grands Maîtres dont elles tracent le caractere. Si tous ceux qu'il avoit ramassés étoient accompagnés, comme on n'en peut presque point douter, de semblables Inscriptions, la Collection en étoit des plus intéressantes.

La délicatesse de votre goût, Monsieur, ne s'accommodera peut-être pas d'une Versification qui lui paroîtra negligée en plusieurs endroits. Je crains même, qu'accoûtumé à juger de tout selon les regles d'une raison sevére, vous ne trou-

Digitized by Google

ne trouviez en particulier dans l'Eloge du *Giorgion*, quelque chose qui vous fera paroître l'imagination de l'Auteur un peu plus qu'échaufée.

Il étoit Peintre, je vous l'ai dit, Monsieur. Un double feu doit naturellement fournir un peu d'éfervescence. La Peinture et la Poësie sont deux Sœurs qui se traitent assés froidement en France; on diroit même qu'à peine se connoissent-elles, tant elles y ont peu de relation l'une avec l'autre; leurs tendres liaisons sont tout autrement sensibles en Italie. Elles n'y songent qu'à se prêter mutuellement des secours, elles s'y apliquent volontiers à s'immortaliser reciproquement.

Notre Peintre François qui avoit passé la moitié de sa vie dans un Pays où l'on parle si passionnément de ce qu'on aime, en avoit pris l'esprit et le stile. Il se croyoit permis de dire en sa langue ce qu'un Italien avoit dit dans la sienne, en consacrant à la mémoire du *Giorgion* le Sonnet cité par *Ridolfi*, page 90 de l'Edition de Venise.

Pinsi nel Mondo, e fu si chiaro il grido
Della mia Fama in queste parti, e in quelle,

Digitized by Google

Che glorioso al par di Zeusi, e d'Apelle,
Di me risuona ogni remoto Lido.

In Giovanile Etade il Patrio nido
Lasciai per acquistar grazie novelle;
Indi al ciel m'envolai fra l'auree stelle
Ove ho stanza migliore, albergo fido.

Qui fra l'Eterne, ed immortali menti,
Ide e più belle ad Emulare io prendo
Di grazie adorne, e di bei lumi ardenti.

E' or del mio Pennel l'opre riprendo,
Che vanneggio coll' ombre tra' viventi,
Mentre nel Ciel forme divine apprendo.

Caractere du *Giorgion:*

Je peignis autrefois, et la toile prit vie,
Mon Maître (1) fut jaloux de mes premiers travaux,
De honte et de dépit je vis frémir l'Envie
Au pied de mes Tableaux.

Du Golfe Adriatique au plus lointain rivage,
La Déesse à cent voix fit retentir mon nom,
Quiconque des beaux Arts sçait parler le langage,
Connoît Giorgion.

(1) *Jean Bellini.*

Digitized by Google

Si-tôt que sur mon front brilla l'Adolescence,
Des Lares (2) paternels je quittai le séjour,
L'insipide mollesse eut mon indifférence;
La Gloire, mon amour.

Venise s'aplaudit de la Grace nouvelle
Dont je sçus rehausser le prix de la couleur;
Quand dans son riche Sein, de Zeuxis et d'Apelle
Je partageai l'honneur.

Du plus charmant des Arts j'atteignois l'excellence,
Et même au *Titien* je servois de flambeau;
Quand l'Amour (3) et la Mort tous deux d'intelligence
Creuserent mon Tombeau.

Mais d'un Essor leger franchissant la Barriere,
Mon ame s'envola dans cet auguste Lieu,
Où libre, intelligent, investi de lumiere,
L'homme voit tout en Dieu.

Là, de mon Créateur pénétrant les Idées,
Je vois comme il forma les traits de la beauté.

(2) *Castel Franco.*

(3) *Giorgion prit la peste en fréquentant une Dame Venitienne qui en étoit frapée. Il mourut âgé de 34. ans, l'an 1511.*

Esprit, où ne vont point les forces secondées
Par la Divinité ?

A mon goût épuré, l'Auteur de la Nature
A permis l'Examen des merveilles des Cieux,
Tout ce qui sur la Terre échape à la Peinture
S'y dévoile à mes yeux.

Les ardens Seraphins m'y servent de modéles,
Mon Pinceau glorieux imite leur splendeur,
Mes sublimes Desseins des formes éternelles
Saisissent la Grandeur.

Au Terrestre séjour offusqué de nuages
Je ne fis qu'exquisser une ombre de leurs Traits,
Aujourd'hui, dans le goût des célestes Ouvrages,
Je traite mes Sujets.

Amis, ne pleurez plus ma perte irréparable ;
Que par vous mon bonheur à jamais soit chanté:
Vous direz, que je peins la Beauté veritable
A sa propre clarté.

Caractere d'*Andrea Schiavon.*

Sous l'Etoile d'Irus, Schiavon prit naissance ;
Et malgré les efforts de son hardi Pinceau,
Il ne put écarter l'importune indigence
Qui le suivit jusqu'au tombeau.

La For-

Digitized by Google

La Fortune pour lui n'eut que des vents contraires,
Il en fut contredit, affligé, combatu ;
Presque sous le fardeau des soins et des miseres
Il vit succomber sa vertu.

On sent également dans sa fiere Pratique
Son Esprit lumineux, et son Cœur agité ;
Quelquefois ses contours de son destin inique
Offrent l'extrême dureté.

Mais toujours sa couleur, fidele à la nature
D'un Dessein peu correct rachete les défauts,
Et du *Mazuoli*, dans plus d'une figure,
Releve les traits les plus beaux.

Schiavon l'imita, dès sa tendre jeunesse
De son goût enchanteur il reconnut le prix,
Et sçut rendre avec art l'ondoyante mollesse
Dont les Curieux sont épris.

Tel est l'aveuglement de la mortelle engeance !
De l'Ecole des Arts les plus dignes Sujets,
Vivants sont accablés de son indifférence,
Sont-ils morts ? ils ont ses regrets.

Schiavon sans credit, sans nom, sans récompense,
Trop souvent éprouva ces regards dédaigneux,
Par lesquels l'insensé fier de son opulence,
Insulte au sage malheureux.

Fut-il

Fut-il dans le tombeau ? pour ses moindres ouvrages
Les Rois firent paroître un vif empressement,
Et ce qu'il destinoit aux plus communs usages,
Des Palais devint l'ornement.

Vous qui de son Etoile éprouvez l'influence ;
Vous que le Monde ingrat, brusque et laisse périr,
Avez-vous ses talens ? imitez sa constance,
Et ne craignez pas de mourir.

Caractere *du Bassan.*

L'Homme se peint dans ses Ouvrages :
Je fus ami de la Candeur,
Et mes Tableaux sont les images
De mon Esprit et de mon Cœur.
Jamais l'ambition ne troubla mes pensées,
Les Projets fastueux, les Brigues insensées
Ne m'ont point conduit à la Cour, (1)
Et par l'excès de la dépense,
Des Richesses à l'indigence
Je n'éprouvai point le retour.

Dans un commode Domicile

(1) *Egli non volle cangiar la Picciola sua casa' elio Palagi reali.* Ridolfi.

Des

Des Talens de mes fils (2) empruntant le secours,
Goutant de mes Voisins le Commerce facile,
Je me vis filer d'heureux jours.
Du Pont de *Bassano* l'attrayant point de vuë,
Dans une riante Etenduë,
Des Champs Arcadiens m'offrit tous les objets.
Et mon ascendant Bucolique
Me fit de la Muse rustique
Donner le goût à mes Sujets.

Je vous aimai, Graces naïves,
Qui parez les quatre Saisons,
Je vous aimai, charmantes Rives,
Où je vis paître les Moutons.
Bergers, Laboureurs, Villanelles,
Vous fûtes les plus beaux Modéles
Dont ma simplicité fit choix.
Vos Portraits, ceux de vos Ménages,
De vos travaux, de vos usages
Firent les délices des Rois. (3)

Patriarches! Héros antiques,
Vos Filles sont les Nations.
Vous fondâtes les Republiques.

(2) *François et Leandre.*

(3) *A Ridolfo II. Imperadore mandò i dodici mesi, ne' quali erano divisate tutte quelle operazioni, che occorrono per l'anno.* Ridolfi.

Vous

Vous peuplâtes les Regions.
J'ai représenté vos Voyages,
Vos Pavillons, vos Pâturages,
Votre champêtre Majesté :
Quiconque a lû vos avantures
Dans ces naturelles Peintures
En retrouve la verité.
Moi-même Imitateur fidele
De votre foi, de votre zele,
Je vous (4) étudiai dans les Livres Divins.
Des Auteurs inspirés je suivis les maximes,
Et marchant pas à pas sur vos traces sublimes,
Du Ciel je m'ouvris le chemin.
J'eus part à votre récompense ;
Une pieuse Mort couronna mes travaux,
Et celui qui des Cœurs seul a la connoissance,
Retrouva dans le mien les traits de l'innocence,
Que j'exprimai dans mes Tableaux.

Vous trouverez, Monsieur, dans votre Collection des Desseins dautant plus propres à verifier ces Caracteres, que leurs Auteurs les ont faits dans les instans où l'Entousiasme Pittoresque laissoit agir leur génie avec le moins de contrainte.

(4) *Passava Egli virtuosamente la vita, stanco dal dipingere, leggendo in particolare la Scrittura Santa.* Ridolfi.

Vous

Vous avez un Portrait du Giorgion, fait avec deux crayons, avec un goût, dans lequel on reconnoît toute la force et la moëlle de son Coloris. Les griffonnemens qui le suivent, pétillent d'un feu qui indique son Imagination vive et féconde; et les deux Etudes de Paysage qui les accompagnent, prouvent combien il sçavoit ressentir et choisir les beautés de la nature.

Qui douteroit si le *Schiavon* a réellement bien peint dans le goût du *Parmesan*, en seroit bien-tôt persuadé par les deux Têtes que vous avez du premier, sur tout par celle de la Femme, et l'Adoration des Mages du *Bassan*; l'Exquisse d'un Ménage Rustique et d'un Chasseur, semblent faites exprès pour apuyer chaque partie de son Eloge. Vous seriez peut-être fâché, si j'avois borné mes Recherches à trois Peintres Venitiens. Je leur ai donné plus d'étenduë, je souhaite avoir bien-tôt l'occasion de vous en convaincre. J'ai l'honneur d'être, &c.

LAIGLE

Digitized by Google

L'AIGLE ET LE ROSSIGNOL, FABLE.

*Par M. le Comte d'E *** Duc de G** Pensionnaire au College de Louis le Grand, pour le loüer de son goût pour la Poësie.*

POur loüer votre goût, je me sers d'une Fable ;
Le vrai sous ce voile agréable
Parut toujours moins affecté ;
Le mensonge à la verité
N'ose refuser cet hommage.
Les Ris viennent aussi ; quelques traits sérieux ;
Sans chasser leur troupe volage,
Temperent leurs aimables jeux ;
La Reine des Oiseaux aimoit la mélodie ;
Serins abondoient dans sa Cour :
L'honneur nourrit les Arts, et le royal séjour
Ne voyoit fin à l'harmonie ;
Quiconque chés les Grands prétend se faire aimer,
A leur goût doit se conformer.
Philomele bientôt sortant de son boccage,
Vint de ses doux accens rendre le tendre hommage.

Toujours

Toujours pleine de ses douleurs ;
De ses charmans Concerts les attraits invincibles
Rendirent tous les cœurs sensibles
Au doux récit de ses malheurs.
Du mérite d'autrui l'implacable ennemie
Fit à ce nouveau Chantre un crime de sa voix ;
Mais à tous les Hôtes des Bois
L'Aigle le préferant, sçut confondre l'envie.
D'E**, dans les beaux Arts les talens sont divers ;
Si c'est une faveur de faire de bons Vers,
Ce n'en est pas une petite,
Que le talent de les aimer ;
Aux uns Dieu donna le mérite,
Et l'art à quelques Grands de sçavoir l'estimer.

C. X. Del **.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Paris par M. l'Abbé M. à M... à Avranches, au sujet des Oiseaux de Passage, dont il est parlé dans la Feüille CXXXIV. *des* Observations sur les Ecrits Modernes.

LE Systeme singulier sur les Oiseaux de passage, dont vous me demandez compte, Monsieur, est d'un Anglois, et un pareil Ouvrage convient parfaitement

Digitized by Google

ment au génie de sa Nation, qui donne volontiers dans l'extraordinaire, et éleve souvent ses idées au-dessus des Nuës.

L'Auteur, après avoir fait une énumération des Oiseaux de passage, et s'être étendu assés au long sur la génération, la naissance et l'éducation des Coucous, qui sont, dit-il, l'emblême de l'infidélité des femmes et de la bonté des maris, recherche la raison pour laquelle ces animaux changent aussi de demeure dans certaines saisons, et l'attribuë, avec fondement, à la temperature de l'air, à la diversité du chaud, du froid et à l'inclination naturelle à produire et à élever des petits. Mais que deviennent-ils lorsqu'ils nous quittent? C'est ce qu'on examine ensuite avec soin.

Notre Anglois réfute d'abord l'opinion de ceux qui prétendent que les Oiseaux en question passent les Mers, pour aller dans d'autres régions où regne la saison qui leur convient. Il assure que personne n'a jamais vû dans aucune partie du Monde depuis le mois de Septembre jusques au mois de Mars, cette quantité prodigieuse d'Oiseaux de tant d'especes, qui disparoissent de nos climats pendant l'Hyver et l'Automne.

Digitized by Google

Il se moque ensuite de ceux qui croyent avec *Olaus Magnus*, fameux Voyageur, que dans le Pays du Nord les Pêcheurs tirent souvent par hazard des Hirondelles emmoncellées comme un gros peloton, attachées bec à bec, aîle à aîle et patte à patte, dans les Mers et les Rivieres au fond de l'eau, Elément cependant si contraire à leur Nature, qu'un jour des enfans ayant porté cette masse d'Hirondelles dans une Etuve, elles se détacherent par la chaleur et commencerent à voler. Quelle aparence que des Animaux qui ne peuvent vivre que dans les chaleurs du Printemps ou de l'Eté, s'aillent ainsi ensevelir elles-mêmes sous un Element aussi froid que l'eau ?

L'arrivée, dit-il, de certains Oiseaux de passage est si subite, que c'est précisément comme s'ils tomboient du Ciel sur la surface de notre Globe. Ils semblent venus en une nuit. Quoique la veille on n'en eût pas vû un seul, le lendemain matin il en paroît presque dans chaque taillis et chaque buisson, et cela, par exemple, dans l'étenduë de toute la Hollande. Tels sont les Rossignols, Beccasses, les Cicognes et quelques autres; or s'ils venoient de quelque partie de notre Globe, comment

se

Digitized by Google

se pouroit-il faire qu'il en parût dans un endroit en même-temps que dans l'autre, éloigné du premier de cinquante ou soixante lieuës ? Il faut certainement à un Oiseau, quelque rapide que soit son vol, du temps pour faire 50. ou 60. lieuës. Ceci prouve, dit l'Auteur, que ces Oiseaux ne viennent pas de quelque contrée particuliere du Globe de la Terre, mais qu'ils tombent du Ciel. Il observe ensuite qu'on sçait par expérience que la plupart des Oiseaux évitent les Mers, loin de les passer, comme ils y seroient obligés s'ils alloient en Afrique ou en Amérique; que le Coucou, le Rossignol et quelques autres Oiseaux, ont un vol si court, qu'il n'est pas probable qu'ils viennent horisontalement de quelque Pays très éloigné, ou d'au-delà des Mers. L'Auteur ne craindra pas tantôt de les faire passer jusques à la Lune, et leur vol, quoique court, n'y mettra, selon lui aucun obstacle, quelque difference qu'il y ait entre les deux trajets.

Après ce début, il établit pour principe, et avec raison, que ce qui est le plus facile à déduire des Obervations et de l'experience, es ordinairement le plus probable, et le plus vrai, d'où il conclut

Digitized by Google

clut que le passage des Oiseaux de la Terre dans le Globe de la Lune et de cette Planette dans notre Globe, étant le plus conforme aux Observations et à l'expérience, doit l'emporter sur toute autre opinion. Il a jusqu'ici tâché d'infirmer les autres sentimens, il ne songe plus qu'à établir le sien.

Toutes les Experiences et les Observations qu'on a faites jusques ici, prouvent, dit l'Auteur, que les Oiseaux de passage prennent leur essor en haut quand ils partent, et qu'ils descendent d'enhaut quand ils reviennent. Il seroit trop long de le suivre dans tous les détails où il entre ici, je vais seulement vous raporter succinctement une Expérience assés particuliere dont il parle pour prouver son sentiment.

Les Cicognes, sorte d'Oiseaux qui tous les Erés abondent en Hollande et qui y font leurs nids, s'assemblent sur la fin de Septembre proche Amsterdam, dans un Marais nommé *Haërlem Meer*; pendant quelques jours elles font beaucoup de bruit pour s'apeller les unes les autres. Lorsqu'elles sont toutes assemblées il se fait un grand silence pendant quelque temps, après quoi elles s'élevent en haut en une si grande troupe qu'elles obscur-

Digitized by Google

obscurcissent l'air. Elles font en s'élevant plusieurs ronds, plusieurs cercles, et cette multitude d'Oiseaux diminuë à la vûë, à proportion qu'elle s'éleve droit en haut, jusqu'à-ce qu'elle ne paroisse pas plus grosse que la main et qu'elle disparoisse enfin entierement. Ces Oiseaux ne paroissent plus qu'au mois d'Avril suivant, où en une nuit, en un matin, chaque Ville, chaque Village s'en trouve plein, quoiqu'il n'y en eût pas un seul le jour précedent; il n'y a point, dit-il, d'Enfant en Hollande qui ne sçache cela. Il assure la même chose des Hirondelles, des Beccasses, et conclut que s'ils passoient en d'autres Pays, ils voleroient horisontalement et ne s'éleveroient pas perpendiculairement, comme on remarque qu'ils font. Il aporte encore quelques autres raisons et même il s'apuye sur l'Ecriture. Il s'agit ensuite d'expliquer physiquement comment les Oiseaux en question peuvent parcourir le vaste espace qui se trouve entre notre Globe et celui de la Lune. Voici comme il s'y prend.

1o. Toute gravité ou pesanteur vient, selon lui, du magnetisme ou de l'attraction de la Planete où sont dirigés les Corps graves. Ce principe est de M. Newton

Digitized by Google

Newton ; on peut le lui passer, parce qu'en suposant que la gravité vienne de l'impulsion, cela revient au même pour la question dont il s'agit. 2°. Plus un Corps est proche du Globe qui l'attire, plus l'attraction est forte et a de prise sur lui. 3°. Plus l'air est proche de la circonférence de chaque Athmosphere, plus il est subtil et leger.

4°. La matiere qui est entre l'Athmosphere de l'air qui entoure la Terre et celui qui environne la Lune, est encore plus subtil et ne fait aucune résistance bien sensible au mouvement progressif. On peut encore lui passer tout ceci; seulement ne perdez point ses principes de vûë. Il en conclut que le plus grand effort que font les Oiseaux dans leur voyage d'ici à la Lune, ils le font en s'envolant d'abord, que plus ils avancent, moins ils trouvent de résistance, qu'arrivés au-dessus de l'Athmosphere de notre air, ils n'en trouvent presque plus; que descendus dans celui de la Lune, ils n'ont qu'à se laisser tomber, attirés qu'ils sont par le Globe de la Lune, selon le premier principe. Nous dirions, nous autres, poussés qu'ils sont par la matiere celeste, qui agit sur les Corps graves, ce qui s'entend un peu mieux et revient

Digitized by Google

cependant au même. Ils reviennent à peu près comme ils sont allés, ne trouvent de résistance considérable que lorsqu'ils commencent à s'élever, parcourent aisément ensuite l'espace compris entre la Lune et la Terre, et tombent ainsi au mois d'Avril sur les Régions Terrestres qui leur conviennent, conduits, sans doute par leur instinct.

On a toujours remarqué, dit il ensuite, que ces Oiseaux sont fort gras lorsqu'ils nous quittent, c'est que cette graisse suplée au défaut de nouriture qu'ils ne trouvent point dans leur route, (comme les Ours blancs du Groëland, qui vivent pendant l'Hyver de l'embonpoint qu'ils ont acquis pendant l'Eté,) et lorsqu'ils reviennent à nous ils sont extremement maigres.

Tel est le Systême de ce Physicien, dont je ne vous donne ici qu'une legere esquisse, suffisante cependant pour vous mettre en état d'en parler et d'en porter votre jugement; entre plusieurs objections qu'on pouroit lui faire, en voici une qui m'est venuë d'abord à l'esprit.

On remarque que les Oiseaux, aussi bien que tous les autres Animaux, ne peuvent souffrir le second coup de piston de la Machine Pneumatique, parce qu'il leur ôte l'air

Digitized by Google

l'air et par consequent la respiration, et que l'air qui est contenu au-dedans de leurs corps et qui fait toujours effort pour se débander et sortir au travers des pores, ne trouvant plus de résistance au dehors, sort avec véhemence, les fait enfler, cause par conséquent un dérangement general dans la Machine, dont il emporte avec lui les esprits vitaux, d'où suit nécessairement sa destruction. Il est certain d'ailleurs que plus on s'éloigne de la Terre, plus l'air devient subtil; cela est si vrai, qu'à peine, à moins d'y être né, on peut vivre sur les Montagnes un peu élevées, et il est probable qu'il n'y a plus de cet Element à quelques lieuës de la Terre. Je demande donc comment nos Oiseaux de passage pouront vivre depuis l'extremité de notre Athmosphere jusqu'à leur arrivée dans celui de la Lune? Je demande encore comment cette Experience s'accorde avec ce que semble dire l'Auteur, que ces Oiseaux transpirent peu dans ce long trajet, et que par conséquent l'embonpoint qu'ils ont acquis avant que de partir, leur tient lieu de nouriture pendant leur voyage? mais loin de leur servir à quelque chose, il se dissipera dans le moment, de-même que

Digitized by Google

tous les sucs et les esprits qui pourroient servir à entretenir au-dedans la vie animale pendant quelque temps.

Avant que de finir cet Extrait, j'ajoûterai une reflexion qui me vient encore à l'esprit au sujet de ce que dit notre Auteur à l'égard de la descente des Oiseaux dans la Planette, objet de leur voyage. Il assure qu'ils n'ont qu'à s'y laisser tomber sans avoir pour lors besoin d'employer leurs forces, ce qui leur épargneroit véritablement bien de la peine, s'ils le pouvoient faire sans s'exposer à être écrasés. En effet, comme la Physique nous aprend que la vîtesse avec laquelle tombent les Corps graves, s'augmente à proportion que le lieu d'où ils tombent est plus élevé; si les Oiseaux de passage se laissoient ainsi entraîner par la cause de la gravité, leur chute devenant trop précipitée, pouroit leur devenir très-funeste. Ils ont donc besoin de toutes leurs forces pour soûtenir les efforts redoublés de la cause de la pesanteur, qui augmentent à proportion qu'ils descendent. Leur épuisement devant être extrême après un si long trajet, comment pouront-ils résister à une force aussi supérieure? Ainsi je ne vois pas où est la grande facilité que

l'Auteur

Digitized by Google

l'Auteur dit qu'ils ont à faire leur voyage, &c.

PARODIE LIBRE du Sonnet de M. Esnault :

Toi qui meurs avant que de naître, &c.

Sur tous les mauvais Livres en general.

TOi, qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus de riens et de discours,
Triste Avorton, Livre sans cours,
Rebut de qui sçait s'y connoître,
Oses-tu bien paroître au jour ?

Fruit d'un ignorant qui s'estime ;
Que fait évanoüir le mépris à son tour ;
Ouvrage d'un aveugle Amour,*
De la haine juste victime,

Ne redouble point mon ennui ;
Dans le sein du néant plongé jusqu'aujourd'hui
Ne croi pas en sortir au gré de ton envie.

Deux cruels Ennemis ont décidé ton sort,
Un Auteur ignorant veut te donner la vie ;
Un Lecteur éclairé veut te donner la mort.

Par Mlle d'Auteterre, de Riom en Auvergne.

* *Amour propre.*

Digitized by Google

LETTRE de M. Gauteron, *Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier, et Secretaire de la Societé Royale des Sciences, écrite à M.* Boüillet, *Docteur en Médecine de la même Faculté, Professeur des Mathematiques, et Secretaire de l'Academie des Sciences et Belles-Lettres de la Ville de Beziers.*

LE Plan de l'Histoire generale des Maladies, que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, Monsieur, me paroît si beau et si bien conçû, qu'il ne peut en resulter qu'un bien très considerable pour la connoissance des causes des maladies, et pour le soulagement des malades.

Ce sujet est d'une très-grande étenduë, mais le bon ordre que vous vous êtes prescrit, le rendra si interessant, par la liaison des matieres, qui seront comme des consequences l'une de l'autre, que ceux qui seront déja initiés en Médecine ne pouront le lire qu'avec plaisir, et pouront reformer sur vos idées, et sur celles des plus grands Maîtres, autant la Théorie de la Médecine que la Pratique.

On

Digitized by Google

On se plaint depuis long-temps de la quantité des Systêmes hypothétiques que chacun a imaginés pour expliquer les dérangemens qui arrivent au Corps humain. On peut pourtant les reduire, comme vous le dites, à l'examen des *Liquides* et des *Solides*; mais encore, combien de supositions contraires les unes aux autres, n'a-t-on pas fait pour déterminer les Figures insensibles des Parties qui les composent, et combien de démonstrations differentes n'a-t on pas mis en avant sur la force des *Solides*, les uns les faisant agir avec une force infinie, les autres avec une force infiniment petite? Il est aisé, Monsieur, de voir que vous avez senti tous ces défauts: Heureux, si vous pouvez nous donner quelque chose de fixe, et faire une espece de concordat, qui regle pour toujours la Théorie et la Pratique de la Médecine. Je n'en desespere pas, connoissant votre capacité et votre discernement, dont vous avez déja donné beaucoup de preuves. En mon particulier, je souhaite que vous ayez assés de loisir pour finir un Ouvrage aussi utile.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une estime respectueuse, votre, &c.

Digitized by Google

LETTRE de M. Boüillet, *écrite de Beziers le 22. May 1737. en réponse à la Lettre précédente.*

Je n'ai pû, Monsieur, jusqu'ici répondre à votre obligeante et sçavante Lettre du 5. d'Avril dernier, et j'ai eu l'honneur de vous marquer les raisons qui m'en ont empêché. Je m'acquite aujourd'hui de ce devoir avec d'autant plus de plaisir, que je me sens infiniment honoré de votre suffrage, et que je souhaite ardemment de remplir l'idée avantageuse que vous avez conçûë de moi. Quoique le Plan que je vous ai envoyé ne mérite pas l'éloge que vous en faites, et que je n'aye ni la capacité, ni le discernement dont vous voulez me flater, je n'ai pas laissé de ressentir une très-vive joye, en voyant qu'une personne consommée comme vous, M. dans l'étude et dans la pratique de la Médecine, juge si favorablement de mon entreprise et de mes forces. Si quelque chose peut m'encourager dans l'execution d'un si grand Projet, c'est d'un côté l'aprobation qu'il a déja reçûë de M. le Premier Médecin du Roy, et de l'autre le desir que j'ai de contribuer en quelque chose à l'utilité du Public.

Je

Digitized by Google

Je ne sçaurois, Monsieur, vous mieux marquer le cas que je fais de votre suffrage, qu'en vous exposant ce que je pense sur la maniere d'agir des Parties dont notre Corps est composé, ou en étendant ce que je n'ai fait qu'indiquer dans mon Plan, et qui a donné occasion à la belle Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Voici enfin ma réponse, j'espere que vous aurez la bonté de l'examiner, et de la communiquer à votre illustre Compagnie.

Il est vrai, Monsieur, que dans le Systême des *Fluides* on a fait bien des supositions contraires les unes aux autres pour expliquer nos fonctions et leurs dérangemens, et que vouloir les accorder ensemble, ces supositions, ce seroit entreprendre l'impossible. Il est vrai aussi que pour et contre le Systême des *Solides*, on a produit bien des démonstrations qui paroissent absolument incompatibles. Enfin il est vrai, et vous pouviez l'ajoûter, M. que ceux qui ont fondé leur Théorie sur les *Fluides*, n'ont regardé les *Solides* que comme des instrumens purement passifs, et ne leur ont accordé d'autre force que celle que leurs donnoient les *Fluides*; que ceux qui ont embrassé le Systême des *Solides*, ont prétendu que

Digitized by Google

les *Fluides* n'avoient par eux-mêmes aucune force, et qu'ils n'étoient mûs que par les *Solides*; et que ceux qui ont voulu allier les deux Systêmes, ne se sont pas mis en peine d'en marquer les limites, ou de fixer les droits des *Solides* et des *Fluides*. Tel est l'état où se trouve encore aujourd'hui la Théorie de la Médecine.

Dans une conjoncture si délicate, voici, Monsieur, le parti que j'ai resolu de prendre. Je prétends rejetter tout ce qui n'est que purement hypothetique, tout ce qui n'est apuyé que sur des supositions arbitraires, quelque bien imaginées qu'elles paroissent, et je ne veux fonder ma Théorie que sur la structure connuë des *Solides* et des *Fluides* du Corps humain, et sur leurs mouvemens averés et reconnus de tout le monde. C'est à la verité se priver du plaisir d'enfanter de nouvelles idées, d'imaginer des configurations, des mouvemens, &c. C'est se restreindre à un petit nombre de principes fondamentaux. Mais aussi tout ce qu'on établira de cette façon sera bien établi, et l'on ne poura desormais qu'élever plus haut cette Théorie, à mesure qu'on fera de plus grands progrès dans l'Anatomie et dans les Méchaniques.

Selon la regle que je me suis prescrite, je

je ne reconnois dans le sang que trois sortes de parties integrantes ou sensibles, et deux sortes de mouvemens; et je crois par-là pouvoir non seulement expliquer toutes les proprietés ou affections de ce Fluide, mais montrer encore qu'il a de son fond ou en lui-même une force réelle.

Vous sçavez, Monsieur, mieux que moi, quelles sont ces parties integrantes, quelle est leur configuration, quels sont leurs mouvemens; et je me suis déja expliqué là-dessus dans un Mémoire que je lûs à notre Compagnie en 1734. et dont je vous envoyai dernierement un Fragment. Mais je vais de nouveau vous exposer ici ce que j'ai eu déja l'honneur de vous mander à ce sujet, pour vous épargner la peine de relire mes Lettres précédentes.

Le Sang est un *Eau* dans laquelle nagent deux sortes de *Globules*, de blancs et de rouges. J'apelle *Globules blancs* la partie fibreuse du Sang; car, quoi qu'après la saignée et dans l'Analyse Physique du Sang, cette partie ne se manifeste pas sous la forme que je lui donne, et qu'elle ne represente qu'un rézeau composé de plusieurs filets, il suffit qu'elle soit *élastique*, comme on en tombe d'accord,

Digitized by Google

pour comprendre qu'elle ne s'étend ainsi que parce que ses filets se débandent et se déployent, et que dans les vaisseaux où elle est contrainte, où elle est repoussée de tous côtés, ses filets doivent se courber, se rouler, se replier, s'accrocher ensemble, et former par leur réunion des Globules ou des Molecules rondes. A l'égard des *Globules rouges*, tout le monde en convient, on les aperçoit avec le Microscope, on en détermine la grosseur, qu'on dit être 25. mille fois au-dessous de celle d'un grain de sable ; on les trouve fort mols, flexibles, pesants, composés chacun de plusieurs autres Globules plus petits, et on les voit tourner sur leur centre.

Il y a donc dans le Sang trois sortes de parties séreuses ou aqueuses, des parties fibreuses ou lympathiques, et des parties rouges ou globuleuses. Ce ne sont point ici des supositions arbitraires. De très habiles Observateurs ont vû de leurs propres yeux toutes ces parties, et l'on peut aisément se convaincre soi-même de leur existence.

Le Sang composé de parties telles qu'on vient de représenter, a, de l'aveu de tout le monde, un mouvement progressif, par lequel il va sans cesse du

Cœur

Cœur aux extrémités du Corps, et par lequel il revient aussi sans cesse des extrémités du Corps au Cœur. Mais il seroit aisé de prouver qu'un fluide composé de globules pésants et élastiques, ne peut se mouvoir en rond, ou circuler avec un certain degré de vîtesse; que ses globules ne se meuvent sur leur centre avec d'autant plus de vîtesse que le fluide qui les entraîne trouve plus d'obstacles à son mouvement *progressif*. C'est donc une suite nécessaire de la circulation du Sang, que ses globules tournent sur leur centre, et qu'ils ayent un mouvement de rotation, d'autant plus vîte que le Sang perd plus de son mouvement progressif au sortir du Cœur, puisque par les loix du choc des Corps élastiques, la plus grande partie de sa vîtesse doit passer aux globules dont il est composé, et que ces globules ne peuvent obéïr à toute l'impulsion qu'ils reçoivent, qu'en tournant sur leur centre avec beaucoup de rapidité.

Voilà donc dans le sang d'un animal vivant un double mouvement, l'un *progressif*, de toute sa masse, et l'autre de *rotation* ou de *tourbillon* de la plûpart de ses parties. A l'égard du premier mouvement, tout le monde en convient. Pour

le

Digitized by Google

le second, il est certainement une suite nécessaire du premier, et quiconque sçaura bien les Regles des Méchaniques et celles du choc des Corps élastiques, n'en doutera nullement. Il y a plus. Ce n'est pas uniquement par induction qu'on prétend constater ce second mouvement. L'observation est ici d'accord avec l'induction. On voit à l'œil les globules sanguins tourner sur leur centre, et l'on ne peut qu'être surpris qu'on n'ait fait jusqu'ici nulle attention à ce mouvement. Ce n'est donc point une simple hypothese que le tournoyement de ces globules ; c'est une réalité, un fait qui ne peut être contesté. On peut même, connoissant quelle est la vîtesse absoluë du Sang au sortir du Cœur, ou dans tel vaisseau du Corps qu'on voudra choisir, déterminer assés précisément quelle doit être la vîtesse du tournoyement des globules du Sang, soit au sortir du Cœur, soit dans le vaisseau proposé.

Jusques-là, je ne vois rien, Monsieur, qui ne soit solidement établi, rien qui ne soit fondé dans la Nature même. Il ne s'agit maintenant que d'en faire l'aplication. Ici l'on peut, il est vrai, ne pas fraper juste au but, en n'attribuant qu'à

Digitized by Google

qu'à ce qui nous est connu, ce qui peut dépendre, du moins en partie, de ce que nous ne connoissons pas encore tout-à-fait. Mais l'erreur, s'il y en a, ne sçauroit être considérable : Elle ne peut pas même legitimement nous être imputée. En attendant que la Nature se soit entierement dévoilée, c'est assés pour nous, si nous tirons de ce qui est connu, tout ce qui en découle necessairement.

J'ai dit que le Sang est une *Eau* dans laquelle nagent deux sortes de globules ; mais il est plus que vrai semblable qu'il y a dans le Sang plus de deux sortes de globules. Cependant, si l'on n'en veut pas reconnoître davantage, on ne peut disconvenir 1°. que dans chaque espece de ces globules il n'y en ait de plus gros et de plus pesants les uns que les autres. 2°. Que chaque globule ne soit lui-même formé par la réünion de plusieurs autres globules. C'est du moins ce que nous aprend le Microscope.

J'ai dit aussi que ces globules tournoient sur leur centre, et que c'étoit autant de petits tourbillons composés eux-mêmes d'autres tourbillons encore plus petits ; d'où il suit qu'ils doivent avoir une force de ressort proportionnée

à la

Digitized by Google

à la vîtesse avec laquelle ils font leur révolution sur eux-mêmes. De là, et de l'action des *Solides* dont nous allons parler, on déduira fort aisément la chaleur du Sang, sa rarefaction, sa condensation, et la formation des differentes humeurs qui s'en séparent. On poura aussi rendre des raisons beaucoup plus plausibles que celles qu'on a données jusqu'ici des différentes couleurs sous lesquelles le Sang se fait voir dans les vaisseaux sanguins. Enfin on verra que le Sang tant qu'il circule, doit avoir une force de ressort, une force qui résulte de la rotation ou du mouvement de tourbillon de ses globules. Mais en voilà assés sur cet article; venons aux Solides.

Par la même Regle dont j'ai parlé ci-dessus, je ne reconnois dans les Solides que ce que l'*Autopsie* anatomique nous aprend de leur structure, de leur masse, de leur situation, de leurs cavités, de leurs divisions et subdivisions, de leurs courbures, de leurs circonvolutions, de leurs mouvemens alternatifs ou de leur Systole et de leur Dyastole, de leurs allongemens et de leurs accourcissemens; et je ne leur attribuë d'autre force que celle que l'expérience et les Regles de la Statique bien apliquées forcent d'admettre

Digitized by Google

mettre : je ne leur attribuë, dis je, qu'une force proportionnée à leur masse, et à la vîtesse de leurs battemens alternatifs ou de leurs oscillations.

Il est vrai, et vous l'avez fort bien remarqué, Monsieur, que les uns font agir les Solides avec une force infinie, et les autres avec une force infiniment petite. En effet le célébre Borelli attribuë, par exemple, au cœur une force équivalente à un poids de 180000 livres, et le fameux Pitcarne en donne à l'estomach une de 117088 livres, tandis que M. Keill ne reconnoît dans le cœur qu'une force de 5 à 8 onces, et que M. Astruc prétend que celle de l'Estomach est infiniment petite. Mais il est aisé de voir qu'ils se sont trompés les uns et les autres ; et la simple notion de ce qu'on appelle Force en Méchanique, prouve démonstrativement que la force du Cœur et de l'Estomach n'est ni infinie, ni infiniment petite.

Vous sçavez, Monsieur, et je crois l'avoir suffisamment prouvé ailleurs (*), que la force d'un corps est le produit de sa masse par sa vîtesse ; et qu'ainsi un corps dont la masse est finie, ne peut avoir une force infinie, à moins qu'il

(*) *Recueil de l'Acad. de Besiers. p.* 34 *et suiv.*

n'ait

n'ait une vîtesse infinie, ni une force infiniment petite, à moins que sa vîtesse ne soit infiniment petite. Mais la vîtesse n'étant que le raport de l'espace parcouru par le corps qui se meut, au temps employé à le parcourir, la vîtesse ne peut 1°. être infinie, à moins que dans un temps fini, l'espace parcouru ne soit infini, ou que l'espace étant fini, le temps employé à le parcourir, ne soit infiniment petit (*). 2°. Elle ne peut être infiniment petite, à moins que l'espace étant fini, le temps employé à le parcourir ne soit infini, ou que le temps étant fini, l'espace ne soit infiniment petit.

Cela posé, à ne considérer dans le Cœur et dans l'Estomach d'autre force, que celle qu'ils employent pour presser ce qui est contenu dans leurs cavités, ou, ce qui revient au même, à ne considérer que la force avec laquelle les parois du Cœur et de l'Estomach s'aprochent les unes des autres, il est visible que cette force ne peut être ni infinie, ni infiniment petite. Car la masse de ces Organes étant finie, l'espace que leurs parois parcourent étant fini, aussi bien que le temps employé à parcourir cet espace,

(*) *V. la Geom. de l'Infin. p. 317.*

comme

Digitized by Google

comme on n'en peut disconvenir, si on examine le jeu de ces Organes, ou si l'on veut bien en croire ceux qui l'ont examiné, on aura pour leur force le produit d'une quantité finie par une autre quantité finie, ou un tout fini, et non le produit d'une quantité finie par une autre infinie ou infiniment petite, ou un tout infini ou infiniment petit; ce qui est trop évident pour qu'il soit besoin de s'y arrêter davantage.

D'où vient donc, me direz vous, Monsieur, que les Borelli et les Pitcarne donnent au Cœur et à l'Estomach une force presque infinie, et que les Keill et les Astruc ne leur donnent qu'une force infiniment petite? Voici là-dessus mes Réfléxions que je soumets à votre judicieuse Critique.

M. Borelli voyant qu'il n'en étoit pas du Cœur, comme de beaucoup d'autres Muscles, dont la force *extérieure* ou *apparente* peut être déterminée par expérience ou par les poids qu'on leur voit soulever, jugea fort bien qu'on ne pouvoit avoir la force *actuelle* du Cœur que par analogie, ou en la comparant avec la force connuë de quelque autre Muscle, dont la masse fût égale à celle du Cœur; et voyant encore que l'un des Muscles

Digitized by Google

Muscles temporaux et l'un des Masseters égaloient ensemble la masse du Cœur, il crut pouvoir avancer avec assés de vrai semblance que la force *actuelle* et *extérieure* du Cœur étoit égale à celle qu'exercent ces deux Muscles, qui avec les deux Pterygoïdiens, qu'il neglige, font mouvoir la mâchoire inferieure. Ensuite sçachant par expérience, que ces Muscles soûtiennent un poids de plus de 150 livres, il conclut que l'effort total et extérieur du Cœur doit être de plus de 150 livres.

Jusques là tout paroît assés bien amené, tout paroît fondé sur l'expérience et sur une Analogie très-recevable. Mais Borelli poursuit, et en vertu de certaines supositions ayant trouvé que l'effort intérieur que la Nature fait pour faire raccourcir le Masseter et le Temporal, et pour leur faire soûtenir un poids de 150 livres, seroit capable de tenir en équilibre un poids de plus de 3000 livres, il conclut que l'effort intérieur que fait la Nature dans la contraction du Cœur, est aussi de plus de 3000 livres. Il n'en demeure pas là, il prétend que le Cœur en se resserrant, surmonte une résistance plus grande, que n'est l'effort intérieur que fait la Nature pour en faire

resserrer

resserrer les parois, et il ajoûte qu'en se resserant, le Cœur surmonte une résistance plus grande que ne seroit celle d'un poids de 180000 livres.

Mais il est visible, Monsieur, qu'outre qu'il ne s'agit ici que de la force *actuelle* et *extérieure* du Cœur, qu'on peut fort bien évaluer à 150 livres, et non de l'effort intérieur que la Nature fait dans la contraction de cet Organe, tout ce que Borelli déduit de ses suppositions n'est pas démontré, et doit être regardé comme d'autant plus suspect, qu'on sçait d'ailleurs que tout effet doit être proportionné à sa cause; ce que Borelli n'a pas manqué de sentir, comme il est aisé d'en juger par les paroles suivantes qu'on trouve à la fin de ses Démonstrations: *Stupenda profectò*, ajoûte-t-il, *est tam vasta vis, et incredibilis omninò esset, nisi adesset energia percussionis, quæ ex sui natura superare potest quamcumque finitam resistentiam.* Je passe sous silence une réflexion que fait M. Keill au sujet de la résistance que M. Borelli prétend que le Cœur surmonte: réflexion qu'on pourroit apliquer ici avec les restrictions nécessaires.

Pour M. Pitcarne, il ne fait monter si haut la force de l'Estomach, que parce qu'il

qu'il supose mal-à-propos, 1°. Que la force *actuelle* et *extérieure* du Fléchisseur de la derniere articulation du pouce est de 3720 liv. au lieu que cette force n'est que de 124. liv. comme l'a fort bien remarqué M. Senés de la Societé Royale des Sciences, dans un Memoire auquel je donnai autrefois occasion, et qui a été imprimé à la fin du Volume de l'Académie Royale des Sciences de l'année 1715 : 2°. Que toute la masse de l'Estomach est musculeuse, tandis qu'il n'y a guere que les deux tiers de cette masse qui le soient, et que le poids moyen de ce Viscere est de 8 onces, au lieu qu'il n'est que de 5 ou de 6 onces tout au plus, comme je l'ai verifié : 3°. Que la contraction de l'Estomach est *totale* et *simultanée*, au lieu qu'elle n'est que *partiale* et *successive*. D'où il suit qu'il y a beaucoup à rabattre du calcul de M. Pitcarne, et que sans entrer même, comme a fait M. Astruc, dans la distinction de la force de la contraction d'avec celle de la pression, il s'en faut beaucoup que la somme des efforts partiaux et successifs des fibres charnuës ou musculeuses de l'Estomach, ne soit telle que M. Pitcarne prétend.

A l'égard de M. Keill, on a lieu d'être étonné

étonné qu'un aussi sçavant Mathématicien ait décidé si cavalierement que la force actuelle et extérieure du cœur n'est capable de contrebalancer qu'un poids de 5. à 8. onces, et qu'il n'ait pas pris garde, 1°. que le sang est une liqueur compressible, et que la force avec laquelle il sort du ventricule gauche à chaque battement du cœur, n'est que l'excès de la force avec laquelle ce ventricule se resserre, par dessus la force avec laquelle le sang contenu dans ce ventricule est comprimé autant qu'il le peut être. 2°. Que la cavité de ce ventricule étant beaucoup plus grande que l'ouverture de l'Aorte, où entre le sang qui sort du cœur, l'impulsion que reçoit ce sang n'est pas égale à l'effort que font les parois de ce ventricule pour le chasser, et que cette impulsion n'est à l'effort exterieur de ces mêmes parois, que comme la grandeur de l'orifice de l'Aorte, est à la grandeur de la surface interne de ces mêmes parois. C'est à quoi neanmoins il falloit nécessairement avoir égard pour tirer une conclusion juste du principe sur lequel cet Auteur fonde l'estimation qu'il a faite de la force du cœur. Ainsi, quand même ce principe seroit exactement vrai, ce qu'on n'examinera

minera pas ici, la conséquence qu'en tire M. Keill, devient tout-à-fait caduque, par le défaut des Observations dont je viens de parler.

Il ne me reste maintenant qu'à examiner la fameuse Démonstration de M. Astruc; car quoique M. Senés, dans le Memoire dont j'ai parlé ci-dessus, ait démontré bien clairement que *les forces qui agissent latéralement, comme celles des cordes ou des fibres qui pressent, sont capables d'un grand effort*; et qu'il résulte de là, que *toutes les raisons que M. Astruc tire de la Géométrie et des Méchaniques, ne donnent pas la moindre atteinte à la pression latérale des fibres*; neanmoins, comme M. Senés ne s'est pas attaché à découvrir les défauts de cette Démonstration, ceux qui ne voudroient pas ou ne seroient pas en état d'aprofondir ses raisons, pouroient encore rester en suspens à cet égard. Voyons donc en quoi principalement péche cette Démonstration. D'abord il est visible qu'elle prouve trop; car il s'en ensuit que le cœur, les arteres, l'estomach, les boyaux, &c. ne pouroient presser aucunement les matieres contenuës dans leurs cavités, ni par conséquent les chasser jamais au-dehors. Cette Démonstration est donc démen-

tie

Digitized by Google

tie en premier lieu par l'expérience. 2°. Cette Démonstration n'est fondée que sur deux fausses supositions ; et 1°. M. Astruc prend deux côtés infiniment petits du Polygone qui représente une fibre circulaire pour la force de la contraction de cette fibre, qu'il reconnoît être fort considerable et pour le moins finie ; mais il est trivial qu'il n'y a que des lignes finies qui puissent en Méchanique représenter une force finie, et qu'on ne supose des lignes infiniment petites, que pour désigner des forces infiniment petites. 2°. M. Astruc ne considere que la contraction de ces deux

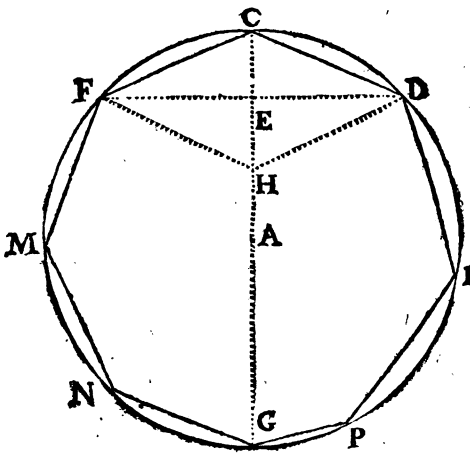

D côtés

Digitized by Google

côtés infiniment petits du Polygone, au lieu qu'il est constant que tous les points F, C, D, L, &c. de la circonférence d'une fibre circulaire s'aprochent tous à la fois du centre A. par la contraction soudaine et simultanée de tous ses côtés FC, CD, DL, &c. comme je l'ai fait remarquer dans l'Avertissement qui est à la tête de ma Dissertation sur les Fetments. Enfin M. Astruc prétend que la force avec laquelle le point C, tiré par les côtés CD, CF, s'aproche du centre A, et presse le corps qui lui résiste, doit être représenté par CE, sinus verse de l'angle du Polygone, en quoi certainement il se trompe, tous ceux qui ont traité des Méchaniques ayant démontré que la force avec laquelle le point C. est tiré vers A, par les côtés CD, CF, est comme la diagonale CH du parallelogramme CDHF; ce qui dérange furieusement la figure sur laquelle M. Astruc établit sa Démonstration, et renverse totalement la conclusion qu'il en prétend tirer.

Par tout ce que je viens de dire, Monsieur, et par bien d'autres preuves qu'il seroit inutile d'entasser ici, il conste que tant les *fluides* que les *solides* du corps humain

Digitized by Google

humain ont une force réelle, mais déterminée, et qu'ils sont capables les uns de *condensation* et de *dilatation* ou de *compression* et d'*expansion*, et les autres d'*allongement* et de *raccourcissement* ou d'*extension* et de *resserrement*, le tout dans un degré fini et déterminé; et qu'ainsi ce sont les deux ressorts qui donnent le branle à toute notre Machine. Les *solides* en se resserrant font avancer les *fluides*, les pressent et obligent les globules, dont ceux ci sont composés, à tourner sur leur centre. Les *fluides* en roulant se dilatent par la force centrifuge de leurs globules et repoussent les *solides*, qui commencent à s'étendre ou à se relâcher; et c'est à ce bandement et à ce débandement alternatif et perpetuel de ces deux ressorts, que nous sommes redevables de la circulation continuelle de nos humeurs pendant la vie, et de toutes les autres fonctions qui dépendent de cette circulation.

Voilà, Monsieur, le fond de ma theorie, qui embrasse, comme vous voyez le systême des *solides* et celui des *fluides*, mais qui ne prend dans l'un et dans l'autre que ce qu'il y a de plus sensible et de mieux constaté. Voilà l'alliance que je prétens faire de ces deux Sys-

Digitized by Google

temes. Je ne sçais si c'est-là donner quelque chose de fixe; du moins n'est-ce point avancer de supposition arbitraire, n'est-ce point faire d'hypothese qui puisse être contestée, et c'est à quoi j'ai crû devoir m'attacher uniquement.

Je n'ajoûterai point que toutes nos parties *solides* n'ont pas la même force pour se resserrer, ni tous nos *fluides* pour se dilater; cela saute assés aux yeux de quiconque connoît la structure des *solides* et les differens dégrés de vîtesse des *fluides*. Je ne m'attacherai point aussi à faire voir la fécondité des principes que je viens d'établir, ni la facilité avec laquelle on en déduit tous les Phénomenes, tant dans l'état de santé que dans celui de maladie; cela me meneroit trop loin et conviendra mieux à l'ouvrage que j'ai entrepris et dont j'ai donné le plan. C'est-là encore où je me réserve de m'expliquer sur la maniere dont je conçois qu'on peut fixer en quelque façon les principes de la pratique. Cette Lettre n'étant déja que trop longue, je finis en vous assurant que je recevrai toujours avec beaucoup de soumission les avis que vous voudrez bien me donner, soit de votre part, soit de la part de la Societé Royale, dont j'ai l'honneur d'être Correspondant

Digitized by Google

dant depuis long temps. Je suis, Monsieur, &c.

P. S. Si je n'ai fait aucune mention des esprits animaux reconnus par la sçavante Antiquité sous le nom de τὰ ὁρμῶντα ἐνορμῶντα, πνεύματα ce n'est point que je prétende, avec quelques Modernes, en nier l'existence; mais c'est que j'ai crû pouvoir les comprendre sous le nom general des *fluides*, et leur apliquer, toute proportion gardée, ce que j'ai dit du sang. Car enfin il y a bien de l'aparence que les Esprits animaux ne sont que la partie la plus subtile du sang, c'est à-dire un fluide composé de globules, dont la petitesse et l'élasticité surpassent peut-être la petitesse et l'élasticité des globules du sang, autant que le diametre des vaisseaux sanguins surpasse le diametre intérieur des nerfs; du moins on peut par là rendre fort bien raison de tout ce qu'on attribuë à cet Agent invisible, mais très-puissant.

Vous devez aussi penser, Monsieur, que si je n'ai point parlé de l'ame, de cette substance immatérielle que le Créateur a unie à notre corps et qui fait la meilleure et la plus sublime partie de l'homme, ce n'est point que je la croye tout-à-fait oisive dans le corps humain. Les

Digitized by Google

maladies de l'esprit que j'ai annoncées, font assés comprendre que je reconnois les droits et le pouvoir de cette substance ; mais c'est que je n'ai pas prétendu embrasser ici mon sujet dans toute son étenduë et que je me suis borné à faire voir que tout ce qui se passoit en nous de purement méchanique, pouvoit fort bien s'expliquer par l'action de deux ressorts, par la force des *solides* et par celle des *fluides*.

Quant à cette puissance de l'ame qu'on a apellé *Nature, Archée, Esprit de Vie*, et qui selon les Anciens et quelques Modernes, fait tout ce qui est nécessaire pour la conservation du corps humain, je ne vois nulle nécessité de l'admettre; seulement je reconnois que par les loix de l'union de l'ame avec le corps, il arrive quelquefois des dérangemens dans les mouvemens méchaniques du corps à l'occasion des mouvemens violents de l'ame, et réciproquement ; sur quoi j'espere m'expliquer plus au long à la premiere occasion. Je suis, &c.

SUR

Digitized by Google

SUR UN BOUQUET.

Flore de tous les temps fut unie à l'Amour ;
De Zéphire pour elle il fixa l'inconstance ;
Aujourd'hui par reconnoissance,
Flore sert l'Amour à son tour.

LETTRE de M. de Ramainvilliers, Ecolier de Seconde du College d'Harcourt, écrite au R. P. Poisson, Provincial des Cordeliers, le 18. Septembre 1737.

JE suis charmé, mon R. P. que l'on vous rende justice, et que M. * * *, dont vous parlez dans votre Lettre du 12. Août 1737. vous sçache bon gré de vos particularités Litteraires. Vous n'entreverrez pas en moi, comme vous l'avez fait en lui, la petite et innocente malice avec laquelle ce Monsieur a voulu vous engager à rechercher ce que les Sçavans avoient écrit sur le nom de Madrid. Je ne suis pas grand, mais je ne suis ni innocent ni malicieux, et je vous dirai franchement que si voulez avoir mon suffrage et celui du Public, il fau-

Digitized by Google

dra dans la suite un peu plus d'exactitude, car je n'en trouve pas beaucoup, lorsque vous avancez que Madrid est, sans difficulté, la Ville que les anciens nommoient *Mantua*, *Mantua Carpetana*, *Mantua Carpetanorum*.

Voici en peu de mots ce qu'on m'a apris, peut-être pouriez-vous en faire usage dans vos Recherches curieuses. On m'a assuré que cette ancienne Mantoüe étoit située à trois mille, c'est-à-dire à une grande lieuë de France de *Madrid* au lieu où est à présent *Villa-Manta*, et que les Maures ayant conquis toute l'Espagne après la défaite de Roderic, raserent Mantouë et bâtirent *Madrid* des ruines et des débris de cette ancienne Ville.

Voilà, M. R. P. ce qui a engagé les Historiens Espagnols et les Rois d'Espagne dans leurs Edits, à donner à Madrid le nom de *nova Mantua Carpetanorum*, que je vous prie de ne pas confondre avec l'ancienne *Mantua Carpetanorum* dont il s'agit, et qui n'est plus qu'un Village. Tout ceci est incontestable, et vous vous êtes trompé ou mal expliqué. Eh bien vengez-vous et faites voir à M. *Maillart*, Avocat au Parlement, et à M. le *Tors*, Lieutenant Criminel

Digitized by Google

minel d'Avalon, que *Genabum*, dont il est parlé dans les Commentaires de César, n'est pas *Gien* mais *Orleans*, qui ne quitta le nom de *Genabum* qu'en l'an 163. lorsque Marc-Aurele l'augmenta et la nomma de son nom *Aurelia*. Vengez-vous sur M. de *Frasnay*, et dites-lui après *Ortely*, qu'il n'y a jamais eû qu'une Gergovie, et qu'elle est apellée dans Strabon *Gergovia Arvernorum*, que cette Ville a été détruite et qu'on en voit des restes au Mont *Gergoie*, près de Clermont, et si vous ne pouvez prouver l'un et l'autre invinciblement, vous aurez toujours l'avantage d'avoir pour vous le plus grand nombre, les meilleurs Critiques et les plus habiles Géographes, ou plutôt, M. R. P. restez tranquille, car ces sortes de questions ont été si souvent rebattuës, qu'il est presqu'impossible de nous donner quelque chose de nouveau. Ce ne seroit jamais que du réchauffé et je n'aime pas ces sortes de ragoûts. Faites moi réponse au *Marais*, ou si votre Commissionnaire ne trouve point le logis de mon cher-pere, vous la ferez inserer dans le Mercure. Je n'en serai pas moins, M. R. P. votre &c.

Digitized by Google

EPITRE à un Ami qui avoit prié l'Auteur de lui envoyer des Volans pour sa Cousine.

LEs Volans que je t'envoye
Ne sont point de plumes d'oye ;
Ami, si tu t'y connois,
Tu verras bien à leur mine
Que d'une plume divine
On les a faits tout exprès
Pour ton aimable Cousine ;
Mais sçais-tu de qui ? Devine.
C'est un présent de l'Amour.
De leurs plumes les plus belles,
Pour faire ce joli tour,
Lui-même a privé ses aîles :
Il n'a plus affaire d'elles
Depuis qu'il est à sa Cour.
Heureux, dit-il, en ce jour ;
Si cette Métamorphose
Plaît à celle qui la cause !
Daignes-y remarquer tout,
Car de l'un à l'autre bout
Tout exprime quelque chose.
Par exemple, la blancheur
D'une plume naturelle
Représente la candeur

De l'ame

Digitized by Google

De l'ame de cette Belle,
Et de son tein la couleur.
De cette autre l'Ecarlate
Nous peint sa joüe incarnate;
Azile de la Pudeur;
Ou plutôt c'est le symbole
D'un trait teint du sang d'un cœur
Que le pauvre Amour immole
Vainement en son honneur.
Leur baze rouge et solide
Est le cœur que de vingt dards
De ce Dieu l'Arc homicide
A percé de toutes parts.
La façon dont on pelote,
De son suprême pouvoir
Est un fidele Miroir.
C'est ainsi qu'Amour balotte
Entre la crainte et l'espoir.
Et moi, quand par un devoir
Qui, contre son gré, m'aplique
Sur un rien philosophique,
Mon esprit est ennuyé,
Passant d'envie en envie
Sans jamais être lié,
Ainsi je me désennuye;
Ainsi dans un même jour
Par des nœuds galans j'allie
Le sérieux tour à tour

Digitized by Google

Avec la plaisanterie.
Aprouveras-tu ces jeux ?
Aprouve ou blâme ma vie ;
Nomme-moi fol, si tu veux ;
Crois-tu que je m'en soucie ?
Sois sage, toi, pour nous deux,
Si tu peux.
Au reste je te défie
De prendre cette saillie
Sur un autre qu'un bon pié ;
Pour toi, jusqu'à ma folie,
Tout est marque d'amitié.

Par un Philosophe du Collège D . . .

LETTRE de M. D. R. sur l'Art Militaire.

DEpuis très-long-temps, Monsieur, je connoissois le préjugé aussi injuste que désavantageux aux Militaires, en vertu duquel le Public croit qu'avec du courage et un corps bien constitué, tout homme peut devenir un bon Officier ; que toute science est inutile à cette Profession, que l'ignorance est communément le partage de ceux qui la suivent : que la débauche et le libertinage sont

sont les apas qui les y retiennent, mais, malgré la trop grande unanimité de cette façon de penser, je ne pouvois pas imaginer qu'il se trouveroit un jour quelqu'un capable de la confier à l'impression.

Cependant au commencement de 1735. je trouvai que dans la mauvaise Préface d'un très-bon Livre, * l'Editeur voulant relever la gloire de son Auteur, dit, qu'il n'étoit pas du nombre des Officiers qui font profession d'ignorance. Ce propos n'excita en moi que de la pitié; mais aujourd'hui qu'un homme qui s'est fait un nom dans la République des Lettres, se met sur les rangs pour parler le même langage, je ne puis plus avoir la même modération.

Dans la feüille des Observations Litteraires du 7. Septembre dernier, page 151. il y a une Note en faveur de l'*Historien des Rats*, dont voici les propres termes qui forment la matiere de la contestation présente.

L'Auteur qui n'a pas encore vingt-quatre ans et qui a embrassé le parti des Armes dans un Corps où la valeur et la figure sont plus requises que l'érudition et le ta-

* *Mémoires des Expeditions Militaires, &c. mis S. Jacques, à la Science.*

lent

lent d'écrire, a le nécessaire et le superflu de son Métier.

Après tout ce que M. l'Abbé des Fontaines a dit à la gloire de l'Histoire et de l'Historien des Rats, nous aprendre par une Note qu'il n'a pas 24. ans, c'est donner le dernier coup de pinceau et l'en trouve l'éloge parfait. Mais tout ce brillant s'évanoüit dès qu'il nous annonce qu'il est Officier.

S'il nous l'avoit représenté comme un homme extraordinairement apliqué à son métier, à qui les Ordonnances du Roy sont si familieres, qu'on ne peut lui en imposer sur aucun article, qui sçait l'Histoire des Guerres des trois derniers siecles, qui en détaille toutes les Actions avec une justesse et une précision qui ravit tout le monde, qui forme même des projets de guerre, accompagnés des détails de toutes les munitions nécessaires à leur execution, dont les Officiers les plus consommés sont dans l'admiration, et que cette Histoire n'est que le fruit de ses amusemens, il auroit enchanté tout le monde; mais sans cela à quel propos nous dire qu'il est Officier?

Je le répete, âgé de 24. ans, son Ouvrage me charme, Officier, il me fait de la peine; j'avoüe, comme il le dit lui-

Digitized by Google

lui-même, que c'est dommage qu'avec tant d'esprit il n'en fasse pas un plus solide usage, et je soûtiens que toute Etude étrangere à notre état, si elle ne sert de délassement de celles que nous devons suivre pour nous y perfectionner, devient une prévarication dans nôtre Emploi.

Il est Officier, dit-il, dans un Corps où la valeur et la figure sont plus requises que l'Erudition et le Talent d'écrire. Quelle est l'utilité, et que signifie cette partie de sa note ?

Il n'y a point de Corps en France où l'on souffre un Officier sans valeur ; il n'en est point non plus où la figure soit la condition nécessaire à l'obtention des Emplois. S'il avoit dit la naissance ou la noblesse du Sang, il auroit accusé plus juste, et tout ce qu'il a parfaitement prouvé par cet article, est qu'il ne connoît point du tout le Corps dont il parle si cavalierement ; car s'il pouvoit acquérir cet avantage, il seroit aussi pénétré de repentir que de respect.

Cet Officier, ajoûte t'il, a le necessaire et le superflu de son métier.

Voilà le but de M. L. D. F. et toute cette note n'est faite que pour arriver à cette brillante définition.

Digitized by Google

Il borne le nécessaire à la valeur et à la figure. Je suis d'accord avec lui pour le Soldat ; mais l'Officier qui doit servir le Roi bien plus de la tête que du bras, doit avoir en lui des qualités beaucoup plus éminentes, et ne cesser de chercher à acquerir des connoissances pour soûtenir convenablement la dignité du Grade dont il est honoré.

Quant au superflu de son métier, je conviendrois encore avec lui qu'il auroit raison ; mais ce seroit dans la partie où il croiroit avoir tort. Car s'il est question de cette Erudion pedantesque, qui ne roule la plûpart du temps que sur des mots, ou de celle qui est livrée à la pure bagatelle, je conviens de la justesse de l'aplication du superflu ; mais une Erudition solide et mâle convient parfaitement au métier, et lui est très-essentielle.

Il n'est point de Science qui n'ait quelque raport à l'Art Militaire, et dont il ne puisse tirer avantage, et il y en a beaucoup qui sont indispensablement nécessaires à ceux qui veulent suivre le parti des Armes ; c'est de quoi M. L. D. F. peut aisément s'instruire, s'il veut prendre connoissance d'une Profession sur laquelle il prononce trop legerement.

Digitized by Google

rement. Je vais lui en donner une foible exquisse, car je me garderai bien d'entrer dans un détail aussi étendu que cet examen le mériteroit.

Je commence par la plus legitime de toutes les Etudes, qui est celle de la Religion, dont l'homme de Guerre doit être instruit, et donner l'exemple par son éxactitude à la pratiquer. Car il ne faut pas juger de lui selon ce Poëte Romain, qui nous mit en si mauvaise réputation de son temps, que je l'ai toujours regardé comme la premiere source du préjugé contre lequel je réclame.

Delà, je passe à l'Eloquence. Elle est aussi nécessaire à l'homme de Guerre qu'à aucun Etat, quoique nous ne soyons plus dans le temps des Harangues; mais il commande dans des Postes et dans des Provinces où cet Art peut le mettre en état de rendre de grands services à son Maître, et il se rencontre mille occasions dans le cours d'une Guerre où un Officier qui a acquis ce talent, est employé utilement pour ménager des Princes neutres, les engager à donner ou refuser des Passages, à fournir des vivres, des voitures, et une infinité d'autres choses pour lesquelles un Général est obligé d'entrer en négociation, comme

nous

Digitized by Google

nous l'avons vû souvent dans la précédente Guerre d'Italie.

Rien n'étoit si commun chés les Romains, que des Militaires Eloquens ; ils alloient du Camp au Barreau, et se faisoient autant admirer dans l'un, qu'ils s'étoient fait redouter dans l'autre.

Si la Philosophie aprend l'Art de dompter les passions, personne n'en a si grand besoin que le Militaire : les siennes étant plus vives, par l'erreur où il est ordinairement, en entrant au Service, de croire qu'il lui est permis d'y donner un libre cours ; mais plus on a d'authorité, plus on doit travailler à acquerir de la modération et de la sagesse.

On ne disconviendra pas, je crois, de l'utilité que retireroit celui qui possederoit les Langues des Peuples qui nous environnent, lorsque la Guerre nous mettroit en action contre eux.

L'Histoire, tant des Grecs, des Romains, que de notre Nation, fournit des leçons, des modéles et des ressources ; elle nourit l'esprit, elle échauffe l'imagination, entretient l'ame dans le goût des Actions éclatantes, et sa lecture doit faire une des occupations essentielles de l'Officier.

Il y

Digitized by Google

Il y a de plus beaucoup d'excellens Livres sur le métier, dont l'étude ne doit point échaper à celui qui a envie d'apprendre ; car quiconque n'est pas dans ce sentiment, doit prendre un autre parti, à moins que son ambition ne se borne à passer sa vie dans les derniers rangs de son Etat.

Parmi ces Livres, je n'en connois point de si solidement instructifs que les Mémoires de M. de Feuquieres. Cet Auteur, après avoir servi dignement l'Etat, a encore voulu former des Officiers par la lecture de ses Ouvrages, et je les recommanderois par préférence aux personnes auxquelles je prendrois interêt.

La Géographie sera t'elle regardée comme superfluë, pendant que la plûpart des projets sont formés sur les Cartes des Pays où l'on fait la guerre ? Plus la connoissance que l'on en pouroit avoir, seroit parfaite, plus on trouveroit de facilité à dresser les Plans des marches d'Armées, à déterminer la position des Camps, et à assurer les chemins qui y doivent conduire toutes sortes de provisions, lorsqu'ils sont établis ; cela forme, à la verité, une espece de Géographie raprochée, qui regarde particuliere-

ment

Digitized by Google

ment les Provinces Etrangeres qui nous environnent, et celles de nos frontieres qui les touchent ; car il n'est pas moins essentiel de les connoître que celles de l'Ennemi.

Je ne finirois pas, si j'entrois dans le détail des differentes parties des Mathématiques, dont l'Etude est nécessaire à l'Homme de Guerre ; Dessein, Géométrie, Fortifications, Forces mouvantes, Algebre même, et une infinité d'autres Sciences ; celui qui en acquiert davantage, acquiert aussi plus d'ouverture et de pénétration pour son métier, ce qui le met en état de décider par lui-même, et ses lumieres ne sont point subordonnées, ce qui, souvent avec beaucoup de bonne volonté, fait faire de grandes fautes.

Il faut encore, en finissant, faire voir que le Talent d'Ecrire n'est point superflu aux Officiers, puis qu'il sert à mettre dans un plus grand jour les Services de ceux qui sont sous leurs ordres, pour leur procurer les graces qu'ils méritent, à rendre compte au Roi, à ses Généraux et à ses Ministres, de ce qui se passe dans les Postes qui leur sont confiés, et enfin à transmettre à la Posterité dans leurs Mémoires les Faits Militaires

Digitized by Google

taires dont ils sont Acteurs, ou témoins, et qui ne sont jamais si intelligiblement détaillés que par les Ecrivains du métier.

Quoique je puisse encore ajoûter à la gloire du Militaire, que je pourois citer un grand nombre d'Officiers, depuis les moindres Emplois jusqu'aux Dignités les plus éminentes, qui employent le loisir de la Paix à une Etude continuelle pour servir utilement l'Etat pendant la Guerre, je ne me flate pas de détruire le préjugé, ni même de faire revenir M. l'Abbé Desfontaines de son erreur par cette Lettre; mais j'espere qu'elle poura exciter l'Emulation de la Jeunesse à concourir à l'éxécution de mon Dessein, et je vous suplie de l'insérer dans le Mercure, et d'être persuadé que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

MADRIGAL.

POur un Baiser, être implacable!
Charmante Iris, y pensez-vous?
Eh! quel crime est plus pardonnable,
Quand le principe en est si doux?

Songez

Songez donc, Belle inéxorable,
Songez, Juge trop rigoureux,
Que je ne serois point coupable,
Si j'eusse été moins amoureux,
Et si vous étiez moins aimable.

Par un Philosophe du College D...

LETTRE d'une Dame Allemande à une de ses Amies, sur les Ouvrages de M. de Marivaux. *Ecrite de Berlin, le premier Mars* 1737.

VOus voulez donc, ma chere Amie, que je justifie mon zele pour *Marivaux*, et pour ses Ouvrages; il vous sçauroit peut-être mauvais gré de la commission que vous me donnez; les Grands Hommes ne veulent être loüés que par des gens, dont le suffrage flate leur amour propre, et je n'ai rien qui puisse chatouiller la sienne, ni sçavoir, ni réputation; il demanderoit volontiers de quoi je me mêle. Je crois cependant qu'il m'auroit obligation, s'il sçavoit à quel point je m'intéresse pour lui, et combien je désirerois de l'entendre penser de plus près; cette envie seroit déja

Digitized by Google

un titre de recommandation pour moi, elle aime mes Ouvrages, diroit-il, elle a donc du goût, la conclusion est toute naturelle, pour peu qu'il soit content de ses productions, et ce seroit le premier Auteur qui n'en auroit pas bonne opinion, et par contre-coup de ceux qui en font cas. Au fond *Moliere* ne dédaignoit pas l'aprobation de sa Servante; il vouloit en être entendu et goûté: après cela je puis bien hazarder mon sentiment. Qu'en dites-vous, ma chere Amie? La difficulté consiste à l'autoriser à vos yeux.

Il est ordinaire d'entendre vanter des Piéces, se récrier sur leurs beautés, et si vous demandiez au plus grand nombre, sur quoi ils se fondent, vous les embarasseriez beaucoup. S'ils étoient sincéres, ils répondroient ingénuëment, je suis l'écho d'un tel, sa renommée est grande, il ne peut se tromper. Et moi qui ne vis, ou du moins qui ne pense que depuis deux jours, vous éxigez que je prouve, que je donne des raisons; En verité vous n'y pensez pas. J'ai envie de faire comme ces ignorans, et citer des gens de mon Parti, dont les noms prouveront pour moi, ce seroit le plus commode, mais vous n'êtes pas d'humeur

de

Digitized by Google

de vous en payer, ni moi, je vous l'avouë, d'entrer dans ce détail. Eh bien donc, comment s'y prendre ? Le voici ; lisez le *Païsan parvenu* et *Marianne*, c'est, je crois, le moyen le plus efficace pour vous gagner ; avec la pénétration que je vous connois, je serai bien-tôt justifiée de me déclarer en faveur de *Marivaux*. Pour quelques endroits critiquables (car je ne nie pas qu'il n'y en ait, et même plusieurs dans chaque partie,) vous trouverez certainement des pensées originales, des manieres de s'exprimer qui surprennent l'esprit, et frapent agréablement l'oreille ; des portraits si bien touchés, qu'ils vous font connoître les gens comme si vous les aviez vus toute votre vie ; des récits dont les circonstances sont ménagées si habilement, qu'il vous semble être présent à tout, vous êtes témoin des moindres choses, rien n'échape à votre imagination, et cela sans faire le moindre effort ; vous n'avez qu'à la laisser aller, vous voyez les lieux, les physionomies, je dirois presque les attitudes ; bien plus, vous lisez dans l'ame de chaque Acteur : aucun des mouvemens qui l'agitent ne vous est inconnu. Et ses Réflexions chemin faisant, on les critique, elles sont, dit-on,

Digitized by Google

dit-on, trop fréquentes. Pour moi, je ne puis me figurer qu'elles vous lasseront, et je suis sûre qu'à quelques unes près, elles vous paroîtront venir à propos, vraies, bien exprimées (generalement parlant, car quelquefois je voudrois moins de paroles) vous murmurerez peut-être en pesant celles que j'excepte, mais passez-les vîte, et j'ose vous promettre que la suite vous dédommagera. Je trouvai l'autre jour une Lettre, où l'on jugeoit les caracteres de *Marivaux*, dignes d'être mis en Suplément à ceux de la *Bruyere*; en un sens on préferoit même les nouveaux comme étant plus à la moderne, et cette Lettre étoit d'un homme d'esprit assurément.

Il en est de *Marivaux* comme d'une belle Personne; en l'épiloguant et l'examinant trait par trait, on lui trouve des imperfections, même des défauts réels, si vous voulez, *mais en petit nombre*, le tout cependant fait quelque chose de charmant, et qui réünit le général des voix: on peut critiquer les meilleures choses et avec fondement. D'ailleurs notre *cher Anatomiste du Cœur humain*, doit être exposé plus que personne. Il découvre sans ménagement combien nous sommes petits, foibles, vains, et il le fait

Digitized by Google

avec esprit. Je ne m'étonne donc plus qu'il ait des Ennemis et des Envieux. Que mon amour propre seroit flaté, ma chere Amie, si vous entriez dans mes idées! je me croirois alors suffisamment autorisée à les conserver, et je doute qu'en ce cas personne m'en fît démordre.

Je suis *Sempre al solito*

V. T. H. et T. O. S. Eugenie.

Cette Lettre spirituelle a donné occasion à un jeune Gentilhomme, Ami d'Eugenie, de lui adresser les Vers suivans, c'est son premier coup d'essai; et, en qualité d'Allemand, il espere quelque Indulgence de ceux qui se distinguent sur le Parnasse François.

Aimable *Marivaux*,
Tu possedes bien l'Art de peindre!
Le cœur le plus caché, le plus habile à feindre,
Se voit dévelopé dans tes brillants Tableaux.
L'Esprit est satisfait de ces traits de Morale,
Que tu répands dans tes Ecrits;
Ton admirable Coloris
Peint à nos yeux l'orgueil que l'amour propre étale,
Et l'expose au mépris.

Le

Digitized by Google

Le Critique ignorant, possedé par l'Envie,
A tes rares talens suscite des Rivaux;
Pourois-tu résister à leur noire manie,
Si par les soins de l'aimable *Eugénie*
De tes Ecrits les morceaux les plus beaux
Rassemblés, exaltés, apuyés de ses graces,
Soûtenus de son goût exquis,
Ne gravoient dans nos cœurs les plus profondes traces
De leurs beautés et de leur prix?

Quel secours plus puissant, quelles plus fortes armes
Pouvois-tu souhaiter, pour enlever nos cœurs?
Nous sommes tes admirateurs,
Nous nous soûmettons à ses charmes.
Ne crains plus la Critique et ses traits impuissans,
C'est en vain que l'Envie excite ses serpens,
Eugenie est pour toi, t'aplaudit et t'estime;
Tout cede à ses attraits, jusques à tes Rivaux;
Et l'on vante en tous Lieux d'une voix unanime,
L'aimable *Marivaux*.

A. de C.

On prie très-humblement M. D. L. R. de vouloir bien insérer dans son Mercure les deux Piéces qu'on lui envoye, il obligera

Digitized by Google

gera sensiblement une petite Societé de jeunes Gens qui cherchent à s'amuser et à s'instruire. On poura dans la suite lui en faire tenir d'autres, ne fût-ce que pour faire connoître en France que le bon goût n'est pas aussi rare en Allemagne qu'on se l'imagine.

A Berlin, le 23. Mars 1737.

EXPERIENCES Physiques sur le Lait, tirées du second Tome de la Chymie de M. Boerhaave, par M. de la Mettrie, *Docteur en Médecine.*

PREMIERE EXPERIENCE.

1°. SI l'on jette quelques goutes de lait dans l'œil, qui est la partie la plus sensible de tout le corps, il n'en souffre aucune irritation; ce qui prouve assés clairement que le lait ne contient rien qui soit acide, alkali ou salé. On juge de la même vérité par l'odeur et le goût du lait. 2°. Versez dans du lait chaud un alkali pur volatil et fixe, il se troublera à la vérité et s'épaissira un peu, mais il ne manifestera la présence de l'acide par aucune effervescence. 3°. Quelque espece d'acide qu'on y mêle, il ne fait que se coaguler et s'épaissir, sans donner aucune marque d'effervescence, par conséquent il n'a rien d'alkali. 4°. Si l'on mêle le lait dans lequel on a versé de l'huile de tartre par défaillance,

avec

avec celui dans lequel on aura mis de l'huile de Vitriol, il en naît sur le champ une effervescence très-violente et bien plus considérable que si l'on eût seulement mêlé ensemble la même quantité de cet acide et de cet alkali purs. 5°. Si l'on distile du lait de vache récemment tiré à un feu d'environ 60. dégrés, on voit s'élever une liqueur aqueuse qui ne participe en rien de la nature des esprits fermentés des vegetaux, qui ne contient ni acide ni alkali, ni même rien de salé, comme l'Experience le démontre; il reste au fond du vaisseau une matiere grasse, épaisse, jaunâtre, d'une douceur assés agréable au goût. Quelques essais qu'on fasse sur cette matiere, on ne peut aussi jamais y découvrir rien d'acide, d'alkali ou de salé. On est donc en droit de conclure que le lait ne contient rien qui soit acide, alkali, spiritueux ni salé.

Telle est la nature de cette liqueur qui a été produite par la simple nourriture de végétaux délayés avec de l'eau pure et en même temps par le concours du jeu des solides et du mêlange des humeurs; car avant que le lait parvienne aux mamelles, il faut nécessairement qu'il passe par le ventricule, par les intestins, le mésenter, le canal thorachique, le cœur, les poulmons, &c. il faut qu'il se mêle avec la salive, la mucosité de la bouche, du gozier, de l'æsophage, de l'estomach, des intestins, avec la bile du foye et de la vesicule du fiel avec le suc Pancréatique, Mésentérique, avec la lymphe du canal thorachique, avec le sang, et enfin avec toutes les humeurs du corps. D'où l'on peut inferer que tant que nos humeurs sont saines, on n'y trouve jamais ni acide ni alkali, puisque le lait qui a circulé long-temps avec elles ne contient ni

Digitized by Google

l'un ni l'autre. C'est une vérité que j'aurai occasion de développer plus clairement une autre fois.

On tire le lait des vaches deux fois par jour et il n'est ni crud, ni corrompu ; le lait n'employe donc que 12. heures à subir toutes les coctions dont il a besoin pour se perfectionner ; mais s'il séjourne plus long-temps dans les tuyaux lactiferes, sa couleur, qui est naturellement blanche, devient jaune, ce qui dénote que la nature du lait commence à s'alterer et à se corrompre. Ce que je dis du lait de vache peut s'apliquer au lait de femme; la difference des alimens en produit si peu dans le lait, qu'on peut à peine s'en apercevoir lorsqu'il est frais. Il est ridicule de prétendre qu'il y ait dans le lait un acide caché, quoiqu'il ne s'y manifeste point par les seules Expériences qui peuvent l'y surprendre. L'acide est relatif à nos sens, c'est-à-dire il n'est censé exister que par les effets sensibles qu'il produit.

SECONDE EXPÉRIENCE.

Le lait se grumele et se coagule aussi-tôt qu'on y verse du vinaigre, de l'Esprit de Nitre, de l'Esprit de Sel ou de l'huile de Vitriol. 212. degrés de feu ne peuvent empêcher cette coagulation. Elle se fait aussi par tous les autres acides, tels que le jus d'oseille, d'épine-vinette, de Citron, la crême de Tartre, le verjus, les groseilles, les Tamarins, le Tartre et même le lait déja coagulé par des acides quels qu'ilssoient. Cette coagulation consiste en ce que les parties les plus grasses et les plus épaisses du lait se rassemblent et se séparent ainsi de sa sérosité, qui est alors bien plus claire et plus fluide que n'étoit tout le lait avant cet ef-

Digitized by Google

fet des Acides. Voici maintenant l'usage qu'on peut faire du lait coagulé. 1°. Il sert à coaguler d'autre lait, sans qu'il soit nécessaire d'employer d'autres acides. 2°. Si l'on prend tous les grumeaux de lait et qu'on les presse fortement entre deux linges fort serrés, on en fait un fromage gras, qui n'est qu'un composé de la crême du lait et de sa partie caseuse, proprement dite. Ce fromage, loin de devenir acide, dégenere avec le temps en une nature presque alkaline, si âcre et si piquante, qu'il enflamme souvent la bouche. Veut-on faire un fromage très-sec, qui devienne aussi dur que la corne, qui brûle au feu et répande comme elle une odeur fétide? On enleve toute la crême du lait avant que de le coaguler, et on presse fortement la partie grumelée, comme je viens de le dire. Cette métamorphose surprenante d'une liqueur aussi fluide que le lait, ne pouroit-elle pas faire conjecturer que tous nos solides en sont formés? D'ailleurs pour mieux apuyer cette conjecture, il n'y a qu'à considerer qu'on peut vivre très-long temps en ne prenant que du lait pour toute nouriture, comme l'expérience nous l'aprend; par consequent le lait contient en soi le principe matériel de toutes les parties de notre corps, et il est assés probable que les vaisseaux, les membranes, les cartilages et les os mêmes n'en sont pas moins formés que le *serum*, le sang, la limphe et les autres humeurs.

Remontons à l'effet des acides sur le lait, et voyons quelles conséquences on en peut déduire. Le lait se coagulant par des aigres dans les tuyaux lactiferes, sa sérosité fine sort par les papilles, tandis que sa partie la plus dense séjourne dans les mamelles et s'y épaissit de plus en plus. Ce

Digitized by Google

qui cause des duretés, des tumeurs, des schirres, des cancers, &c. les mêmes accidens peuvent arriver dans les glandes chiliferes du mesentere.

Il est à propos de remarquer que le lait coagulé par des acides conserve toujours sa couleur blanche, au lieu qu'il devient jaune lorsqu'on le mêle avec des alkalis, comme on le voit dans l'Expérience suivante. Il n'est donc pas surprenant que les personnes qui sont remplies d'acides (soit pour avoir pris des matieres aigres ou disposées à le devenir, soit parce qu'elles n'ont pas assés de bonnes humeurs, ni des fibres assés fortes pour convertir les alimens en liquides bien conditionnés, tels qu'ils sont dans la santé;) il n'est pas surprenant, dis-je, que ces personnes fassent du chyle et du lait d'une blancheur si permanente, qu'elle se perd à peine, quand ces deux humeurs se changent en sang; au lieu que dans l'état sain, le lait et le chyle, suivant Lower, celebre Médecin Anglois, perdent leur couleur naturelle 12. heures après le dernier repas. On connoît par-là l'origine des pâles couleurs; il est aisé d'en expliquer tous les phénomenes et de guérir radicalement ce genre de mal.

On donnera la suite de ces Experiences le mois prochain.

Les mots de l'Enigme et des Logogryphes du Mercure de Septembre sont l'*Or*; *Chantre*; *Feüillage*; *Canif* et *Tumulus*. On trouve dans le second Logogryphe *Feu*, *Eau*, *Feüille*, *Age*, *Leu*, *Gille*, *Agile*, *Aigle*, *Ail*, *If*, *Eu*, *Fi*, *Licüe*,

Digitized by Google

Lieuë, Galle, Fa, La, Filia, Geai, Gallia, Lieu, Aile; et dans le quatriéme on trouve *Mulus, Mus, Mutus, Tum*, et *Lutum*.

ENIGME.

LEcteur, je suis formé par une habile main
D'une infinité de parties,
Vils Excremens du Genre humain,
Inégalement assorties.
Chés le Roi, chés le Souverain
Je tiens la plus auguste place;
Mais par un malheureux Destin
De ce degré de gloire où l'on me place,
Je tombe bien-tôt, par disgrace,
Dans les mains d'un certain crasseux,
Qui pour quelque nouveau service,
Me fait souffrir, au gré de son caprice,
Les tourmens les plus rigoureux.

LOGOGRYPHE.

JE suis un Nom François,
Et suis Ville de France.

Digitized by Google

De dire le Canton, Lecteur, qui que tu sois,
La chose est de peu d'importance ;
Il suffit que huit Mots Latins,
Que je renferme dans ma Sphere
Te feront trouver le Mystere ;
Allons donc à nos fins.
Un Afriquain d'abord je te propose ;
Ou bien un Saint Abbé, car c'est la même chose :
Le tiens-tu ? tu tiens tout :
D'une Ville l'Enceinte :
Je n'entends point ici de feinte,
On ne la trouve pas par tout.
Un Personnage du Parnasse,
Qui neuf Sœurs à la fois embrasse :
Un séjour agréable, et Lieu réjoüissant,
En Automne, en Eté, mais sur tout au Printemps :
Une sale et vilaine bête :
Une autre plus legere et de petite tête :
Achevons donc notre Entretien,
Encore deux noms, et plus rien.
Certaine Ville de Judée,
Dont parle Mere Eglise à la fin de l'année ;
La Portion d'un Arbrisseau,
Me font, Lecteur, Ville et Château.

Par Duchemin, Musicien à Angers.

AUTRE.

Digitized by Google

AUTRE.

JE suis assés souvent d'une ovale figure :
Je sers à l'humaine Nature,
Je suis le Confident de ses plus grands Secrets.
En pouroit-on trouver de plus discrets ?
Hors du Logis je suis bien moins de mise,
Si ce n'est par fois à l'Eglise,
Où l'on se sert de moi comme d'un Ornement;
Mais alors je suis fait un peu differemment.
J'ai deux moitiés dont la premiere
Exclut toute méchanceté,
Vous aurez beau secoüer la derniere
Vous n'y verrez que propreté.
A mon Chef retranché substituez ma queuë
J'enferme une Liqueur qui n'est verte ni bleuë,
On me met au cachot, on me perce le flanc,
Les plus humains sont même altérés de mon sang :
Avant 3. 2. et 5. j'étois bien peu d'usage,
Et le Mortel n'en étoit que plus sage.
Après 2. mettez 6, 3. et 5. conservés,
Alors 6. 2. et 4. aisément vous trouvez,
Quand vous aprenez la Musique
2. et 3. n'est qu'un sot. Je finis : qu'on m'explique.

Par un Chanoine de S. Jean de Chartres.

Digitized by Google

AUTRE.

ENtier, je suis blanc comme Ivoire.
Lecteur, mets en deux parts mon Nom;
Tu vois un digne Humain de la Bretonne Histoire
Accompagné de laide Passion.
Prends ensuite Lettre pour Lettre
On frémit à l'aspect de ce qui fait mon Etre.

LOGOGRYPHUS.

STagnantes undas limoso gurgite totus
Contineo: claudus mox liquor albus ero.
Cor de ventre trahas, accendo corda virorum.
Truncus fœmineâ procreo mira manu.

De S. Jean de Chartres.

ALTER.

NOscere vis totum? divina Volumina nosce,
Scriptor namque sacri pradicor eloquii.
Truncus, nunc rutilo in Calis, nunc tendor in hostem:
Sit caput ante pedes, pradaque felis ero.
Pro capite insumis ventrem, tunc exulo ab urbe:
In solo vocum nomine quanta seges!

Parti

Digitized by Google

Parti si prima caudam conjungere noris,
Ecce Planeta, Deus, mensis et una dies.
Huic abscinde caput, nihil est me doctius; almam
Suppleo naturam, fingo, decoro, colo.

Par le même.

NOUVELLES LITTERAIRES,

DES BEAUX ARTS, &c.

TRAITE' de la veritable Religion, contre les Athées, les Déïstes, les Payens, les Juifs, les Mahometans, et toutes les fausses Religions. *A Paris*, chés Hipolite-Louis Guerin, ruë Saint Jacques, à Saint Thomas d'Aquin. 1737. *in*-12. cinq Volumes. 3e. Partie.

RELATION des deux Rebellions arrivées à Constantinople en 1730. et 1731. dans la déposition d'Achmet III. et l'élevation au Trône de Mahomet V. composée sur des Mémoires originaux, reçûs de Constantinople. *A la Haye*, et se trouve *à Paris* chés Jacques *Clousier*. 1737. Vol. *in*-12. de 164. pages.

La Relation de ces évenemens fut faite dans les Mercures de Janvier 1731.

Digitized by Google

1731. p. 150. de Mai p. 1157. de Juin p. 1364 et de Novembre suivans, sur les Lettres originales qui nous vinrent alors de Constantinople, &c.

LETTRES de M. B ** sur differens Sujets de Morale et de Pieté. *A Paris*, chés Charles *Osmont*, ruë S. Jacques, à l'Olivier. 1737. Vol. *in*-12. de 408. pages.

INSTRUCTIONS CHRETIENNES sur le Sacrement de Mariage, avec les Prieres de l'Eglise et de l'Ecriture, qui y ont raport. *A Paris*, chés Louis *Ganeau*, vis-à-vis Saint Yves, à Saint Louis; et *Savoye*, à l'Esperance, ruë Saint Jacques. 1737. *in*-18.

LETTRE d'un Mathematicien à un Abbé, où l'on fait voir 1°. que la Matiere n'est pas divisible à l'infini. 2°. Que parmi les Etres crées il ne sçauroit y avoir d'infinis en nombre et en grandeur 3°. Enfin, que les Metaphysiciens qui pensent autrement, abusent des Mathematiques, &c. *A Paris*, chés *Jombert*, ruë Saint Jacques. 1737. Brochure *in*-12. pages 56.

HISTOIRE

Digitized by Google

Histoire du second Royaume de Bourgogne, du Comté de Bourgogne sous les Rois Carlovingiens; des III. et IV. Royaumes de Bourgogne, et des Comtes de Bourgogne, Montbeliard et Neufchâtel. Avec une Description du Comté de Bourgogne, et plusieurs Généalogies. Tom. II. Par M. F. J. *Dunod*, ancien Avocat au Parlement, et Professeur Royal en l'Université de Besançon. *A Dijon*, chés *de Fay*, Imprimeur des Etats, de la Ville et de l'Université, 1737. Vol. *in*-4°. de 635. pages sans la Préface et la Table.

Coutumes des Pays, Comté et Bailliage du grand Perche, et des autres Terres et Seigneuries régies et gouvernées selon iceux, imprimées sur l'Original, signé et scellé du Scel de Messieurs les Commissaires qui ont procedé à la rédaction d'icelles Coûtumes. Avec les Apostilles de M. Charles *Dumoulin*, et autres, contenant plusieurs Arrêts donnés en interprétation des Articles desdites Coûtumes et autres pareilles. Nouvelle Edition, augmentée de nouvelles Observations, et d'une Table des Matieres. *A Chartres*, chés Nicolas *Doublet*, Libraire, ruë des Changes, aux Armes de la Ville. 1737. *in*-4°.

Senti-

Digitized by Google

SENTIMENS sur l'Amour de Dieu, ou les trente Amours Sacrés, pour chaque jour du Mois. Par le R. P. *Avrillon*, Religieux Minime. *A Paris*, chés la Veuve *le Mercier*, vis à vis Saint Yves, à Saint Ambroise. 1737. *in*-12.

TRAITE' DES EAUX MINERALES, Bains et Douches de Vichy, augmenté d'un Discours Préliminaire sur les Eaux Minerales en general; avec des Observations sur la plûpart des Eaux Minerales de France, et en particulier sur celles de Bourbon-l'Archambault, et du Mont d'Or en Auvergne. Par Jacques François *Chomel*, Conseiller-Medecin du Roy, Intendant des Eaux Minerales de Vichy. *A Clermont-Ferrand*, chés *Boutaudon*, seul Imprimeur du Roy, de M. l'Evêque, du Clergé, &c. *in*-12. Quoique cet Ouvrage porte dans le Titre la date de 1734. on doit le regarder comme n'ayant paru que cette année, le Privilege n'étant que du mois de Février dernier.

SECONDE LETTRE de M. *Astruc*, Médecin Consultant du Roy, et Professeur Royal en Medecine de la Faculté de Montpellier, sur un Ecrit intitulé: *Second Mémoire pour les Chirurgiens*. Brochure *in*-4. de 26. pages. *Pierre*

Digitized by Google

Pierre Debats, Libraire au Palais, dans la Grand'Salle, au septiéme Pilier, vis-à-vis la Cour des Aydes, à l'image Saint François, débite les *Coûtumes du Pays et Duché d'Angoumois, Aunis et Gouvernement de la Rochelle*, avec les Commentaires de M. *Jean Vigier*, *&c.* Derniere Edition, *in-fol.* On trouve aussi chés le même tous les Livres nouveaux sur toutes sortes de Matieres tant de France que des Pays Etrangers.

EXPLICATION d'une Médaille d'Alexandre le Grand, singuliere par son Type, et très rare, laquelle se trouve dans le Cabinet des Antiques de Frideric, Duc de Saxe-Gotha. On y a joint le projet d'un Recueil des Opuscules ou Dissertations de divers Sçavans sur les Médailles, les Pierres gravées, et les Inscriptions tant Grecques que Romaines. Par Jules-Charles *Schlœger*. *A Hambourg* chés Jean-Georges *Fischer*. 1736. *in* 4. de 68. pages, 4. Planches détachés. *L'Ouvrage est en Latin.*

TRAITE' DU PURGATOIRE, de la Rigueur des tourmens que souffrent les Ames qui y sont détenuës, de la compassion que les Vivans doivent leur porter,

Digitized by Google

ter, des Obligations et des Moyens qu'ils ont de les secourir, et de ce qu'il faut faire pour ne pas tomber dans les mêmes suplices. Par M. *Rouhault*, Curé de S. Pair sur la Mer. *A Avranches*, chés J. B. *Bernard*. 1737. *in*-12.

L'Auteur est connu par quelques autres Ouvrages de la nature de celui-ci; comme la *Paraphrase sur les sept Pseaumes de la Pénitence*, sous le Titre de *Miroir de la Pénitence*; les *Quatre fins de l'Homme*, et les Abregés des Vies de saint Gaud, Evêque d'Evreux; de S. Pair, Evêque d'Avranches, de S. Scubilion, Abbé de S. Senier, aussi Evêque d'Avranches, et de S. Aroaste, Prêtre; avec une Instruction sur la maniere dont on doit honorer les Saints.

MEMOIRES pour servir à l'Histoire des Insectes. Par M. *de Réaumur*, de l'Académie Royale des Sciences, Commandeur et Intendant de l'Ordre Royal et Militaire de Saint Louis. Tome III. Histoire des Vers mineurs des feüilles; des Teignes; des fausses Teignes; des Pucerons; des Ennemis des Pucerons; des Faux Pucerons; et l'Histoire des Galles des Plantes, et de leurs Insectes. *A Paris*, de l'Imprimerie Royale. 1737. *in*-4°.

de

Digitized by Google

de 532. pages. Planches détachées 47.

TRANSACTIONS PHILOSOPHIQUES de la Societé Royale de Londres, traduites en entier ou par extrait. Par M. *de Bremond.* Année 1736. *A Paris*, chés *Piget*, Quay des Augustins, à l'Image Saint Jacques. 1737. *in*-4°. Pages 46.

TABLE des Titres des Mémoires imprimés dans les Transactions Philosophiques de la Societé Royale de Londres, depuis 1665. jusqu'en 1735 par M. de *Bremond. A Paris*, chés le même Libraire, 1737. *in*-4°.

Les Transactions Philosophiques de la Societé Royale de Londres sont le Recueil périodique d'une Nation entiere; d'une Nation sçavante, exacte, laborieuse et née pour observer. Elles sont composées de Dissertations sur toutes les Parties de la Physique, de l'Histoire Naturelle; de la Médecine; des Mathématiques; de l'Antiquité, de la Chronologie; des Belles-Lettres, &c. Ces Morceaux sont toujours remplis d'experiences extrémément curieuses, et de recherches très utiles; mais comme ils sont en Anglois, ceux qui s'apliquent en France au même genre d'étude, sont privés des connoissances qu'ils en pouroient tirer.

Les

Digitized by Google

Les Transactions Philosophiques ont commencé en 1665. et ont toujours continué depuis. M. *de Bremond* a entrepris de donner ce grand Ouvrage au Public, et pour rendre son travail plus utile, il fait paroître les deux derniers numero des Transactions qui sont pour les six premiers mois de 1736. et il continuera de donner le courant lorsqu'il paroîtra, afin de faire connoître à nos Physiciens l'état present de la Physique en Angleterre. Il espere donner en même temps les années précedentes des Transactions Philosophiques; pour cela il ira en rétrogradant. On imprime actuellement l'année 1735. et tous les trois mois nous en pourons avoir une année entiere. Cet arrangement paroîtra bizarre à ceux qui ne sentent point que les derniers Volumes sont remplis de Mémoires beaucoup plus interessans, et d'experiences bien plus neuves que les premiers; car les anciennes experiences et observations ont passé dans les Livres de Physique des Anglois, et de-là sont revenuës dans les nôtres.

Pour que les Gens de Lettres puissent dès à present connoître les Matieres examinées dans les Transactions Philosophiques, M. *de Bremond* a commencé à donner

Digitized by Google

mer le Volume des Tables depuis 1665. Les Tables des 11. premieres années paroissent à present, et tous les trois mois il en paroîtra 10. autres années, lorsque la Table Chronologique aura été continuée jusqu'en 1735. On donnera aussitôt une Table générale par ordre de Matieres, et une Table Alphabetique des Auteurs.

Pour rendre la Table Chronologique plus utile, on a cité en marge les Journaux des Sçavans de Paris et les autres Journaux, où se trouvent des Extraits ou des Traductions des Mémoires des Transactions Philosophiques.

TABLE pour le premier Trimestre des Transactions Philosophiques de 1736.

Physique Générale. Experience sur les Vibrations des Pendules, par feu Monsieur *Derham.*

Lettre de M. *Iones* à M. *Jurin* sur la haute Marée de la Tamise le 16. Février 1731.

Anatomie. Description d'une Substance osseuse considerable, trouvée dans la Matrice d'une Femme, et presentée à la Societé Royale le 17. May 1733. par M. *Hody.*

Maladie singuliere de la Peau par M. *Vater.* *Botanique.*

Digitized by Google

Botanique. Catalogue de 50 Plantes du Jardin de *Chelsea*, par M. *Rand.*

Experiences sur la fécondation des Semences des Plantes, par M. *Logan*, Ecuyer.

Astronomie. Tables des Immersions et Emersions des Satellites de Jupiter en 1737. calculées au Méridien de l'Observatoire Royal de *Gréenvvich*, par M. *Hodgson.*

Tables des Immersions et Emersions des Satellites de Jupiter, visibles à Londres en 1707. par le même.

Observations d'Eclipses des Satellites de Jupiter, faites à *Soutvvick*, par M. *Lynn*, Ecuyer.

Dioptrique. De la Combinaison des Lentilles transparentes avec des Plans qui refléchissent la lumiere, par M. *Hadley*, Ecuyer.

Géographie. Construction et usage des Cartes Géographiques Spheriques, par M. *Colson.*

TABLE pour le second Trimestre des Transactions Philosophiques de 1736.

Antiquités. Copie d'un ancien Acte par lequel on fait la cession d'une partie d'un Tombeau, écrit sur un Marbre aporté depuis peu de Rome, avec des Observations de M. *Gale*, Ecuyer.

Physique

Digitized by Google

Physique Générale. Derniere Lettre de M. *Gray* sur les Revolutions que de petits Corps suspendus font par électricité d'Occident en Orient, au tour d'autres Corps plus considerables, de la même maniere que les Planettes tournent au tour du Soleil.

Extrait d'une Lettre de M. *de Lisle* sur la Construction d'un Thermomètre de Mercure.

Extrait d'une Lettre de M. *Logan*, sur la Figure courbe et anguleuse des Eclairs dans les grands Tonnerres.

Observations de l'Aurore Boréale faites en Angleterre par M. *Celsius.*

Observations Astronomiques, Physiques et Méteorologiques, faites à *Vitemberg* en 1733. par M. *Vveidler.*

Anatomie. Experiences sur l'ouverture de la Poitrine, et ses effets dans la respiration, par M. *Houston.*

Experiences faites avec du Mercure sur des Chiens enragés, par M. *James.*

Astronomie. Observations des Eclipses des Satellites de Jupiter, faites à Petersbourg en 1731. et 1732. par M. *de Lisle.*

Histoire Naturelle. Suite de l'Extrait de l Histoire Naturelle de la Caroline et des Isles Bohama de M. *Catesby*, par M. *Mortimer.*

LES

Digitized by Google

LES CARACTERES DE THALIE, Comédie en trois Actes, avec un Prologue et un Divertissement. Par M. *Fagan*, représentée pour la premiere fois par les Comédiens François le 18. Juillet dernier. *A Paris*, Quay de Conty, 1737. chés *Prault*, fils, *in* 8. de 133. pages.

L'empressement que nous avons eû de remplir nos obligations envers le Public, nous a portés à prévenir l'impression de cette Comédie, et à ne donner au Lecteur qu'une idée de la simétrie Théatrale. Nous nous sommes aperçûs à la lecture de l'Ouvrage imprimé, que nous n'avions pas suivi bien exactement l'ordre des Scenes; on ne doit imputer cette faute qu'à notre memoire, et d'ailleurs la transposition des Scenes n'aporte pas beaucoup de dérangement à la conduite de l'action principale. Il ne nous reste donc que d'extraire quelque Morceaux de la Piece en question, pour rendre à son ingénieux Auteur la justice qui lui est duë, et pour faire voir au Public qu'il n'excelle pas moins dans la maniere d'écrire, que dans l'ordonnance des Scenes qu'il traite.

Nous avons déja dit que le Prologue n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans ce Poëme; cependant il ne laisse pas d'être bien écrit. En voici un petit échantillon; c'est l'Auteur de la Piece qui parle.

Je m'avise de faire trois Actes; l'un d'intrigue; l'autre de Caracteres, et le troisiéme à Scenes épisodiques; et attendu que ce sont-là à peu près les genres qui différentient nos Comédies, je rassemble ces Actes sous le titre pompeux des Caracteres de Thalie. *Cela annonce du parfait; il semble que je prétende avoir fait trois chefs-d'œuvres, et que je les propose pour modeles; il falloit donc du moins mettre un Prologue, pour excuser l'orgueil de ce titre,*

Digitized by Google

titre, et où j'eusse demandé grace... Un Prologue! Il n'y a peut-être au monde rien de plus inutile, de plus traitre, de plus détestable qu'un Prologue. Si l'Auteur veut faire pressentir les beautés de son Ouvrage, on le traite de fat; s'il annonce que ce qu'il a fait est médiocre, on est porté à l'en croire sur sa parole; et puis, quel est le but que nous nous proposons dans la Comédie? A quoi l'art de l'Auteur s'aplique-t'il? C'est, je crois, à si bien peindre une Action, que le Spectateur séduit, s'imagine la voir d'après nature. Or les précautions que l'on prend dans un Prologue, ne semblent-elles pas avertir que ce qu'on va représenter n'est qu'une Fable? Un conte forgé à plaisir. Et n'affoiblissent-elles pas d'avance cette douce illusion que l'on prend tant de peine à faire naître par la suite? Non, non, point de Prologue, s'il vous plaît; j'ai fort bien fait de n'en point faire: encore si l'on n'étoit pas plus difficile aujourd'hui que ne l'étoient les Anciens, et qu'un seul Personnage, comme l'Aretuse, Mercure ou un autre, vînt exposer uniment de quoi il s'agit; si un Acteur François en étoit quitte pour venir dire simplement: Messieurs.....

De-là l'Auteur prend occasion d'annoncer aux Spectateurs les trois différentes Pieces qu'il va donner.

L'INQUIET. Dès la premiere Scene on fait le Portrait de l'Inquiet, donné sous le nom de Piece de Caractere. Voici comment l'Auteur fait parler *Marton*, Suivante de *Lucile*, dont *Timante* est amoureux.

Pour moi, je ne vous le dissimule point; je tremble pour ma Maîtresse, en la voyant prête à former un pareil engagement; je conviens que Timante a toutes les qualités qui font un honnête homme; que sa figure est encore agréable; qu'il est passable-

ment riche ; mais n'est ce pas trop risquer que d'épouser un homme, qui, dans une inquiétude perpétuelle, va, vient et revient cent fois en une heure sur les sujets les plus frivoles ; timide jusqu'au ratinement, mal-adroit par excès de précaution, trouble par des délicatesses chimériques, jamais sûr de lui, oubliant l'objet présent qui le satisfait, pour s'occuper de l'objet éloigné qui le tourmente, et qui enfin ne jouïssant jamais d'un instant de tranquillité avec la femme la plus chérie, portera les allarmes jusque dans le sein des plaisirs. Ce ne sera point un jaloux qu'un Mari comme celui-là, mais je crains bien que ce ne soit quelque chose de plus insuportable.

La Piece finit par un aveu que *Timante* fait lui-même de ce qu'il y a de défectueux dans son Caractere ; voici comment il s'exprime.

Je perds Maîtresse, Ami; jusqu'aux valets, tout m'abandonne ; le seul espoir qui puisse me soutenir c'est que de si grands coups me corrigeront d'un Caractere, que j'avoüe moi-même ne pouvoir être suporté.

L'ETOURDERIE. Pour donner une idée de l'art avec lequel l'Auteur sçait dialoguer, nous ne pouvons mieux faire que d'extraire quelques fragmens de deux Scenes qui ont parû les mieux travaillées de cette seconde Piece qui a pour titre l'Etourderie. *Mondor*, qui en est le Héros, a pris *Madame Cléonte* pour *Mademoiselle Cléonte*, sa belle-sœur; Monsieur Cléonte, à qui il a fait l'aveu de son amour pour sa prétenduë sœur, le laisse avec sa femme, dont il l'exhorte à obtenir le consentement ; voici comment ces deux Personnages, qui sont dans la même erreur, s'entretiennent.

Mondor

Mondor.

Vous voulez, trop aimable Personne, vous voulez m'éprouver, je le vois; ce ne peut être qu'un semblable motif qui vous fasse tenir ce langage; le Ciel vous a-t'il donc faite pour tant de défiance? .. Si je pouvois par moi-même être soupçonné de légereté, les charmes qui m'ont séduit ne détruiroient-ils pas ce soupçon? Et ne sont-ils pas garants qu'on ne sçauroit guérir de la blessure qu'ils ont faite?

Madame Cléonte.

Et bien, par exemple, je ne puis m'empêcher.

Mondor.

Eh! quoi donc? encore?

Madame Cléonte.

Oüi, encore. Je vous avoüe que ces exagerations me sont suspectes, et le paroîtroient à toute autre. Les charmes que vous vantez ont pû vous toucher jusqu'à un certain point; mais j'aurois crû qu'une autre espece de mérite, comme la conduite, la sagesse, l'esprit même, étoit ce qui devoit faire le plus d'effet sur vous.

Enfin, Madame Cléonte persuadée de l'amour de Mondor, le console par ces paroles:

Il faut se rendre à vos raisons. Vous vous justifiez avec tant de force, qu'il est difficile de ne vous pas ajouter foy, &c. Oüi, à présent je puis vous dire que vos propositions ne peuvent être reçûës que favorablement, &c. Tant de modestie ne sert qu'à vous rendre plus recommandable. Mais je vois venir ma belle-sœur; parlez-lui; cette conversation ne sera pas assurément la moins nécessaire; assurez-vous de son consentement; vous voulez bien que je vous laisse avec elle.

Voici une autre Scene, qui n'est pas dialoguée avec moins d'art. Dans la précédente les deux

Digitized by Google

Interlocuteurs étoient dans la même erreur ; au lieu que dans le milieu de celle-ci, il n'y en a qu'un qui y persiste.

Mondor

L'Assesseur vient de se jetter à vos pieds ; que j'ai sujet de craindre que cet ancien Amant ne vous ait touchée par ses regrets !

Madame Cléonte.

Il est vrai qu'il est dans un état pitoyable ; je ne l'ai qu'aperçû, mais il m'a fait compassion.

Mondor.

Et vous n'hésitez point à me le dire !

Madame Cléonte.

Cela ne doit pas vous inquieter ; votre bonheur n'est-il pas certain ?

Mondor.

Il est certain ! Quoi ? Quand un autre a le secret de vous toucher. . . . .

Madame Cléonte.

Cette compassion n'empêche pas qu'on ne le congédie.

Mondor.

N'est-ce pas l'aimer que de le plaindre ? Et puis-je compter vous obtenir quand je n'obtiens pas votre cœur ?

Madame Cléonte.

M'obtenir !

Mondor.

Oüi ; si votre cœur est partagé, et plaint si tendrement un Rival, pouvez-vous dire que mon bonheur soit certain ?

Madame Cléonte.

Je vous avoüe que je ne vous entends point.

Mondo

Mondor.

Ah ! je vois bien que rien n'est plus incertain que ce bonheur. Dès la premiere conversation que vous m'avez accordée, je n'ai que trop aperçû que votre cœur étoit naturellement éloigné de moi, &c.

Madame Cléonte.

Tâchons de nous entendre ; on a bien voulu me consulter et me demander mon aveu ; je l'ai donné après m'être assurée de la sincerité de vos sentimens ; je ne m'en repens point ; mais quelle étrange délicatesse ! Dites-moi donc encore une fois ; pourvû que votre mariage s'accomplisse, que vous importe ce que vous avez crû voir dans mes yeux ?

Mondor.

Achevez, cruelle, achevez ; joignez la raillerie à l'outrage ; dites moi donc à votre tour : peut-on marquer de la froideur, et aimer en même-temps ?

Madame Cléonte.

Comment ? vous exigez que je vous aime ?

Mondor.

Non, je ne l'exige point ; c'est, à vous entendre, une injustice à moi de l'exiger. Eh quoi ! tout ceci est-il un songe ? Je n'aurai point recours à l'autorité de ceux qui semblent me favoriser ; non, cruelle, puisque c'est une témérité à moi de demander du retour, je vous aurai vûe, je vous aurai aimée . . . .

Madame Cléonte.

Vous m'aurez aimée ! &c. Y pensez-vous ? Quel delire ! &c.

LES ORIGINAUX, troisiéme Piece. Dès-la premiere Scene de cette Comédie, que l'Auteur apelle dans son Prologue Piece à Scenes Episodiques, la *Marquise*, Mere du *Marquis*, dont

Digitized by Google

les dérangemens sont l'objet des différentes Scènes, expose le caractere de son Fils à un de ses Amis, qu'elle a prié de la seconder dans le dessein qu'elle a de corriger son Fils par des exemples vivans, comme faisoient autrefois les Lacédémoniens. Elle s'exprime en ces termes.

Si vous aviez autant d'interêt que moi qu'il fût parfait, vous verriez en lui tout ce que je crois y voir. Je vous l'ai déja dit, Chevalier, esclave des faux airs, adorateur des travers les plus outrés, il adopte si avidement les ridicules que nos jeunes gens mettent à la mode, qu'il semble que lui seul les auroit tous créés, si, pour le malheur de la société, on ne l'eût dès long-temps prévenu. Du ridicule au vice, la pente est bien facile; et ce que vous apellez traits de jeunesse, n'est que trop souvent un mauvais présage pour les mœurs. Enfin vous sçavez quel parti je lui destinois; vous sçavez avec quelle ardeur je désirois de le voir uni à Hortense. Il a d'abord paru sensible à ses charmes; il a senti quel étoit le prix d'une union aussi avantageuse; mais aux aproches d'un engagement, l'esprit de dissipation, un faux amour de la liberté, et pour ainsi-dire, la honte de bien faire, l'ont fait frémir, &c.

Voici ce que cette tendre Mere dit elle-même à son Fils. *Ce seroit grand hazard que vos défauts vous eussent échapé; car, à vous parler avec franchise, vous êtes, mon Fils, emporté, intempérant, peu instruit, indiscret, orgueilleux, volage, mocqueur et médisant, &c. Cette nécessité d'être médisant ne peut être donnée que comme une plaisanterie de votre part, mais comment justifierez-vous ces emportemens, cette hauteur, qui fait qu'un mot dit sans dessein, une raillerie innocente vous révolte contre vos meilleurs amis? Ce feu qui vous entraine,*

Digitized by Google

entraîne, et qui dans les querelles, comme dans les plaisirs, vous porte aux dernieres extremités? La modération, mon Fils, est une vertu si heureuse, qu'elle nous fait paroître avoir les vertus même que nous n'avons pas.

Nous avons crû que ces Morceaux que nous avons pris au hazard dans chacune des Pieces, suffiroient pour persuader à nos Lecteurs que l'Auteur des Caracteres de Thalie écrit aussi bien qu'il imagine. Nous nous flatons qu'on ne nous sçaura pas moins de gré de ce que nous allons extraire du Divertissement par où cette charmante Piece a fini.

Air.

Que nous voyons dans la vie
De ridicules differens!
Chaque siecle a sa manie,
Ses usages extravagans;
Mais l'amoureuse folie
Est de tous les temps.

L'Auteur déclare que ces paroles sont de plusieurs Personnes d'esprit, qui ont bien voulu enrichir ce Divertissement.

Menuet.

Tel Amant croyoit tout facile,
Qui ne reçoit que des mépris,
Et dont l'espoir est inutile;
Quel chagrin de s'être mépris!
Tel autre qui n'osoit s'attendre
A la plus legere faveur,

Digitized by Google

Est mis au comble du bonheur ;
Qu'il est heureux de se méprendre !

Colin choisit, pour être Pere,
Colette dont il est épris ;
Au bout de six mois elle est Mere ;
Quel chagrin de s'être mépris !
Au Benêt on sçait faire entendre
Que six mois c'est terme complet ;
Colin se croit Pere en effet ;
Qu'il est heureux de se méprendre !

Pour se venger d'une Coquette,
Un jour on instruit son Epoux,
Qu'avec le beau Damon seulette
Souvent elle est en rendez-vous ;
Le Mari qui veut les surprendre,
Suit de sa femme tous les pas ;
Il la surprit avec Licas,
Et se méprit, sans se méprendre.

Vaudeville.

Est-on ridicule, est-on sage,
De vouloir se mettre en ménage ?
Je vais vous décider le cas :
Pour goûter des douceurs parfaites,
Mariez-vous, jeunes Fillettes ;
Garçons, ne vous mariez pas.

L'un sans l'autre, ne se peut faire ;

J'en

J'en conviens ; mais c'est votre affaire
De tendre et d'éviter le lacs.
Pour goutet, &c.

Au Parterre.

Si l'on voit qu'une Comédie
Soit par le beau Sexe aplaudie,
Le Critique parle plus bas ;
Pour rendre nos douceurs parfaites,
Aplaudissez, jeunes Fillettes ;
Messieurs, ne nous critiquez pas.

La Musique est de M. *Mouret*, et le Ballet est de M. d'*Angeville*.

ENTRETIENS LITTERAIRES et galans.

CEt Ouvrage est divisé en dix Conférences ; elles sont tenuës par quelques Amis, qui se trouvant à la Campagne, cherchent à se désennuyer, en s'entretenant sur des Matieres instructives.

La premiere Conference roule sur les différens Caracteres et la Préeminence des Langues ; on y a donné en passant quelques préceptes pour bien traduire.

Les quatre suivantes forment un Traité, où l'on a tâché de rassembler tout ce que divers Auteurs, tant Grecs que

Digitized by Google

Latins, François, Espagnols, Portugais et Italiens, tels que Lucien, Denys d'Halicarnasse, Ciceron, Vossius &c. ont dit de mieux sur l'Art d'écrire l'Histoire; on y a joint quelques Réfléxions nouvelles; enfin l'on s'est apliqué à ne rien oublier de ce qui peut être utile dans un genre si nécessaire et si noble.

Dans les quatre, qui viennent après, on a répondu aux Critiques, que Mrs les Abbés Prévôt, et Desfontaines ont publiées contre la Traduction du Camoens, faite par l'Auteur du présent Ouvrage.

La derniere Conférence n'a point d'objet fixe; elle ne contient que quelques fragmens des plus fameux Poëtes Italiens, traduits en Vers François: en cela l'Auteur s'est proposé de confronter plusieurs Pensées justes et naturelles, avec une de ces Pensées fausses, mais brillantes, qui ont fait si long-temps les délices des Ecrivains d'Italie.

Tous ces dix Entretiens sont parsemés de Vers François, traduits ou paraphrasés d'Homere, de Virgile, d'Horace &c. que l'Auteur a cités, quand il avoit besoin d'apuyer ses sentimens; il y a joint aussi de temps en temps des Vers de sa façon, tant pour varier son Ouvrage,

Digitized by Google

vrage, que pour en écartet l'ennui, le plus qu'il lui seroit possible.

Comme la matiere des Entretiens est presque toute dans le genre Didactique, l'Auteur a cherché le moyen d'égayer son Sujet, persuadé que, pour un Lecteur sérieux, qui ne lit qu'à dessein de s'instruire, on en trouve cent autres, qui n'aiment les Instructions qu'avec le sauf-conduit de quelque amusement; c'est pour ne point rebuter les Esprits de cette derniere espece, qu'on a pris le parti de joindre à chacune des Conférences un Livre de l'Histoire de Don Palmerin, qui est tirée partie d'Ambrosio Marini, Noble Génois, et partie de Lupercio d'Argensola.

Mais pour rendre l'amusement même de quelque utilité, on a eu soin premierement de n'y mettre aucune Image qui puisse blesser la plus scrupuleuse bienséance. En second lieu on s'est apliqué à l'orner d'exemples de toutes les Vertus Morales, qui concourent au bien de la Societé; les Rôles des diférens Personnages y conduisent naturellement, ou à faire détester le crime, ou à faire aimer la vertu. Don Alfonse Roi d'Espagne, surnommé le Catholique, offre le Modéle d'un grand Prince, plein de

Digitized by Google

tendresse et d'attention pour les besoins de son Peuple ; prudent et sage dans son Conseil, intrépide au milieu des Combats, modeste dans la prosperité, ferme dans la mauvaise fortune, et se soûtenant dans l'une comme dans l'autre par le secours de la Religion : Ormizinde son Epouse n'est pas moins respectable par son attachement pour lui et par sa bonté pour les malheureux. L'Infante Isabelle leur fille, enlevée dès son enfance, et nourie chés les Maures dans les superstitions de Mahomet, rentre enfin dans sa Patrie, et dans le sein du Christianisme, qui met le Sceau aux Vertus humaines, dont elle étoit parée ; Don Palmerin forme le Tableau d'un fidele Sujet, qui joint la Probité à la Valeur, et qui aime la gloire sans ambition. Le Duc Ernest, après une disgrace des plus cruelles, s'éloigne de la Cour, et va chercher la Solitude ; il y trouve une consolation parfaite dans la pratique de la Pieté. Le but de toute l'Histoire en général est de montrer que la Vertu est l'unique moyen qui puisse nous rendre veritablement heureux, et nous assurer de grands honneurs, au lieu qu'ils ne sont jamais stables, lorsque le vice et les talens équivoques nous en ouvrent la carriere.

Par

Digitized by Google

Par M. Du Perron de Castera, *et se vend chés la veuve* Pissot, *Libraire, à la Croix d'or, à la descente du Pont Neuf, Quay de Conti.*

Il paroît un Poëme intitulé *La Conquête de la sainte Couronne par S. Louis. Poëme Héroique.* On ne pouvoit guére choisir de Sujet plus digne d'un Poëte Chrétien, et plus susceptible du feu de la belle Poësie : l'Auteur l'a traité noblement. On en jugera par ce Morceau du commencement, suivi de deux ou trois autres.

Toi qui préviens les Vœux du Mortel qui t'adore,
Inspire-moi, Seigneur, c'est toi seul que j'implore.
Eclaire mon Esprit, soûtiens ma foible Voix ;
Je chante un saint Guerrier, le Modéle des Rois.
Grand Dieu, tu le guidas de Victoire en Victoire ;
Il combattoit pour toi, tu pris soin de sa gloire.
Heros dans les Combats, vertueux dans Paris ;
Ennemi des flateurs, bon Roi sans Favoris ;
Formidable aux méchans, aux malheureux propice,
Pardonnant par penchant, il punit par justice.
Invincible, mais bon, il sçut être à la fois,
L'effroi des Sarrazins, le Pere des François.
&c.

Dans la suite Meledin, Sulkan d'Egypte, consterné

consterné par les Exploits du S. Roy, parle ainsi à ses Sujets armés :

Vous que le sort soûmit à ma vaste Puissance,
Vous qui peuplez les bords où le Nil (*) prend naissance
Jusqu'à ceux où la Mer le reçoit dans son sein,
Je vais vous dévoiler un illustre dessein.
Les Français sont Vainqueurs, leur fureur sanguinaire
Les a conduits déja près des Portes du Caire.
La Mer vomit ici leurs nombreux Bataillons,
Et nos Champs sont couverts de leurs fiers Pavillons ;
Guerriers, réveillez-vous, &c.

. . . . . .

Conservez ce Trésor aporté dans Memphis
Par ce Grec que Sircon adopta pour son Fils ;
Peuples, vous le sçavez, la superbe Byzance
En perdant ce Trésor a perdu sa Puissance.
Le François triomphant veut nous ravir ce Bien ;
Mon Trône chancelant tombe sans ce soutien :
&c.

Une Note mise au bas de la Page 2. aprend que ce Trésor est la sainte Couronne. *Sircon*, dit l'Auteur, *regnoit en Egypte avant Meledin.*

(*) *Le Sultan n'étoit pas le Maître des Lieux où le Nil prend naissance, mais la Poësie autorise ces expressions.*

Sircon

Digitized by Google

Sircon fit la Guerre aux (*) *Byzantins.* Une ancienne Tradition promettoit à ceux-ci qu'ils ne seroient jamais vaincus, tant qu'ils conserveroient la sainte Couronne dans Constantinople. Un Esclave Grec l'enleva de cette Ville, et l'aporta en Egypte. Sircon pour le récompenser l'adopta pour son Fils.

Le Discours du Sultan est suivi de l'ouverture des Canaux du Nil, pour empêcher l'Armée Chrétienne d'avancer vers le Caire : l'inondation est ainsi décrite :

La Terre disparoît, les Arcs, les Javelots
Roulent dans les sillons entraînés par les Flots.
Les Soldats rougissant d'un courage inutile,
Courent sur les Palmiers chercher un sûr azile,
Mais les flots mugissans l'un par l'autre chassés,
Entraînent avec eux les Palmiers renversés.
&c.

Dans cette extrémité le Monarque Chrétien leve les mains au Ciel, fait ainsi sa Priere.

» Destructeur des Tyrans, Protecteur des bons Rois,
» De ton Trône enflamé, Seigneur, entends ma voix.
» Les François vont périr ; un Peuple qui t'outrage
» Sur des Chrétiens soûmis aura-t'il l'avantage ?
Quand jadis les Hebreux gémissoient dans les fers,

(*) *L'Auteur a voulu dire les Grecs. Dans ces temps là il y avoit déja plusieurs siecles que Byzance et les Byzantins avoient changé de nom, &c.*

Pour

Pour les sauver, Seigneur, tu separas les Mers.
&c.

La Priere est suivie d'un Prodige marqué dans l'Histoire. La Peste dans une seule nuit fit périr presque tous les Habitans du Caire.

Le Seigneur à nos Vœux accorde la Victoire ;
Armons-nous, dit LOUIS, combattons pour sa gloire ;
Ils entrent dans le Caire, ô surprise ! ô terreur !
La guerre leur offrit moins de sujets d'horreur.
Les Soldats expirans abandonnent les Portes,
Ils ne rencontrent plus ces terribles Cohortes,
&c.

Le Poëme finit par ces deux Vers :

Louis marche en Vainqueur vers les Augustes Lieux,
Où le Temple cachoit le (*) Bandeau précieux.

(*) *La Sainte Couronne.*

LIVRES que Cavelier, *Libraire, rue S. Jacques, à Paris, a nouvellement reçus des Pays Etrangers.*

Hoffmanni (Frid.) *Medicina Rationalis* Systematicæ Tomi IV. Pars quarta, sive Tomus septimus, 4°. *Hala Magd.* 1737.

—*Ejusdem* Opuscula Medico-Practica, 4°. *Hala*, 1736.

Acta

Digitized by Google

Acta Physico-Medica Acad. Naturæ Curiosorum Volumen quartum, 4°. cum Figuris 1737. *Norimbergæ*

Bruckmanni Epistolæ Itinerariæ XLVIII. 4°. cum figuris 1736.

Breithaupti Ars decifratoria, seu Scientia occultas Scripturas solvendi, *in* 8°. 1737. *Helmstat.*

Barthii de Culice Dissertatio *in*-4. *Ratisbonæ.* 1737.

Pertsch Tribunal Reformatum, seu de Iniquitate Tortu æ, *in*-8. *Gueph.* 1737.

Raidelii Commentatio Critico Litteraria de Ptolomæi Geographia, *in*-4. *Norimbergæ*, 1737.

Medicorum Silesiasticorum Sylloge Specimen, II. et III. *in* 8. *Lipsiæ*, 1737.

Selecta Medica Francofurtensia Volumen secundum, *in* 8. *Ffforth.* 1737.

Schelhornii Amœnitates Litterariæ Ecclesiasticæ *in*-8. *Lipsiæ*, 1737.

Beck Schediasma Litterarium de Elementis Euclidis, *in* 4. *Lipsiæ*, 1737.

Boerhaave Praxis Medica, seu Commentariorum in Aphorismos, accessit Historia Plantarum Horth. Lug. Batav. 7. vol. *in* 12. *Londini* 1731.

Hypocratis Aphorismi, studio Almeloveen *in*-24. *Lug. Bat.* 1732.

Jackson Enchiridion Med. Chym. Practicum, *in* 12. *Amst.* 1698.

Havers Observationes de Ossibus, *in* 8. cum Figuris, *Lug. Bat.* 1734.

Vesalii Opera omnia Anatomica et Chirurgica, curâ Boerhaave et Albini, fol. 2. vol. cum Figuris, *Lug. Bat.* 1725.

Courper The Anatomy of Humani Bodies, with.

Digitized by Google

with Figures, fol. *Leyden*, 1737.

Newton Arithmetica universalis, *in* 4. fig. *Lug. Bat.* 1732.

Linnæi Bibliotheca Botanica, *in* 8. *Amst.* 1736.

Mead Mechanica Expositio venenorum, *in* 8. *Lug. Bat.* 1737.

Ridley Observationes de Asthmate et Hydrophobia *in* 8, *Lug. Bat.* 1737.

Blondel Dissertation Physique sur la force de l'Imagination des femmes enceintes, sur le Fœtus, *in* 8. *Leyde*, 1737.

La Medecine Naturelle vuë dans la *Pathologie* vivante; dans l'usage des *Calmans* et des differentes Saignées des Veines et des Arteres rouges et blanches, spontanées ou artificielles, et dans les substituées par les *Sang-suës*, les *Scarifications*, et les *Ventouses*. Par M. *Hecquet*, ancien Doyen de la Faculté de Medecine de Paris, 2. vol. *in* 12. *chés Cavelier, ruë saint Jacques. Paris*, 1738.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES OPERA, représentés à Paris depuis l'établissement de l'Académie Royale de Musique jusques à present, en 32. colonnes, contenant les années, les mois, les jours des Représentations, les Titres, le Genre des Pieces, le nombre des Actes ou Entrées, les noms des Auteurs des Paroles et de la Musique, se vend *à Paris*, au Palais Royal, au Caffé de la Marine, ruë, Croix des Petits-Champs, et chés *Dudoigt*, à la petite Vertu, ruë des Arcis. *Prix* 30. sols.

Nous avons apris que M. *Nenci*, dont nous avons donné un Sonnet Italien dans le dernier Mercure,

Digitized by Google

Mercure, se propose de donner bien-tôt au Public un Recueil de ses Poësies, dont les unes sont dans le Stile Héroïque, et les autres dans le Stile Burlesque ; parmi les premieres on trouvera celles qu'il a eu l'honneur de présenter à la Reine, et dans les autres, la Description de la Maison de M. le Contrôleur Général à Bercy, adressée à M. l'Abbé ***. et une Epitre à M. de Voltaire, *in terza rima.*

On a imprimé à Rome, en plusieurs Volumes in-folio, un trés-grand Ouvrage, et intéressant pour notre Nation ; en voici le Titre, en attendant que nous soyons en état d'en pouvoir donner l'Extrait.

La Crusca Provenzale, *overo, le voci, frasi, forme, e maniere di dire, che la Gentilissima, e celebre Lingua Toscana ha Prese della Provenzale, arricchite, e illustrate, e difese con motivi, con autorità, e con esempj. Aggiuntevi alcune Memorie, e notizie intorno agli antichi Poeti Provenzali, Padri della Poesia volgare, particolarmente circa alcuni di quelli, tra gli altri molti, che furono di Nazione Catalana, cavate da' Mss Vaticani, Laurenziani, e altrove. Opera di Don Antonio Bastero Nobile Barcellonese, Dottor in Filosofia, e nell'una, e l'altra Legge, Canonico, e Sagrestano Maggiore della Cattedrale di Girona, ed Esaminatore Sinodale della medesima Diocesi, detto fra gli Arcadi* Iperide Bacchico.

On mande d'Hanover, que le 17. du mois dernier on avoit fait à Gottingen l'ouverture des différentes Ecoles de l'Université que le Roi de la Grande Bretagne y a fondée depuis peu, et que

le, moitié avec simphonie, et l'autre moitié sans simphonie, chantés au Concert Spirituel, prix 1. liv. 10. s. chacun.

On trouvera tous ces differens Ouvrages, *à Paris*, chés l'*Auteur*, Place du Pont S. Michel, chés le sieur *Chauvin*, Chirurgien; à la Regle d'or, chés la veuve *Boivin*, ruë S. Honoré; chés *le Clerc*, ruë du Roulle, à la Croix d'or, et chés *Ballard*, au Mont Parnasse.

Estampes Nouvelles.

Nous avons à annoncer une très-grande Planche en largeur, d'une Composition riche, judicieuse et abondante, y ayant près de 900. figures, et d'une Exécution admirable pour la Gravure, qui est de M. C.N. *Cochin*, le Fils, jeune homme d'une très grande esperance. Ce magnifique Sujet a pour Titre: *Préparatifs du grand Feu d'artifice, que S. E. M. le Cardinal de* Polignac *fit tirer à Rome, dans la Place Navonne, le 30. Novembre 1729*, pour la Naissance de MONSEIGNEUR LE DAUPHIN. Le Tableau en a été peint à Rome par *Paul Panini*, celebre Peintre de l'Académie de S Luc, et dessiné par *J. Dumont, le Rom.* Professeur de l'Académie Royale de Paris.

Cette Estampe se debite avec beaucoup de succès, ruë saint Jacques, chés Cochin, Graveur du Roi.

La 27e. Estampe gravée d'après Ph. Wauvermans, par le sieur Moyreau, paroît et se vend chés lui, ruë Galande, vis-à-vis S. Blaise. Le Tableau original de 12. pouces de large sur 9. de haut, se conserve dans le Cabinet de M. Halée,

Digitized by Google

Hilée, et c'est un des plus piquans de ce célebre Auteur : ce sont des *Baigneurs* dans un beau Paysage découvert.

Il paroît depuis quelque temps deux moyennes Estampes en hauteur, dont les Sujets sont *Léda* et *Danaé*, gravées par le sieur *Fessard*, d'après les Tableaux originaux du sieur *Pierre*. On lit au bas de la premiere ces deux Vers de M. *Lenfant*.

Belles, du Dieu d'Amour redoutez le pouvoir ;
Ce qu'il ne peut de gré, de ruse il sçait l'avoir.

Et sous la Danaé, on lit du même Auteur :

Dès que Plutus s'en mêle, on fait de vains efforts;
Et jusqu'à la vertu, tout cede à ses trésors.

Ces Estampes se vendent chés le sieur *Fessard*, ruë S. Denis, au grand S. Louis, près le Sépulcre. On trouve aussi chés lui la Suite des Estampes gravées d'après les Tableaux de M. de *Troy*.

Le sieur *Fessard* vient de mettre en vente une nouvelle Estampe en large, d'une très-heureuse composition, dont le Sujet est *Alphée*, et *Arethuse*, d'après M. *Trémolieres*, de l'Académie Royale de Peinture, qui, par la finesse de l'expression juste et naturelle, a rendu bien sensible le secours de Diane pour Arethuse qui l'implore contre le Chasseur qui poursuit cette Nymphe.

La Suite des Portraits des Grands Hommes et des Personnes Illustres dans les Arts et dans les Sciences, continuë de paroître avec succès

chés

Digitized by Google

chés *Odieuvre* Marchand d'estampes, Quay de l'Ecole; il vient de mettre en vente, toujours de la même grandeur :

ANNE D'AUTRICHE, Reine de France, morte à Paris le 20. Janvier 1666. âgée de 64. ans, peinte par *Vanloo*, et gravée par G. F. *Schmidt*.

GABRIEL NAUDE', né à Paris le 2. Février 1600. mort à Abbéville le 29. Juillet 1653. dessiné et gravé par *Claude Mellan*

CHARLES DE FIEUX, Chevalier de Mouhy, né en 1701. peint par *Latinville*, et gravé par Et. *Fessard*.

Le Catalogue des diverses Curiosités dont nous avons parlé dans le Mercure précedent, et dont la vente se doit faire le 2. Décembre prochain, paroîtra vers le milieu du mois de Novembre, et se distribuëra chés le sieur *Gersaint*, Marchand, Pont Notre-Dame, chés qui se fera la Vente. Les Curieux pouront aller voir ces Raretés, tant de la Nature que de l'Art, pendant le courant de la Semaine qui précedera cette Vente. Le sieur Gersaint prie les Amateurs d'y venir pendant le jour, afin qu'ils puissent mieux examiner les choses qui pouroient leur convenir, le moment de l'adjudication n'étant pas le plus souvent suffisant pour cet examen. Cette Vente se fera avec la même droiture et la même bonne foi que l'on a toujours reconnue dans les précédentes.

Le Public est averti que le veritable Suc de Reglisse et de Guimauve blanc, si estimé pour toutes les maladies du Poulmon, inflammations, et enrouëmens, toux, rhumes, asthmes, poulmonies, pituites, continuë à se débiter depuis plus de

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

Digitized by Google

rente ans, de l'aveu et aprobation de M. le
nier Médecin du Roy, chés Mlle Desmou-
, qui est la seule qui en a le secret de défunte
e Guy, quoique depuis quelques annecées des
iculiers ayent voulu le contrefaire. On peut
servir en tout temps, le transporter par tout
le garder si long-temps que l'on veut, sans
ais se gâter, ni rien perdre de sa qualité.
*lle Desmoulins demeure Fauxbourg S. Ger-
n, ruë Mazarine, vis-à-vis la ruë Guenegaud.*

CHANSON.

U défaut de brillantes fleurs,
evez mes vœux, Célimene,
ux qui regnez sur tous les cœurs;
yez-en toujours Souveraine.
e l'aimable Dieu des Amours
jamais vous prête des Armes;
isse le nombre de vos jours
aler celui de vos charmes.

Ces Paroles ont été mises en Musique par sieur *Morizot*, Page de la Musique de la hambre du Roy.

Digitized by Google

SPECTACLES

LETTRE de Mad. de ..... à M. de ..... sur la Comedie de l'Ecole de l'Hymen.

JE vous ai déja fait connoître, Monsieur, par ma précedente Lettre, quelle fut ma surprise, quand vous m'informâtes du mauvais accueil que le Public avoit fait à la premiere Représentation de l'Ecole de l'Hymen. Je vous priai alors de recueillir toutes les Objections bonnes ou mauvaises, qu'on faisoit, pour avilir une Piéce qui m'avoit si fort séduite à la lecture que l'Auteur en fit chés moi; vous avez satisfait ma curiosité; j'ai reçu dans votre derniere Lettre toutes les diférentes Critiques qui sont venuës à votre connoissance; je les ai trouvées si deshonorantes pour un Ouvrage qui m'avoit prévenuë en sa faveur, que j'ai pris le parti, tant pour la gloire de l'Auteur, que pour la mienne, de défendre mon premier jugement. Pour ne rien faire qu'avec connoissance de cause, j'ai écrit à l'Auteur qu'il me feroit plaisir de m'envoyer

Digitized by Google

m'envoyer sa Piéce. Il a bien voulu me la confier ; et c'est, l'Ouvrage à la main, que je réponds à toutes les Observations qu'on a faites, et que je tiens de vous.

1°. On dit que le Titre est très-mal imaginé, et que par l'Ecole de l'Hymen on ne s'attendoit à rien moins qu'à voir un Mari infidele, qui pour séduire sa Maîtresse, lui fait entendre qu'il est garçon, et lui fait esperer qu'il l'épousera.

Je réponds à cela, que par ce Titre qu'on attaque, et que chacun accommode à l'idée qu'il s'en est faite, l'Auteur a seulement prétendu, que lors qu'un Mari s'égare, une Epouse prudente doit plutôt le ramener par la douceur, que par la colere. Telle est l'Héroïne de la Comedie en question. Je le prouve par ces paroles, que l'Auteur lui fait dire, parlant à *Marton* sa Suivante.

Sors d'erreur ; je ne veux que le rendre jaloux.
Valere est galant homme ; il verra par lui-même
Combien il est affreux de perdre ce qu'on aime ;
Par son trouble naissant, il jugera du mien ;
Pour douter de son cœur, je le connois trop bien.

Au reste, je ne prétends pas ici justifier le piége que Valere tend à sa Maî-

Digitized by Google

tresse ; mais il n'y auroit point de Contraste dans une Piéce, si tous les Personnages étoient éxactement vertueux. Valere se dément si fort dans le premier Acte, que son Valet ne peut s'empêcher de lui dire :

Vous êtes, je l'avouë, un peu répréhensible ;
Mais enfin une Femme est-elle si terrible?

Araminte ne s'est pas trompée, quand elle a dit que son Mari étoit galant homme ; il le fait bien connoître lui même par la réponse qu'il fait à son Valet : la voici,

Non ; son juste courroux n'est pas ce que je crains.
Ce Cœur toûjours ouvert, ces Yeux toûjours serains ;
De cet air prévenant l'inévitable charme,
Voilà ce que je crains, voilà ce qui m'allarme, &c.
Et de tant de bontés quel est l'injuste prix ?
L'inconstance ! Eh ! par où l'a-t'elle meritée ?
En bravant le peril d'être déshéritée ?
De perdre tout pour moi ? de tout abandonner,
Tandis que je n'avois qu'un Cœur à lui donner ?

2°. On s'est récrié sur le Lieu de la Scéne ; une Mere intéressée, a-t'on dit, et une

Digitized by Google

et une Fille qui se donne pour vestale, logent dans la maison d'un Amant; quelles mœurs !

L'Auteur n'a-t'il pas prévenu cet injuste reproche dès la seconde Scene du premier Acte ? Marton parlant à Araminte, lui dit, que la vertu de Celimene se dément, lors qu'elle consent à loger dans la maison d'un Amant; voici ce que la sage Araminte lui répond :

C'est ce qu'elle ignoroit ; et j'ai sçu que Valere
A trompé sur ce point et la Fille et la Mere.

Valere fait connoître la même chose en termes plus précis, quand il dit à Araminte dans le même Acte.

D'une maison d'Auteuil je propose l'azile ;
On arrête le prix, et je fais prudemment,
Car on ne l'auroit pas acceptée autrement ;
Jugez si je leur cache avec un soin extreme,
Que la maison n'a point de Maître que moi-même,
On m'en a fort grondé quand on l'a découverte ;
&c.

Dira-t'on que dès la premiere découverte on a dû en sortir ? L'éxacte bienséance l'auroit éxigé, et c'est d'après cette éxacte bien-séance que Celimene prend la liberté de dire à sa Mere dans le dernier Acte :

Digitized by Google

Chés qui logeons-nous ?
Chés un Amant !

Madame Argante, sa Mere a beau s'excuser par cet hemistiche,

En lui je crus voir un Epoux;

Sa vertueuse Fille lui répond :

Eh ! Madame, est-ce assés pour sauver notre gloire ?
Et quand nous le dirons, voudra-t'on nous en croire ?
Vous sçavez qu'aprenant que nous logions chés lui,
Je conçus le dessein qui m'occupe aujourd'hui ;
Je voulus en sortir ; mais, sourde à ma priere,
L'espoir d'un prompt Hymen vous occupoit entiere.

3°. On s'est révolté contre le caractere de Mde Argante ; on l'a regardée comme une Mere qui vouloit donner, ou plutôt vendre sa Fille au plus offrant. Pour moi je n'ai rien trouvé dans toutes ses actions ni dans toutes ses paroles, qui ait pû donner lieu à un si injuste reproche. C'est une Mere qui s'occupe toute entiere de l'établissement de sa Fille ; quoi de plus ordinaire dans le monde ? Suivons-la pas à pas dans toutes ses démarches,

Digitized by Google

ches. Voici comme elle parle à sa Fille.

Ces sentimens sont beaux ;
Mais le manque de biens est le plus grand des maux ;
C'est un bonheur pour vous que l'Hymen de Valere, &c.
J'ai pour unique objet votre établissement ;
Je ne veux qu'un Epoux et non pas un Amant ; &c.
Songez dans quel éclat j'élevai votre Enfance ;
Tous vos jours, tous les miens couloient dans l'opulence ;
Que nous est-il resté d'un partage si beau ?
Tout avec votre Pere entra dans le tombeau.

Comment s'explique-t'elle, parlant à Valere, qui se plaint qu'on lui préfere le plus riche Rival ? Voici les Vers que l'Auteur lui met à la bouche, en présence de sa Fille, qui garde le silence :

Valere, à son défaut, souffrez que je réponde.
Nous vivons dans Auteuil, loin du bruit et du monde ;
A ne voir que vous seul, bornant tous nos desirs,
Nous avons fait divorce avec tous les plaisirs.
De quoi vous plaignez-vous ? mettez-vous en ma place ;
J'ai ma Fille à pourvoir ; que faut-il que je fasse ?

Digitized by Google

En s'offrant à mes yeux, un riche Ameublement
Nous promet un Epoux dans le plus tendre Amant;
Car s'il n'étoit qu'Amant, vous devez nous connoître,
Et ses présens et lui n'auroient qu'à disparoître.

En verité, Monsieur, peut-on dire que ce soit là un caractere repréhensible? n'est ce pas là le train ordinaire du monde? comme la vertueuse Celimene le dit à sa Mere:

Voilà comme l'Hymen se traite dans le monde;
On calcule, on suppute, et rien ne se résout,
Que l'interêt ne marche à la tête de tout.

4°. Le Parterre s'est élevé contre les vivacités de Marton, qui, par un zele trop ardent pour sa Maîtresse, manque de respect à son Maître. Dans combien de Pieces ne voit on point le même défaut, si c'en est un? Moliere même n'a-t-il pas donné les mêmes emportemens à ses Suivantes? On n'a qu'à lire le *Tartuffe* pour s'en convaincre; d'ailleurs, l'Auteur de l'*Ecole de l'Hymen* n'a-t-il pas pris la précaution d'établir, dès le premier Acte, le caractere de Marton tel qu'il paroît dans tout le reste de la Piece?

Digitized by Google

Pieçe ? ne dit elle pas à *Araminte*, qui lui recommande la modération dans le piege innocent qu'elle va tendre à son Epoux :

Est-ce-là ce qu'il faut à Marton ?
Des pieges ! guerre ouverte, &c.
Oüi, c'est pour les broüiller que nous sommes venuës ;
Mais n'aurai-je en ces lieux point d'autre fonction ?
Au feu qui me dévore il faut de l'action ;
Madame, vous sçavez à quel point je suis vive ;
Pour agir de sang froid, faut-il que je captive ?
Cet esprit remuant, mutin, séditieux ?
Laisserai-je languir des dons si précieux ?
Que de talens perdus ! c'est une conscience.

Je passe sous silence, Monsieur, mille autres mauvaises critiques, où je ne vois pas l'ombre du sens commun ; telles sont celles qui roulent sur des expressions qu'on a prises à contresens : en voici une seule que je veux bien citer par complaisance.

J'abandonne des Lieux qui m'ont deshonorée.

On a pris le terme de *deshonoré* dans un sens, où il n'y a pas la moindre vraisemblance ; on n'a qu'à lire, pour sortir d'erreur, les Vers précedens ; c'est Celimene qui parle à Valere :

Valere

Digitized by Google

Valere, vos soupçons ont offensé ma gloire ;
Prêts à nous séparer, perdons en la mémoire,
Vous avez accusé d'un sentiment trop bas
Un cœur que dans le fond vous ne connoissiez pas.
J'abandonne des Lieux qui m'ont deshonorée,
Mais je veux en sortir, comme j'y suis entrée;
Ainsi donc permettez que je laisse chés vous
Ce riche ameublement qui vous rendit jaloux.

Ces Vers peuvent-ils laisser la moindre équivoque sur le terme de *deshonorer*? Eh! quelle aparence y a-t-il qu'une Fille, fût-elle aussi vicieuse, que Celimene est vertueuse, déclarât sa turpitude en presence de la Sœur de son Amant?

Au reste, voici la remarque la plus sensée: Araminte, a-t-on dit, doit-elle être bien sûre du repentir de son Mari, lorsqu'il ne revient à elle que par l'impossibilité qu'il trouve à réüssir auprès d'une Maîtresse, qui non seulement ne l'aime pas, mais qui lui avoüe de bonne foi qu'elle en aime un autre?

L'Auteur se fit ce reproche à lui-même, le jour qu'il me lût sa Piece: mais je fus la premiere à dissiper ses scrupules, et à lui faire entendre que, quoique son dénoüement ne fût pas tout-à-fait satisfaisant pour les Spectateurs, il ne

Digitized by Google

ne laissoit pas de l'être pour Araminte; en effet, peut elle douter de la sincerité des sentimens de son Epoux, quand elle le voit renoncer pour elle aux offres brillantes qu'on lui fait dans une lettre des plus tendres ?

Voici comme elle lui parle, pour sçavoir si elle doit compter sur le retour de son cœur.

On vous aime, Valere, et tout ce que je voy
Me fait plus que jamais douter de votre foy.
J'avois une Rivale, et j'en vois naître une autre,
Trop digne de fixer un cœur tel que le vôtre, &c.
Les biens qu'elle vous offre ont plus de quoi flater,
Que ceux dont quelque jour nous devons heriter.

Voici la réponse de Valere.

Valere vous tint lieu de tout les biens du monde;
En générosité souffrez qu'il vous seconde;
Pour moi seul, je le vois avec des yeux jaloux,
Vous avez tout quitté; ferai-je moins pour vous ? &c.
Votre cœur me tient lieu de toutes les richesses;
Non, rien ne doit borner mes soins reconnoissans;
Quels remords ! ô foiblesse ! ô surprise des sens!
Ainsi tant de vertus étoient récompensées !
Ne vous souvenez plus de mes erreurs passées, &c.
Sur le cœur le plus tendre et le plus magnanime,

Digitized by Google

Je l'avoüe à ma honte, un malheureux amour:
N'en parlons plus.... Sensible à mon heureux retour,
Puissiez-vous pour jamais en perdre la mémoire!
Mon crime n'a servi qu'à vous combler de gloire;
Agité, furieux, avec quelle douceur
Vous avez rétabli le calme dans mon cœur!

Après de si tendres protestations, Araminte peut elle douter un seul moment du parfait retour de Valere? Pour moi je vous avoüe, Monsieur, que plus je lis cette Piece, et plus je suis surprise du mauvais accueil que le Public lui a fait; on m'a dit qu'il n'y a que les Scenes Comiques qui ont fait plaisir. L'impression poura supléer à ce défaut; je l'attends avec impatience, et je me flate qu'elle fera rendre à l'Auteur la justice que le Public tumultueux lui a refusée. Je suis, &c.

Cette Lettre, que nous donnons telle qu'elle a été envoyée, ne nous dispense pas de donner une Analyse de la Comédie en question. C'est à quoi on satisfera dans le prochain Journal.

EXTRAIT.

Digitized by Google

EXTRAIT de la Tragicomedie d'Achille dans l'Isle de Scyros, en trois Actes et en Vers, par M. Guyot de Merville, *représentée pour la premiere fois par les Comédiens François le 10. Octobre 1737. et favorablement reçuë du Public.*

LE Sujet de cette Piece est la reconnoissance et l'Enlevement d'*Achille*, déguisé en fille à la Cour de *Lycomede*, Roi de Scyros, où Thétis, sa Mere, l'avoit fait cacher, parce qu'elle avoit apris des Oracles, qu'il seroit tué au Siege de Troye. C'est *Ulysse*, Roi d'Ithaque, qui est chargé de le découvrir, et de l'amener dans l'armée des Grecs, parce qu'ils avoient aussi apris qu'ils ne pouroient prendre Troye sans Achille. Le plus grand obstacle qui s'opose à l'entreprise d'Ulysse est l'amour d'*Achille* et de *Deidamie*, Fille de Lycomede, et c'est ce qui fait le nœud de la Piece.

Le Theatre représente un Portiquë orné de Statuës, de Groupes, et de quelques Travaux et Amours d'Hercule. On voit la Mer dans l'éloignement.

La Scéne s'ouvre par *Deidamie* et *Doris* sa Confidente, qui sont allarmées de la Colere d'Achille, à l'occasion du dessein que Lycomede a conçu de donner sa Fille en mariage à Théagene, Prince de Calcide. Deidamie rapelle à Doris la maniere dont son cœur s'est laissé surprendre par Achille, et les précautions qu'elle a prises avec Doris même, pour sauver sa vertu de tout soupçon. Achille sous le nom d'*Euchar-*

ris,

tis, entre encore irrité. Deidamie, qui craint de le perdre, s'il venoit à être découvert, l'apaise par de nouvelles assurances de sa tendresse et de sa fidelité, et l'engage à réprimer les transports guerriers qui lui échapent à tout moment. Avant la fin de la Scene, il paroît un Vaisseau qui s'aproche de l'Isle. Les enlevemens arrivés depuis peu dans la Grece, et sur-tout celui d'Helene, se présentent à l'esprit de Deidamie. Elle veut emmener Achille, et pendant qu'il résiste à ses instances, arrive *Nearque*, Gouverneur de ce Prince, qu'elle avoit envoyé chercher pour calmer le couroux d'Achille. Elle le prie d'arracher d'un lieu si dangereux Achille qui refuse de la suivre, et elle sort avec Doris.

A la vuë d'Ulysse, qui paroît sur le Vaisseau, l'ardeur d'Achille pour la gloire, se réveille dans son cœur. Il se reproche le honteux état où il se trouve. Nearque lui opose en vain la douleur où il va plonger Deidamie, s'il la quitte. Achille n'écoute alors que la gloire. Cependant un soupçon, qui naît dans son esprit, que le Guerrier qu'il a vû sur le Vaisseau est peut-être Théagene, ranime son amour. Il veut l'aller trouver; mais Nearque, qui craint qu'Achille ne se découvre, l'arrête par un faux avis qu'il lui donne de la prétenduë arrivée de Théagene à la Cour, et Achille sort pour aller punir ce Rival chimérique. Nearque, qui reste seul sur la Scene, expose les raisons du déguisement d'Achille, et la crainte où il est que ce Prince ne détruise par ses violences toutes les mésures de Thétis. Il voit entrer Ulysse et le reconnoît. Ulysse le reconnoît aussi, et lui fait des Questions auxquelles Nearque, qui a changé de nom, répond par des faux-fuyans, après quoy

Nearque

Digitized by Google

Nearque sort pour aller avertir Lycomede de l'arrivée d'Ulysse.

Cet heureux commencement donne de grandes esperances à ce Prince, qui aprend à *Arcade* son Confident, qu'il a vû Nearque à la Cour de Pelée, Pere d'Achille, et il l'envoye s'informer de lui. Alors Achille qui n'a point trouvé Théagene à la Cour, vient trouver Ulysse pour éclaircir ses soupçons. Ulysse, après lui avoir déclaré qu'il n'est point Théagene, lui dit qu'il vient demander à Lycomede des Vaisseaux et des Soldats pour la Guerre de Troye.

Deidamie, d'auprès de laquelle Achille s'est échapé, vient le chercher; et comme Achille s'échauffe au récit qu'Ulysse fait de l'expédition des Grecs, elle le force à la suivre; ce qu'Achille fait avec peine. Ulysse resté seul, soupçonne qu'Eucharis est Achille. Le raport qu'Arcade vient lui faire, le confirme dans ce soupçon; et là-dessus, sans lui dire les raisons qu'il a de le penser, il assure Arcade qu'Achille le suivra.

L'audience que Lycomede donne à Ulysse, Ambassadeur des Grecs, ouvre le second Acte. Le Roi accorde à ce Prince tout ce qu'il demande, et sort pour exécuter ses promesses. Arcade raconte à Ulysse, que, suivant ses ordres, il a mêlé des Armes parmi les Présens destinés à Lycomede. Il ajoûte qu'il a tout disposé pour une querelle simulée et un combat feint entre les soldats qu'Ulysse a pris en passant dans quelques Isles de la Mer Egée, et qu'il a fait débarquer. Achille à qui Deidamie a défendu de parler à Ulysse, vient pour se livrer du moins au plaisir de le voir. Ulysse profite de cette occasion pour remuer le cœur et l'esprit d'Eucharis;

Digitized by Google

charis, qu'il soupçonne être Achille ; et sans faire semblant de le voir, il examine les Statuës dont le Portique est orné, et fait éclater alors tous les sentimens héroïques que lui inspire un pareil Spectacle. Cet endroit a été extrémement aplaudi. La premiere sur laquelle il fixe ses regards, est Hercule qui terrasse le lion de Nemée; et après avoir remarqué qu'Eucharis écoute attentivement, il se tourne d'un autre côté. Il voit Hercule enlevant Anthée. Il exalte le courage d'Hercule. Achille se trouble, et parle : Ulysse s'en aperçoit, et le voyant ébranlé, il lui porte le dernier coup par les regrets qu'il laisse échaper à la vuë d'Hercule déguisé en fille aux pieds d'Omphale. Achille confus entre en fureur, et s'avance pour parler à Ulysse, qui en fait autant pour le joindre, et dans le moment on voit entrer le Roi qui les separe. Achille sort, au désespoir de ce contretemps, et Ulysse fâché d'avoir manqué son coup, envoye Arcade chercher les Présens, et tâcher de ramener Eucharis avec la Princesse.

Lycomede aprend à Ulysse que ses Vaisseaux et ses Soldats seront bientôt prêts. Alors on aporte les Présens sur une table. Deidamie et Achille une Lyre à la main les précedent. Ulysse dit à Lycomede, surpris de cette vûë, que ce sont des Présens qu'il lui doit pour l'hospitalité qu'il lui donne. Lycomede et Deidamie admirent, l'un une Etoffe de Pourpre, et l'autre les Pierreries dont cette Etoffe est ornée. Achille n'est point frapé de pareils objets ; et laissant tomber sa Lyre, il considere une Epée dont la vûë le charme. Deidamie s'opose à ce transport, lui en fait des reproches, et sur ce qu'elle lui ordonne de reprendre sa Lyre, et de joindre

sa voix aux sons de cet Instrument, Achille indigné aime mieux sortir que de lui obéir. A peine est-il dehors que le bruit des Combattans se fait entendre. Arcade vient annoncer à Ulysse la querelle et le combat de ses Soldats. Ce Prince, qui n'a fait joüer ce ressort que pour découvrir Achille, veut aller le rejoindre sous prétexte de réprimer l'insolence de ses Soldats. Mais le Roi s'y opose, ne voulant pas qu'il les punisse, et en y allant lui même, il fait sortir sa Fille d'un Lieu si tumultueux. Ulysse, qui ne veut pas perdre le fruit de son stratagême, est sur le point de sortir, lorsque voyant Eucharis rentrer sur la Scéne où le bruit la ramene, il se retire au fond du Theatre avec Arcade, pour examiner les mouvemens d'Eucharis. Le courage d'Achille s'enflâme, il entre en fureur, il veut aller combattre; et comme il va prendre les armes sur la table, il aperçoit sa Lyre qu'il y a laissée. Cet objet réveille son indignation; il la jette à terre, prend à son bras le Bouclier, se saisit de l'Epée, et la tire. Ulysse alors s'avance, et lui dit:

Qui seroit ce Guerrier, s'il n'étoit pas Achille?

Ulysse lui découvre les desseins des Dieux à son égard, et l'esperance que les Grecs fondent sur son courage. Achille consent à le suivre. Mais, l'Amour le retenant, Ulysse employe toute son éloquence pour le gagner. Achille cede enfin à l'amour de la gloire, et s'emportant contre un habillement indigne de lui, il sort pour aller se revêtir de l'habit de Guerrier. Nearque entre et l'arrête en l'appellant Eucharis. Ce nom ranime la fureur d'Achille; il défend

Digitized by Google

fend à Nearque de le jamais prononcer, et le quitte après l'avoir chargé de ses adieux à Deidamie. Nearque témoigne le chagrin où il est de voir qu'Achille va lui échaper. Deidamie cherchant Achille, aprend de Nearque qu'il est découvert, et qu'il va partir. La Princesse livrée à la douleur, s'emporte contre Ulysse, et sort dans le dessein de s'oposer au départ d'Achille.

Achille en habit de Guerrier commence le troisiéme Acte avec Ulysse, qui le loüe et le felicite de cet heureux changement. Achille lui marque sa joye, et l'impatience qu'il a d'aller laver sa honte dans le sang des Troyens. Arcade leur annonce que tout est prêt pour le départ, et dans le moment qu'ils sortent pour aller s'embarquer, Deidamie entre et arrête Achille. Cette Scéne est un violent combat d'Achille entre la gloire et l'amour. Ulysse d'un côté et Deidamie de l'autre, l'entraînent tour à tour, et il est prêt enfin à partir, lorsque Deidamie s'évanoüissant, fait pancher la balance de son côté. Ulysse toûjours prudent, mais qui ne se rebute jamais, cede un moment à cet orage, et va trouver Lycomede à qui il aprend qu'Achille étoit dans sa Cour déguisé en fille sous le nom d'Eucharis; et après les tendres reproches et les regrets amers de Deidamie à Achille resté auprès d'elle, le Roi entre surpris de ce qu'il vient d'entendre. Ulysse lui declare que les Dieux et les Grecs demandent Achille que Thétis avoit caché dans sa Cour, et que l'Amour y retient auprès de Deidamie. Lycomede étonné demande à sa Fille si elle aime Achille. Elle se jette à ses pieds, et le Roi irrité dit:

Levez-vous, quelle audace!

Il

Ils s'aiment . . . Par ce coup mon esprit abatu . . .
Qui peut justifier de tels feux ?

Achille.

Sa vertu.

Achille irrité à son tour, défend Deidamie, et dit à Ulysse qu'il ne partira point, si le Roy, pour réparer l'affront qu'il fait à la Princesse, ne la lui donne pour Epouse. Ulysse presse le départ d'Achille ; mais sans insister sur le mariage. Le Roy consent à l'un et à l'autre, et les Amans comblés de joye ne sortent de la Scéne que pour aller se jurer une foi éternelle.

Cette Piece est fort bien représentée, les Rôles d'*Achille* et de *Deidamie*, sont remplis par le sieur *Dubois* et par la Dlle *Conel*, et ceux d'*Ulysse* et de *Lycomede*, par les sieurs de *Montmenil* et *Fierville*.

Immédiatement avant la premiere Scene, le sieur de Montmenil, s'avança sur le bord du Théatre et prononça ce Compliment, qui fut beaucoup aplaudi.

MESSIEURS,

Quelque préjugé favorable que doive faire naître une Piece représentée à la Cour Impériale dans une ceremonie auguste, et quelque impression avantageuse que la Traduction Françoise, qui en a été imprimée depuis peu, ait faite sur des Connoisseurs très-difficiles, celui qui va l'exposer à votre critique éclairée, a néanmoins senti qu'un pareil Ouvrage ne convenoit qu'à une saison que vous avez coûtume de regarder comme un temps d'indulgence. La nouveauté du Sujet, la singularité des situations, la hardiesse des incidens, les habillemens

même

Digitized by Google

même, et sur tout la foiblesse du Poëte et des Acteurs, tout exige de vous, Messieurs, une bienveillance égale à nos besoins. Ce n'est pas que le nouvel Auteur n'ait employé tout son art pour réduire cette Piece aux bienséances, que la solidité de vos leçons, et l'étude de la belle Nature, ont établies sur notre Théatre. Mais malgré tant de précautions nécessaires, on est encore obligé d'avoüer, que l'on risque toujours beaucoup à produire même des beautés lorsqu'elle ne sont pas d'usage; et comme ces sortes de traits demandent plus d'examen pour être aprétiés, nous vous suplions, Messieurs, de vouloir bien suspendre votre jugement, jusqu'à ce que l'action finie vous laisse le loisir de le prononcer avec cette équité et cette justesse qui fixe le goût public et notre destinée particuliere.

Les Comédiens François ont remis au Théatre la Comédie de *Démocrite amoureux*, par feu M. *Renard*; elle est très-bien représentée, malgré l'absence d'une grande partie des Comédiens qui sont à Fontainebleau, sur tout la Scene de la Reconnoissance entre *Sirabon* et *Cléantis*, joüée par le sieur Poisson et par la Dlle Dangeville, dont les talens sont généralement connus.

Le 27. Septembre, l'Académie Royale de Musique executa, après l'Opera de Cadmus, une Piece de Symphonie nouvelle, de M. *Rebel*, le pere, intitulée les *Elemens*; dansée par les Dlles Sallé et Mariette, et par les sieurs Dumoulin, Dupré, Malter et Javilliers. Ce Divertissement, qui a été parfaitement bien executé, et très-aplaudi, est orné d'un Décoration qui caracterise les Elemens, et fait un grand effet.

Le Jeudi 24. Octobre, on donna la premiere Repré-

Digitized by Google

Représentation de *Castor et Pollux*, nouvel Opera, dont la Musique est de M. *Rameau*, et le Poëme de M. ***. Cet Ouvrage a été extremement aplaudi. Nous en parlerons plus au long.

Le 29. Septembre, l'Opera Comique fit la clôture de son Théatre de la Foire S. Laurent, par les Pieces dont on a déja parlé, et par quelques Scénes épisodiques qui ont été ajoutées et fort aplaudies par une très-nombreuse Assemblée. Ces differens Divertissemens furent terminés par le Compliment qu'on fait ordinairement à la clôture du Théatre; ce Compliment a été dialogué et chanté en Vaudevilles par les Dlles Delisle, Jolie, Angelique et Cheret, en voici le Sujet et quelques-uns des Vaudevilles qui ont fait le plus de plaisir.

Toutes les Actrices de ce Théatre s'étant disputé l'honneur de complimenter les Spectateurs, une d'entre elles chanta sur l'Air: *Tout roule aujourd'hui dans le Monde*, &c.

Il vaut mieux garder le silence;
Les Complimens sont dangereux;
Il se trouve de la distance
Entre le succès et les vœux;
En vain la matiere est féconde;
On se mocque de tout cela;
Tout roule aujourd'hui dans le Monde
Sur la Béquille à Barnaba,

Après quelques contestations elles se retirerent toutes,

toutes, hors une seule; c'est la Dlle Angélique, qui dit : *Les voilà parties; c'est ce que je demandois; ces babillardes là n'auroient jamais pû s'accorder; c'est à moi présentement à haranguer l'Assemblée; mais, par où m'y prendre? Nous n'avons pas eû un trop bon succès; je risque d'être mal regardée du Public.* Elle chante sur l'Air : *de Barnaba.*

Pour nous il est fâcheux
Que pendant cette Foire,
Nous n'ayons par nos Jeux
Mérité quelque gloire;
Rien ne plaît, rien ne brille;
Tout va cahin, caha,
Jusques à la Béquille
Du pauvre Barnaba.

Ce premier Couplet est suivi de plusieurs autres sur divers Airs, dont voici le dernier, sur l'Air : *Tout est dit.*

Eh! que pourois-je dire encore,
Pour haranguer le Spectateur?
Il vient nous voir, il nous honore;
Chérissons son aspect flateur;
Mais c'en est fait, quelle est notre tristesse!
Il faut quitter, et c'est notre dépit;
La Foire cesse;
Tout est dit.

Par M. de Valois Dorville.

NOU-

Digitized by Google

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE ET PERSE.

EXTRAIT d'une Lettre écrite de Constantinople le 29. Juillet 1737.

ABdulla, Pacha de Bender ayant eû ordre d'en augmenter la Garnison par un Détachement de Bosnaques, ce secours arriva le 11. de ce mois, et entra dans la Place, à la faveur d'une sortie que firent les Assiegés, et dans laquelle ils tuerent environ 500. Moscovites, dont les têtes furent exposées sur les remparts; le Grand Visir a fait embarquer sur la Mer Noire, quantité de provisions de guerre et de bouche pour ravitailler cette Place.

Le 17. il arriva au Camp du G. Visir, un Courier aportant la nouvelle que le Sultan des Tartares du Budjiac avoit enlevé un convoi destiné pour l'Armée du Général Munich. Ce Courier raportoit que l'Armée Moscovite étoit extrémement fatiguée, parce que les Bâtimens destinés à transporter sur le Boristhene les provisions et le bagage, n'ayant pû franchir les cataractes de ce fleuve, à cause que les Eaux en étoient trop basses, les Troupes avoient été obligées de traîner tout ce qui devoit être transporté par ces Bâtimens; il ajoûtoit qu'il regnoit parmi elles une maladie épidémique, et on se flatoit sur ces nouvelles que sans en venir avec les Moscovites à une action générale, on pouroit bien

Digitized by Google

bien réduire leur Armée dans une situation aussi triste que celle qui les obligea l'année passée d'abandonner la Crimée.

Les Nouvelles de la même date confirment que les Moscovites ayant joint les Bâtimens qu'ils avoient fait descendre de Veronitz par le Tanaïs, à ceux qu'ils avoient déja à Azoph, étoient venus en Crimée, que leur Flotte étoit entrée dans le Golfe de Ribat; que Selictar Mehemet, Pacha de Caffa, s'avançoit de ce côté-là pour empêcher les progrès des Moscovites; et que le Capitan Pacha avec sa Flotte étoit entré dans les Palus Méotides, de sorte qu'on se flattoit que les Moscovites, qui avoient fait une descente en Crimée, se trouveroient enfermés par Mer et par Terre.

Lorsque les Moscovites aprocherent d'Oczakow, qu'ils ont pris depuis, ils envoyerent un petit détachement reconnoître les environs de la Place; il y eut à cette occasion une escarmouche dans laquelle les Turcs prirent un Etendart et firent quelques prisonniers Moscovites; le G. Visir en envoya deux au Sultan, qui leur fit trancher la tête entre les deux Portes du Serrail le 22. de ce mois.

Le G. S. a envoyé au Camp son *Capiglar Kiayassy*, ce qui avoit donné lieu au bruit qui s'étoit répandu qu'il y auroit bien-tôt du changement dans le Ministere; cet Officier du G. S. est parti d'ici le 16. de ce mois.

Le 24. on a fait lever à la hâte dans Constantinople 12. mille hommes de Milices qui ont été sur le champ embarqués pour Issauksa, d'où ils iront joindre l'Armée du Grand Seigneur.

Le 27. on a eû des nouvelles certaines que les Troupes Imperiales étoient entrées en Valachie; il

Digitized by Google

Il paroît même ici une Lettre que le General Vallis a écrite au Prince de Moldavie, pour qu'il ait à lui payer dans trois semaines cent cinquante Bourses de contribution.

Le Kaïmacan Kupruli a été fait Séraskier pour commander du côté de Vidden les Troupes du G. Seigneur, que l'on prétend oposer aux progrès des Impériaux. Le Kiaya de ce Kaïmacan, qui étoit en même-temps grand Doüannier, vient de recevoir les trois Queües de cheval, et a été fait Kaïmacan à la place de Kupruli.

D'autres Lettres portent qu'un Seigneur Persan, que Thamas Kouli-Kan a envoyé à la Porte avec le titre de son Ambassadeur Extraordinaire, eut, vers le milieu du mois d'Août dernier, une Audience particuliere du Grand Seigneur, auquel il remit de magnifiques présens. Les marques de distinction avec lesquelles ce Ministre fut reçû de Sa Hautesse, donnent lieu de croire que la Commission dont il est chargé est fort agréable à la Porte. Il assura que Thamas Kouli-Kan tenoit assiegé dans la Capitale de la Province de Candahar le Chef du Parti qui avoit refusé de le reconnoître, et que les diférens avantages que Thamas Kouli-Kan avoit remportés sur ce Parti, avoient tellement abattu le courage de ceux qui le composoient, que la plûpart s'étoient déterminés à se soumettre.

On a apris par ce même Ministre, que le Grand Mogol voyant le Royaume de Perse prêt à joüir d'une parfaite tranquillité, tant au-dedans qu'au-dehors, et perdant l'esperance de pouvoir, à la faveur des troubles, recouvrer les Provinces que les Persans lui ont enlevées, il avoit nommé un Ambassadeur pour féliciter Thamas Kouli-Kan sur son avenement au Trône

Digitized by Google

et pour lui donner des assurances du désir qu'il avoit d'entretenir la Paix avec lui.

Depuis l'arrivée de l'Ambassadeur Persan, le Grand Seigneur a envoyé ordre à 10. mille hommes, qui étoient demeurés sur les Frontieres de la Perse, d'en partir incessamment pour aller joindre ses Troupes qui sont en Europe.

Sa Hautesse ayant crû que, comme le Grand Visir avoit sous ses ordres une Armée fort supérieure à celle des Ennemis, on ne devoit attribuer qu'à l'esprit timide et irrésolu de ce Premier Ministre la prise d'Oczakow et les progrés des Moscovites, elle l'a déposé et elle lui a donné pour Successeur le Séraskier de Bender.

De Russie.

ON a apris par un Courier dépêché par le Comte de Munich, qu'outre les 80. Pieces de Canon qui étoient sur les Remparts d'Oczakow, les Moscovites en ont trouvé dix-huit ou vingt, lesquelles étoient sous les terres que leur Artillerie avoit fait écrouler. Il a raporté en même-temps qu'à en juger par le grand nombre de corps morts qu'on avoit retirés des décombres des Magasins à poudre qui ont sauté en l'air et des autres endroits ruinés par le Canon ou par les Bombes, plus de 1000. personnes avoient péri sous les ruines des Edifices publics ou des Maisons particulieres.

La Czarine a reçû avis de Niemirow, que ses Ministres Plénipotentiaires étant convenus avec ceux de l'Empereur et ceux du Grand Seigneur, de tout ce qui regardoit le Cérémonial, et les uns et les autres ayant reglé qu'ils commenceroient le 16. du mois d'Août dernier à déliberer

sur

sur les moyens de parvenir à la Paix, ils s'étoient assemblés ce jour-là pour cet effet; que les Ministres Plénipotentiaires de l'Empereur s'étoient rendus les premiers à la Salle préparée pour les Conférences, et que ceux de S. M. Cz. les ayant suivis, les Ministres Plénipotentiaires de Sa Hautesse y étoient arrivés peu de temps après eux, et s'étoient placés sur des carreaux vis-à-vis des autres Ministres Plénipotentiaires qui étoient dans des fauteuils; qu'après que chacun eût pris sa place, le Comte d'Ostein, premier Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur avoit lû les propositions de S. M. I. que le Reys Effendi avoit renouvellé les assurances du désir sincere que le Grand Seigneur a de voir la Paix rétablie entre les trois Puissances, et que la Séance avoit été terminée par un Discours, dans lequel le Baron de Schaffiroff, second Ministre Plénipotentiaire de la Czarine avoit exposé sommairement les motifs qui l'avoient engagée à déclarer la guerre à la Porte.

Les Ministres Plénipotentiaires se rassemblerent le 17. et ceux de S. M. Cz. ayant déclaré dans cette Conférence, qu'il convenoit de stipuler pour premier article préliminaire, que chaque Puissance garderoit les Places qu'elle possedoit actuellement, les Ministres Turcs répondirent qu'ils n'étoient point autorisés par leurs instructions à accorder cet article, et que si ceux de Moscovie avoient reçû ordre de leur Cour de ne se point relâcher sur ce point, il falloit attendre, pour continuer la négociation, que l'on fût instruit des intentions du G. S.

Comme on ne peut guere esperer de voir la Paix concluë avant l'hyver, et que le séjour de Niemirow seroit très-incommode pour les Ministres

nistres Plénipotentiaires pendant cette saison, le bruit court que le Congrès pouroit être transferé à Braklaw, autre Ville de Pologne.

On assure que la Czarine, qui paroît persister dans sa premiere résolution, a chargé ses Ministres Plénipotentiaires de déclarer qu'elle n'accorderoit de délai à la Porte que jusqu'à la fin d'Octobre, pour se déterminer à accepter les conditions qu'elle a fait proposer, dont la premiere est que Sa Hautesse consente qu'on stipule pour premier article préliminaire que l'une et l'autre Puissance garderont les Places qu'elles possedent.

Le peu d'aparence qu'il y a que le Grand Seigneur l'accepte, fait que la Czarine prend toutes les mesures nécessaires pour continuer la guerre. Elle a ordonné qu'on fît une nouvelle levée de 40. mille hommes pour remplacer le grand nombre de Soldats que le Comte de Munich a perdus au Siege d'Oczakow, ou qui lui ont été enlevés par maladies. Afin de former ce nombre de recrues, on prendra le 125^e homme de tous ceux qui sont en état de porter les Armes, et les Religieux même au-dessus de 18. ans et au-dessous de 40. ne seront point dispensés d'aller à la guerre.

Il a été reglé à cette occasion, que ceux sur lesquels le sort tombera, seront obligés de servir en qualité de Soldats dès qu'ils en recevront l'ordre, et qu'après la guerre ils auront la liberté de reprendre l'habit Monastique, s'ils n'aiment mieux continuer d'exercer la Profession Militaire.

POLOGNE.

Digitized by Google

POLOGNE.

LEs avis reçûs de Niemirow, portent que les Ministres Plénipotentiaires du Grand Seigneur ont déclaré à ceux de l'Empereur et de la Czarine, que la dignité de Sa Hautesse ne lui permettant pas de traiter de la Paix dans le temps qu'on lui faisoit la guerre, elle comptoit que si les Puissances qui la lui ont déclarée, désiroient sincérement de parvenir à un accommodement, elles ne feroient aucune difficulté de convenir avec elle d'un suspension d'armes, pendant laquelle on regleroit de part et d'autre les articles préliminaires du Traité, et que c'étoit-là le premier point sur lequel ils avoient reçû ordre d'insister.

Ces avis ajoûtent qu'on avoit dépêché à cette occasion des Couriers à Vienne et à Petersbourg, pour sçavoir les intentions de S. M. Imp. et de S. M. Cz.

Les Ministres Plénipotentiaires de ces deux Puissances ayant assuré qu'il leur étoit prescrit par leurs instructions de ne point continuer les négociations si l'on ne posoit pour base du Traité, non-seulement que l'Empereur et la Czarine demeureroient en possession des Places qu'ils avoient conquises, mais encore que le Grand Seigneur les indemniseroit des dépenses que leurs Majestés Imp. et Cz. avoient été obligées de faire pour soûtenir la guerre, et que Sa Hautesse feroit remettre en liberté le grand nombre de leurs Sujets qui ont été conduits Esclaves en Turquie; le Reys Effendi a envoyé l'Interprete Gigas à Constantinople, afin d'instruire Sa Hautesse des prétentions des Cours de Vienne et de Petersbourg.

Digitized by Google

On s'attend d'autant moins à voir le Grand Seigneur accepter ces Propositions, que depuis que les Ministres Plénipotentiaires ont apris que les Troupes Impériales et Moscovites étoient considérablement affoiblies, que les unes avoient été obligées de lever le Siége de Balagnuce, et d'abandonner le Blocus de Widden, et que les autres, n'étant plus presque en état de tenir la campagne, avoient repassé le Bog, ils laissent entrevoir que Sa Hautesse aura même de la peine à céder Asoph à la Czarine.

ALLEMAGNE.

LE Duc de Lorraine eut le lendemain de son arrivée à Vienne un accès de fiévre, mais son indisposition n'a eu aucune suite, et le 10. Septembre il accompagna l'Empereur à la chasse. On assure que ce Prince a résolu de se rendre dans peu en Toscane, pour y passer quelque tems, et divers préparatifs auxquels on travaille par son ordre, donnent lieu de croire que ce bruit n'est pas sans fondement. Le Prince Charles son Frere, qui est parti de l'armée peu de jours après lui, pour retourner à Vienne, a été obligé de s'arrêter à Presbourg, l'état de sa santé ne lui ayant pas permis de continuer sa route.

On a apris le détail suivant par les Lettres dont étoit chargé le dernier Courier dépêché à S. M. I. par le Comte de Seckendorf. Le 28. Août toute l'Infanterie de l'Armée, commandée par ce Général, se mit en marche pour aller occuper le nouveau Camp tracé à Dublina sur la Morave. Le même jour, le Comte de Seckendorf

Digitized by Google

kendorf fit sçavoir à M. Bethun, qui commande à Piros, et qui avoit demandé qu'on renforçât les troupes de ce Poste, qu'il ne devoit compter que sur un secours de 100. Hussards qu'on lui envoyeroit le lendemain, et il lui manda en même tems, qu'en cas qu'il ne se trouvât pas en état de se défendre contre le Gorps de Troupes Turques qui marchoit pour l'attaquer, il pouvoit se retirer à Mehemet Palanka.

Le Comte de Seckendorf envoya ordre le 29. au Comte de Kevenhuller d'abandonner le Blocus de Widden, et de se raprocher des bords du Timok.

Le 30, ce Général reçut avis, que le Colonel Lentulus, après avoir fait raser les Fortifications de Novi Basar, s'étoit avancé le 19. à la portée du canon de la petite Ville de Penitz; que le 20. il en avoit formé le Blocus, qu'ayant commencé le jour suivant à faire les dispositions nécessaires pour attaquer la Place, le Gouverneur Turc avoit capitulé le 22, et que suivant les conditions dont on étoit convenu avec les Assiégés, la Garnison avoit été conduite à Scopia.

La Cavalerie qui étoit restée au Camp de Wresina, se rendit le 31. à celui de Dubliza, et l'artillerie y arriva le même jour.

Le 6. Septembre, le Comte de Seckendorf continua sa marche vers la Bosnie, et il comptoit d'entreprendre le Siege de Zwornick. Il laissa un Détachement considérable de Troupes auprès de Nizza, pour empêcher les Turcs de faire des courses dans les environs, et il a écrit au Comte de Kevenhuller d'envoyer six Regimens au Général Wallis, lequel depuis

Digitized by Google

qu'on a abandonné le Blocus de Widden est allé en Walachie, pour observer les mouvemens d'un Corps de Troupes Turques, qui est entré dans cette Province.

Depuis que le Colonel Lentulus s'est rendu Maître du Poste de Penitz, 4000. Rasciens, sujets de la Porte, se sont rendus à son Camp, et ont offert de servir l'Empereur. On a divisé une partie d'entr'eux en Compagnies Franches, et on a incorporé le reste dans les Milices de Servie, qui sont commandées par M. Stanizza. Ce Colonel a donné avis que plusieurs Familles riches de la Nation Greeque se disposoient aussi à quitter la Servie Turque, pour se retirer avec leurs effets dans la Partie de cette Province, soûmise à l'Empereur, et que quelques-unes devoient se rendre à Belgrade, afin d'y demeurer jusqu'à la fin de la guerre. Pour favoriser leur dessein, on a donné ordre dans tous les Bureaux établis sur la Frontiere, de les laisser passer librement, et de n'éxiger aucune sorte de droits sur leurs effets.

Le 1. Septembre, 900. Granitzzes, espece de Paysans qui habitent le long du Danube, et qui sont fort propres à la guerre de Parti, se rendirent à Sabacz près de Belgrade, et le lendemain il en arriva 5. ou 600. au même Lieu. Comme ils ont tous montré beaucoup de désir d'être employés contre les Ennemis, on en a formé un Corps, dont plusieurs Détachemens ont été envoyés en course.

On a reçu avis qu'un Détachement de 1000 Turcs de la Garnison d'Uschixa ayant attaqué le Fort de Czardac-Melim, 110. Heyduques et 12. Paysans qui étoient dans ce Poste, avoient été tués ou faits prisonniers par les Ennemis,

Digitized by Google

nemis ; qui ont mis le feu à ce Fort, et qui n'ont perdu que sept hommes dans cette Expédition.

Le 3. Septembre, le Comte de Seckendorf aprit que le Colonel Lentulus avoit marché de Penitz à Caramofze, d'où il comptoit de se rendre à Csaczak, et qu'un Détachement de 1000. Janissaires et de 500. Spahis de la Garnison d'Uschika, étant allé en course du côté de Baranovieri, avoit attaqué 600. Rasciens, qui, malgré la superiorité des Ennemis, s'étoient défendus avec tant de valeur, qu'ils n'avoient perdu que très-peu de monde.

Le Comte Esterhasi, Ban de Croatie, a donné avis à l'Empereur, qu'ayant pris la résolution d'assiéger une petite Ville qui apartient au Grand Seigneur, située sur les frontieres de la Bosnie, il avoit détaché quelques troupes pour investir la Place ; mais que sur la nouvelle de la marche d'un Corps de Troupes Turques qui s'en étoit aproché, il avoit jugé à propos de renoncer à son entreprise.

La plus grande des Mosquées que les Turcs avoient à Nissa, a été donnée aux Jésuites, qui ont commencé à y célébrer l'Office Divin.

On écrit de Vienne que la santé du Duc de Lorraine, Grand Duc de Toscane, étant entiérement rétablie, ce Prince se rendit le 24. du mois passé avec l'Archiduchesse son Epouse et le Prince Charles son Frere à Halbturn.

Suivant les dernieres Lettres écrites par le Comte de Seckendorf, l'Armée que ce Général commande, et qui arriva le 14. Septembre dernier à Technitza, près de la frontiere de la Bosnie, y étoit encore campée le 16. Le 15.

ce Général reçut un courier, par lequel le Prince de Saxe-Hildburghausen lui faisoit sçavoir, que conformément aux ordres de l'Empereur il s'étoit remis en marche avec 10. Bataillons et 2000. Chevaux, pour s'aprocher de la Bosnie, et qu'il comptoit se rendre le 25. à Ratscha.

Les dernieres Lettres de Vienne portent que le Comte Philippi avoit investi la Ville d'Usitza, dont le Comte de Secxendorf se disposoit à entreprendre le Siége, et dont la prise seroit d'autant plus importante, qu'elle ouvre l'entrée de la Bosnie.

Un Détachement des Troupes Ottomanes ayant attaqué le Poste de Piros en Bulgarie, le Commandant, après s'être défendu pendant quelques heures, a été obligé de capituler, et les Turcs l'ont fait conduire avec sa garnison à la Place la plus voisine, occupée par les Impériaux.

Le Comte Ghilani ayant été attaqué par 3000. Turcs, s'est défendu avec tant de valeur, qu'il les a obligés de se retirer, et qu'il a même fait sur eux quelques prisonniers.

M. Orfelstr que le Comte Ghilani avoit détaché pour aller à la découverte, est tombé dans une embuscade des Turcs, et il a été tué, ainsi que la plûpart des Officiers et des soldats qu'il avoit avec lui.

ITALIE.

ON a apris de Rome, que ne s'étant présenté personne le 28. Juin dernier, veille de la Fête de s. Pierre et de s. Paul, pour payer le Tribut annuel des Royaumes de Naples et de Sicile,

Digitized by Google

Sicile, le Pape fit protester de nullité contre cette interruption; et que l'Agent d'Espagne remit le lendemain au Greffe de la Chambre Apostolique une Contre-Protestation, portant en substance : *Qu'ayant été informé que le Commissaire de la Chambre y avoit fait enregistrer une Protestation contre l'omission de payement du Tribut que le S. Siege prétend à la charge des Royaumes de Naples et de Sicile, comme de Fiefs qui en relevent ; lui Agent de S. M. C. et chargé des Ordres du Roi des deux Siciles, proteste de nullité contre ladite Protestation, et contre la prétention qui y est contenuë, en ce qu'elle ne peut être alleguée avec justice à la charge de Sa M. Sicil. pendant et aussi long-temps que le Saint Siege n'aura pas reconnu en Elle les Titres et les Droits de Possesseur actuel des Royaumes de Naples et de Sicile ; et ne lui aura pas accordé en cette qualité les Investitures ordinaires.*

Le 2. Septembre, on célébra dans l'Eglise de saint Louis à Rome un Service solemnel pour l'Anniversaire de Louis XIV. et il a été reglé qu'à l'avenir on y célébreroit tous les ans le premier Septembre un pareil Service pour le repos de l'ame de ce Prince.

Le 15. le Prince Vaini fut reçu Chevalier des Ordres du Roi Très-Chrétien par le Duc de Saint Aignan, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté, dans l'Eglise de saint Loüis, qui avoit été ornée pour cette Cérémonie avec beaucoup de magnificence, et où l'on avoit élevé pour les Cardinaux, les Dames et la Noblesse, deux grandes Tribunes qui regnoient des deux côtés de la Nef. Les Prélats étoient placés séparément sur des banquettes au-dessus de ces Tribunes. Le Duc de S. Aignan, ayant

Digitized by Google

que de sortir de son Palais, y donna l'Ordre de saint Michel au Prince Vaini, et il le conduisit ensuite à l'Eglise de saint Louis. Cet Ambassadeur étoit accompagné d'un très-nombreux Cortege, et il avoit fait habiller de neuf toute sa Livrée.

On publiera incessamment une Relation de la Cérémonie, laquelle se fit après la grande Messe, qui fut célébrée par l'Evêque d'Halicarnasse.

Le soir, le Duc de Saint Aignan fit exécuter une Cantate dans le grand Salon de son Palais, qu'il avoit fait décorer d'une maniere qui eut un aplaudissement général. Le Chevalier de Saint Georges et les deux Princes ses Fils y assisterent, ainsi que douze Cardinaux, et un grand nombre de Dames et de Seigneurs, et le Duc de Saint Aignan leur fit servir des rafraichissemens en grande abondance.

Le bruit couroit à Naples sur la fin du mois dernier, que le Roi avoit résolu d'instituer un Ordre de Chevalerie en l'honneur de saint Janvier, et que cet Ordre seroit composé de 60. Chevaliers, du nombre desquels seront les deux Infants d'Espagne, Freres de Sa Majesté.

Edit publié à Florence le 15. Juillet dernier.

NOUS, FRANÇOIS III. par la grace de Dieu, Duc de Loraine et de Bar, &c. Sçavoir faisons par les Présentes, que certaines dispositions ayant été faites il y a quelques années, au sujet de la Succession du Grand Duché de Toscane, au cas de défaut d'Enfans mâles

mâles de la Maison de Medicis, il a été arrêté dans les Articles Préliminaires de Paix, conclus à Vienne le 3. Octobre 1735. entre l'Empereur et le Roi Très-Chrétien, pour terminer la guerre si funeste à la Chrétienté, et particulierement à l'Italie, de changer les arrangemens faits ci devant dans le cinquiéme Article de la Quadruple Alliance, et entre autres choses convenu expressément, que pour indemniser notre serenissime Maison de Loraine de la cession, tant du Duché de ce nom que de celui de Bar, elle devoit entrer en possession et proprieté du Grand Duché de Toscane, aussi-tôt après la mort du Prince qui vivoit pour lors, et en avoit la possession; et comme les Etats du S. Empire assemblés à la Diette de Ratisbonne, ont non-seulement acquiescé auxdits Articles Préliminaires, et à tout ce qui y étoit contenu, mais qu'ils ont aussi donné pouvoir à S. M. I. de les faire mettre à exécution, tant en leur nom qu'en celui de l'Empire, et de faire généralement tout ce qui seroit necessaire pour conduire à sa perfection le salutaire Ouvrage de la Paix; les Actes solemnels de cessions et renonciations respectives ayant été consignés et délivrés de la part des Parties intéressées à la Succession dudit Grand Duché, l'Empereur notre très honoré Beau-Pere nous en a enfin accordé l'Investiture éventuelle par les Lettres dont la teneur s'ensuit:

NOUS CHARLES VI. par la grace de Dieu, élû Empereur des Romains, &c. sçavoir faisons et attestons par ces Présentes, qu'en vertu des Articles Préliminaires du 3. Octobre 1735. il a été reglé que les Duchés de Lorraine et de Bar passeroient

posteroient, sçavoir, celui-ci à la signature desdits Articles, et celui de Loraine immédiatement après la mort du Grand Duc de Toscane, au Sérenissime Roy de Pologne et Grand Duc de Lithuanie, Stanislas I. pour être incorporés l'un et l'autre à perpétuité après sa mort à la Couronne de France, et que la Maison de Loraine auroit en proprieté et pour indemnité desdits Duchés le Grand Duché de Toscane aussi tôt après la mort de celui qui en est actuellement possesseur; le tout sous la garantie de toutes les Puissances qui prendront part à la Paix; et comme l'époque de la cession du Duché de Loraine a été avancée depuis par la convention du 11. Avril dernier, il est non-seulement de la justice et de l'équité, mais encore de la bonne foy, que le Sérenissime Duc de Loraine et de Bar, ses descendans, hoirs et successeurs soyent indemnisés; c'est pourquoi Nous, tant par notre Puissance Impériale, qu'en vertu du consentement à Nous donné par les Etats du S. Empire, donnons et accordons en notre nom, et en celui des Empereurs nos successeurs, l'investiture éventuelle du Grand Duché de Toscane et de ses dépendances au susdit Sérenissime Duc de Loraine et de Bar François III. notre très-cher Gendre et à ses descendans mâles à l'infini; et au défaut de ceux-cy au Prince Charles, son frere, et à ses descendans mâles aussi à l'infini, et à leur défaut au Prince mâle et plus proche heritier de la Maison de Loraine, actuellement regnante, et encore au défaut du dernier, et dans le cas de totale extinction des Princes mâles, aux Princesses de ladite Maison; le tout selon le droit d'aînesse, pour en jouir de la même maniere que la Maison de Médicis, et le Prince de cette même Maison actuellement regnant.

A CES CAUSES, ordonnons et enjoignons

Cours à toutes personnes dépendantes de notre domination, d'avoir égard à notre disposition et ferme volonté, et en conséquence de ne troubler en aucune maniere ledit Sérenissime Duc de Loraine et de Bar, ni ses Hoirs et ses Successeurs, mais plutôt de les maintenir et défendre, de leur procurer de l'aide dans tout ce qui concerne notredite disposition, et d'empêcher qu'il ne leur soit fait aucun trouble. Mandons et Enjoignons en particulier à tous et chacun les Lieutenans, Conseillers, Préteurs du Grand Duché de Toscane et de toutes les Villes, Châteaux, Forteresses, Lieux et Terres qui en dépendent; au Gonfalonier de Justice, au Senat et au Peuple de Florence; aux Colonels de la Milice, aux Capitaines, Sergens, Caporaux, Soldats et generalement à toutes personnes de quelque état, rang, prééminence et dignité qu'elles soyent, qu'immédiatement après le décès du présent Grand Duc ils ayent à reconnoître ledit Duc de Loraine, &c. pour leur propre, vrai et légitime Prince et Seigneur, et à se conduire en conséquence à son égard, nonobstant l'investiture éventuelle en faveur du sujet nommé dans le Traité de la quadruple Alliance, auquel Nous dérogeons en ce point; le tout sous peine de notre indignation et de celle du S. Empire contre les contrevenans, et en outre d'une amende de 400. marcs d'argent pour chaque fois qu'ils entreprendront de faire quelque Acte à ce contraire. Donné à Vienne le 24. Janvier 1737.

Notre droit se trouvant fondé sur des titres si forts et si incontestables, en vertu desquels Nous pouvons entrer en pleine possession dudit Grand Duché, aussi-tôt que la ligne masculine de la Maison de Médicis viendra à manquer par le décès dudit Grand Duc, Nous avons résolu de

faire

faire valoir nos droits et raisons, ledit cas avenant ; et attendu l'instabilité des choses humaines, Nous avons jugé à propos de pourvoir d'avance à ce qu'il conviendra de faire dans le cas où, contre notre esperance et nos désirs, ladite ligne masculine viendra à s'éteindre en notre absence par une mort inopinée. A l'effet de quoi nous avons muni de nos Pleins pouvoirs l'Illustrissime notre très-cher Cousin le Prince de *Craon*, pour faire en pareil cas tout ce qui sera nécessaire, en vertu des Lettres desdits Pleins pouvoirs que nous lui avons accordés.

En conséquence, vous mandons et enjoignons tous et chacun cy-dessus nommés du Grand Duché de Toscane, que ledit cas de mort inopinée survenant, vous ayez à nous reconnoître pour votre vrai et légitime Seigneur et Prince, et à nous prêter en cette qualité l'hommage ordinaire et le serment de fidélité et nous rendre obéissance comme de fideles Vassaux et Sujets le doivent à leurs vrais et légitimes Seigneurs et Princes ; et que pour cette fin vous vous conformiez en tout en ce qui vous sera enjoint en notre nom par notre susdit Ministre Plénipotentiaire, jusqu'à ce que par Nous il en ait été ordonné autrement. Donné à Laxembourg le 18. de May 1737.

Selon les derniers avis reçûs de Genes, les Rebelles commettent beaucoup moins de désordres dans l'Isle de Corse, depuis qu'ils ont apris que le Roy de France paroissoit déterminé à prendre des mesures pour rétablir la tranquillité dans cette Isle, mais ils tiennent toujours étroitement bloquées quelques-unes des Places que les Genois y ont conservées, et les vivres y sont d'une cherté extraordinaire.

Les

Digitized by Google

Les mêmes Lettres portent qu'on croyoit que le principal Chef des Rebelles étoit sorti encore une fois de l'Isle de Corse.

On a apris de Genêve, que le parti oposé aux Magistrats, lequel n'avoit voulu jusqu'à présent se relâcher d'aucune de ses demandes, ni accepter la médiation des Députés des Cantons de Berne et de Zurich, paroît être plus disposé à un accommodement, depuis que le Roy de France a témoigné qu'il vouloit bien prendre interêt à cette affaire.

S. M. T. C. a fait écrire à M. de la Clozure, son Résident à Genêve, par M. Amelot, Ministre et Secretaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangeres; qu'elle avoit apris avec beaucoup de peine la division qui regne entre les Magistrats et une partie des Citoyens, et qu'elle désiroit de voir bien-tôt la tranquillité rétablie.

M. Amelot ajoûte dans sa Lettre, que le Roy de France a extrêmement aprouvé la conduite que M. de la Clozure a tenuë à l'occasion de la derniere émeute, et qu'il y a lieu d'esperer que la confiance que les deux Partis ont témoignée à ce Résident, le mettra à portée de procurer une entiere pacification.

Depuis que M. de la Clozure a reçû cette Lettre, par laquelle M. Amelot lui recommandoit d'engager les Chefs des deux Partis à commencer par calmer l'agitation, en se procurant une sûreté réciproque, en rapellant tous les habitans qui sont sortis de la Ville, sur tout les Membres du Petit et du Grand Conseil, et en défendant sous le peines les plus séveres toutes voyes de fait, toutes vexations et tous discours injurieux, il est arrivé de Paris un Courier chargé pour lui de nouvelles dépêches. M. de la Clozure les

Digitized by Google

communiquées aux Magistrats qui l'ont assuré qu'ils concourroient toujours de tout leur pouvoir à rétablir la Paix dans la Ville, et qu'ils n'avoient d'autre but que de prévenir l'Anarchie ; qu'on ne pouvoit leur reprocher avec justice d'avoir voulu s'arroger un pouvoir qui fût contraire aux Loix ; que la Déclaration du 27 Novembre de l'année derniere, signée par M. Tarretin, en étoit une preuve, puisque les Magistrats y ont déclaré formellement, que leur intention étoit, comme elle l'avoit toujours été de maintenir le Gouvernement tel qu'il a été établi par les Loix, auxquelles personne ne pouroit donner atteinte sans se rendre coupable, et qu'ils n'employeroient jamais leur pouvoir que pour faire observer ces mêmes Loix et pour punir les Infracteurs ; que par raport au dessein odieux qu'on leur imputoit de vouloir perpetuer le Syndicat dans leurs Familles ; ils s'en étoient pleinement justifiés par leur conduite, par les protestations faites publiquement par leur Corps aux Citoyens sur ce sujet ; et par les démarches qu'ils avoient faites auprès des Habitans qui vouloient exclure les Citoyens de la Dignité de Syndic, pour leur représenter l'injustice et les inconvéniens de cette prétention.

M. de la Clozure, ayant apris le 19 du mois dernier que Sa Majesté Très-Chrétienne avoit résolu d'employer sa médiation, conjointement avec les Cantons de Berne et de Zürich, pour terminer les differends des Magistrats avec la Bourgeoisie, il en donna part aux Députés de ces Cantons, et aux Magistrats qui ont accepté la médiation proposée.

Le 24 ce Ministre fit sçavoir aux Chefs des Compagnies Bourgeoises qu'il désiroit de leur parler,

Digitized by Google

parler, et comme ils s'excuserent sous divers prétextes, de se rendre chés lui, il leur manda qu'il ne leur donnoit que deux jours pour se déterminer sur l'acceptation de la médiation que le Roy de France leur offroit.

Le lendemain, dix des Compagnies Bourgeoises envoyerent des Députés au Résident de France, pour l'assurer qu'elles acceptoient avec respect la médiation de S. M. T. C. et leur exemple fut suivi le 26. par six autres Compagnies. Une seule des dix-sept persista pendant quelques jours à ne vouloir accepter aucune médiation, mais enfin elle prit le parti convenable, et deux Députés qu'elle envoya à M. de la Clozure l'assurerent qu'elle se conformoit aux intentions du Roy de France.

On attend à Genêve le Comte de Lautrec, Maréchal des Camps et Armées de S. M. T. C. lequel doit s'y rendre pour travailler à pacifier les troubles.

ESPAGNE.

COPIE d'une Lettre écrite par un Ministre du Roy Catholique à la nouvelle Espagne, datée du Mexique le 5. Mars dernier.

J'Ai à vous donner une nouvelle importante. Dieu a fait découvrir à notre Viceroy, homme véritablement heureux, du côté de Sonora, dans un Lieu ou Village qu'on nomme Cordeguachi, une Campagne d'argent, sans aucun mélange de terre, mais avec une veine d'or considerable, entre deux Forêts; on n'a d'autre peine que celle de ramasser l'argent entre les pierres et de l'emporter où l'on veut. On en a levé une espece de planche d'argent d'une

Digitized by Google

d'une seule piece, qui ayant été présentée à la Romaine, s'est trouvé peser 180. arobes. le Vicerey prend les mesures nécessaires pour la faire apporter ici, et l'envoyer entiere au Roy; cela ne se fera pas sans beaucoup de temps, de peine et de dépense, mais on en viendra à bout. On est parvenu à découvrir ce trésor par l'observation qu'on a faite, que plusieurs Indiens venoient dans le Chef-lieu de cette Jurisdiction pour se pourvoir au Marché des choses nécessaires, pour lesquelles ils donnoient en troc de petites pierres d'argent. On les a interrogés plusieurs fois sur le Lieu où ils trouvoient ce Métal, sans pouvoir le leur faire déclarer; ce qui a déterminé l'Alcade Major à les faire observer par des Espions de confiance, qui sont enfin parvenus à découvrir l'endroit où ils puisoient leurs richesses.

Cette nouvelle a été confirmée par un grand nombre de Lettres du Mexique, apportées en Europe sur la Flotte de la nouvelle Espagne, qui est arrivée à Cadix le 27. Août dernier. L'Arobe d'Espagne pese 25. livres poids de marc; ainsi les 180. Arobes que pese la planche d'argent dont on vient de parler, peseut 9000. marcs, qui, à 50. livres chacun, argent de France, produisent 450000. liv.

GRANDE-BRETAGNE.

LE Roy fit communiquer le 22. du mois dernier à tous les Ministres Etrangers par le Chevalier Clement Cotterel, Maître des Cérémonies, le contenu du Message, qu'il avoit envoyé la veille au Prince de Galles par le Duc de Grafton. Le lendemain on porta de la part de S. M. à tous les Pairs et aux autres Personnes qui ont quelque Emploi à la Cour, une Lettre circulaire, relative à ce Message.

Depuis

Digitized by Google

Depuis que le Prince de Galles a reçu du Roi ce Message, la Comtesse d'Effingham et la Vicomtesse de Torrington, ont donné leur démission de leurs places de Dames de la Chambre de la Princesse de Galles, et M. Jacques Pelham, Membre du Parlement pour Newrock, Secretaire du Grand Chambelan de la Maison du Roy, et Premier Secretaire du Prince de Galles, a prié ce Prince de trouver bon qu'il se retirât de son Service. Quelques Personnes qui avoient des Emplois à la Cour, les ont aussi remis à Sa Majesté. Le Lord Archibald Hamilton, un des Commissaires de l'Amirauté, a résigné sa place, et l'on assure que son exemple sera suivi par le Duc de Montagu, qui vient d'être fait Commandant de la Compagnie des Gentilhommes Pensionnaires.

Le Message que le Roy envoya le 22. Septembre au Prince de Galles, dont on a parlé au commencement de cet article, porte que le Roi ayant sujet de se plaindre de ce que ce Prince, sans la participation de Sa M. avoit fait partir la Princesse son Epouse du Château de Hamptoncourt, pour la conduire au Palais de saint James, dans une circonstance qui ne permettoit pas à cette Princesse de voyager sans un extrême danger pour Elle, et pour la jeune Princesse, il avoit jugé à propos de lui ordonner de sortir du Palais de saint James, dès que cela se pouroit faire sans incommoder la Princesse de Galles, à laquelle il vouloit bien laisser la Princesse sa Fille jusqu'à ce qu'il fût temps de pourvoir à son éducation.

Le Prince de Galles prépare une Réponse à ce Message, et l'on assure qu'elle sera renduë publique

Digitized by Google

publique dans peu de jours. Ce Prince ayant fait sçavoir le 30. du mois passé au Lord Maire qu'il se rendroit à Londres le 3. de ce mois, pour recevoir l'Adresse de félicitation du Corps de Ville, au sujet de la Naissance de la Princesse Auguste, le Lord Maire, les Aldermans et les Scheriffs allerent en Corps ce jour-là à sa Maison ruë de Pelmall, où ils lui présenterent leur Adresse.

LORAINE.

De Luneville, le 6. Septembre 1737.

LE Prince d'Elbeuf arriva à Luneville le premier Septembre, et eut ce jour-là l'honneur de saluer L. M. qui le reçûrent très-gracieusement. Le 4. le Roy se rendit dès les six heures du matin à l'Hôtel des Cadets, établis depuis deux mois en cette Ville, et y resta jusqu'à 4. heures après midy: Ces Cadets qui forment deux Compagnies, l'une de Polonois, et l'autre de Lorains, ne peuvent être reçus dans ce Corps qu'ils ne prouvent quatre Degrés de Noblesse dont ils font le cinquiéme, et on ne les y admet qu'à l'âge de 15. à 20. ans. Ils sont nouris, logés et entretenus généralement de tout aux dépens de S. M. Leur Uniforme est jaune galonné d'argent: ils ont des Maîtres gagés du Roi pour les Langues Françoise et Allemande, pour les Mathématiques, l'Histoire et la Géographie, pour le Manége, le Fait des Armes et la Danse. Leurs Officiers les exercent tous les jours aux Evolutions Militaires; neuf de ces Cadets montent journellement la Garde à l'Hôtel, et il y en a six

Digitized by Google

à six qui sont chaque jour d'Ordonnance chés le Roy. Ils sont commandés par un Capitaine en Chef, qui l'est des deux Compagnies, par deux Capitaines-Lieutenans, un Ayde-Major, un Enseigne, 4. Brigadiers, 4. Sous-Brigadiers. Ils ont un Aumônier pour les instruire dans les Exercices de Pieté, et 24. Laquais à la Livrée et aux Gages du Roy pour les servir. Les Tables sont divisées par Brigades: il y a à chacune un Officier à la tête avec un Brigadier et un Sous-Brigadier. Pendant que Sa Majesté fut à l'Hôtel, Elle voulut que chacun des Maîtres donnât aux Cadets des Leçons en sa présence: Elle les interrogea Elle-même sur les Sciences, afin de juger du progrés qu'ils avoient fait, et leur fit faire à diverses reprises l'Exercice Militaire. Le Roy en fut si content, que pour en témoigner sa satisfaction au Baron de Schack, Capitaine Commandant, il lui fit présent d'un des beaux Chevaux de ses Ecuries.

Le Regiment de Navarre ayant été relevé le 5. de ce mois par les nouveaux Gardes à pied de Sa Majesté, partit le même jour pour se rendre à Verdun en Garnison.

MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 22. Septembre, Pierre *Montemajor*, Commandeur de Villa-Escusa de Haro, dans l'Ordre de saint Jacques, Lieutenant Général des Galeres d'Espagne, mourut à Carthagene à l'âge de 84. ans, dont il en avoit passé 65. dans le Service, sans aucune discontinuation.

Le

Le 24. D. Alvare *de Bazan et Benavides*, septiéme Marquis de Santa Cruz, du Viso, et de Baïone, Grand d'Espagne, Chevalier des Ordres de la Toison d'or, et du Saint Esprit, Commandeur de Alhambra, et la Solona dans l'Ordre de saint Jacques, Gentilhomme de la Chambre du Roy, Lieutenant Général de ses Armées, et Majordome-Major de la Reine d'Espagne regnante, mourut à l'âge de 67. ans. Il avoit été nommé Chevalier de la Toison le 15. Janvier 1724. par le Roy Philippe V. avant son abdication. Il en reçut le Collier le 6. Août suivant des mains de Louis I. Il fut un des cinq Seigneurs que celui ci désigna pour remplir l'une des Places dont Sa Maj. Tr. Chr. lui avoit laissé la disposition. Il fut proposé en conséquence dans le Chapitre de l'Ordre du S. Esprit, tenu le 3. Juin 1724, et ses preuves furent admises le 20. Mai 1725, mais il n'en reçut la Croix et le Collier que le 22. Mars 1736. Il étoit Fils de François Diégue de Bazan et Benavides, Marquis de Santa-Cruz, Capitaine Général des Galeres d'Espagne, mort en 16'0, et de Françoise de Velasco et Ayala, Fille de Bernardin, Comte de Fuensalida. Il avoit épousé en 1696. Marie Villela et Alava, Fille d'Antoine, second Comte de Lences, et Triviana. Le Marquis de Santa Cruz étoit de la Maison de Benavides, dont la Généalogie est raportée par J. G. Imhoff dans son *Corpus Historia Genealogica, Italia et Hispania*, p. 168. Henri de Benavides, Ayeul du Marquis de Santa Cruz, épousa Mencie Pimentel, Fille de Jerôme Pimentel, premier Marquis de Baïone, et de Marie-Eugenie de Bazan, Marquise, heritiere de Santa-Cruz, et du Viso. On a confon-

Digitized by Google

fondu dans le Suplément du Dictionaire Universel de 1735, à l'Article des Chevaliers du Saint Esprit avec le Marquis de Santa-Cruz, qui vient de mourir, le Marquis de Santa-Cruz, qui fut tué devant Oran le 21. Novembre 1732. Celui-ci étoit d'une Famille différente. Il se nommoit Alvare de Navia Osorio, et étoit Marquis de Santa-Cruz de Marcenado. On trouve son Eloge dans le même Suplément sous le nom de Santa-Cruz.

FRANCE.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE 25. du mois dernier, Monseigneur le Dauphin arriva à Fontainebleau. Comme c'est le premier Voyage que ce Prince y fait, les Bourgeois en grand nombre, ayant leurs Chapeaux et Boutonnieres garnis de Cocardes et de Rubans, portant chacun une branche de Laurier à la main, allerent au-devant de Monseigneur, à deux lieuës de Fontainebleau, précédés de huit Violons, quatre Hautbois et six Tambours, et conduisirent le jeune Prince, avec cette Symphonie, jusqu'au Château, devant lequel ils firent le soir un feu de joye, et tirerent beaucoup de Fusées volantes.

Le 29. Septembre, le Roi fit rendre à l'Eglise de la Paroisse de Fontainebleau les Pains Bénits, qui furent présentés par l'Abbé de la Fare d'Alais, Aumônier du Roi en quartier.

Digitized by Google

Maximilien *de Chalvet*, Seigneur de la Roche de Vernassal en Auvergne, Commandeur de l'Ordre de saint Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur de Rocroi, et Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes du Corps de S. M. ayant demandé la permission de se retirer; Joseph Prunier de S. André, de Dauphiné, Chevalier de Malthe de la Langue de Provence, Maréchal de Camp du premier Août 1734. et Enseigne des Gardes du Corps, en a été fait Lieutenant. Et . . . . . de Chalvet de Vernassal, le Fils, qui étoit Exempt, en a été Enseigne.

Le premier Octobre, M. Bonnedame, Docteur de Sorbonne, fut élû Syndic de la Faculté de Théologie, à la place de M. de Romigny, qui l'a été pendant près de 20. ans.

Le Comte de S. Severin, que le Roy a nommé son Ambassadeur auprès du Roy de Suede, est parti le trois de ce mois pour se rendre à Stockolm.

Le 4. la Reine accompagnée des Dames de sa Cour, alla à l'Hôpital de la Sainte Famille, à Fontainebleau, entendre les Vêpres et le Salut.

Le 6. la Reine fit rendre à l'Eglise de la Paroisse de Fontainebleau les Pains Benits qui furent présentés par l'Abbé d'Alegre, son Aumônier en quartier.

S. M. a accordé un Brevet de Duc au Comte de Roussy.

Le 7. l'Université alla en Procession à l'Eglise des Religieux Célestins, où l'Abbé de

de Langle, Docteur de Sorbonne, et Curé de Pantin, prononça un très-beau Discours Latin, suivant l'usage ordinaire.

Le 15. la Reine accompagnée des Dames de sa Cour, alla au Couvent des Basses-Loges, à Fontainebleau, où S. M. entendit les Vêpres et le Salut.

Le 13. Monseigneur le Dauphin fit rendre à l'Eglise de la Paroisse les Pains Benits, qui furent présentés par l'Abbé d'Andelot, Aumônier du Roi en quartier.

La Rentrée du Châtelet se fit le 21. de ce mois avec les Cérémonies accoûtumées, et M. Gilbert de Voisins, Avocat du Roi, Fils de M. Gilbert de Voisins, Avocat Général du Parlement, fit la Harangue avec beaucoup de Dignité et d'Eloquence.

Le Roy de Pologne, Duc de Loraine et de Bar, a accordé au Duc de Fleury, Mestre de Camp, Lieutenant du Regiment Royal Dragons, le Gouvernement de la Loraine, que le Roi lui a ordonné d'accepter.

Le premier Octobre, les Comédiens François joüerent pour la premiere fois à Fontainebleau la Tragédie de *Zaire*, et la petite Piece du *Dédit*.

Le 3. Les *Caractères de Thalie*.

Le 8. *Phedre* et *Hipolite*, et la *Nouveauté*. La Dlle *Dumesnil*, dont on a déja parlé, joüa le Rôle de *Phedre* avec beaucoup d'aplaudissemens, et fut reçuë le même jour dans la Troupe du Roi.

Le 10. La *Coquette*, et la *Comtesse* d'*Escarbagnas*.

Digitized by Google

Le 15. Le *Comte d'Essex*, et le *Medecin malgré lui*. La Dlle *Dumesnil* joüa le Rôle d'*Elizabeth* dans la premiere Piece, avec beaucoup de feu et d'intelligence.

Le 17. Le *Bourgeois Gentilhomme*, avec tous ses agrémens. Le sieur *La Lauze* qu'on a vû avec plaisir, il y a deux ans, danser sur le Théatre de l'Opera, dansa dans les Divertissemens de la Piece avec aplaudissement.

Le 22. La Tragédie d'*Andronic*, et le *Triple Mariage*.

Le 24. La Comédie de la *Magie de l'Amour*, après laquelle les Comédiens Italiens représenterent *Arlequin Sauvage*.

Le 29. L'*Ambitieux* et l'*Usurier Gentilhomme*.

Le 30. Septembre, les Comédiens Italiens représenterent aussi pour la premiere fois, à Fontainebleau, la Comédie de la *Feinte inutile*, et celle du *Bailly Arbitre*.

Le 5. Octobre, les *Fées*, et les *Enfans Trouvés*, Parodie de la Tragedie de *Zaire*.

Le 12. La *Fille Arbitre*, et les *Mascarades Amoureuses*.

Le 26, La Comédie intitulée, *la* ****, et la *Silphide*. Le sieur La Lauze, dont on vient de parler, dansa dans les Divertissemens des deux Pieces, et fit beaucoup de plaisir.

ATTAQUE d'un Fort construit à Saint Cloud.

IL a été construit dans le Parc de S. Cloud un Ouvrage de Fortification pour l'instruction de M. le Duc de Chartres, dont on a fait ensuite l'attaque

Digitized by Google

l'attaque. Cet Ouvrage est un front de Pentagone de la petite Fortification, dont le côté extérieur est de 140. toises. On a pratiqué deux Cavaliers dans les demi-Bastions, pour commander à des hauteurs qui environnent la Place. La Courtine est couverte, comme à l'ordinaire, d'une demi-lune, qui communique au corps de la Place par une Caponniere, le tout enveloppé d'un chemin couvert palissadé.

La fortification étant achevée, Monseigneur le Dauphin alla à S. Cloud pour la voir, et y fut reçû par M. le Duc de Chartres, qui l'accompagna dans la visite qu'il en fit. M. Gupol de Guiran, Commissaire Provincial de l'Artillerie, Commandant à l'Ecole de Grenoble, chargé de la conduite de cet Ouvrage, eut l'honneur d'en expliquer toutes les parties à Monseigneur le Dauphin, qui l'écouta avec beaucoup d'attention; M. le Duc d'Orleans a aussi visité le Fort plusieurs fois et en a paru très-content.

Toutes les dispositions étant faites pour l'ouverture de la Tranchée devant ce Fort, M. le Duc de Chartres en fixa le jour au 10. Septembre, et s'y rendit sur le soir, avec les jeunes Seigneurs de sa Cour, qui, pendant le Siege, ont servi de Travailleurs dans toutes les manœuvres que ce Prince a faites; il visita et examina les environs de la Place et planta les Repaires pour le tracé de la Tranchée. Ensuite il se retira sur une hauteur, par laquelle on arrive au terrein de l'attaque, où l'on a pratiqué un Entrepôt couvert d'un Epaulement; on fit distribuer aux Travailleurs les fascines et outils nécesaires.

A l'entrée de la nuit M. le Duc de Chartres déboucha de cet Endroit, suivi de tous les Travailleurs, défilants un à un et portant leur fasci-

Digitized by Google

et outils. Le Prince traça la premiere parallele et le boyau qui y communique, en posant lui-même les fascines à terre, selon l'alignement marqué par les Repaires.

Dès que la Tranchée fut achevée d'être tracée, on donna l'ordre pour commencer le Travail, et aux premiers coups de pioches, la Place fit un grand feu de Canon, de Bombes et de Mousqueterie, qui continua pendant toute la soirée.

Le lendemain 11. on perfectionna la premiere parallele, qui par la situation du terrain, n'étant qu'à environ 120. toises de la Place, doit être considerée comme la seconde; on traça sur cette parallele les Batteries de Canon et de Mortiers destinées à ruiner les défenses. M. le Duc de Chartres en marqua l'emplacement et les vit commencer; on déboucha en même-temps pour cheminer sur la capitale de la demi-lune, et la Place fit pendant ces manœuvres un feu continuel d'Artillerie et de Mousqueterie.

Le 12. au matin, on travailla à achever les Batteries et leurs boyaux de communication, et l'on en poussa un en retour à la sape, toujours en cheminant sur la Capitale. M. le Duc de Chartres s'étant rendu sur le soir au Fort avec la Reine d'Espagne, qui étoit venuë voir l'attaque de ce jour, après avoir fait placer Sa Majesté Catholique, ce Prince traça un boyau en sape volante, pendant lequel temps la Place redoubla son feu ordinaire, auquel la Tranchée répondit très-vivement. On tira quantité de Bombes, dont l'effet amusa beaucoup la Reine d'Espagne.

Le 13. on poussa la sape jusque sur le bord du Glacis, et l'on forma la derniere parallele.

Le 14. on s'avança sur l'angle saillant du chemin couvert, en cheminant en double sape, puis

Digitized by Google

en sape tournante à droite et à gauche, le long des branches qui couvrent les faces de la demi-lune, jusques aux places d'arme rentrantes; ensuite on déboucha sur l'épaisseur des traverses de la Place d'arme saillante, dans laquelle on se logea, et on commença les Batteries destinées à battre la demi-lune en breche.

Ces Batteries ayant fait aux faces de la demi-lune des breches pratiquables, on résolut de se loger sur son angle, et cette manœuvre fut l'objet de l'attaque du Lundi 16. elle s'exécuta à l'ordinaire sur le soir; M. le Duc de Chartres ayant lui-même formé le logement en posant les Gabions qui lui étoient remis par les Travailleurs. L'Artillerie et la Mousqueterie furent servies de part et d'autre avec beaucoup d'ordre et de vivacité. M. le Duc de Chartres étant parti le lendemain 17. pour Versailles, on suspendit les attaques jusques après le départ de la Cour pour Fontainebleau, et l'on n'a pû les reprendre qu'au commencement d'Octobre, à cause des mauvais temps. Dans cet intervale on a cependant continué à avancer les Travaux, ayant achevé le logement du chemin couvert sur toute le front, perfectionné celui de la demi-lune, fait les descentes et passages du fossé de la Place, et construit les Batteries nécessaires pour battre en breche, et ruiner les flancs.

M. le Duc de Chartres étant venu à S. Cloud le Vendredi 4. Octobre ce Prince fixa la derniere attaque au Lundi 7. on prépara pendant ce temps une mine de deux fourneaux formant le T. sous la face du Bastion de la droite pour y faire breche, et l'on acheva le passage du fossé devant ce Bastion.

Le Lundi matin on chargea la mine, et M. le

Digitized by Google

Duc de Chartres étant revenu l'après midi à S. Cloud, alla au Fort à 5. heures, où il visita avec son attention ordinaire, les derniers Travaux, et particulierement la mine, sur laquelle il fit beaucoup de questions très-raisonnées; il se plaça ensuite pour en voir l'effet, et l'on commença l'attaque par un grand feu qui se fit de part et d'autre; après qu'il eut duré quelque temps M. de Guiran vint prendre l'ordre du Prince et fut mettre le feu à la mine, qui réüssit parfaitement. M. le Duc de Chartres fut en visiter la breche qui se trouva très-bien formée. Le feu dura encore quelques momens, après quoi la Place battit la chamade et capitula.

Le Prince, qui a suivi avec une grande attention la construction et l'attaque de l'Ouvrage, a donné à M. de Guiran des marques de la parfaite satisfaction qu'il a euë de la façon dont cet Officier a conduit l'une et l'autre; et l'on a d'autant plus lieu d'aplaudir à cet Ouvrage, que tout s'y est passé avec un ordre infini.

Le Plan de cet Ouvrage et des Attaques, a été gravé, et se trouve chés le sieur *Jombert*, Libraire de l'Artillerie, ruë S. Jacques, à l'Image Notre-Dame.

BOUQUET.

A Madame de Brunville

JE ne sçais pas si, de mon zele,
Charmante Iris, cette preuve nouvelle,
Au gré de mes vœux les plus doux,
Va vous paroître assés digne de vous.
Mais

Digitized by Google

Mais j'ai reçû ces fleurs des mains de Flore même,
Apollon m'a dicté ces Vers,
Et cet aimable Dieu dont le pouvoir suprême
Régit les Cieux, la Terre et les Enfers,
L'Amour, en ma faveur s'engage
De vous présenter mon hommage,
Et de vous exprimer les tendres sentimens,
Qui, de mon cœur reglent les mouvemens:
Eh, qui peut mieux vous le décrire,
Qui peut mieux les prouver qu'un Dieu qui les inspire?
Heureux si vous-même en ce jour,
Vous lui laissiez choisir ma récompense,
Et le chargiez à votre tour
Du soin de me marquer votre reconnoissance!

MORTS, NAISSANCES & Mariages.

LE 22. Juillet, Mathurine *Meslet*, mourut dans la Paroisse d'Azé, près de Châteaugontier en Anjou, âgée de 102. ans 8. mois et 3. jours, étant née le 18. Decembre 1635.

Le 7. Août, Dame *Marie-Loüise d'Eu*, veuve depuis plus de 80. ans de M. Paul le Bel, Seigneur de Bussy et des Maisons-Neuves, Lieutenant Colonel du Regiment de Vervins, et Maréchal de Bataille des Armées du Roy, mourut à Poitiers âgée de 111. ans. C'est un accident qui a causé sa mort: elle s'avisa de vouloir porter

Digitized by Google

un pannier, et s'y étant pris le pied en descendant un escalier, la premiere fois qu'elle le porta, elle tomba et se cassa la cuisse; elle en mourut une quinzaine de jours après.

Le 24. Dame *Julie-Christine-Regine Gorges d'Antraigues*, Dame du Palais de la Reine, et épouse de Paul-François de Bethune, Duc de Bethune-Charost, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine d'une Compagnie de ses Gardes du Corps, et Lieutenant General de ses Armées, Marquis d'Ancenis, ancien Baron, Pair et President né de la Noblesse aux Etats de Bretagne, Comte Engagiste de Crecy en Brie, Gouverneur des Ville et Citadelle de Dourlens, et en survivance Gouverneur de Calais et du Fort Nieulay, et Lieutenant General au Gouvernement des Provinces de Picardie, Boulonnois, anciennes Conquêtes du Hainault, Gravelines, et Pays reconquis, mourut à Paris, âgée de 48. ans 11. mois et 2. jours, étant née le 22. Septembre 1688. On a marqué de qui elle étoit fille dans le Mercure de Juillet dernier p. 1673. en raportant la mort de Chrétien-François Gorges de Roise, Conseiller au Parlement de Paris, son frere consanguin. Cette Dame, qui avoit été mariée le 3. Avril 1709. ne laisse qu'un fils apellé le Duc d'Ancenis, dont le mariage est raporté dans le Mercure du mois d'Avril dernier, p. 819. et quelques filles, dont une fut mariée au mois de Mars 1734. avec Paul-Antoine de Quelen d'Estuer de Caussade, Comte de la Vauguïon, Marquis de Saint-Megrin, fait Colonel du Regiment de Beauvoisis, par Commission du premier Decembre de la même année 1734. et une autre mariée le 26. Octobre 1735. avec René-Marie

Digitized by Google

de Froulay, Marquis de Tessé, Colonel du Regiment d'Infanterie de la Reine, et son Premier Ecuyer.

Le 28. *Maximilien Noël*, Sieur de Saint-Denis, cy-devant Seigneur du Tilloy, Vaudoy, &c. ancien Conseiller en la Cour, et Commissaire aux Requêtes du Parlement de Paris, où il avoit été reçû le 18. Avril 1685. mourut âgé de 80. ans 4. mois. Il étoit fils de Jean Noël, Sieur de Saint-Denis, Seigneur de la Mothe-Vitry, du Tilloy, Vaudoy, &c. cy-devant Commissaire General des Suisses et Grisons, et du Regiment des Gardes Suisses du Roy, et de Dame, ... Alleaume du Vaudoy, sa femme.

Le 29. Dame *Claude-Henriette Donneau de Visé*, veuve depuis 1730. de Jean Goujon, Seigneur, Baron de Chasteauneuf, d'Iville, &c. Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Secretaire ordinaire de son Conseil d'Etat, Direction et Finances, et auparavant Receveur General des Finances de Metz, mourut dans un âge fort avancé, laissant pour enfans Loüise-Henriette Goujon, mariée le 9. Fevrier 1713. avec Alfonse Jubert de Bouville, Brigadier des Armées du Roi, et ci-devant Mestre de Camp d'un Regiment de Dragons; et Jean-Prosper Goujon, Seigneur de Gasville et de Contes, Baron de Chasteauneuf et d'Iville, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, ci-devant Intendant de la Generalité de Roüen depuis 1715. jusqu'en 1722. qui a été marié le 26. Juin 1713. avec Anne de Faucon de Ris, fille unique de Charles-Jean-Loüis de Faucon, Seigneur de Ris, premier Maître de la Garderobe du Duc d'Orleans, frere du Roi Loüis XIV. et mort le 8. Fevrier 1730. et de Françoise de Bar, de Bar-

zanlure, morte le 6. Septembre 1727. Il a deux garçons et une fille nommée Marie-Anne Goujon de Gasville, remariée au Château de Ris le 19. Mai 1733. avec Pierre de Marolles, Comte de Rocheplatte, Seigneur d'Aunay, et des Greves en Gastinois, Brigadier des Armées du Roy, et Lieutenant pour Sa Majesté en la Province de la Marche, ci-devant Major des Gardes du Corps du feu Duc d'Orleans, Régent. Elle avoit été mariée en premieres nôces le 6. Juin 1728. avec Charles-Auguste le Tonnellier de Breteüil, Baron de Preüilly, Seigneur d'Azay-le-Feron, Fombaudry et Tournon, Capitaine de Cavalerie, mort le 13 Juin 1731. duquel elle a deux enfans en bas âge. La Dame Goujon, qui vient de mourir, étoit fille de Henry Donneau de Vizé, Gentilhomme servant du Roy, de la Reine Mere et du Duc d'Orleans, et de. . . . de Riviere, et cousine germaine de Jean Donneau de Vizé, Historiographe de France, Auteur du Mercure Galant, qu'il donna au Public tous les mois sans discontinuation depuis le mois de Mars 1677. jusqu'à son décès arrivé le 8. Juillet 1710. Elle étoit aussi tante à la mode de Bretagne de Jacques Donneau de Vizé, Brigadier des Armées du Roy du premier Fevrier 1719. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis, et Gouverneur de la Ville, Fort et Citadelle de Longwy depuis 1733. et auparavant Capitaine au Regiment des Gardes Françoises pendant 24. ans, dont le fils est depuis 1733. Lieutenant au même Regiment, dans lequel il est entré en 1719.

Le 7. Septembre, *Philibert-Bernard Moreau de Mautour*, Conseiller du Roi, Doyen des Auditeurs

Digitized by Google

diteurs de la Chambre des Comptes de Paris, & Pensionnaire vétéran de l'Academie Royale des Inscriptions et Belles Lettres, mourut âgé d'environ 83. ans, ayant 55. années d'exercice de sa Charge, à laquelle il avoit été reçû le 21. Mars 1682. Il étoit connu depuis long-temps dans la Republique des Lettres. Sa famille est originaire de Bourgogne, et alliée à la plûpart des meilleures familles de Dijon. Il avoit eu pour pere et mere Etienne Moreau, Conseiller du Roy, Auditeur de la Chambre des Comptes de Bourgogne et Bresse, et Dame Catherine Rozerot, et il étoit veuf de Jeanne-Françoise de Bourgogne, morte le 6. Juin 1731. âgée de 77. ans, et fille de François de Bourgogne, Seigneur de Mautour en Brie, Capitaine au Regiment de la Reine Mere du Roy Loüis XIV. et de Dame Françoise de Villers. Il en avoit eu Jean-Baptiste-Loüis Moreau de Mautour, Commissaire ordinaire de l'Artillerie, mort à Strasbourg le 14. Mai 1706. à l'âge de 24. ans d'une blessure qu'il avoit reçûë à la tête d'un éclat de pierre au Siege d'Haguenau en Alsace; Philibert-François Moreau de Mautour, Prieur Commandataire de Marbos et de Montiers en l'Isle; et Charles Moreau de Mautour, Chevalier des Ordres de N. D. du Mont-Carmel et de Saint Lazare de Jerusalem, et ancien Capitaine dans le Regiment de Toulouse, Infanterie.

Le même jour mourut en son Château de Cernay, Paroisse d'Armon, près de Montmorency, dans la 79. année de son âge, Dame Henriette *Brinon*, qui avoit été mariée au mois de Juin 1686. avec Melchior de Blair, Ecuyer, Seigneur de Cernay, autrefois Fermier General des Fermes unies du Roi, dont elle a eu 4. Louis

Digitized by Google

Louis-François de Blair, Seigneur de Cernay, Courtemanche, &c. reçû Conseiller au Parlement à la troisiéme Chambre des Enquêtes le 30. Janvier 1709. veuf de Dame Catherine-Jeanne de Gars de Boisemont, morte le 16. Août 1721. de laquelle il a Loüis Guillaume de Blair, reçû Conseiller au même Parlement à la cinquiéme Chambre des Enquêtes le 9. Août 1735. et une fille mariée avec Henry le Grand, Seigneur de Vaux, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris; 2. feuë Marie-Anne de Blair, morte le 8. Juillet 1718. laquelle avoit été mariée le 2. Avril 1703. avec Charles-François le Févre de Laubriere, Seigneur dudit lieu, Baron de la Haye Joüain, de Briançon, &c. Conseiller au Parlement de Paris, qui étant resté veuf d'elle embrassa l'Etat Ecclesiastique, et est aujourd'hui Evêque de Soissons depuis 1731. Il en a un fils et une fille nommée Jeanne-Henriette le Févre de Laubriere, mariée le 28. Août dernier avec..... de Rogres, Baron de Champignelles, Capitaine dans le Regiment des Cuirassiers; 3. Loüise de Blair, Religieuse en l'Abbaye Royale de Maubuisson; 4. Antoinette de Blair, Religieuse au Couvent des Filles de S. Thomas à Paris; et 5. Renée-Françoise de Blair, épouse d'Antoine d'Aspremont, Vicomte d'Horte. La Dame de Blair, leur mere, étoit fille de Philipe Brinon, Ecuyer, Sieur de Toury, et niéce de la Dame Brinon, qui avoit été Superieure des Filles Damoiselles de Noisy, qui ont été depuis transferées, et fondées à Saint Cyr près de Versailles.

Le 12. Loüis *de la Tour de Montauban*, Evêque et Seigneur de Toulon, Abbé Commandataire des Abbayes de Saint Guillem du Desert,

O. S. B.

Ordre de Saint Benoît, Diocese de Lodeve, et d'Aniane, du même Ordre, Diocese de Montpellier, et Docteur en Theologie, mourut dans son Diocese, âgé de plus de 60. ans. Il étoit fils d'Alexandre de la Tour de Montauban, Marquis de la Chau, Maréchal des Camps et Armées du Roi, et de Lucrece du Puy de Montbrun. Il avoit été autrefois Vicaire General de l'Evêque d'Apt. Il fut nommé à l'Evêché de Toulon le 15. Août 1712. et sacré le 6. Novembre suivant dans l'Eglise de Lisieux par l'Evêque du lieu, assisté des Evêques de Condom, l'ancien, et de Séez. Il assista en qualité d'un des Députés de la Province d'Arles, à l'Assemblée Generale du Clergé de 1715. et en dernier lieu à celle de 1735. Il étoit Titulaire de l'Abbaye de Saint Guillem du Desert depuis le 14. Août 1698. et de celle d'Aniane depuis le 17. Octobre 1723.

Le 16. *Antoine-Denis Peletyer*, Auditeur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Charge en laquelle il avoit été reçû le 23. Septembre 1695. mourut âgé de plus de 60. ans. Il avoit épousé Susanne-Therese le Noir, sœur de Jean-Ch. Joseph le Noir, Lieutenant Particulier du Châtelet de Paris, et en avoit eu feuë Jeanne-Therese-Antoinette Peletyer, fille unique, mariée le 26. Fevrier 1726. avec Louis-Anne Seguier, Conseiller au Parlement de Paris, et morte le 3. Juin 1734. laissant des enfans.

Le 18. *Adrien-Loüis de Thumery de Boissise*, Prieur Commandataire de Saint Hilaire de Cassan, en Poitou, Diocese de la Rochelle, qui étoit paralytique depuis quelques années, mourut à Paris dans la 59. année de son âge, étant né le 25. Mai 1679. Il étoit second fils de Germain-Christophe de Thumery, Seigneur de Boissise.

Digitized by Google

Boissise, le Vé, &c. President en la seconde Chambre du Parlement de Paris, mort le premier Septembre 1714. et de Dame Magdeleine le Telfier de Morsan, morte le 11. Decembre 1730.

Le 19. *Antoine Huet*, Seigneur d'Ambrun, ancien Mestre de Camp de Cavalerie, et Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis, mourut subitement au Château de la Ferté-Arnaud chés le Duc de Saint Simon, à l'âge de 68. ans, laissant des enfans de Marie-Angelique Pecquot de Saint Maurice, sa seconde femme, fille de Pierre Pecquot, Seigneur de Saint Maurice, Conseiller Honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, et de Marie-Claude Dappougny. Il l'avoit épousée le 10. Septembre 1725. étant veuf d'Anne Froment, fille de Laurent Froment de Villeneuve, Seigneur de Sucy, Conseiller-Secretaire du Roi, et de ses Finances, et de Marguerite Bellés. Il avoit été marié avec cette premiere le 17. Fevrier 1719. elle mourut sans enfans au mois d'Août 1724.

Le même jour N. *Gigault de la Boullaye*, fils premier né de Charles-Bernardin-Godefroy Gigault, Marquis de Bellefont et de la Boullaye, Gouverneur des Château, Parc et Gouvernement de Vincennes, et Colonel du Regiment de la Marche, et de Dame Marie-Susanne-Armande du Châtelet, mariés le 22. Juin 1733. mourut dans son sixiéme mois, étant né le 2. Avril dernier.

Le 24. *Guy Gueau de Pouancey*, Secretaire General du Conseil de Commerce, mourut âgé d'environ 68. ans, laissant veuve sans enfans Anne Angelique de Fontettes, fille de feu Charles de Fontettes, Chevalier, Seigneur de Vaulmain

main et de Lincourt dans le Vexin François, et de Dame Anne-Loüise de Boulainvilliers, dont on a raporté la mort dans le Mercure de Fevrier 1736. p. 390.

Le 27. Dame Gilberte-Albertine-Rosalie *de Gaucourt*, épouse d'André-Abraham de Lescoux, Seigneur de Saint Bohaire près de Blois, et auparavant veuve du Seigneur de Salvert en Auvergne, mourut à Paris âgée de 47. ans. Elle étoit fille de feu Charles de Gaucourt, Lieutenant de Roy en Berri, Seigneur de Cluys et de Boüesses, dans la même Province, mort le 20. Mai 1713. et d'Albertine-Brigide de la Baume Montrevel de Saint Martin.

Le 28. Dame Edmée-Catherine-Baltasar *de Grandmaison*, veuve depuis quelques mois d'Edme Bonnet, Sieur de Saint Leger, Chevalier de l'Ordre de Saint Lazare, Grand Maître des Eaux et Forêts de France au département du Poitou, Premier Valet de Chambre du feu Duc d'Orleans, Regent, avec lequel elle avoit été mariée le 15. Mai 1704. mourut à Paris, laissant pour fille unique Edmée-Marie-Jeanne Bonnet de Saint Leger, mariée avec François-Nicolas Raffy, Seigneur de Bazoncourt, Conseiller, Maître d'Hôtel ordinaire du Roy, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Loüis, et ancien Capitaine de Cavalerie au Regiment Royal Roussillon.

Le 6. Octobre, Jean Aimard *Nicolai*, Marquis de Goussainville, Seigneur d'Amy, Vilbourg, Sove, &c. Premier Président honoraire de la Chambre des Comptes de Paris, mourut âgé de 79. ans. Il étoit le 7e de sa famille, qui de Pere en Fils possedoit cette Charge depuis Jean Nicolai, son 5e. Ayeul, qui

Digitized by Google

qui y fut reçu le 25. Octobre 1706. Il l'avoit exercée pendant 48. années entieres, y ayant été reçu le 5. Mars 1688. et ne s'en étant démis qu'au commencement d'Avril 1734. Il avoit été d'abord dans le Service mais ayant perdu un Frere aîné en 1677. il prit le parti de la Robe, et fut reçû Avocat Général en la même Chambre le 27. Janvier 1680. Il avoit épousé en premieres nôces, le 26. Juin 1690. Marie-Catherine le Camus, morte âgée de 25. ans, le 21. Mai 1695, laquelle étoit Fille unique de Jean le Camus, Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roy, et Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, et de Marie-Catherine du Jardin; et 2°. le 28. Novembre 1705. Françoise-Elisabeth de Lamoignon, Fille de Chrétien François de Lamoignon, Marquis de Basville, Président du Parlement de Paris, et de Marie-Jeanne Voysin. Cette derniere mourut le 29. Avril 1733. dans la 55. année de son âge. Il avoit eu de la premiere Antoine-Nicolas Nicolai, Marquis de Goussainville, Conseiller au Parlement de Paris, et reçû en survivance à la Charge de Premier Président de la Chambre des Comptes, mort sans alliance le 15. Juin 1731. dans la 35. année de son âge; et Marie-Catherine-Elizabeth Nicolai, morte fille le 12. Octobre 1716. dans la 13. année de son âge; le Président Nicolai laisse de son second Mariage Marie-Elizabeth Nicolai, née le 28. Janvier 1707, et mariée le 23. Février 1729. avec Louis-Charles de la Châtre, Comte de Nançay, Gouverneur du Fort de Pecquais en Languedoc, Colonel du Regiment de Beam, et Brigadier des Armées du Roy, tué à la bataille de Parme le 29. Juin

1734.

Digitized by Google

1733. Françoise-Christine Nicolai, née le 19. Février 1708. mariée le 9. Juillet 1725. avec Michel de Forbin, Marquis de Janson, Gouverneur d'Antibes, Mestre de Camp du Regiment de Cavalerie de Bretagne, et Brigadier des Armées du Roy; Aimard-Jean Nicolai, Marquis de Goussainville, né le 10. Avril 1709. d'abord Mestre de Camp d'un Regiment de Dragons par Commission du 15. Août 1727. et depuis reçû Conseiller au Parlement de Paris, et Commissaire aux Requêtes du Palais, le troisiéme Août 1731. et installé le cinquiéme Avril 1734. par la démission de son Pere en la Charge de Premier Président de la Chambre des Comptes, à laquelle il avoit été reçu en survivance le 18. Decembre 1731. Son Mariage avec Magdeleine-Charlotte Guillelmine-Leontine de Vintimille du Luc est raporté dans le Mercure de Mars 1733. pag. 609. Il en a deux garçons, Antoine-Chrétien Nicolai, Chevalier de Malthe, né le 12. Novembre 1712. Mestre de Camp du Regiment de Dragons de Nicolai, à la place de son Frere, par Commission du 2. Juillet 1731, et Aimard-Chrétien-François-Michel Nicolai, destiné à l'Etat Ecclésiastique, et qui est encore aux Etudes.

Le 7. François *Coquebert*, Ecuyer, Seigneur de Montbret, mourut subitement d'une attaque d'apoplexie à Soisy-sur-Estiolle. Il étoit fils aîné de feu Jean-Baptiste Coquebert, Seigneur de Montbret, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 19. Février 1711. et de défunte Marie Roland, morte le 30. Janvier 1725. Il laisse de feuë Charlotte Herbinot, sa premiere femme, morte le 18. Avril

Digitized by Google

Avril 1713. à l'âge de 35. ans. et fille de François Herbinot, Conseiller au Châtelet de Paris, et de Charlotte Cousinet, 2. fils, dont l'aîné est Auditeur en la Chambre des Comptes de Paris. Le Défunt étoit cousin germain maternel de feu Nicolas-Jérôme de Paris, Conseiller au Parlement de Paris, dont la mort est raportée dans le Mercure du mois d'Août dernier, p. 1889.

Le même jour Denis *du Val*, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la Maison Royale de Navarre, du 17. Avril 1714. et Curé de la Paroisse de S. Hypolite au Fauxbourg S. Marceau, depuis 1733. mourut dans son Presbitere, âgé de 55. ans; les Chanoines de Notre-Dame se rendirent le lendemain matin à S. Hypolite pour l'enterrer, comme étant un des Beneficiers de leur Eglise.

Le 11. Charles-Gabriel *Bory*, Ecuyer, Chevalier-Commandeur des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de S. Lazare de Jerusalem, Grand-Maître des Eaux et Forêts de France au Département d'Orleans et de Montargis, et Lieutenant de Roy au Gouvernement du Comté de Bourgogne, mourut subitement à Paris, âgé d'environ 55. ans. Il étoit fils de feu Pierre Bory, Conseiller-Secretaire du Roy, Maison Couronne de France et de ses Finances, Contrôleur General des Restes de la Chambre des Comptes et Bons d'Etat du Conseil de S. M. et auparavant Avocat au Conseil, et de Catherine Apoil; et il avoit été marié le 5. Novembre 1715. avec Jeanne Flory de Lessart, fille d'André Flory, Seigneur de Lessart, Trésorier de France, et General des Finances au Bureau de la Generalité de Paris, et d'Andrée Charlotte Huet; il en laisse des enfans.

Le

Digitized by Google

Le 12. D. Marie-Anne *de la Vergne de Guilleragues*, Dame du Palais de feuë Madame la Dauphine, Mere du Roy, et veuve depuis le 17. Mars 1728. de Gabriel-Claude d'O, Marquis d'O, et de Franconville, Chevalier Grand-Croix de l'Ordre Militaire de S. Louis, Lieutenant General des Armées Navales du Roy, Menin de feu Monseigneur le Dauphin, Pere du Roy, et Premier Gentilhomme de la Chambre du Comte de Toulouse, dont il avoit été Gouverneur, mourut à Paris, âgée d'environ 80. ans. Elle étoit fille de feu Gabriel-Joseph de la Vergne, Seigneur Comte de Guilleragues, Premier Président en la Cour des Aydes du Parlement de Bourdeaux, Secretaire de la Chambre et du Cabinet du Roy Louis XIV. et son Ambassadeur à la Porte Ottomane, et de D. Anne-Marie de Pontac. Elle avoit été mariée avec le feu Marquis d'O, le 14. Janvier 1686. à Galata de Constantinople pendant l'Ambassade de son Pere. Elle avoit eû pour enfans Marie-Anne d'O, née à Paris le 14. Octobre 1687. mariée le 15. Avril 1705. avec François d'Espinay, Marquis de Boisguerroult, faite Dame d'Atours de S. A. R. la Duchesse d'Orleans en 1718. et morte le 4. Avril 1727. dans la 40. année de son âge; Gabrielle-Françoise d'O, mariée à l'âge de 17. ans le 7. Avril 1706. avec Pierre-Gaspard de Clermont d'Amboise, Marquis de Gallerande, aujourd'hui Chevalier des Ordres du Roy et Premier Ecuyer du Duc d'Orleans (après la mort de la Marquise d'Espinay, sa sœur, elle fut faite Dame d'Atours de la Duchesse d'Orleans, dont elle étoit Dame d'Accompagnement) et Gabriel-Simon d'O, Marquis d'O, Colonel-Lieutenant du Régiment de Toulouse, Infanterie, et

Digitized by Google

et Brigadier des Armées du Roy, mort le 27. Octobre 1734. dans la 37. année de son âge, étant veuf d'Anne-Louise de Madaillan de Lesparre de Lassay, morte le 2. Octobre 1723. dans la 27. année de son âge, ayant eû d'elle Adelaïde-Geneviéve-Félicité d'O, qui fut mariée le 27. Août 1731. avec Louis de Brancas, Duc de Lauraguais, Pair de France, fait Colonel du Régiment d'Artois en 1734. Elle mourut âgée de 19. ans le 26. Août 1735. 12. jours après être accouchée heureusement d'un fils, comme on l'a raporté dans le temps.

On a omis de marquer en son temps l'Article qui suit: *Louis-Joseph, Comte de Beaumont*, Marquis d'Autichamp, Seigneur de la Roche Saint Rambert, &c. reçû en survivance à la Charge de Lieutenant de Roy des Ville et Château d'Angers, fils d'Antoine de Beaumont, et de *défunte* D. Jeanne Olympe Dinet de Maudifray, épousa le 26. Juin 1737. D. Celestine-Perrine Locquet de Grandville, fille de Charles Locquet, Seigneur de Grandville, &c. et de D. Marie-Celeste Gaubert.

Le 2. Septembre Messire *Jean-Gabriel de la Porte du Theil*, Conseiller du Roy en ses Conseils, Secretaire de la Chambre et du Cabinet de Sa Majesté, et cy-devant son Ministre Pléniporentiaire près l'Empereur, épousa Dlle *Jeanne-Benjamine Angelique Faucard de Beauchamp*, fille de Messire Antoine-François Faucard de Beauchamp, Conseiller du Roy, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes de Bretagne et de D. Magdeleine Berthelier.

Digitized by Google

TABLE.

PIECES FUGITIVES. L'Esprit fort, *Ode*, 2105
Discours sur les avantages que le mérite tire de l'envie, 2110
Madrigal, 2118
Lettre sur la Taille de la Pierre, guérison remarquable, 2119
Epigramme, 2120
Questions singulieres, jugées au Parlement, 2123
Vers à Mlle, 2133
Suite d'une Lettre sur la Peinture, &c. 2134
Caracteres du Giorgion, d'André Schiavon et du Bassan, 2136
L'Aigle et le Rossigol, *Fable*, 2144
Lettre au sujet des Oiseaux de Passage, &c. 2145
Sur les mauvais Livres, Parodie du Sonnet, *Toi qui meurs*, &c. 2155
Lettre sur le Plan de l'Histoire generale des Maladies, et Réponse, &c. 2156
Bouquet, 2180
Lettre de M. de Ramainvilliers, au R. P. Poisson, *ibid.*
Epitre en Vers, 2184
Lettre sur l'Art Militaire, 2186
Madrigal, 2195
Lettre sur les Ouvrages de M. de Marivaux, 2196
Experiences Physiques sur le Lait, 2202
Enigme, Logogryphes, &c. 2207
NOUVELLES LITTERAIRES, DES BEAUX-ARTS, &c. 2211
Transactions Philosophiques de la Societé Royale de Londres, traduites en François, &c 2217
Les Caracteres de Thalie, *Comédie nouvelle*, 2228
Entretiens Litteraires et galans, 2231

La

Digitized by Google

La Conquête de la sainte Couronne par S. Louis, *Poëme*, 2235
Table Chronologique des Opera, &c. 2240
La Crusca Provenzale, &c. 2241
Les Plaisirs Champêtres, &c. 2243
Estampes nouvelles, 2244
Chanson notée, 2247
Spectacles. Lettre sur l'Ecole de l'Hymen, 2248
Extrait de la Tragédie d'Achille, &c. 2259
Les Elemens, *Symphonie et Ballet*, 2266
L'Opera Comique, et Couplets, &c. 2267
Nouvelles Etrangeres, Lettre de Constantinople, &c. 2269
De Russie, de Pologne et Allemagne, 2272
D'Italie, &c. 2280
Edit publié à Florence, 2282
D'Espagne, et Lettre du Méxique, 2289
Grande Bretagne et Loraine, 2290
Morts des Pays Etrangers, 2293
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c. 2295
Attaque d'un Fort construit à S. Cloud, 2299
Morts, Naissances et Mariages, 2305

Errata de Septembre.

PAge 1901. ligne 10. Saint, *lisés* Pieux.
P. 2020. l. 30. de Paris, *l.* de Nîmes.
P. 2097 l. 5. le, *l.* ce.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 2181. ligne 2. du bas, si voulez, *lisez* si vous voulez.
P. 2235. l. 2. se vend, *l.* se vendra.

La Chanson notée doit regarder la page 2247

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google
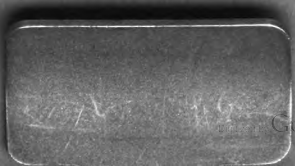
SEP 1 7 1936